LES

VISIONS DE LA TENTE

La tente est de toutes les habitations humaines celle qui est le moins séparée du ciel et de ses mystères. Le matin, le soleil l'envahit; la nuit, les étoiles la pénètrent de leurs rayons; la nature y mêle sa vie indifférente et éternelle à notre courte et inquiète existence. Je me rappelle avoir eu au pied de mon lit une touffe de ces fleurs qui nous regardent, comme dit Henri Heine, avec des yeux attrayans et insensibles, semblables à ceux d'une courtisane pour qui on dépense sa dernière pièce d'or. Rien d'étonnant à ce qu'un pareil séjour soit hanté par d'étranges hôtes. C'est sous la tente que le sommeil m'a subjugué par ses sortiléges les plus puissans. Que de fois je m'y suis réveillé, perdu dans un plus formidable chaos que tout ce monde violent et confus remué par les imaginations allemandes! Tandis que le hennissement d'un cheval échappé pénétrait dans mes oreilles, que mon regard percevait vaguement les murs transparens de mon abri tout imprégnés des clartés de la lune, tandis qu'enfin mes organes réguliers et visibles renaissaient à ce monde, cette autre partie mystérieuse de moi, qui a des oreilles et des yeux aussi (le magnétisme nous le démontre), restait engagée dans la vapeur lumineuse des songes. Ainsi, tout en me remuant sur mon lit de cantine, j'étais encore dans cette maison qui peut-être est restée la plus grande de mes affections terrestres, cette maison où j'ai cru aux fées, où j'ai interrogé avec une curiosité pleine d'émotion les profondeurs de la citerne, où l'été j'ai compris chaque brin du ga-

zon, l'hiver chaque étincelle du foyer, enfin où s'est passé pour moi l'âge gigantesque, l'âge quasi-divin de l'homme : l'enfance. Mais ce sont là phénomènes ordinaires; je sais une tente qui a vu des faits vraiment dignes d'être recueillis par ceux que le monde invisible préoccupe. Je voudrais, de ce que j'ai à raconter, faire un récit composé avec un peu d'art; malheureusement l'art est tué par la guerre. A défaut de la composition que j'aimerais à donner, voici les documens mêmes dont un habile aurait peut-être tiré parti. Ce sont les fragmens d'un journal qui a été entièrement respecté, et d'entretiens dont le tour seul a subi quelques légères altérations.

Le journal a été écrit par le baron d'Hectal. J'ai tellement aimé ce digne officier, que son nom me semble devoir éveiller dans tous les esprits de vifs souvenirs. Colonel d'un des vaillans régimens dont se compose ce corps qui a conquis tant de gloire à Sébastopol, la légion étrangère, le baron d'Hectal donnait raison à ceux qui n'ont jamais voulu accepter la mort de la chevalerie. Il était Suisse, comme M. Benjamin de Constant, et avait certainement l'esprit aussi ouvert sur toute chose que l'auteur d'*Adolphe;* mais il était resté un des plus ardens partisans de ce qu'on appelle le vieux monde, je ne sais pas trop pourquoi, car dans la région des idées je n'ai pas encore trouvé un Colomb qui nous ait fait voir un monde nouveau. S'il eût vécu au temps où la royauté subissait ses plus cruelles épreuves, il serait mort le 10 août avec ces glorieux soldats qui tombaient sans être ébranlés dans leur courage ni dans leur foi. Dans notre siècle, où tant de gens nient l'action, comme certains essaient de nier Dieu, parce que sa puissance importune leur faiblesse, il trouva le moyen d'agir d'une manière digne de ses pensées et de son nom. J'ai rencontré, il n'y a pas encore longtemps, dans un coin de la Navarre, un paysan qui m'a parlé de lui. Son nom est resté populaire dans cette Vendée espagnole. Il fut blessé à cette bataille de Novare si glorieuse pour la maison de Savoie. Aux aventures d'Espagne et d'Italie succédèrent pour lui les aventures de l'Afrique. Commandant du cercle de Biskra, il habita parmi ce peuple chez qui règne encore dans toute sa splendeur l'esprit des *Mille et Une Nuits*. Il fit amitié avec le désert, cette mer de sable bien plus féconde que l'autre mer en émotions, en illusions et en songeries. Il goûta de cette vie qui au XIXe siècle rappelle ce que la vie du moyen âge avait de plus attrayant. Aucun chef n'avait des faucons dressés comme les siens, ses *sloughi* se moquaient des lièvres, ses chevaux étaient les émules des gazelles; une moitié de l'année il épuisait les plaisirs de la chasse, l'autre moitié il se livrait au jeu de la guerre, car la guerre africaine est celle qui par excellence a toutes les allures du jeu. Nul comme lui ne savait surprendre

au matin les tribus insoumises, s'apprêtant à émigrer après avoir exercé quelques violences sur des tribus alliées. Il conduisait des colonnes où depuis les Romains aucun Européen n'avait jamais pénétré. Quand éclata la grande guerre de Crimée, ce ne fut pas sans un serrement de cœur qu'il dit adieu à un pays merveilleusement fait pour sa nature. Il aurait été désolé cependant de voir se rouvrir sans lui ce cirque aux gigantesques hécatombes, que depuis la disparition du César moderne on croyait fermé pour toujours.

Voilà le soldat qui commandait sous Sébastopol un des régimens les plus intrépides de l'armée d'Orient. Maintenant quel homme était-ce? Pour parler comme un romancier fantaisiste de 1830, je pourrais dire : Madame, vous le savez! Il avait eu pour les femmes la passion qu'il avait encore pour la guerre au moment où il nous a été enlevé. Et parmi ces filles d'Ève, il y en eut une qui fut son culte, sa folie, son désespoir, puis sa tristesse, sa tristesse secrète toutefois, car, je vous le jure, il n'avait rien d'un poète élégiaque. Dans le monde, qu'il avait, je crois, la faiblesse d'aimer un peu, quoiqu'il eût la prétention de l'abhorrer, il m'a fait penser quelquefois à ce que pouvaient être le prince de Ligne ou le baron de Besenval, sauf cependant certains soirs où elle était là, le jetant au gré de ses regards dans des transports de colère ou dans des abîmes de rêverie. Du reste, ces exceptions à sa manière habituelle ne manquient point de charme, de là même naissait peut-être sa plus piquante originalité. Au camp, nul ne s'entendait comme lui à encourager la verve goguenarde d'un vieux soldat ou la gaieté expansive d'un jeune officier. Il n'appartenait pas à cette race de militaires, fort honorable sans aucun doute, mais un peu prétentieuse, qui se pique d'existence isolée, d'occupations sérieuses, et lance de continuels anathèmes contre la vie abrutissante du café. Il croyait la camaraderie un bien qu'on ne saurait trop soigneusement conserver. Suivant lui, c'était la meilleure sauvegarde contre toute sorte de ténébreuses sottises, contre les ambitions extravagantes, les jalousies obstinées, les humeurs noires. Pas un officier qui ne l'aimât, et les soldats, dont il comprenait l'esprit avec tant de finesse, dont il devinait et soulageait les besoins avec tant de cœur, c'était de la piété qu'ils avaient pour lui. Ah! que j'aimerais à le faire connaître! Mais je veux me dire à moi-même ce que j'ai tant de fois entendu dire, quand, à la fin d'un repas, sa voix s'élevait, dominant les propos les plus tumultueux, les discussions les plus ardentes, avec une douce autorité : « laissez-le parler. »

I.

12 novembre 1854.

Voici donc le rêve qui décidément se remet à jouer un rôle dans ma vie. J'ai toujours été persuadé que les songes avaient pour la tente une prédilection particulière, mais jamais je n'avais trouvé dans le sommeil des émotions aussi puissantes que celles de cette dernière nuit. En me couchant, je croyais mon âme bien loin de tout ce qui est venu m'assaillir. Avant dîner, j'avais, sans le vouloir, visité ces tombes à peine fermées qui, au détour de chaque ravin, rompent maintenant la monotonie de notre plateau. Toute la soirée nous avions parlé d'Inkerman, qui est encore si près de nous. Je m'étais endormi en voyant maint de nos compagnons tantôt tels que nous les avons connus si longtemps, l'œil animé, la parole bruyante, tantôt tels que la mort les a faits en un moment, des dépouilles inertes, des vêtemens souillés et déchirés que nous repoussions du pied et du regard avec une brusquerie mélancolique, en attendant l'instant où, dans notre partie périssable, nous deviendrons défroque à notre tour. Je n'avais dans ma pensée que les images d'un pays qui assurément eût convenu aux promenades d'Hamlet, quand il était dans ses accès d'humeur noire, et d'une guerre qui, on peut le dire, fait voir les choses de ce monde sous leur aspect le plus sévère. Eh bien! à peine eus-je fermé les yeux, que je me sentis transporté dans mon passé à d'immenses distances de l'heure présente, et sur ce globe à mille lieues du pays où je rêvais. J'étais dans ces régions où ma jeunesse a erré, poussée par tant d'inquiétudes brûlantes, dans un salon, entouré de femmes, de fleurs, de lumières dont je sentais l'action comme à vingt ans, c'est-à-dire qui rendaient tous mes sens excités et toute mon âme éperdue. Je la vis debout au coin d'une cheminée; ses épaules étincelaient dans la glace, sa tête était tournée de mon côté. C'était ce regard, c'était ce sourire qui m'ont versé de si redoutables délices. Au moment où je m'approchai d'elle, je ne la vis plus. Alors je me mis à la poursuivre à travers toute une série de pièces pleines d'une foule qui embarrassait ma marche, et où je démêlais à chaque instant des visages qui me rappelaient mille histoires oubliées de ma vie. Par momens je l'apercevais, mais elle disparaissait tout à coup comme ces mélodies que nous enlèvent les détestables caprices des pianistes au moment où elles emplissent notre cœur. Un instant arriva cependant où je me sentis tout près d'elle; alors toutes les figures dont j'étais entouré s'effacèrent l'une après l'autre, une obscurité profonde se fit autour de nous; dans ces ténèbres, je rencontrai ses lèvres, et je me

réveillai. Il me sembla qu'elle était morte hier. Les songes ont les clés de notre passé comme celles de notre avenir. Quand ils le veulent, ils s'en vont chercher les joies et les douleurs de nos années envolées jusqu'au fond des retraites où nous les croyions ensevelies pour toujours. Ils nous ramènent dans toute leur puissance ces souveraines déchues de notre âme, et nous livrent de nouveau à leur empire.

Je voulus en vain me rendormir. J'allumai la bougie placée sur le pliant qui est au pied de mon lit, et je m'efforçai de lire quelques pages de *l'Imitation.* Je me rappelai ce que j'avais presque oublié : c'est qu'elle m'a initié à ce livre. Elle m'en a donné l'exemplaire qui depuis si longtemps voyage dans mes cantines, mêlé à mes *théories* et souvent à de bien mauvais romans. Il faut que j'en convienne, j'ai détourné le sens de toutes ces paroles destinées à nous faire connaître la paix mystique; elles sont devenues pour moi l'aliment du feu qu'elles doivent éteindre. Aussi cette prose divine n'a-t-elle fait qu'accroître mon agitation. J'ai essayé alors d'un genre de lectures fort précieuses, suivant moi, aux gens de guerre : j'ai pris un de ces écrivains populaires dont les créations épaisses nous garantissent un moment du souffle inquiet des hautes pensées. Je n'ai pas compris ce que mes yeux parcouraient; j'étais possédé de son souvenir. Je me suis astreint à compter les coups de canon qui ne cessent de retentir du côté de nos tranchées. Elle était plus présente à mon esprit que cette guerre même dont j'entendais la voix. Aussi, quand mes paupières lassées se sont fermées de nouveau, c'est encore elle que j'ai revue. Cette fois rien ne nous séparait. Nous errions ensemble à travers des paysages si attrayans, que leur aspect seul eût suffi à me donner le bonheur. Elle me parlait, et sa voix me jetait bien dans l'ivresse, mais dans une ivresse si paisible, qu'en songeant à ce qu'elle faisait d'ordinaire de toute ma personne, j'éprouvais un profond étonnement. En cherchant ce qu'il y avait de changé en elle, je me souvins qu'elle était morte. Je me décidai alors à l'interroger sur sa condition nouvelle. Elle sourit d'un sourire que je ne lui connaissais pas, et je crus qu'elle allait m'apprendre quelque grand secret, mais je me réveillai pour la seconde fois.

Cette fois je ne me rendormis point. Je vis peu à peu une lumière grise, la lumière d'un jour d'hiver, pénétrer à travers la toile de ma tente et éclairer ma table de bois, mon escabeau, mon bidon, tous les humbles et grossiers objets qui m'entourent. Vers neuf heures, au moment du rapport, un adjudant vint m'avertir qu'un nouvel officier était débarqué le matin même. Ce nouveau-venu, c'était Renaud de Puymarens. Mon songe me fut expliqué. — Elle m'annonçait, pensai-je, l'arrivée de son fils, — et je sentis un frisson dans tout mon

corps : tant de choses se représentaient à mon esprit! Depuis tantôt dix ans que la mort me l'a prise, qui m'a parlé d'elle, si ce n'est de loin en loin, aux rares époques où j'ai revu Paris, quelque femme encore jalouse de ses charmes, cherchant à déchirer sa mémoire d'un trait soigneusement gardé, ou bien un de ces hommes que j'exécrais alors qu'elle était pleine de vie, un de ces insipides sigisbés à qui j'ai fait une si rude guerre? Qui m'a dit un mot profond et vrai sur elle? qui s'est offert à moi tout imprégné de sa pensée? Hélas! personne, mon Dieu, personne, et dans un instant j'allais voir son fils! J'avais pour cet enfant, lorsqu'il avait dix ans à peine, une haine pleine de sauvagerie et d'iniquité. Dans les premiers jours où elle m'avait accordé ce que je lui avais demandé avec tant d'ardeur, elle avait essayé de faire des stipulations en faveur de ses affections maternelles. Cela avait révolté un sentiment à faire pâlir la passion même d'Othello. En vérité, disais-je en ce temps-là, les enfans sont encore plus insupportables que les maris. Les uns au moins sont sacrifiés sans façon comme victimes ordinaires destinées de toute éternité à être immolées sur les autels de l'amour; mais quand il s'agit des enfans, c'est le sacrifice d'Abraham qui recommence, ce sont des douleurs patriarcales à éloigner pour toujours les malheureux célibataires des femmes engagées dans les embarras de l'hyménée. Que de fois elle a pleuré à ces mauvaises railleries dont je souffrais du reste autant qu'elle! Puis ce que je détestais en Renaud, c'était son père. Ce pauvre Rupert de Puymarens m'a tant irrité et ennuyé. Enfin lui aussi il n'existe plus; il a rendu à Dieu une âme bien inoffensive après tout. Maintenant je n'ai plus qu'une pensée : le sort m'envoie dans ce pays lointain l'enfant de celle que j'ai aimée.

Je vais entendre son nom; je vais retrouver maint souvenir d'elle. Je parlerai d'elle longtemps et souvent. J'y serai forcé... Renaud est venu me faire sa visite après déjeuner. Il n'a rien de son père; c'est à elle seule qu'il ressemble. Cependant ses cheveux n'ont point le sombre éclat de cette chevelure aux bandeaux tordus qui semblaient receler du feu; mais il a ses yeux, et plus d'une fois, avec une émotion que je ne puis dire, je lui ai trouvé son regard. Il est grand, il est mince, un peu étroit des épaules. Je le crois bien faible pour supporter les fatigues qu'il est venu chercher. Il me semble que je me serais intéressé à lui, alors même qu'il aurait été pour moi un étranger. Je l'interroge. Ce sont par moment des inflexions de voix qui me jettent dans de rapides rêveries où je voudrais m'abîmer et mourir.

Il passe rapidement, et je lui en sais gré, sur la mort de son père, qui s'est tué à la chasse il y a quatre ans. Maître de sa fortune tout

entière, seul arbitre de sa destinée, il a cru, c'est lui qui parle, qu'il n'y avait pas de gentilhomme sans épée. La guerre l'a pris à Saint-Cyr. L'infanterie souriait peu au pauvre enfant; mais il regrettait chaque journée de poudre qu'il était forcé de perdre, et, pour hâter d'un an son entrée dans ce monde sanglant où le voici, il a renoncé aux joies du cheval, du grand sabre et des uniformes éclatans. En le regardant, je songe avec tristesse à la sombre vie qu'il va mener, aux hommes qui seront ses compagnons, à ces tranchées où se passeront ses journées et ses nuits. Je crois entendre au fond de moi la pénétrante mélodie de Mozart, l'air de Figaro faisant ses adieux à Chérubin. Il comprend mon expression et me rassure avec un sourire martial qui le rend charmant. Nous n'avons pas encore parlé de sa mère.

C'est moi qui ai abordé ce sujet au moment où il allait se lever. — Vous êtes, lui ai-je dit, le fils d'une femme à qui j'ai été bien dévoué. Depuis que votre mère n'est plus, j'ai évité Paris avec autant de soin que je le cherchais autrefois. C'étaient son esprit, sa grâce, sa bonté qui me rendaient supportable un monde où je ne trouverais à présent que solitude et ennui. — Je mentais, ou du moins je présentais sous un jour bien faux la tendresse que j'ai sentie pour cette chère morte. Cette affection orageuse n'appartenait guère à l'ordre des sentimens tranquilles qui groupent autour d'une même souveraine quelques courtisans unis entre eux. Elle me rendait odieuse au contraire une société où j'apportais toujours des susceptibilités imprévues, d'étranges et capricieuses jalousies, où j'aurais voulu anéantir ceux-ci, déchirer ceux-là, que je quittais avec des ardeurs, des fatigues, des inquiétudes, dont la seule pensée aujourd'hui m'excite et me lasse encore. — Quoique bien jeune quand j'ai perdu ma mère, m'a-t-il répondu, je me la rappelle comme si elle m'avait embrassé hier au soir. Il n'y a pas un jour où je ne pense à elle. Je serais bien coupable du reste si je n'avais pas la religion de sa mémoire, car je suis bien sûr que j'ai été ce qu'elle a le plus aimé dans sa vie.

J'ai senti à ces derniers mots tout mon sang se soulever dans mes veines, un instant je me suis cru reporté à des temps disparus. Ce violent mouvement s'est apaisé. Je me suis recueilli, j'ai poussé un soupir qui m'a soulagé, et j'ai pu regarder de nouveau cet enfant avec une bienveillance dont je me suis senti heureux. Quand il est parti, je suis resté avec mon lieutenant-colonel et deux des plus anciens officiers de la légion que j'avais engagés à déjeuner. On s'est remis à parler de la guerre, à conter les incidens de la tranchée et à faire en fumant des plans de campagne. Tout en écoutant des yeux mes convives, j'ai remonté le cours de ma vie. Je me suis abandonné sans réserve à ces souvenirs que pendant si longtemps j'ai

craint d'évoquer. J'ai repris toute l'histoire de cet amour, mon grand, mon unique amour; de quelles tendresses, mais aussi de quelles cruautés, de quelles fureurs j'ai été parfois rempli! M'aimait-elle encore lorsqu'elle est morte? Ah! je veux racheter les fautes dont je lui aurais demandé pardon avec ces larmes qu'elle n'a point vues, je dois aimer celui que Dieu, — qui sait? — qu'elle peut-être m'adresse du monde où elle est maintenant.

21 janvier 1855.

Voici plus d'un mois que je le vois chaque jour; je sens qu'il a mis désormais un nouvel et puissant intérêt dans ma vie. J'obéis à maintes lois de ma nature dans cette affection qu'il m'inspire, et que je me plais à lui exprimer. Je suis né avec le goût et le besoin d'aimer. Je crois que la solitude et la guerre ont développé, au lieu de les détruire, des instincts qui m'ont fait souvent trouver mille secrètes douceurs dans les soins journaliers de mon état. Jamais je n'avais rencontré, depuis que j'ai renoncé aux joies dont elle a emporté pour moi le secret, plus digne objet de ma tendresse que ce pauvre enfant. Dieu merci, loin de concevoir en vieillissant de l'éloignement pour la jeunesse, j'éprouve un plaisir qui semble s'accroître près des maîtres heureux du seul bien dont la possession d'habitude rend les hommes aimables et bons. Renaud a tout le charme de ses vingt ans. Dans ce cœur entièrement dominé par les plus fières inspirations de l'honneur, que le moindre soupçon d'une faute à l'endroit des plus délicates vertus de notre métier remplirait de toutes les colères du Cid, il y a quelque chose encore de la grâce et de la faiblesse féminines. Les années nous enlèvent la grâce, parce qu'elles nous éloignent de celles qui sont tout l'attrait et toute la lumière de ce monde. En ce moment il doit dormir encore. Hier il était de tranchée. Il subit de rudes épreuves. On peut dire que nous sommes enveloppés dans un vrai linceul. Aux extrémités de notre plateau, le sol et le ciel se confondent. A nos pieds, sur nos têtes, de tous côtés, c'est la même teinte. La neige nous enserre. Pourquoi ne l'avouerais-je pas? j'ai par instans une certaine joie à me sentir dans ce sépulcre d'où je suis sûr que nous sortirons. Aux temps où l'on descendait aux enfers, j'aurais aimé à y descendre. Puis, n'ai-je pas atteint cet âge où les plus terribles émotions de la vie extérieure ne sont pas de trop pour nous faire oublier une heure, une heure seule, les émotions d'une tout autre vie? Enfin qu'importe, après tout, que je reste en ce monde ou que j'en sorte? Cette parole de Faust: « pourquoi te lèves-tu, ô journée qui ne verras s'accomplir aucun de mes désirs? » je pourrais la dire avec plus de raison que le per-

sonnage de Goethe, puisque je n'ai même plus de désir qu'un caprice du ciel puisse accomplir. Je le crois du moins, et en pensant, bien entendu, à ce qui ne peut regarder que moi, car je forme pour mes pauvres soldats plus de mille souhaits par jour : je souhaite que la Providence ne leur prodigue pas trop le vent, la neige et la mitraille; je souhaite que leur soupe ne leur arrive pas glacée, que chacun ait sa peau de mouton et ses sabots. J'ai les soucis enfin que doivent avoir les conducteurs d'hommes; mais lui, n'a-t-il pas le droit d'avoir encore toutes les inquiétudes que j'ai perdues ?

Aussi j'ai souffert, je l'avoue, en le voyant cette nuit dans la tranchée. Je l'ai rencontré au détour d'une de ces voies lugubres, remplies maintenant d'une neige que, de temps en temps, un blessé rougit en tombant. La place faisait un feu soutenu et violent. Aussi le ciel, quoiqu'il fût encombré de nuages blafards sous lesquels la lune n'apparaissait que de loin en loin, insaisissable, voilée, à l'état de fantôme, le ciel à chaque instant se colorait de lueurs aussi ardentes que celles des soleils couchans. Malgré le péril de chaque minute, les hommes appuyés aux gabionnades soutenaient contre le sommeil une lutte où souvent ils étaient vaincus. Je voyais aux créneaux plus d'un tirailleur qui laissait tomber sa tête sur le canon de son fusil. C'était à peine si parfois un obus, éclatant dans la tranchée, tirait de leur engourdissement ces dormeurs, et les rendait soudain au sentiment de leur sinistre existence. On sait ce qu'a de funeste le repos auquel le froid nous invite : j'éveillais en passant maint soldat qui, sans le savoir, essuyait déjà les premières étreintes de la mort. Ce fut ainsi que je parvins à l'endroit où je l'aperçus. Il était près d'une poudrière, incliné sur un gabion. A quelques pas de lui se dressait le brancard qui sert à transporter les blessés. Teinte de sang et raidie par la neige, cette toile, qui a reçu déjà tant d'héroïques débris, me frappa auprès de ce jeune homme, si rayonnant encore de ce qu'il y a de plus vivant dans la vie. Puis un rapprochement bizarre s'offrit soudain à mon esprit. Dans cette tranchée, sous son vêtement grossier, parmi ces images de mort, de combat et de misère, Renaud me rappelait sa mère, appuyée un certain soir sur le dos d'un fauteuil, à la signature de je ne sais quel contrat, dans un salon où étaient réunies maintes personnes que j'ai oubliées. En me saluant, il m'adressa un sourire qui donnait à cet étrange souvenir une force nouvelle, un de ces sourires, venant de l'éducation et de la race, dont tous les périls du monde seraient impuissans à dépouiller certaines lèvres. — Eh bien ! mon cher enfant, lui dis-je, vous faites là une veillée d'armes comme aucun chevalier du vieux temps n'a jamais eu la gloire d'en faire. — Ah ! mon colonel, me répondit-il avec une expression fière et reconnaissante, je l'es-

père bien, et cela n'est pas trop pour me réchauffer par une nuit comme celle-ci. Le fait est que le froid faisait trembler des larmes au bord de ses grands yeux, et que ce corps élancé était parcouru tout entier par un long frisson. J'aurais volontiers jeté ma pelisse sur ses épaules. J'avais pour lui des entrailles de père. Moi dont la famille n'a pas voulu, moi qui n'ai jamais eu affaire qu'aux émotions tumultueuses des jeunes années, j'éprouvais comme l'ardeur profonde et paisible d'un sentiment que je ne pensais même pas devoir soupçonner.

Enfin cette nuit est passée. Les boulets l'ont épargné. Maintenant il repose, en attendant de nouveaux dangers et de nouvelles fatigues, tandis que je m'abandonne à toutes les pensées qu'il a réveillées en moi. C'est aujourd'hui le 21 janvier. Il y a onze ans à pareille date, quelle brûlante soirée j'ai passée près d'elle! J'avais eu une journée de désespoir et de colère : elle m'avait refusé un rendez-vous, pour accompagner cet honnête Puymarens, que j'accusais du despotisme le plus odieux, chez la vieille maréchale d'Ulm. Heureusement la maréchale se souvint tout à coup que depuis plusieurs mois elle s'était faite légitimiste, et que sa soirée tombait un jour de lugubre mémoire. Elle se mit en frais de style épistolaire pour contremander ses invités, et, j'en demande pardon à une ombre vénérée, je sentis presque une diminution d'horreur pour le crime révolutionnaire qui me rendait un bonheur sur lequel je ne comptais plus. J'allai chez elle, je la trouvai seule; sa porte fut défendue. Elle était disposée à m'aimer, je l'aimais à la folie. Un de ces nuages comme il en passe sans cesse dans le ciel des amans nous apporta tout à coup un des plus effroyables orages dont nos cœurs aient jamais été bouleversés. Tout ce qu'il y avait en nous d'heureuses pensées déjà épanouies, d'émotions souriantes à demi écloses, me sembla un instant emporté; mais aucune de ces chères fleurs n'avait été brisée, les souffles qui avaient failli les déraciner s'apaisèrent, et elles reparurent plus brillantes, plus parfumées qu'avant l'ouragan. Jamais peut-être je n'ai été plus heureux et plus épris que ce soir-là. J'étais à ses pieds, je ne voulais plus me relever, et je lui disais : « En vérité, je crains de vous voir disparaître, car vous n'êtes plus pour moi, ô mon souverain bien, un trésor de ce monde... » Elle a disparu en effet, je suis en Crimée, et voici son fils qui entre sous ma tente.

Nous allumons des cigares, et nous causons. Les heures s'envolent d'un pied aussi léger que si elles ne traversaient pas un pays où l'on ne marche qu'avec des sabots. Nous sommes aux jours les plus courts de l'année; déjà les parois de ma demeure s'assombrissent. Le moment est venu où l'absinthe doit intervenir dans notre vie. Un poète de la légion (dans la légion que ne trouve-t-on pas!),

caporal de son métier et Allemand de naissance, a fait sur l'absinthe des vers charmans qui commencent ainsi :

« Je te salue, fée aux yeux verts, ondine chérie des pauvres diables,
« Qui nous souris partout où se transporte le baril de la cantinière.
« Toi et ton ami le tabac, ce petit génie noir comme la poudre, mais si rêveur et si bon,
« Vous nous apportez les précieux souvenirs et les oublis, souvent plus précieux encore.
« Vous nous amenez ces songes heureux que l'on fait sans être obligé de fermer les yeux,
« De renoncer à sa liberté et de ressembler à des morts. »

Notre conversation est pendant quelques instans ce que l'absinthe et le cigare doivent la faire. Au fond de mon trou (car ma tente, disposée à la turque, est une grande fosse circulaire où l'on descend par trois marches), la confiance, l'expansion et la gaieté prennent leurs ébats. Qui peut prévoir le cours des entretiens? Le jour achève de disparaître, et la gaieté peu à peu nous fausse compagnie. Mes troupiers m'ont fait avec quelques pierres une cheminée dont nous avons approché nos plians. Tous deux, les yeux fixés sur deux morceaux de bois humides d'où s'échappe plus de fumée que de flamme, nous laissons nos pensées s'agrandir et s'attrister comme des lieux qu'envahit l'ombre. Nous parlons des morts, qu'à la guerre il ne dépend de personne d'écarter, parce que là on les retrouve partout, dans ses souvenirs de la veille, dans ses prévisions du lendemain, parce qu'on sait à peine si soi-même on n'appartient pas déjà à leur royaume. Je retrouve dans les yeux de Renaud une expression que j'ai surprise plus d'une fois dans les yeux de sa mère quand on traitait devant elle du monde invisible. Son regard recelait une lueur qui semblait d'une autre nature que les clartés dont nos traits s'illuminent sous le feu des passions humaines. Je l'ai vue, elle dont la beauté avait d'ordinaire tout le vivant éclat que quelques pinceaux fougueux ont seuls pu rendre, prendre tout à coup un aspect mystérieux et comme une lumière inconnue à ce monde. Renaud me dit qu'il croit aux songes. Depuis qu'il est en campagne, une chère apparition est mêlée à tous ses rêves. Il pense que ce continuel péril où il se trouve sollicite avec une puissance particulière l'attention d'un esprit qui n'a jamais dû être bien loin du sien. Il est porté à penser aussi, il me l'avoue avec un sourire dont la mélancolie me fait mal, qu'il ira rejoindre sous peu celle dont il reçoit les visites pendant son sommeil. Je cherche à lui enlever une semblable idée, car, je m'en suis aperçu déjà, la mort trouve en lui l'honneur debout et paré, prêt à la recevoir dignement; mais elle

inquiète et attriste sa jeunesse. Avant de revêtir l'insaisissable enveloppe des fantômes, de devenir le dépositaire silencieux des secrets éternels, il aurait aimé jouir un peu du vêtement que son âme n'a pas usé encore, et mêler ses accens aux mille voix joyeuses de cette vie.

— Mon cher enfant, lui dis-je, j'espère que vous resterez longtemps sur cette terre, et que vous y aurez d'heureux jours. Ah! si l'on pouvait faire un pacte avec les maîtres invisibles de nos destinées, comme je demanderais à recevoir le coup qui peut vous emporter. Là où est votre trésor, dit l'Évangile, là est votre cœur. Mon trésor n'est plus de ce monde. Avec quelle ardeur j'aurais souhaité une de ces apparitions dont nous venons de parler! Que de fois, aux heures et dans les endroits qui me semblaient le plus propices à ces communications surhumaines, j'ai supplié un esprit adoré de se révéler à moi, de me calmer sur des craintes dont je suis incessamment tourmenté, de m'imposer une expiation, si j'en ai mérité une, de me faire connaître une volonté qu'il me fût possible d'accomplir!

Je vis que Renaud me regardait avec étonnement.

— Mon Dieu, mon colonel, fit-il, il ne peut y avoir dans votre vie, j'en suis certain, que des actions généreuses. En ce monde et dans l'autre, vous devez être bien sûr d'être aimé.

Il dit ces mots avec un accent qui me fit tressaillir.

— Cher enfant, lui ai-je répondu, je vous remercie de vos paroles. Laissons les apparitions de côté. Je le sens d'ailleurs, on peut communiquer avec ceux qui ne sont plus autrement que par des voies surnaturelles.

Cependant, malgré la douceur que ses dernières paroles m'ont donnée, à peine s'était-il éloigné, que j'ai senti un grand trouble. Je me suis rappelé l'un après l'autre les mille chagrins dont j'ai affligé celle à qui j'avais voué tout entière une âme pleine de passions. Que de fois même, en me rendant chez elle, j'ai été effrayé de mes violences! Toute sa personne était un philtre trop fort pour ma raison. Si, dans les accès d'une jalousie insensée, je n'ai pas été vis-à-vis d'elle un meurtrier, l'homme que punit la loi, c'est au hasard ou à Dieu seul que je le dois; ce n'est pas assurément à un cœur maître de lui-même. Mon amour l'avait séparée de tous et de tout. La solitude où je l'avais reléguée ne me suffisait plus. Elle s'y occupait encore d'êtres ou de choses que je prenais en horreur. Il est vrai qu'elle remplissait bien toute ma vie, que j'éprouvais pour elle cette tendresse sans limite dont je voulais être aimé; mais un jour arriva cependant où je fus forcé de la quitter, de retourner à ces aventures lointaines dont je croyais m'être à jamais séparé. Alors que se passa-t-il en elle? Dans ces ténèbres que j'avais avec plaisir amoncelées autour d'elle, pour qu'elle ne trouvât de lumineux que

notre amour, qu'a-t-elle souffert? qu'est-elle devenue? J'ai appris sa mort sous la tente, près d'un bois d'oliviers que je ne pourrais point, je crois, revoir sans défaillance, tant j'y ai laissé de douleur. Son fils ne sait pas ce qu'elle a souffert. Je vois avec bonheur qu'il ignore de quelle manière j'aimais celle dont nous parlons ensemble aujourd'hui. Grâce aux illusions que les enfans conservent souvent vis-à-vis de leur mère, il croit être le seul objet d'affection qu'ait laissé sur cette terre notre morte bien-aimée. A coup sûr, je suis maintenant meilleur que je ne l'étais jadis, car ce qui m'aurait indigné me console. Je souhaite passionnément qu'aux dernières heures de sa vie elle ait retrouvé, s'ils ont pu lui faire quelque bien, les sentimens que j'avais voulu lui ravir. Je suis rempli pour elle d'un amour assurément bien troublé, bien humain dans ses souvenirs, mais calme, mais pur, mais divin dans ses espérances. Que je voudrais pouvoir lui en donner quelque gage éclatant à travers la mort!

26 avril.

Maintenant je connais Renaud tout entier. Depuis tantôt quatre mois je le vois chaque jour, et quand je ne lui aurais pas été uni dès la première heure par ce lien qu'il ignore, je crois que je n'aurais pas tardé à éprouver pour lui une affection toute nouvelle dans mon cœur. Il a ce qui m'a toujours le plus séduit, ce besoin d'attachement, gracieux et fugitif instinct de la jeunesse. Seul maintenant de sa famille, il sentirait partout le prix d'une amitié comme la mienne; que doit-il éprouver dans le pays perdu et dans les redoutables circonstances où ses destinées l'ont placé? A présent, je le sens, je suis ce qu'il aime le mieux ici-bas. Je voudrais le conduire jusqu'au jour où il rencontrera ce grand amour auquel Dieu a livré le monde, où tous les autres amours sont destinés à s'abîmer; mais irons-nous jusque-là? Je me surprends maintenant à envisager avec tristesse ce que je contemplais depuis longtemps, je puis le dire, avec une grande sérénité; je voudrais à présent pouvoir compter sur quelques années de vie. Quant à lui, je ne puis pas supporter qu'il disparaisse, que je voie s'évanouir cette image de mon passé, cette résurrection, sous des formes si sérieuses et si douces, de tout ce qui a dominé mon cœur. Eh bien! j'ai peur qu'il ne soit appelé sous peu à quitter ce monde. J'ai vu bien des hommes mourir, et, sans avoir l'esprit livré aux superstitions, je crois à certains signes chez ceux que la mort doit frapper. La mort, quoi qu'on en dise, s'annonce presque toujours à nous; quand ce n'est point par les témoignages matériels de sa présence, par sa main visiblement empreinte sur notre corps qui se décompose et se flétrit, c'est par l'effrayante série de ses

émanations occultes, par les pressentimens, par les songes, par les inquiétudes sans cause, les caprices sans nom dont elle agite l'être qu'elle va bouleverser dans toutes ses lois. Il me semble que Renaud est le jouet de cette mystérieuse puissance.

Je sais bien que nous sommes engagés dans une guerre qui offre aux âmes les plus fermes de redoutables épreuves. Le danger ici n'est pas cette brillante vision rêvée, aimée et recherchée par la jeunesse; c'est un compagnon dont le sombre aspect et la présence assidue finissent par attrister les plus joyeux et lasser les plus patiens. Sur deux jours, un seul appartient à peu près à la vie; l'autre, qui s'écoule dans les ravins, dans les tranchées, sous une pluie de feu, en face d'un ennemi que l'on ne voit pas, mais que l'on sent toujours, l'autre appartient vraiment à la mort. Eh bien! cependant, si parfois elle se voile un peu, notre gaieté, Dieu merci, cette gaieté qui est notre vertu, qui nous fait vivre, qui nous fera vaincre, n'est pas près encore de s'éclipser. Hier, dans sa rude et sérieuse existence, Renaud a eu quelques instans de plaisir qui m'ont fait goûter une joie singulière. J'étais comme ces mères indigentes qui savourent le bonheur de donner à leurs filles la joie rare et longtemps désirée d'un bal.

Je m'appelle Marc. Je dois ce nom du patron de Venise à la belle Maria Angela Bardoggi, qui se prit en Italie d'une passion violente pour le baron d'Hectal, mon grand-père, capitaine au service de Naples, et devint ma grand'mère après une fort longue série d'aventures, charme pieux et romanesque de mes jeunes années. Or c'est le 25 avril que tombe la Saint-Marc, et hier on a résolu, dans mon régiment, de m'offrir un dîner splendide : j'ai accepté avec reconnaissance cette affectueuse démonstration. Ce que le génie du soldat a de plus inventif s'est développé pour construire et disposer la salle du festin. Entre ma tente et les tranchées, au bord d'un ravin où n'arrivent plus maintenant que quelques bombes maladroites, quelques boulets extravagans, on a bâti avec des planches un abri assez vaste pour contenir tous mes officiers.

A six heures, nous nous sommes mis à table. Nous étions favorisés par un temps printanier. Il régnait sur le plateau de la Chersonnèse un vent doux et léger qui aurait suffi à peine pour soulever les voiles d'Iphigénie. La place, il est vrai, faisait un feu violent; mais le *garde à vous* n'a pas une seule fois annoncé quelque formidable incident. La mousqueterie était muette; l'artillerie, élevant seule cette voix qui est pour nous maintenant ce que la voix des mers peut être pour le pêcheur, nous disait que nous pouvions en toute sécurité tendre nos verres au vin de France. Au bout d'une heure, point de convive qui ne fût animé. Il ne faut point médire des réunions militaires. Au mo-

ment même où l'on s'y rend, on pousse souvent plus de plaintes que le mondain qui va accomplir sa corvée de chaque soir : « J'aurais mieux aimé rester sous ma tente, je ne puis plus boire, je sais par cœur toutes les chansons que je serai forcé d'écouter; je déteste l'entrain de commande; » n'est-ce pas à peu près ce que chacun a entendu dire et a dit lui-même sur ce sujet? Puis il en est de ces sortes de fêtes comme du feu : quand vous y êtes, vous sentez peu à peu une transformation s'opérer en vous; les hôtes quinteux de votre âme s'humanisent, s'endorment, ou bien s'en vont je ne sais où; ce qui est gai, vivant, alerte, sociable, reste seul dans un asile qui se pare, s'illumine, se remplit d'accens joyeux. A huit heures, autour de la grande table qui nous réunissait, personne, j'en suis persuadé, ne sentait saigner son cœur sous la serre des pensées cruelles. Il y a dans la légion de singuliers types; un vieux sous-lieutenant allemand, qui a été dix ans étudiant à l'université de Gœttingue, et qui sait par cœur tout le *Prométhée* du théâtre grec, me disait en remplissant son verre : « Mon colonel, j'ai soûlé mon vautour! »

Au dessert, notre musique, qui jouit d'une si juste célébrité dans toute l'armée, domina tout à coup le bruit des conversations. Une vraie valse germanique, toute remplie de langueur voluptueuse, de tristesse passionnée, d'ardent et idéal amour, vint ravir un moment nos âmes dans un monde séparé de nous par bien d'autres choses que par les mers. Je vis quelques fronts se rembrunir, quelques regards se troubler, et suivre évidemment des apparitions inopportunes dans un pays tel que la Crimée; mais bientôt ces accords s'évanouirent, et tout l'essaim des fantômes « aux yeux couleur de violettes » disparut avec eux. Une de ces marches guerrières qui pousseraient au canon les plus timides remplaça ces mélodies efféminées. Enfin cet air belliqueux fut remplacé à son tour par la leste et insouciante harmonie d'un quadrille; le plaisir sans arrière-pensée, sans vagues aspirations, sans larmes secrètes, le plaisir court-vêtu, fit sa rentrée parmi nous. On épuisa tout le répertoire de ces étranges chansons qui à certaines heures sortent des bouteilles comme toute une espèce d'hommes sort du sol des grandes cités le jour où l'émeute s'ébat dans les rues. Je ne crois pas que ces refrains, quand ils sont répétés par les échos des bivouacs, puissent offenser aucune délicatesse du cœur. Malgré ce que leur naïve audace a d'effréné, comme les nuages qui s'élèvent des pipes, ce sont simplement machines légères où notre imagination aime à prendre place un instant. Ils se dissipent sans laisser de souillures à la fée vagabonde qu'ils ont portée.

Enfin, au moment où la réunion me semblait toucher à son terme, j'eus une surprise que l'on m'avait soigneusement ménagée. Un ca-

pitaine italien m'adressa des couplets dans la langue de son pays. Il me mit presque au-dessus de mon saint patron, que cette poétique injustice n'a pas blessé, je l'espère. Je trouvai ces vers fort jolis avec leur lointain accompagnement de canon. Eh! pourquoi n'en conviendrais-je pas? j'étais touché. Que voulez-vous? je suis de ceux qui croient encore à la famille militaire, malgré tout ce que l'on a dit de moqueur là-dessus comme sur l'amour du pays. Certes je sais qu'aucun de ceux qui m'entouraient hier ne donnerait sa vie entière pour moi, seulement tous m'en consacreraient cinq minutes pendant lesquelles ils se feraient tuer. Mais de toutes mes émotions la plus vive, c'est le plaisir que je trouvais à voir un rayon de gaieté sur le visage de Renaud. Il s'amusait. « Mon cher enfant, lui ai-je dit en le quittant, c'est vous ce soir qui m'avez le mieux fêté. » Ici il faut toujours que le bruit de quelque projectile se mêle à vos discours. Au moment même où je prononçais ces paroles, une bombe a éclaté, probablement assez près de nous, avec cette sorte d'harmonie sinistre que je me suis souvent surpris à aimer quand je songeais à moi seul. Cette fois j'ai senti un serrement de cœur qui s'est prolongé même après le dernier de ces gémissemens métalliques auxquels mon oreille est si accoutumée.

5 mai.

Il est blessé! Que sera cette blessure? Je n'en sais rien. Le docteur affirme qu'il peut guérir. « Sa jeunesse, dit-il, un sang pur... » Je ne sais pourquoi, je me refuse à toute espérance. Un éclat d'obus l'a frappé en pleine poitrine. Le projectile avait perdu de sa force. Toutefois un poumon est attaqué. Il parle avec effort, et voudrait toujours me parler. Il a continuellement le nom de sa mère à la bouche. Il ne sait pas tout ce qu'il me fait éprouver.

Ce soir, j'essaierai de l'établir dans ma tente. Je le veillerai. J'écarterai de lui les pensées funèbres. Ce sera chose difficile. Son esprit est douloureusement atteint. — Ce n'est pas que je regrette la vie, me répète-t-il sans cesse avec un sourire qui me navre. — Comment ne la regretterait-il pas? Elle est encore toute colorée pour lui de feux printaniers. Ce matin, il m'a entretenu d'un amour qui m'a reporté à des temps plus lointains dans mon existence que les temps fabuleux dans l'âge du monde. Il m'a parlé d'une jeune fille, de mouchoir gardé, de gants baisés. Que Dieu sauve ce pauvre Chérubin! Avant de le rappeler à lui, qu'il lui donne sa part de bonheur terrestre, car il peut y avoir du bonheur dans ce monde. Je le sais. Elle aussi l'a su; elle le sait encore aux lieux où elle est maintenant, et où je sens à tout instant que mon esprit va rejoindre le sien.

6 mai.

J'ai vu, je suis sûr d'avoir vu... Si jamais je raconte l'étrange fait qui désormais dominera toute ma vie, on ne me croira pas. Que m'importe? La mystérieuse réalité que mes sens et mon âme ont saisie n'en existera pas moins pour moi. Voici ce qui s'est passé sous cette tente qu'à présent je regarde presque comme un lieu sacré.

J'avais fait mettre le lit de mon blessé auprès du mien. Toute la soirée, Renaud avait eu une agitation qui m'avait effrayé. Comme je remarquais dans quelques paroles qu'il venait de me dire une éloquence dont je lui faisais compliment en souriant : — C'est, fit-il, que j'appartiens à présent au monde où triomphe l'esprit. — Puis, après des discours en effet qui semblaient resplendir déjà de la lumière dont les plus intelligens ici-bas, à leurs meilleures heures, aperçoivent à peine quelques rayons, il était pris de mortelle tristesse, les ténèbres de ce monde semblaient de nouveau peser sur lui. — Donnez-moi la main, me disait-il, je vous l'avouerai, à vous qui m'avez vu, qui me connaissez, me jugez et m'aimez : j'ai peur. — Je répondis en serrant sa main dans les miennes. Alors il reprit : — Tenez, faites-moi une promesse, ne me laissez pas mourir seul, quittez même la tranchée, si je vous envoie chercher. Je crois hors de ce monde à quelque chose de meilleur que la vie; mais, je l'avoue, le moment du départ me semble sinistre. Vous avez raison, je suis jeune, et quand la jeunesse est là qui vous retient, qui pleure, qui crie « ne t'en va pas, » il faut, pour vous donner du courage, une voix en même temps affectueuse et virile; à cet instant que je verrai bientôt arriver, n'est-ce pas que vous serez auprès de moi?

Le temps s'écoula en propos semblables. La nuit était avancée; je voulus à toute force le laisser reposer, et je me jetai sur mon lit.

J'étais couché depuis une demi-heure, résolu à chercher le sommeil, mais malgré moi écoutant sa respiration, et à chaque instant tournant mes regards sur son visage, où deux yeux ouverts et ardens me disaient qu'il était torturé par l'insomnie. Il y avait sur la table placée entre nos deux lits une bougie à moitié consumée qui rendait lumineux tout un côté de notre tente et me permettait d'observer la physionomie mobile de mon malade. Tout à coup je le vis se soulever et prendre une expression que je n'oublierai jamais; c'était quelque chose qui tenait de la joie et de la terreur. Ses lèvres remuaient, quoique je n'entendisse aucune parole. Évidemment il y avait un entretien entre lui et qui?... Je ne voyais aucun être vivant

dans la tente, et le côté vers lequel se portait son regard était précisément celui où était répandu le plus de clarté. Tout à coup il m'appela, en un bond je fus auprès de lui. — Elle n'est plus là, me dit-il, l'avez-vous vue? — Et il me raconta (tout ce que Dieu veut est possible, je devais savoir bientôt qu'il ne se trompait pas), il me raconta qu'il venait de parler à sa mère....

Je ne sais pas pourquoi j'écris ceci. En abordant de nouveau, même par la pensée, ces choses merveilleuses et sacrées, j'éprouve des frissons que je ne voudrais pas sentir, puis une sorte de plaisir auquel je cède. Je ne lui dis pas : « C'est une hallucination, mot que je n'ai jamais compris; vous êtes le jouet de votre imagination, ce que vous avez vu n'existait que dans votre esprit. » J'essayai de le calmer au contraire en acceptant son récit tout entier. Je le félicitai sur ce que le ciel avait permis en sa faveur. « Je vous envie, » lui disais-je, et il ne savait pas tout ce qu'il y avait de vérité dans ce mot, qui partait du fond de mon cœur. Je parvins à le calmer en effet. Quand je vis enfin ses yeux se fermer sous l'influence du sommeil qui devait forcément succéder à tant d'excitations violentes, je m'étendis de nouveau sur mon lit, et voici ce qui m'est arrivé.

Je n'étais pas endormi, il n'y avait aucune vapeur dans ma cervelle, je regardais tour à tour tous les objets qui remplissaient ma tente, quand je sentis auprès de moi quelque chose qui agissait sur toute mon âme et semblait vouloir la tirer hors de mon corps. Puis peu à peu ce quelque chose prit une forme. Je la vis à mon tour, c'était elle. Je fus tout rempli d'une longue épouvante pleine de charme. J'attachai sur ses traits, où rayonnait la lumière du monde inconnu, un regard où je sentis une explosion de caresses étrangères à mes sens et nouvelles pour mon cœur. Tout à coup je compris qu'elle me parlait, quoiqu'aucun mot sorti de sa bouche ne résonnât dans cet air des vivans où Dieu lui permettait de se montrer. Elle me remerciait de ce que j'avais été pour celui qu'elle se repentait d'avoir moins aimé sur cette terre que moi, et elle me suppliait de ne pas l'abandonner à l'heure de la redoutable épreuve qui était proche. Elle me demandait de lui promettre que rien, rien de ce qui peut se passer ici-bas, ne m'empêcherait d'être alors auprès de son enfant. Je ne sais de quelle manière je m'y pris, car moi-même je ne m'entendais point parler, mais je le lui jurai.

A l'instant même elle disparut, je fus comme un homme enseveli vivant sur qui viendrait de retomber le couvercle, un moment soulevé, de son sépulcre. Il y avait pour moi, dans cette atmosphère qu'elle ne vivifiait plus, quelque chose de cruellement terrestre qui m'étouffait. Bientôt je retrouvai dans mon âme la vision que je pleurais, et en songeant à tout cet ordre immortel de faits si ardemment

souhaités, dont j'avais la certitude maintenant par d'irrécusables témoignages, j'éprouvai une joie immense. J'en avais fini avec toute une partie de la tristesse humaine, puisque le doute m'était enlevé. — Mais je suis sûr à présent qu'il mourra, et aucune parole, aucune pensée, rien de ce que nous crie notre cœur, de ce que notre raison nous suggère, rien même de ce qui peut nous être révélé par des voies surnaturelles n'adoucira jamais pour nous cette grande, cette invincible douleur de la mort d'un être aimé.....

II.

Dieu me préserve de donner des formes apprêtées à des émotions que j'ai senties et que je voudrais faire partager. Il faut que j'aie recours cependant, pour rendre compte de ce que j'ai entrepris de raconter, à une sorte d'épilogue. Un officier, dont le nom n'importe guère, proposa tout récemment à un jeune prêtre d'aller visiter avec lui les ruines de Sébastopol.

L'abbé de Gastier, ainsi s'appelle ce prêtre, est un de ces hommes qui en chaire, avant d'avoir prononcé une seule parole, ont déjà fait courir un long frisson dans leur auditoire, par tout ce qu'il y a dans leurs traits pâlis d'initiation aux douleurs de ce monde, dans leurs regards enflammés de révélation sur les joies d'une autre vie. Eh bien! cet humble serviteur de Dieu n'a jamais fait qu'un obscur emploi de sa puissance sur ses semblables. Depuis deux ans, il vit au poste qui lui a été assigné, « rôdant comme un voleur, » pour me servir de l'expression mystique, autour de ceux qu'il essaie de sauver, accourant au moindre signe de qui le réclame, remplissant enfin son ministère avec une infatigable patience et une foi embrasée. L'officier qui voulait l'entraîner à Sébastopol n'était pas, à coup sûr, le modèle des chrétiens. Il avait une religion qu'il accommodait, sans trop savoir lui-même par quels procédés, avec une singulière complaisance pour les coups de sabre et une profonde tendresse pour la faute que, depuis les paroles de Jésus-Christ, on ne punit plus avec des pierres; mais, poussé vers l'idéal par un invincible penchant, il aimait les prêtres, parce qu'ils sont, disait-il, des êtres forcés de s'inquiéter incessamment des choses surhumaines. Puis l'abbé de Gastier devait particulièrement lui plaire. Ce jeune ecclésiastique avait un tour d'esprit qui le portait à ne repousser aucun mystère parmi ceux mêmes que ne garantit aucune autorité sacrée. Épris du monde invisible, il accueillait avec une joie profonde tous les faits qui lui semblaient appartenir à ces régions désirées. Or l'officier que nous ne nommons pas a pour le merveilleux une passion qui s'aug-

mente, au lieu de s'affaiblir avec le temps. Pendant bien des années, il l'a aimé sans trop y croire, comme on aime tant de choses d'ailleurs. Ne serait-il pas en droit maintenant d'ajouter à son amour un peu de foi? Ceci du reste nous ramène à notre récit.

Le prêtre et le militaire convinrent donc d'aller visiter ensemble les lieux où se sont passées de plus grandes choses qu'aucun bulletin ne pourra jamais en raconter. Ils traversèrent ces tranchées, aujourd'hui couvertes de terre, qui furent si longtemps, en face de la ville qu'elles enserraient, une cité tout entière où l'héroïsme courait les rues. Ils s'engagèrent dans Sébastopol, dépouillé de son mystérieux attrait depuis qu'on ne le regarde plus furtivement, à travers un créneau ou au-dessus d'un parapet, au milieu d'un essaim de balles, mais revêtu déjà de la dignité émouvante des puissances tombées. Leur excursion terminée, comme ils revenaient par les attaques de gauche, la pensée leur prit de visiter le cimetière. C'est un lieu placé auprès de la Quarantaine, où s'élève, entre des files nombreuses de tombeaux, une petite chapelle jaune à toit vert, que les Russes avaient, dit-on, dans une particulière vénération. Pris entre nos travaux et les défenses de la ville, ce champ de repos devint une arène où se passa plus d'une sanglante action. Après le combat de nuit qui le mit définitivement en notre pouvoir, les projectiles ennemis y tombèrent du matin au soir, sans égard pour ce qu'ils y frappèrent. A présent je ne sais pas spectacle d'une mélancolie plus pénétrante et plus haute que cet amas de tombes brisées autour d'une église couverte elle-même de cicatrices. Là, ceux qui n'ont encore porté dans leur cœur que les amertumes égoïstes ou les souffrances domestiques peuvent s'initier aux afflictions des peuples. Le prêtre s'assit sur une tombe mutilée où se lit encore en allemand cette inscription, qui devait emprunter aux événemens une si formidable éloquence : « Dieu fait bien tout ce qu'il fait. » Nos promeneurs, qui depuis longtemps erraient à pied, étaient fatigués. On était d'ailleurs dans les derniers jours de février, et il y avait dans l'air une espèce de sirocco, c'est-à-dire un de ces vents chauds et humides qui, chez certaines natures, chargent le corps de fatigue, tandis qu'ils remplissent l'âme d'excitation. Au loin, une mer, qui ne s'appelle pas pour rien la Mer-Noire, ajoutait à la tristesse d'une terre frappée par la colère des hommes la tristesse éternelle de ces régions, sans cesse frémissantes d'un autre courroux. Des gens moins portés à la rêverie que ceux à qui s'offrait ce tableau n'auraient pu s'empêcher de devenir songeurs.

Pendant quelques instans, tous les deux gardèrent le silence; puis l'abbé, conduit à cette réflexion sans doute par une série de pensées funèbres, dit tout à coup : « C'est ici que Puymarens et le baron

d'Hectal ont reçu tour à tour des blessures mortelles. » Ces noms réveillaient une même quantité de souvenirs chez l'homme d'église et chez l'homme d'épée. Liés intimement avec ces deux morts, ils s'enfoncèrent de nouveau dans le silence et la songerie. Enfin, après avoir trouvé sans doute, dans ces royaumes aimés des ombres, les spectres qu'ils cherchaient, ils semblèrent revenir en même temps à la parole et à la vie.

— Vous les avez vus mourir l'un et l'autre? dit l'officier au prêtre.

— Les ai-je vus mourir, dit celui-ci, tous les deux? Et il appuya sur ces derniers mots : *tous les deux?* Je n'en sais rien.

Et comme son compagnon le regardait avec étonnement, il ajouta d'une voix très émue : — Ce n'est pas un secret, après tout, que je sois obligé de garder; il ne m'a pas été révélé par la confession, ni par une confidence. Est-ce un secret même? Je ne pourrais le dire, c'est peut-être tout simplement une chimère de mon esprit; mais quoi que ce soit, c'est quelque chose qui m'oppresse.

Alors, questionné par l'officier, dont ce début mystérieux avait singulièrement flatté les goûts, voici à peu près comme il parla :

« Le 16 mai au soir, vers neuf heures, on vint m'avertir que M. de Puymarens était au plus mal. Je courus immédiatement auprès de lui, et je trouvai en effet dans toute sa personne les signes de la mort. Le baron d'Hectal, penché sur son front dans une attitude toute maternelle, lui tenait les mains et lui disait d'une voix entrecoupée quelques mots pleins de tendresse. Quand je parus sur le seuil de la tente, le mourant eut une expression de joie : — Ah! fit-il, nul ne me manquera de ceux qui pouvaient ici m'adoucir un pareil moment... Après s'être plié avec une soumission reconnaissante aux exigences de notre religion, Renaud, qui, semblable à beaucoup de malades, avait, dans ces soins pour son âme, recouvré un peu de force corporelle, se mit à s'entretenir avec moi. Je tâchais de faire succéder aux paroles consacrées de la prière quelques-unes de ces paroles inattendues pour celui même qui les prononce, que Dieu nous envoie quelquefois en de semblables heures, quand on entendit le *garde à vous* sonner dans la tranchée, et une fusillade des plus nourries s'établir sur un point assez rapproché de nous. Le colonel d'Hectal devait cette nuit-là tenir deux bataillons prêts à prendre les armes au premier signal. Il s'élança hors de la tente. Au lieu de s'éteindre, la fusillade, à chaque instant, semblait prendre une violence nouvelle.

« Le temps s'écoulait, et il se manifesta chez Renaud une agitation croissante que je ne savais comment apaiser. — Mon Dieu! s'écriait-il avec un accent désolé, où l'on sentait la douleur navrante de l'enfant et du malade, le reverrai-je? Il m'avait donné sa parole

de ne point me laisser mourir seul... Et me regardant avec un sourire qui me donnait envie de pleurer : — Je me rappelle, monsieur l'abbé, que dans mon enfance je voulais tenir la main de ma mère pour m'endormir; j'aurais voulu tenir sa main, à lui, pour entrer dans ce sommeil éternel.

« Dans ce moment, je vis passer à travers l'ouverture de la tente une tête de soldat qui me faisait un signe. Je sortis, je trouvai l'ordonnance du colonel, ce bon gros Allemand que vous connaissez, avec un visage tout bouleversé. — Monsieur l'abbé, fit-il, je crois que notre colonel est mort. Ils disent qu'il a dû tomber de l'autre côté de la tranchée, peut-être à trente pas de la ville; ils n'ont pas pu retrouver son corps.

« Vous savez comme j'aimais d'Hectal; je sentis un chagrin presque aussi poignant que si l'on m'eût annoncé la mort d'un frère; puis je n'osais point rentrer dans la tente, je pensais avec une terreur indicible au coup que j'allais porter à Renaud. Enfin je pris une résolution courageuse, et je parvins même à maîtriser victorieusement ma douleur, au moins dans son expression, car le mourant ne lut rien sur mes traits.

« Cependant ma tâche devenait à chaque instant plus difficile. Renaud attachait sur moi un regard plein d'une interrogation ardente qui commençait à m'entraîner. Je sentais qu'au risque d'écraser soudain tout ce qui restait de vie dans ce pauvre être, j'allais laisser mon secret s'échapper, quand tout à coup, au haut des trois marches par lesquelles on descendait dans la tente, je vis apparaître le colonel d'Hectal. Il faut qu'ici je ne vous cache rien de ce que j'ai senti, car toute la valeur de mon récit est dans mes impressions. Eh bien! au lieu d'éprouver la joie qui en cet instant aurait dû être le sentiment unique de mon cœur, je fus pris par un effroi étrange. D'Hectal avait une pâleur que je n'avais encore vue sur aucun visage. Puis, que vous dirai-je? c'était lui, je le reconnaissais, et pourtant c'était pour moi comme un inconnu... Mes yeux cherchaient, sans le trouver, ce qui était changé dans toute sa personne. Il s'approcha de Renaud d'un pas qui accrut encore au fond de moi cette crainte singulière dont je ne me rendais pas compte. Je me levai, et je m'écartai fort précipitamment sans doute. Sans m'avoir regardé, ni parlé, ni touché, il se trouva assis à ma place. Il prit la main de Renaud, et, se penchant sur le front du blessé, qui semblait dans un état d'extase, il y appuya ses lèvres. Alors je les considérai tous deux. Leurs regards parlaient une langue qui, je le sentais, n'était pas la mienne, à laquelle Dieu ne m'a pas initié encore aux heures mêmes où je l'ai prié avec le plus de ferveur. L'un semblait faire, l'autre recevoir la confidence de ce secret, qui est la source de toutes

les grandes inquiétudes et de toutes les grandes espérances. Du reste, ce spectacle ne me fut donné qu'un instant. Je vis soudain à la même minute le mourant et celui que je ne sais comment désigner s'affaisser ensemble. Animé alors d'un sentiment plus fort que toutes mes épouvantes, je m'élançai vers eux. La tête du colonel reposait sur la poitrine de Renaud. J'appelai, on déshabilla d'Hectal; son uniforme était plein de sang, il avait à l'endroit du cœur une plaie béante. Quant à moi, je me jetai à genoux, et je ne sentis plus dans mon âme qu'un élan de foi immense. Il me semblait que j'avais assisté à un fait étrange, mais qui n'existait plus, dont l'air que je respirais était en quelque sorte affranchi. Comme cela m'était arrivé tant de fois, j'étais tout simplement en prière auprès de deux cadavres.

« Je passai la nuit tout entière au pied du lit où reposaient ces dépouilles mortelles. Le lendemain, quand il fallut rendre à la terre ce qui lui appartient de nous tous, les docteurs voulurent examiner les morts avant de les livrer aux ensevelisseurs. L'aide-major qui visita la blessure du colonel ne comprit pas comment un homme avait pu vivre un seul instant avec une semblable plaie. Puis ce furent des étonnemens sans fin sur d'autres faits plus inexplicables encore. Personne n'avait vu revenir le colonel, on ne savait comment il avait regagné sa tente. Alors, mon cher ami, en interrogeant des papiers qui me furent confiés, j'appris qu'une tendresse d'une nature toute particulière unissait d'Hectal à Renaud, et je fus comme illuminé d'une croyance que rien ne m'enlèvera. J'ai vu un mort marcher et parler. J'ai contemplé, j'ai touché un corps qui n'était plus qu'un suaire. »

— Je me sens très disposé à partager toutes vos pensées, repartit l'officier. Il y a une devise que depuis longtemps je me suis donnée, et dont je m'efforce d'être digne : « Ne rien nier, et ne rien craindre. »

PAUL DE MOLÈNES.

UN

PLAIDOYER ANGLICAN

CONTRE L'INCRÉDULITÉ

Perversion, or the Causes and consequences of Infidelity, a tale for the times;
3 vol. in-8°, London 1856, Smith and Elder.

Notre époque peut être appelée une époque de transition dans toutes les acceptions diverses que ce mot renferme. Elle a tous les caractères de la transition : lents mouvemens de la vie qui se cherche et travaille, dans les laboratoires secrets de la nature, à se créer de nouvelles formes; métamorphoses difficiles, pénibles, dramatiques presque toujours, souvent aussi repoussantes et disgracieuses, par lesquelles s'opère graduellement le passage d'une combinaison morale à une autre; rapide dissolution que provoque la mort afin de séparer les élémens désormais inconciliables. Croissance, transformation, anéantissement, c'est là tout notre siècle. Il ne présente aucun des caractères de la vie arrivée à son développement naturel, la tranquillité majestueuse, la floraison épanouie, l'équilibre des forces, la santé, la confiance, les attributs de la virilité. Pour exprimer les pensées qu'il fait naître, il serait inutile d'avoir recours à quelqu'une de ces images qui, sous une forme concise et synthétique, expriment un état précis et nettement défini, ou un bel équilibre de circonstances, l'adolescence par exemple, l'âge mûr, la saison du printemps. Non; il a des aspects infiniment plus variés et moins gracieux : c'est tantôt une enfance convulsive, ayant ses vagissemens pour tout langage; c'est tantôt le sommeil sans rêves de la chrysa-

lide, qui, dans une mort temporaire, étouffe le ver sans laisser pressentir le papillon; c'est tantôt enfin la hideuse putréfaction du cadavre exposé au grand air, repris par le néant membre à membre, et dont tous les yeux peuvent suivre la graduelle disparition. C'est encore, si vous voulez, un édifice dont une moitié tombe en ruines et dont l'autre moitié est en voie de construction : d'un côté les échafaudages masquent les proportions de l'édifice, de l'autre les pierres se détachent une à une, et au milieu des crevasses envahies par les herbes parasites grelottent et tremblent, belles et charmantes encore, mais atteintes par un souffle glacial, bien des fleurs du passé. Somme toute, notre siècle est un siècle laid, dans lequel il est difficile de vivre, mais intéressant à observer; l'âme n'y trouve point son aliment nécessaire, mais en revanche l'esprit y trouve en abondance des élémens d'étude pour sa curiosité infinie et ses appétits d'analyse et d'anatomie.

Rien pour l'âme, tout pour l'esprit, tout pour la curiosité et l'analyse, voilà peut-être la définition la plus concise et la plus vraie que l'on pourrait donner de notre époque. De cette définition on peut tirer la méthode par laquelle les actions et les hommes de ce siècle doivent être jugés, méthode à la fois indulgente et sévère, et que nous croyons la seule raisonnable et la seule équitable. Si les caractères de notre siècle sont tels que nous venons de les décrire, on ne saurait juger l'époque avec assez de sévérité, les individus avec assez d'indulgence, car la vie individuelle doit nécessairement être semée de piéges et environnée de périls. Si cette époque ne s'adresse qu'à la faculté de l'observation et à la passion de la curiosité, faudra-t-il s'étonner que les erreurs abondent, que les catastrophes morales soient nombreuses, et que l'âme se perde à la poursuite de vaines illusions? Le monde dans lequel nous vivons ne réveille en nous que certaines facultés de l'esprit : s'étonnera-t-on que les autres restent endormies? S'il n'y a rien auprès de nous qui vaille la peine d'être aimé, faudra-t-il accuser durement ceux chez qui la faculté d'aimer diminue de jour en jour? Et parce qu'il n'y a aucun parti qui vaille la peine d'être servi avec dévouement, ceux qui se tiendront prudemment à l'écart devront-ils être accusés d'égoïsme et de sécheresse? Si le spectacle des choses contemporaines n'éveille en moi d'autres instincts que des instincts de curiosité, mes ennemis seront-ils bien venus à m'accuser de scepticisme? La curiosité peut-elle engendrer d'autres sentimens qu'un attachement passager, suivi de déception, qu'une passion de *tête?* L'attrait de la nouveauté, auquel j'obéis par la fatalité de circonstances qui ne dépendent pas de ma volonté, en multipliant mes expériences, multiplie mes incertitudes et mes déceptions. Croit-on d'ailleurs que le sort du sceptique

soit heureux, et qu'il se plaise en dilettante dans ses tourmens d'esprit? Le sceptique que ses anxiétés et ses vicissitudes morales n'ont pas rempli de tristesse, qui s'autorise de ses désillusions et de ses doutes pour renoncer à la vérité, celui-là mérite tout au plus d'être rangé dans la catégorie des épicuriens de la pire espèce, et n'a jamais, en réalité, ressenti aucun de ces troubles de conscience et de cette hésitation prudente de jugement qui sont les attributs moraux du scepticisme. Bien loin d'être un blasphémateur et un épicurien, le vrai sceptique est au contraire d'une délicatesse et d'une susceptibilité extrêmement rares. Je sais bien que par malheur, dans notre siècle, il se mêle souvent en lui un certain élément épicurien que j'appellerai le *dilettantisme transcendental*, c'est-à-dire cette faculté de jouir des opinions et des théories, et d'aimer à cueillir la beauté même des doctrines qu'on n'accepte pas; mais qui oserait dire que ce défaut ne soit pas commun au sceptique avec bien des croyans sincères et fervens d'aujourd'hui? Quel est le fidèle qui n'ait pas connu cet épicuréisme transcendental, qui n'ait jamais aimé à respirer la poésie de sa croyance, et qui n'ait pas été touché plus souvent par les rêveries qu'engendrent les cérémonies de son culte que par les vérités que révèlent ses dogmes?

Tout ce que nous disons du sceptique peut se dire également de l'incrédule. Dans un siècle où tout change sans cesse, et qui semble pris de vertige, il n'est pas extraordinaire qu'on n'aperçoive pas de point fixe et stable auquel on puisse s'attacher avec passion, et qu'on ne puisse rapporter à un même centre immuable les expériences si diverses, si contraires, que la vie engendre chaque jour. L'incrédule de parti pris n'existe pas, et jamais personne n'a fait profession de ne croire à rien pour son plaisir, à moins d'être un scélérat achevé et d'avoir trouvé dans la négation de toute vérité un moyen de s'affranchir de toute contrainte morale. Plus heureux que le sceptique, l'incrédule n'est tel que relativement à une certaine doctrine déterminée qu'il repousse, et qu'au contraire vous adoptez. Vous vous vantez d'avoir un centre auquel vous rattachez toutes vos expériences et toutes vos pensées! Lui aussi, il a le bonheur de posséder un point inébranlable qui lui offre un abri contre les caprices du hasard et les vicissitudes de l'opinion. Il serait désirable peut-être qu'il n'y eût qu'un seul *credo* pour tous les hommes et un centre commun pour toutes les âmes; mais un tel bonheur n'est pas donné à notre siècle. Force nous est donc d'être tolérans, puisque notre époque est anarchique. On parle beaucoup, par le temps qui court, de la liberté de pensée et de la liberté de conscience, et dans toutes les polémiques qui se sont élevées à ce sujet, on répète à satiété les définitions du XVIIIe siècle, par exemple que l'homme a le droit de penser ce qu'il

croit vrai et d'adorer Dieu selon son culte. On oublie de chercher quelle définition nouvelle le XIXe siècle pourrait donner de la tolérance. Il en est une cependant qui ressort de l'inextricable confusion morale dans laquelle nous sommes engagés : c'est que nous ne sommes plus responsables de nos opinions, et que si nous errons, la faute en est au siècle plutôt qu'à nous; que nous n'avons d'autres croyances que celles que le temps destructeur a bien voulu nous laisser par pitié ou par oubli, et que dans cette disette de croyances l'erreur est presque une ressource, que nous sommes les jouets des circonstances et les victimes de la fatalité qui a voulu placer notre existence en l'année 1856, au lieu de la placer à une période de foi solide et fixe. Par conséquent celui qui nous condamne et nous poursuit en raison de nos doctrines ne peut guère être autre chose qu'un méchant ou un hypocrite.

La situation de notre siècle nous oblige donc à la plus grande réserve lorsque nous voulons juger les croyances de nos semblables; l'incrédule et le sceptique méritent tout notre intérêt et toute notre charité. Nous devons penser que si leurs croyances sont flottantes, c'est moins leur faute que celle de leur temps; nous devons penser que, s'ils ne croient pas, ils ont fait tous leurs efforts pour croire. La foi est laborieuse et pénible aujourd'hui, et à l'antique anathème qui déclara que l'homme devrait gagner son pain à la sueur de son front, il semble qu'il s'en soit joint un nouveau qui condamne l'homme à gagner ses croyances à la sueur de sa pensée. L'intolérance à notre époque n'est pas seulement un crime contre la charité, c'est encore une marque d'incurable aveuglement et d'incurable sottise, car rien n'est remarquable comme la bonne volonté que de toutes parts manifeste l'esprit humain et les tentatives religieuses en sens divers qui se produisent chaque jour. Ce n'est certainement pas l'obstination que l'on peut reprocher aux hérétiques, ce n'est pas l'endurcissement que l'on peut reprocher aux incrédules : ce serait bien plutôt une certaine mollesse. On ne voit que gens préoccupés de trouver une raison de croire, et la plupart du temps la plus petite leur suffirait. Les différentes églises qui divisent la chrétienté pourraient tirer cette leçon de tolérance du spectacle des luttes qui se produisent dans leur propre sein. Pas plus que le monde des laïques, elles ne sont à l'abri du doute et de l'inquiétude; elles aussi ont été atteintes du scepticisme : plus d'un de leurs membres travaille de son mieux à réconcilier son expérience avec sa croyance, plus d'un a pu s'apercevoir aux sacrifices que lui imposait cette tâche combien elle est difficile et douloureuse. Quel est celui qui oserait dire qu'au sortir de cette lutte il est parvenu à trouver l'équilibre exact entre son expérience et sa croyance, et qu'il n'a pas eu à sacrifier quelque chose de l'une

ou de l'autre? Le catholique libéral qui cherche à concilier sa croyance avec la liberté politique et l'exercice philosophique de la raison, le puséyste qui a cherché à réconcilier l'existence de son église avec la tradition historique, le *clergyman* évangélique qui a cherché le terrain commun sur lequel peuvent se réunir les diverses sectes dissidentes, l'unitaire qui s'est préoccupé d'établir l'harmonie entre les principes du christianisme et les conséquences des doctrines allemandes, pourraient répondre à cette question et dire de quel prix ils ont payé leurs tentatives.

L'auteur de *Perversion*, M. Conybeare, anglican très décidé et connu déjà par plusieurs écrits religieux, entre autres un livre sur la vie et les épîtres de saint Paul, professe des opinions radicalement contraires à celles que nous venons d'exposer. Sa devise est fort singulière, c'est même une des plus audacieuses que nous ayons jamais vu exposer par aucun fidèle. Non-seulement M. Conybeare nous dit : « Hors de mon église point de salut; » mais il dit : « Hors de mon église point de moralité. » Nous n'exagérons rien. Le ton modéré, doucereux, avec lequel ce livre est écrit ne peut nous abuser et nous empêcher de voir le bizarre fanatisme qui y est formulé. Les infidèles, les incrédules, les *non anglicans* en un mot y sont plaints en termes évangéliques : prenez garde, ces effusions cachent des sentimens qui ne sont point précisément ceux de l'amour; *latet anguis in herbâ.* Une candeur superficielle y joue sur un fonds de malice très âcre, comme une couche d'huile onctueuse qui s'étendrait sur une dissolution acide. Nous abandonnons à l'auteur les incrédules : en sa qualité d'anglican, il lui était permis de croire qu'un infidèle est capable de tous les crimes; seulement nous lui ferons observer qu'il s'est chargé de se réfuter lui-même et de prouver que les incrédules ne sont pas aussi noirs qu'ils en ont l'air. Le plus intéressant de ces sceptiques pervertis par l'air du siècle, s'il a été facile à égarer, est plus facile encore à ramener, et il retrouve sa foi avec le secours d'argumens dont un enfant ne voudrait pas. La docilité de Charles Bampton, un des personnages de son roman, aurait dû plaider peut-être en faveur des incrédules. Toutefois nous lui livrons ces réprouvés pour qu'il les damne à merci; mais que lui ont fait les fidèles des différentes communions? que lui ont fait ses propres confrères en anglicanisme? A quelle fraction de l'église anglicane faut-il appartenir pour n'être pas absolument un chrétien équivoque? Puséystes et oxoniens, partisans de la basse église et de la haute église reçoivent également les flèches de M. Conybeare. Ce *high churchman* qui introduit dans sa paroisse des cérémonies qui sentent le papisme n'agit ainsi que pour éveiller l'attention sur lui, et il en est de même de ce membre du parti évangélique qui

prêche la parfaite concordance des prophéties et le prochain avénement du millénium. Il y a mieux : toutes ces nouveautés, selon lui, ont un but fort intéressé et très sordide; c'est un moyen tantôt de soutirer l'argent des fidèles, tantôt d'éveiller l'imagination des femmes; des pensées de mariage et d'héritage ne sont pas étrangères à ces prédications et à ces exercices religieux. Quelquefois même ces insinuations vont plus loin, et il y a un certain courtier ou commis-voyageur du millénium qui est accusé assez franchement de dol et de fraude.

Nous ne songerions pas à nous étonner de cette amertume, si M. Conybeare avait eu l'intention de démasquer simplement l'hypocrisie; mais tel n'a pas été son but. La pensée qui semble le préoccuper est celle-ci : ces sortes d'actes font le plus grand tort à l'église, ils engendrent le scepticisme. En vérité M. Conybeare exagère l'influence que peuvent avoir de tels actes. Pas plus que leurs petits ridicules, les petits scandales que peuvent donner les membres d'un clergé quelconque n'ont jamais jeté aucune défaveur sur la religion. Ces défauts, qui tiennent aux convoitises de la chair et aux habitudes de la profession, ne sont appréciables que par des gens très cultivés, sur lesquels ils ne peuvent exercer aucune impression profonde. Jamais un homme éclairé n'est devenu sceptique parce que son curé était un personnage ridicule. Les manières mielleuses de M. Moony ou les manières arrogantes de M. Morgan ne peuvent pas être une cause de scepticisme pour un jeune homme qui a été élevé à Eton et à Oxford. Maintenant, si des vices et des défauts des *clergymen* mis en scène par le romancier anglican nous passons aux nouveautés qu'ils débitent, nous ne pouvons y apercevoir davantage une source de scepticisme. Ce sont des nouveautés parfaitement insignifiantes pour ceux qui n'ont pas la foi, et assez peu dangereuses pour les fidèles; ce sont des stimulans plutôt que des dissolvans pour ceux qui ont la foi. Telle explication des prophéties, telle altération de la liturgie serviront bien plutôt à tenir en haleine le zèle des fidèles qu'à les éloigner de l'église. Les croyans que leur répugnance à accepter les explications exégétiques d'un prédicateur du millénium conduiraient à nier la personnalité de Dieu et à accepter le *credo* de Hegel seraient déjà bien entamés par le scepticisme, et certainement la haute église et la basse église pourraient également se proclamer innocentes en toute confiance. Je sais bien que le spectacle de ces dissidences n'est donné par M. Conybeare que comme une cause seconde d'infidélité; mais nous croyons qu'il exagère encore. Et d'ailleurs que prouvent ces dissidences, sinon que l'église trouve dans son propre sein l'anarchie morale qu'elle poursuit dans la société, qu'elle est elle-même déchirée, troublée, remplie de scrupules

et de doutes, et qu'elle doit en conséquence se montrer tolérante pour ceux qui ne peuvent s'accorder avec elle, puisqu'elle-même est en proie aux dissensions et aux querelles?

L'auteur de *Perversion* manque peut-être de charité envers ses propres coreligionnaires, mais enfin il ne manque pas de réserve. Nulle part dans son livre nous ne trouvons de noms propres anglicans : il se gêne moins avec les incrédules. Deux personnages célèbres notamment sont pris à partie à diverses reprises et assez rudement, Thomas Carlyle et Henriette Martineau. Relativement au premier, nous pouvons répondre que l'église anglicane verrait beaucoup moins diminuer les rangs de ses fidèles, si elle possédait les dons avec lesquels Carlyle a remué tant d'esprits, c'est-à-dire la chaleur et la sympathie, et surtout cette merveilleuse faculté d'exprimer la pensée secrète et le tourment caché des générations auxquelles il s'adresse. Si les jeunes gens, si les femmes elles-mêmes ont lu avec tant d'enthousiasme les écrits de Carlyle, c'est qu'il a prononcé le plus éclatant *sursum corda* que l'Angleterre ait entendu dans ce siècle. Ces dithyrambes d'un cœur passionné et vivant ont agi sur les générations nouvelles comme un accent religieux. Et quelles sont en effet les forces actives de la religion, sinon la passion et la vie? Carlyle se trouvait posséder précisément les dons du prosélytisme qui sont nécessaires aux chefs des églises, et c'est là la cause principale de son succès. Les conséquences morales que peuvent produire les écrits de cet homme, qu'il est impossible de lire sans l'estimer et de connaître sans le respecter, ne sont point telles que M. Conybeare essaie de l'insinuer. Jamais M. Charles Bampton n'a pu y trouver des théories d'indulgence passionnelle, et jamais l'affreux M. Archer n'y a trouvé de raisonnement qui pût justifier ses crimes. Si, sous le rapport des doctrines, Carlyle peut être regardé comme un panthéiste (ce qui est controversé, car le panthéisme n'a jamais été chez lui une profession de foi, mais seulement un point d'interrogation, si nous pouvons nous exprimer ainsi), en revanche, sous le rapport de la morale, il est resté un intraitable dualiste. Au lieu d'identifier en une seule et suspecte unité les deux principes du bien et du mal, il n'a jamais manqué de tracer le fossé infranchissable qui les sépare. Sous le rapport de la morale, il est resté très puritain, et il damne aussi irrémissiblement les vicieux et les coupables que Calvin et John Knox. Il n'a pas non plus l'habitude de badiner avec les influences délétères qui amollissent l'âme lentement; personne n'a plus énergiquement dénoncé que lui la sentimentalité du XVIIIe siècle, le moderne *indulge genio*, et les religions de la sensualité, qu'il a eu l'honnête cynisme d'appeler de leur vrai nom : *phallus worship*. C'est surtout dans les sujets de morale pratique qu'éclate

le solide bon sens de cet homme, admirateur de Goethe et adversaire de Bentham, aussi peu disposé cependant à admettre la poésie du vice que son utilité. M. Conybeare formule contre Carlyle une accusation que la lecture la plus superficielle de ses écrits suffit pour renverser; il l'accuse de tactique et de stratégie. Selon lui, il s'est introduit d'abord au milieu du public sous la peau de l'agneau pour mieux tromper le troupeau, et, lorsqu'il a été une fois accepté, il a jeté cette fausse toison, et s'est montré sous la figure du loup. Il s'est servi de la phraséologie chrétienne pour exprimer des idées philosophiques, il a affecté des allures mystiques pour exprimer des pensées rationalistes; puis, lorsqu'après avoir ainsi cheminé sourdement et à l'abri des traits il a eu conquis une situation bien retranchée, il a dévoilé toutes ses batteries. Tout le monde sait en effet qu'il existe une assez notable différence entre les premiers et les derniers écrits de Carlyle; mais cette différence s'explique par l'âge et la vie. Jeune, il était plus mystique. A mesure qu'il a vécu, l'idéal religieux a tenu moins de place dans son intelligence, jusqu'à ce qu'enfin il ait été atteint de cette fureur de justice terrestre, pratique, politique, qui dans ces dernières années est devenue son cri de guerre. Donnez-lui la justice, il la veut à tout prix; qu'on l'impose par n'importe quel moyen, et qu'on force les hommes d'être justes par le sabre! Celui qui accomplira cette révolution sera sûr de son obéissance, et qu'on ne vienne pas lui parler de scrupules de conscience, d'idéal supérieur, de douceur évangélique, de persuasion morale, etc.! Clair de lune en bouteille tout cela! Un bon gouvernement, rigoureux et juste, voilà maintenant son idéal. Où y a-t-il l'ombre de tactique dans tout cela? Pour qui sait lire, cette métamorphose se préparait depuis longtemps, et le livre sur Cromwell forme bien la transition entre le mystique Carlyle, le croyant à un idéal supérieur comme moyen d'action sur l'homme, et l'admirateur de Frédéric II, le roi pratique, athée et juste.

Les récriminations contre les conséquences morales des doctrines auxquelles est arrivée miss Martineau se comprennent mieux. Cependant il aurait été préférable, je crois, de ne pas prononcer le nom de cette remarquable personne. Depuis plus de deux ans, miss Martineau est couchée sur son lit de mort, elle se sait condamnée, et on ne voit pas que ses convictions aient fléchi un seul moment. Ce n'est pas évidemment par haine du christianisme ou pour s'affranchir des lois morales que cette femme, qui si longtemps a été la tête du parti unitaire, est arrivée à faire profession ouverte d'athéisme. Son athéisme d'ailleurs est pour ainsi dire tout individuel, et ce n'est pas chez elle comme chez nos philosophes du XVIIIe siècle une affaire de prosélytisme; c'est une conviction personnelle, un cas de

conscience examiné avec un calme et un sang-froid qui excluent toute idée de propagande. Il n'y a là d'ailleurs rien qui puisse surprendre, et on pouvait jusqu'à un certain point s'attendre à ce résultat. Esprit pratique, froidement ardent, méthodiquement curieux, miss Martineau a toujours manqué d'un certain élément mystique et idéal qui, s'il est dangereux et propre à engendrer des illusions, rend les chutes morales moins inévitables et moins irremédiables. Son œil a toujours été tourné plutôt vers les choses sensibles, vers les choses de la politique et de la société, que vers les choses invisibles, et même au temps de sa plus grande ferveur religieuse elle a dû toujours mieux comprendre ce qui était de la nature que ce qui était de l'esprit. C'est une âme rationaliste et raisonneuse. Elle est fort intéressante pour nous Français, en ce sens qu'elle est une preuve frappante de la force du sang et de la race. Issue d'une famille protestante exilée par la révocation de l'édit de Nantes, elle a en elle, malgré son éducation et ses habitudes anglaises, quelques-unes des tendances les plus caractéristiques de l'esprit français, — rigueur logique, goût de la simplification, netteté parfaite de vues et de doctrines, dédain des compromis, habitude d'aller jusqu'aux conséquences les plus extrêmes des principes, intrépidité philosophique. Quand elle est allée à l'athéisme, elle y est allée plutôt à la française qu'à l'allemande, et elle a retrouvé, hélas! comme d'instinct et par la vertu de son sang français, ce genre d'athéisme qui a fleuri si désastreusement chez nous à la fin du dernier siècle.

Maintenant que nous en avons fini avec les reproches qu'on peut adresser à M. Conybeare sur son manque de charité, examinons les questions que pose son livre ingénieux, un des plus curieux épisodes de cette guerre qui se poursuit en Angleterre entre l'église et les doctrines nouvelles. Il serait difficile de dire au nom de quelle fraction de l'église parle l'auteur. Les *high churchmen* et les *low churchmen*, les chefs des universités et les prédicateurs populaires, sont présentés par lui sous un jour peu favorable. Il malmène tous ces groupes également, et ne semble guère disposé à prendre parti pour aucun. Les lecteurs anglais paraissent avoir été aussi embarrassés que nous de donner son véritable nom à l'église que représente M. Conybeare, et un *reviewer* s'est tiré d'embarras en inventant un nouveau parti dans l'église, — *the hard church*, l'église opiniâtre, hargneuse, atrabilaire. L'épithète est méritée par l'esprit du livre, et cependant, si on jugeait de l'esprit par la lettre, la tolérance semblerait plutôt l'âme de cet écrit. Ainsi que nous l'avons dit, l'auteur s'abstient de parler au nom d'aucune fraction de l'église; il pose la question sur un autre terrain, il parle au nom du Christ et établit le débat entre l'Évangile et l'incrédulité. La question semble largement posée, et la

discussion est acceptable sur ce terrain; il faut alors commencer par admettre également toutes les églises, en les regardant comme de pures formes qu'on peut adopter ou repousser selon son intelligence ou sa conscience. Si c'était là ce que pense M. Conybeare, il ne parlerait pas autrement que le docteur Channing ou les unitaires les plus éclairés; mais, en y regardant de près, on voit que l'écrivain repousse tant de choses, qu'il ne parle plus au nom du Christ, mais au nom d'une doctrine particulière. Ainsi il repousse assez nettement le puséysme et le mouvement semi-catholique de la haute église; il repousse le mouvement évangélique de la basse église et les prédilections de certains membres de ce parti pour le judaïsme et le peuple juif. Il n'y a qu'un mot sur les unitaires, et il est assez dur. Les catholiques et les dissidens calvinistes n'y sont pas mis en scène, mais il est facile de voir que si l'auteur repousse comme dangereuses d'une part les tendances puséystes, de l'autre les tendances puritaines des deux fractions de l'église, il doit repousser à plus forte raison le catholicisme et le calvinisme. Voilà bien des doctrines exclues, et non-seulement exclues, mais regardées comme des sources d'incrédulité et de doute. Ce n'est donc pas précisément au nom du Christ que parle l'auteur, c'est bel et bien au nom de l'église anglicane, au nom de l'église telle qu'elle existait avant les déchiremens contemporains, et l'épithète de *hard church*, — l'église opiniâtre, — est donc méritée, en dépit de je ne sais quelle superficielle tolérance et de quelle apparente *comprehension*, qui font à chaque instant de ce livre un véritable piége. L'auteur a dépensé un esprit infini pour rester sur ce terrain indéterminé de la foi au Christ, et pour se dispenser de formuler son *credo* anglican.

M. Conybeare cherche à montrer les causes et les conséquences de l'incrédulité. Il distingue trois espèces d'incrédules : ceux qui sont tels par dépravation naturelle et par désir de s'affranchir des lois morales, ceux que le spectacle de l'hypocrisie et de l'égoïsme des prétendus chrétiens a privés de la foi, ceux enfin qui résistent aux preuves historiques et philosophiques de la vérité du christianisme. Les seuls véritables incrédules sont ceux de la dernière catégorie. Quant aux incrédules des deux premières catégories, nous affirmons à l'auteur qu'ils n'existent pas ou à peu près. Le spectacle de l'hypocrisie ou de l'égoïsme des ministres de l'église n'a réellement d'influence que sur les classes populaires, c'est-à-dire sur les esprits qui identifient l'idée avec le corps qu'elle revêt, les institutions avec ceux qui les représentent. Si le scandale devient trop général et s'il se repète trop souvent, si les vices et les mauvaises mœurs du clergé sont visibles à tous les yeux, il n'est pas douteux que les classes populaires s'éloigneront bientôt de l'église et deviendront parfaitement

incrédules. Leur incrédulité, qu'on le remarque bien, n'aura aucun mobile anti-religieux, et proviendra tout simplement de leur fureur d'avoir été dupes. Or les incrédules de M. Conybeare n'appartiennent pas aux classes populaires, ils appartiennent aux classes cultivées, chez lesquelles le spectacle de l'hypocrisie cléricale n'a jamais produit l'incrédulité *positive*, mais l'indifférence. Quant aux incrédules par perversité, ils sont fort rares heureusement, et leur irréligion n'est pas une cause, mais une conséquence de leur perversité. Il est tout naturel qu'un faussaire ou un bigame n'ait aucune religion, mais il est rare que de tels hommes prennent la précaution de se débarrasser de toute notion religieuse avant de se livrer à la pratique de leurs vices. La perversité précède toujours l'irréligion. Un incrédule n'est pas nécessairement un pervers, mais un pervers est tout naturellement un incrédule, à moins pourtant qu'il ne préfère être un hypocrite.

L'auteur de *Perversion* a oublié une quatrième catégorie de sceptiques et d'incrédules, la plus intéressante et celle qui est particulière à notre époque. Le scepticisme contemporain est surtout et avant tout un scepticisme de lassitude. Les violentes péripéties, les changemens rapides et subits, les actions et les réactions politiques, en déconcertant à chaque instant nos espérances ou nos craintes, ébranlent et déracinent nos croyances et nos convictions. Il n'est personne dont la foi ne soit ébranlée, lorsque cette foi est impuissante à lui donner le sens des événemens et à lui fournir des armes pour les combattre ou les défendre. Or ce phénomène se passe à toute heure; jamais notre foi ne se tient pour ainsi dire en équilibre. Chaque jour nous sommes obligés, selon notre humeur et notre caractère, de relâcher ou de resserrer nos croyances, — de les relâcher, si nous sommes portés à la tolérance, — de les resserrer, si nous sommes plutôt portés à l'obstination. Je ne songe point à m'étonner lorsque je vois qu'en présence du spectacle contemporain un protestant va droit au millenium, et qu'un catholique remonte hardiment jusqu'au XIIe siècle. Ces écarts et ces excès de l'esprit me semblent parfaitement logiques et explicables par des causes beaucoup plus élevées que le fanatisme du tempérament ou le dérangement cérébral. Pourquoi donc, s'il en est ainsi, songerais-je à m'étonner que ce même spectacle des choses contemporaines produise chez d'autres esprits le relâchement de doctrine qui est connu sous le nom de scepticisme? C'est le même phénomène qui s'accomplit et chez le sceptique et chez l'ultra-catholique ou l'ultra-protestant. A ces embarras de conscience, nés des inextricables difficultés dans lesquelles notre siècle est enveloppé, ajoutez le trouble inévitable que jettent dans l'esprit l'incroyable diversité des doctrines et les nouveautés

métaphysiques dont ce siècle a été témoin. Il n'est peut-être pas aussi facile que le croit M. Conybeare de résister à ces nouveautés et de passer à côté d'elles en disant : Je ne vous connais pas! Ce qui est certain toutefois, c'est qu'aussitôt qu'on a cédé à sa curiosité et qu'on a eu commerce avec ces nouveaux enfans de la recherche métaphysique, un élément de doute s'introduit en vous. Il y a des jours qu'on n'oublie point dans la vie morale pas plus que dans la vie sociale, des jours d'aventures et de subite expérience, où le drame, pour se passer dans les régions de la pure intelligence, est aussi émouvant que s'il se passait dans les régions de la plus sensible réalité. Combien ceux qui ont vécu de la vie intellectuelle ne pourraient-ils pas citer de ces jours qu'on n'oublie pas? C'est un jour d'amère expérience, par exemple, que celui où, cartésien décidé, convaincu de la puissance de la raison à expliquer les choses qui ne sont pas nous, vous vous êtes trouvé face à face avec le principe du kantisme. Quelle révolution s'accomplit en vous, lorsque vous êtes forcé de reconnaître que vous n'avez aucune idée vraie des choses, que tout ce que vous avez pensé du temps et de l'espace, du monde et de Dieu, n'est pour ainsi dire qu'un prolongement de vous-même, et que toutes vos recherches ne peuvent aboutir qu'à vous *objectiver* vous-même! Élevé dans la doctrine la plus chrétienne, vous reculez avec terreur devant les doctrines impies qui portent le nom de panthéisme; vous vous dites, pour vous raffermir dans vos croyances, que ces doctrines sont encore plus impuissantes que toutes les autres à vous expliquer le principe premier de la vie. Prenez garde cependant d'être tenté d'appliquer ces doctrines à la science du monde physique, aux recherches historiques, à l'explication des arts et des littératures, car les résultats que vous obtiendrez sur des sujets si éloignés en apparence de votre foi seront peut-être si merveilleux, si lumineux, si saisissans, que l'effet en sera irrésistible. Et cependant quel autre moyen que l'aveuglement volontaire aviez-vous de vous retenir sur cette pente de la curiosité?

Le sceptique est-il un être nécessairement irréligieux, et les doutes qui remplissent sa conscience sont-ils nécessairement des élémens de perversité? M. Conybeare l'affirmerait volontiers; mais si la vraie marque de la foi, c'est la sincérité de la conscience, pourquoi donc un honnête sceptique, qui, au lieu d'esquiver ses doutes, les aborde bravement, mériterait-il l'épithète d'impie? A-t-il moins de souci de la vérité et des choses divines que l'orthodoxe qui n'a jamais connu l'inquiétude? Envions l'orthodoxe lorsque cette paix de l'âme a été conquise au prix d'efforts intérieurs, ne l'envions pas lorsqu'il doit sa tranquillité à une prudente désertion devant le doute. Bien loin d'être irréligieux, le sceptique peut être très souvent beaucoup plus

près de la vraie religion que l'orthodoxe. S'il a ce qui caractérise l'âme religieuse, le désir, si ses doutes, au lieu d'être des prétextes de mépris pour la vérité, sont des anxiétés et des tressaillemens intérieurs, et si, comme eût dit saint Augustin, sans aimer encore, il aime à aimer, ce sceptique pourra bien être exclu de toutes les églises de pierre et de métal; mais j'ai la ferme espérance qu'il appartient à l'église invisible, à celle devant laquelle les *credo* pharisaïques ne sont d'aucune utilité, à cette véritable église catholique sans exclusivisme ni intolérance, qui proclame la paix sur la terre et dans le ciel pour tous les hommes de bonne volonté. Nos modernes chrétiens semblent avoir oublié que, si la foi nous sauve, à plus forte raison le fondement de la foi doit nous sauver, et que ce fondement n'est autre que la bonne volonté, l'unique vertu à laquelle le Christ ait fait appel, et dans laquelle il ait fait consister les conditions du salut.

M. Conybeare pose indirectement une autre question qui regarde les purs incrédules, qui est beaucoup plus délicate que toutes les autres, et demande à être traitée avec beaucoup de candeur. Peut-on être honnête homme et être incrédule? Cette question m'a toujours paru un piége, car elle confond des choses qui veulent être distinguées et s'appuie sur certains détails qui sont très vrais pour formuler une proposition générale qui est absolument fausse. Nous ne refuserons pas d'accorder à ces détails toute l'importance qu'ils méritent, nous n'accorderons pas à la morale humaine plus d'action qu'elle n'en peut avoir en réalité.

Et d'abord qu'entend-on par incrédules, et de quels incrédules s'agit-il? Il y en a de bien des espèces; il y a l'incrédule par raison et par logique, l'homme qui repousse tout principe religieux et s'appuie sur la pure morale humaine; il y a l'incrédule par légèreté, l'homme qui ne s'est donné ni le temps ni le soin de méditer sur les principes de la religion et qui va droit à la morale la plus facile; il y a enfin l'incrédule par perversité naturelle ou dépravation progressive, et celui-là n'est guère autre chose qu'un scélérat. Or une des tactiques habituelles des théologiens, et généralement des défenseurs officiels et officieux des différentes églises, est de confondre en un seul et même type odieux ces diverses sortes d'incrédulité. L'incrédule pour eux est principalement l'homme qui s'est dérobé à toute contrainte morale et qui trouve dans l'incrédulité un auxiliaire complaisant à ses débordemens et à ses vices. Un tel homme mériterait plutôt le nom d'impie et n'a rien de commun avec l'homme qui, n'ayant pu persuader sa raison de la vérité des dogmes métaphysiques de la religion, croit trouver dans sa conscience les règles nécessaires à la conduite de sa vie. Unir nécessairement l'immoralité à l'incrédulité

est donc une tactique aussi injuste que peu légitime. Une autre tactique de tous les polémistes religieux consiste à généraliser outre mesure certains détails et certains phénomènes moraux qui accompagnent telle ou telle phase d'incrédulité. L'expérience de l'histoire et de la vie nous apprend, par exemple, que lorsqu'un homme passe de la foi à l'incrédulité, ou que tout simplement il passe d'un milieu religieux à un autre, sa moralité court un instant de très grands périls. Rien n'est plus facile à expliquer que ce fait, qui est pour ainsi dire un phénomène de physiologie morale. Lorsque l'homme passe d'une conviction à une autre, il y a un moment où la santé morale est altérée; l'âme perd son équilibre, les principes se relâchent, l'œil de l'esprit s'obscurcit. C'est comme un système nerveux que le sang ne règle plus, et qui s'abandonne à tous ses frémissemens et mouvemens involontaires. Un certain temps doit s'écouler avant que l'équilibre se soit rétabli, et que les ressources de la nature aient opéré la guérison. Cette maladie passagère, que bien des hommes ont connue par expérience, se présente souvent dans l'histoire à la suite des grandes révolutions. La réforme la plus austère est toujours accompagnée des débordemens les plus honteux. Ainsi des compagnies de flagellans et de convulsionnaires peuvent former l'arrière-garde des réformés vaudois, une secte des adamites accompagner la réforme de Jean Huss, et les excès anabaptistes suivre de près la réforme de Luther. L'abandon de l'orthodoxie, quelle qu'elle soit, entraîne donc une maladie dangereuse, rien n'est plus vrai, ni mieux prouvé; ce qui est faux, c'est de présenter cette maladie comme mortelle et irremédiable, ou même comme constante, et surtout d'assimiler ce phénomène, qui est tout passager, à l'incrédulité elle-même.

Un incrédule parfaitement moral, strictement soumis à des doctrines purement humaines, vaut-il un chrétien? Les impulsions de la nature humaine vers le bien participent-elles de la perversité de la chair, et les instincts spontanés de l'âme ont-ils même, dans leur plus grand désintéressement, quelque chose d'égoïste et de sensuel? Ici se présente le grand débat théologique entre la nature et l'esprit régénéré par la grâce, dans lequel nous nous garderons d'entrer. Cependant, dans cette question, nous nous rapprochons du sentiment de l'auteur. Les mouvemens désintéressés de la nature sont toujours extrêmement rares, et certaines âmes d'élite seules sont susceptibles de régler leur conduite sur les principes du bien qu'elles trouvent en elles, et encore elles n'y parviennent qu'en raffinant sur la nature et en donnant aux instincts une direction artificielle. Entre les instincts naturels et le code moral de l'honnête homme, il y a la même différence qu'entre une chute d'eau impétueuse et sau-

vage et une écluse bâtie de main humaine; mais la grande beauté de la vertu chrétienne consiste à être plus désintéressée que la spontanéité humaine et aussi régulière que le code moral le plus strict. Ces mouvemens de la nature vers le bien, qui sont si rares, sont habituels au vrai chrétien. Le christianisme transforme en fait constant ce qui est dans le monde une exception. Il n'a pas besoin non plus d'âmes d'élite; il opère indifféremment sur toutes les âmes, sur un pauvre paysan, sur une intelligence à demi éteinte, sur un être tout charnel. Spinoza fut une grande intelligence et un homme de bien, et il serait difficile de comprendre qu'il eût été autre chose qu'un homme moral; mais qu'est-ce que sa vertu raffinée, mesurée, individuelle d'ailleurs, comparée à celle d'un homme dont il put entendre parler, qui n'avait pas sa force d'esprit, et qui se nommait saint Vincent de Paul? Le triomphe du christianisme, c'est de prévaloir absolument sur les instincts de la vie et de vaincre même le dégoût. Chaque jour, un nageur, chrétien ou non, se jette à l'eau pour sauver un de ses semblables par instinct naturel de générosité; mais le triomphe du désintéressement serait, qu'on me pardonne cette idée bizarre, de se jeter à l'eau sans savoir nager. Deux pauvres mineurs anglais furent surpris par un éboulement au fond de leur caverne; l'un d'eux, après des efforts inouis, parvint à se dégager et à revoir la lumière. A peine cependant était-il sorti du puits, qu'il redescend comme poussé par un mouvement irrésistible, et reparaît bientôt après avoir délivré son camarade. Comme il n'est pas dans la nature humaine qu'un homme qui vient d'échapper à la mort l'affronte immédiatement de nouveau, cet acte de courage surprit tout le monde. On interrogea cet homme, et il répondit qu'aussitôt après avoir échappé, l'idée de l'éternité s'était présentée à son esprit, et qu'un frisson involontaire l'avait saisi à la pensée que son camarade pouvait se trouver en état de péché mortel. Peut-être croyez-vous que la morale purement humaine aurait poussé aussi bien que la foi chrétienne à cet acte de courage; eh bien! vous vous trompez. Cette âme admirable était doublée d'une intelligence à peu près nulle. Une famille de riches dissidens s'intéressa à cet homme; on lui demanda ce qu'il désirait, et il répondit que son vœu le plus ardent serait d'apprendre à lire : on ne put jamais parvenir à lui enseigner ses lettres. La morale humaine pourrait-elle agir sur de semblables natures, engendrer tant de grandeur morale au milieu de tant de faiblesse d'esprit, et triompher à ce point des instincts de la vie? Je pose volontiers ce point d'interrogation.

J'ai dit que sur cette question de la morale humaine il fallait avoir le courage de tout dire, et j'aime à m'accorder d'autant plus sur cette question avec M. Conybeare, que j'ai essayé de rendre aux in-

crédules et aux sceptiques la justice qu'il leur refuse et qui leur est due. Le triomphe que le christianisme remporte sur le dégoût physique est plus grand encore à notre avis que le triomphe qu'il remporte sur les instincts de la vie. L'homme le plus bienfaisant et le plus charitable recule devant le spectacle des plaies, l'odeur de la paille infecte, le lit de mort de l'agonisant. Il peut ne pas craindre la contagion, il recule devant l'horreur. Le christianisme est ici en contradiction formelle avec la nature physique. Il est aussi innocent de reculer devant un spectacle repoussant que de satisfaire sa soif ou sa faim; cependant le christianisme condamne cette faiblesse fort excusable. Les miracles qu'il accomplit sur les femmes, les plus nerveux et les plus impressionnables des êtres, sont sous ce rapport surprenans. Je sais qu'on peut plaider la cause de la nature et des instincts féminins, mais tout le monde sait aussi que les femmes ont une répugnance invincible pour tous les objets repoussans. Cette force morale propre au christianisme, cette victoire de l'âme sur la nature, sont bien exprimées dans un passage de ***Perversion.*** Un des héros du livre, le sceptique Charles Bampton, atteint d'une maladie mortelle, a été soigné avec un désintéressement angélique par la femme d'un *clergyman*, M. Williamson. Il s'étonne de la courageuse charité de cette femme, qui ne recule devant aucun dégoût, et de l'égalité d'âme, de la gaieté héroïque avec lesquelles elle accomplit des devoirs qu'elle s'impose, et qu'aucune loi morale n'a le droit de lui commander.

« — Comment se fait-il, dit Charles, que mistress Williamson, tendre et sensible comme elle l'est, ait une aussi merveilleuse énergie pour supporter la vue de ces détails de misère et de souffrance qui me déchirent le cœur quand je les contemple, quoique je n'aie pas la dixième partie de sa force de charité?

« — Cela ne pourrait-il pas provenir, répondit son ami, de ce que sa charité a sa source dans le devoir et la vôtre dans le sentiment et les impulsions généreuses?

« — Mais assurément! s'écria Charles, une charité qui aurait sa source dans le froid sentiment du devoir, et non dans les impulsions spontanées de l'affection, serait une manière de philanthropie maussade et glacée : je suis sûr que la bonté de mistress Williamson n'est que la floraison naturelle de son cœur aimant.

« — Je suis bien loin de dire le contraire, répondit le *clergyman*, mais je doute que la sensibilité d'un cœur plein de tendresse suffise pour nous donner le courage de contempler avec fermeté le spectacle des fardeaux que nos semblables ont à supporter. Bien plus, peut-être cette sensibilité naturelle pousserait-elle celui qui en est doué plutôt à fermer les yeux devant le spectacle de la misère qu'à soulager les maux que notre chair a reçus en héritage.

« — Je ne puis nier cela certainement, dit Charles; je confesse que je me détourne souvent de la contemplation d'horreurs du genre de celles qui sont racontées dans les rapports des officiers de police et des chapelains de prisons par une sorte de peur d'être désagréablement troublé et une sorte de conviction désespérée que tout ce qu'on peut faire pour soulager la misère dans le monde est complétement insignifiant. Je suis enclin à me dire quelquefois : « Après tout, je n'ai pas fait l'univers; pourquoi diable m'inquiéter de vouloir le faire marcher droit? Je ne suis point responsable des tortures sous lesquelles gémit la création. Mieux vaut par conséquent fermer les yeux sur ce que je ne puis pas guérir. »

« — C'est une des suggestions les plus promptes de notre nature égoïste, répondit M. Williamson; mais je suis sûr que vous n'y céderiez jamais. Il ne vous faut pas penser d'ailleurs que vous êtes la seule personne qui ait senti la tentation d'agir ainsi. Ma chère femme elle-même, lorsqu'elle commença à visiter et à soigner les pauvres, fut souvent sur le point d'abandonner cette tâche par désespoir; mais l'amour du Christ la poussa à continuer, et cette tâche, qui d'abord lui avait été un devoir répugnant, fut enfin, par sa persévérance, transformée en habitude et en plaisir.

« — Pensez-vous donc, demanda Charles, qu'il n'y ait que les chrétiens qui puissent se dévouer sérieusement à l'exercice de la charité?

« — Je n'irai pas aussi loin que cela, répondit M. Williamson, car je ne doute pas que l'intérêt de grandes entreprises philanthropiques ne puisse inspirer même à des païens la persévérance nécessaire à de telles œuvres: quoique n'ayant pas la loi, dans ces cas particuliers d'entreprises considérables ils trouveront une loi en eux-mêmes; mais je n'ai jamais rencontré personne qui ait persévéré dans la tâche humble et sans gloire de consoler les douleurs et de soigner les maladies des pauvres ignorés, si ce n'est pour l'amour du Christ. Pour nous d'ailleurs, vous le savez, un pauvre est revêtu d'une sorte de sainteté sacramentelle, conformément au mot de l'Écriture: *Christus in paupere*. En outre n'oublions pas que la religion de la croix enlève, pour les vrais fidèles, tout aspect repoussant au spectacle de la douleur. »

Puisque je suis sur ce sujet de la supériorité de la morale chrétienne, j'aimerais à parler des vertus mondaines qu'elle engendre. Le fondement de la morale chrétienne étant la charité, toutes les qualités qui se rapportent de près ou de loin à cette vertu prennent une délicatesse de sensitive; le tact se développe dans des proportions qui l'élèvent à la hauteur de l'intuition, et la simple politesse est un diminutif de l'amour du prochain. Mais comme rien n'est plus rare et en même temps plus commun qu'un chrétien mondain, surtout de notre temps, je m'abstiendrai de parler de ces vertus; elles conviennent à trop peu d'âmes, et trop de personnes seraient tentées de se contempler et de se reconnaître dans ce miroir qui n'est point fait pour elles, pour qu'il soit utile d'insister.

Sur le chapitre de la morale humaine et de la morale chrétienne,

nous nous trouvons d'accord avec M. Conybeare; nous en dirons autant de la question des effets de l'incrédulité sur les relations des hommes entre eux. Notre plaidoyer en faveur de l'incrédulité n'a pas d'autre but que de revendiquer les droits de la conscience individuelle et d'expliquer comment, de notre temps, la foi ne se commande point. L'incrédule a droit à sa part d'indulgence, et même de respect. Ce sont donc les droits métaphysiques de la raison individuelle isolée que nous avons entendu plaider; mais en même temps nous avons nous-mêmes plus d'une fois reconnu que si ce phénomène de l'incrédulité s'étend de l'individu isolé à des classes entières, tout lien moral cesse de rattacher les hommes les uns aux autres. La nécessité seule, de sa chaîne d'airain, les rive comme des forçats à leur tâche, et les oblige à se supporter les uns les autres. En l'absence de toute foi commune, un effrayant *credo* d'athéisme se dégage de toutes les incrédulités réunies : qu'est-ce que je te dois, qu'est-ce que tu me dois? Les sociétés ne sont pas un assemblage d'individus isolés réunis en troupeau, elles ne sont pas un mécanisme constitutionnel jouant au moyen de ressorts et de poulies ingénieuses où la main de l'ouvrier est reconnaissable; non, elles sont un organisme vivant, animé par une étincelle morale, soumis comme le corps humain à des maladies sur lesquelles l'art des médecins politiques est vain. Une des conditions de cet organisme, c'est qu'il doit avoir plusieurs centres de vie où ses différentes fonctions viennent chercher des ordres, recevoir des règles, et lorsqu'un de ces centres de vie est détruit, les phénomènes de maladie les plus bizarres se déclarent immédiatement. Toutes les nations modernes en sont là aujourd'hui, il leur manque à toutes quelque organe régulateur de la vie : les unes ne respirent plus, les autres ne pensent plus, chez d'autres enfin la circulation s'accomplit de la manière la plus anormale. Mais de tous ces principes d'existence, le plus important et le plus spirituel, celui qui est comme l'âme de cet organisme, c'est l'idéal qui met en mouvement tous ces rouages. Tant que cet idéal, qui est religieux de sa nature, existe, la vie sociale a toujours un but et un centre auxquels se rapportent toutes ses fonctions. Lorsqu'une fois ce centre disparaît, alors tous les organes laissés sans régulateur suivent follement leurs penchans, accomplissent irrégulièrement et isolément leur loi et se dépravent en s'isolant. Le cerveau continue à penser pour penser et arrive à des inspirations de somnambule et de femme hystérique; la main travaille pour travailler, mécaniquement, comme l'horloge bat les heures; les instincts sensuels, désormais sans guide, cherchent leur satisfaction avec la plus brutale candeur, car le principe moral n'existant plus d'une manière incontestable, la plus grande obscurité règne sur ce qui est permis

et sur ce qui ne l'est pas. Quand les choses en sont là, on invente un nouveau principe d'unité auquel personne n'avait encore songé : c'est le besoin, la nécessité. Les hommes consentent à rester unis tant bien que mal, parce qu'ils ont des appétits et des besoins. Tu travailleras, dit la nécessité aux uns, ou tu ne mangeras pas; tu travailleras, dit la sensualité aux autres, ou bien pas de tapis et pas de dorures. Une fois ce nouveau lien social inventé, la société marche encore, mais comment et vers quel bourbier?

Voilà le vrai mal de notre époque; ce n'est pas l'incrédulité de ceux qui pensent, c'est l'athéisme social, et par athéisme social j'entends un ensemble de rapports auxquels l'idée de Dieu ne préside pas. Nous avons plus d'une fois cherché à analyser ces effrayans phénomènes de la société industrielle, l'isolement sauvage dans lequel l'homme est laissé, l'ignorance absolue, la nuit morale complète dans laquelle sont plongés à la fois maîtres et serviteurs, les haines et les défiances qui séparent les uns des autres. S'il est une société qui eût besoin cependant de tous les secours de l'idéal religieux, c'est la société industrielle, car elle est cruelle et dure de sa nature, et par la loi même de son existence. Nous allons charger M. Conybeare d'expliquer notre pensée :

« — La première cause de tous nos maux sociaux est la même, répondit le docteur, l'absence de foi dans le Christ; mais c'est un trop grave et trop large sujet pour une conversation à bâtons rompus comme celle-là; d'ailleurs nous voici arrivés à la manufacture de M. Scawby, qui possède quelques-unes des machines les plus curieuses et les plus intéressantes qu'il y ait dans Cottonham.

« Il sonna à la porte d'un large édifice, et bientôt après Charles et son guide furent introduits dans le cabinet des propriétaires. Ils furent reçus par M. Scawby lui-même, homme au regard pénétrant et soupçonneux, qui se montra très civil envers le docteur Williams, mais très soupçonneux pour Charles. Lorsque le docteur demanda pour son ami la permission de voir la manufacture, M. Scawby hésita un moment.

« — Vous êtes bien sûr, docteur, que M. Bampton n'a aucune relation avec le *monde de l'écrou et de la vis?*

« Charles se mit à rire et assura M. Scawby qu'il était tout à fait innocent de toute pensée de concurrence, et qu'il n'avait aucune relation avec le monde des affaires.

« — Je vous demande pardon, monsieur, dit M. Scawby, du soupçon que j'ai laissé échapper; mais on nous vole si souvent le secret de nos machines, que nous sommes obligés d'être prudens.

« Après que ces doutes eurent été apaisés, on fit promener les visiteurs dans l'établissement, où ils examinèrent quelques machines nouvellement patentées extrêmement ingénieuses. Lorsqu'ils sortirent de la manufacture, Charles s'amusa beaucoup de l'interrogatoire préliminaire auquel il avait été soumis.

« — Votre questionneur, en tout cas, dit le docteur, n'aurait pu désavouer sa qualité de membre de la *société de l'écrou;* il ne l'aurait pu ni littéralement, ni métaphoriquement, car il est par lui-même un solide écrou, et il est connu sous le nom d'*Écrou Scawby*, sobriquet qu'il mérite également par son caractère et la nature de son commerce. Avez-vous remarqué dans le grand atelier cette machine qu'on n'a pas clôturée, et dont le contremaître vous a averti de ne pas trop approcher? Eh bien! il n'y a pas un an, la roue de cette machine saisit un malheureux ouvrier qui s'approcha imprudemment et fut broyé littéralement en morceaux. On recueillit un plein panier de ses débris, et on les enterra.

« — Comme cela est dégoûtant et choquant! s'écria Charles; mais est-ce qu'on ne pourrait pas prévenir de tels accidens en posant des barrières autour des machines?

« — A coup sûr, les manufacturiers le pourraient, répondit le docteur Williams, ils sont obligés de par un acte du parlement à enclore leurs machines; mais cela coûterait de l'argent et tiendrait de la place, par conséquent pas de barrière.

« — Mais n'y a-t-il aucune pénalité? demanda Charles.

« — Oui, il y a une pénalité, mais elle est rarement appliquée, personne n'aime à se faire dénonciateur; d'ailleurs cette pénalité est si peu de chose, que les capitalistes préfèrent en courir le risque plutôt que de faire un sacrifice pour l'éviter.

« — Et ainsi la vie humaine est sacrifiée pour l'amour d'un gain un peu plus élevé? dit Charles.

« — Justement, et ce fait que je signale vient encore en aide à ce que je disais. L'absence de foi chrétienne est la source de toutes nos misères, excepté de celles qui, par la nature même des choses, sont inévitables. Si Scawby croyait au Nouveau-Testament, il mettrait des barrières à ses machines.

« — Mais assurément, dit Charles, il n'est pas besoin de croire au christianisme pour s'acquitter d'un tel devoir. Les impulsions naturelles de la bienveillance devraient suffire, à mon avis.

« — Mais vous oubliez, mon cher monsieur, que chez la plupart des marchands les impulsions naturelles de la convoitise sont plus fortes que les impulsions naturelles de la bienveillance. Un principe surnaturel d'action est nécessaire pour obliger les hommes à être bienveillans et honnêtes bon gré mal gré, lorsqu'il existe des tentations suffisamment fortes qui nous poussent à être tout autre chose que bienveillans ou honnêtes. »

Et le docteur Williams continue d'énumérer les vices que cette absence de foi chrétienne enfante : les banqueroutes scandaleuses et répétées, l'effronterie commerciale, les rapports hostiles du maître et de l'ouvrier. Hélas! tout cela est vrai; il est trop certain que l'idéal religieux manque à cette société, et qu'une société sans idéal ne peut présenter d'autre spectacle que celui de l'anarchie contenue par la force et la nécessité; mais comment remédier au mal? Le docteur Williams et M. Conybeare montrent le remède, la foi chrétienne..-

Oui, mais qui se chargera de ranimer la foi? Ce ne sera point sans doute cette église anglicane dont M. Conybeare nous présente le tableau, tout occupée à des querelles et à des questions qui peuvent intéresser les oisifs et les controversistes de profession, mais qui ne transformeront jamais un incrédule ou un égoïste. Monseigneur Philpotts pourrait demander longtemps encore la séparation de l'église et de l'état, et le docteur Cumming prophétiser le rétablissement des Juifs, sans que ces querelles eussent la moindre influence sur les relations humaines et le bon ordre de la société. Ces questions de détails théologiques, de constitution ecclésiastique, de liturgie, ne sont point une source d'inspirations religieuses, et n'ont aucune importance populaire. Les hommes qui renouvellent les sources de la vie religieuse s'y prennent plus simplement que cela, ils agissent comme Luther ou même comme le pieux Wesley, ils en appellent directement au cœur des multitudes, et débarrassent le principe d'où tout émane des détritus qui cachent et salissent les fraîches eaux de la religion. Il y a aujourd'hui dans l'église anglicane des ultra-protestans et des quasi-catholiques; mais où est le Luther? où est le Wesley?

Le fait est que la source d'inspiration religieuse semble tarie dans l'église anglicane. Elle-même sent qu'elle ne peut se régénérer sans se suicider, et qu'elle ne peut retrouver d'empire sur les âmes qu'en échappant, pour ainsi dire, à ses doctrines. L'église anglicane, institution nationale par excellence et souvenir vivant d'indépendance patriotique, a eu une grande puissance religieuse et une grande puissance populaire tant que, par l'effet des circonstances, l'idée de nationalité a été unie à l'idée de religion. Tant que l'Angleterre a été entourée d'églises ennemies, représentant des populations ennemies : de l'église catholique, représentant l'influence étrangère du continent et la race abhorrée des Celtes d'Irlande; de l'église presbytérienne, représentant une Écosse factieuse, hostile et toujours rebelle; des sectes dissidentes, toujours disposées à faire bon marché des institutions et des garanties nationales, et à employer les armes du nivellement pour transformer le sol anglais en terre de Chanaan,— le peuple anglais n'a point songé à examiner le fondement de son église, dans laquelle il trouvait le rempart de son indépendance en même temps que le temple de sa foi. Si elle était strictement protestante ou non, le peuple ne s'en inquiétait pas; elle représentait le protestantisme contre Rome, et c'était assez. Si elle abritait des tendances papistes cachées et avait conservé encore trop de marques de la vieille église abhorrée, le peuple ne s'en inquiétait pas davantage, elle représentait la nation contre les églises ennemies du roi et de la constitution. Mais lorsque, par le fait des progrès po-

litiques de l'Angleterre, l'église anglicane eut cessé d'être une institution défensive pour ainsi dire; lorsque, entourée d'églises reconnues libres par la loi, elle eut perdu sa véritable suprématie et son pouvoir d'exclusion et d'intolérance; lorsqu'elle fut contrainte de vivre dans son *statu quo* théologique, alors on aperçut le vrai caractère de cette église et le fondement sur lequel elle repose, et qui n'est autre qu'un compromis entre l'église de Rome et les églises dissidentes. Cependant on trouva pour ce fait une explication à la Montesquieu et à la Delolme : on expliqua l'église anglicane comme on explique la constitution anglaise, par la sagesse des compromis, la pondération des pouvoirs, etc. Malheureusement les hommes sont plus sincères souvent que leurs avocats, et le clergé d'Angleterre l'a été souvent plus que ses défenseurs. Avec beaucoup de sincérité, il s'est mis de nos jours à examiner le fondement de sa croyance, et alors l'anarchie s'est mise dans ses rangs, et l'église anglicane est devenue un asile d'hétérodoxies de tout genre : demi-retours et retours complets vers Rome, haine des papistes et amour des juifs, batailles entre le parti de la prédication évangélique et le parti *ultra-high churchman*, essais de *comprehension* généreuse entre les doctrines philosophiques les plus modernes et l'Évangile interprété selon le *credo* anglican, nous avons vu éclore dans ces dernières années toutes ces tentatives. Les deux partis qui jusqu'alors avaient divisé l'église sans l'affaiblir, et qui représentaient les deux côtés du compromis, les *high churchmen*, expression de l'élément catholique et de la hiérarchie épiscopale, et les *low churchmen*, expression de l'élément puritain et évangélique, se sont brisés en mille petites sectes, si bien qu'on chercherait vainement aujourd'hui où est, au milieu de cette anarchie, l'expression du véritable anglicanisme.

En dépit des insinuations peu charitables que l'auteur de *Perversion* dirige contre les membres extrêmes du clergé anglican, cette confusion est bien saisie et vivement rendue. L'auteur possède non à la vérité le don de peindre, mais celui d'esquisser, et il prodigue avec abondance les ombres chinoises, les profils, les silhouettes, les charges rapides. Une demi-douzaine de personnages composent sa galerie ecclésiastique. C'est une compagnie très anarchique, où chacun se présente avec une manière particulière de prononcer le *shibboleth* anglican, où personne n'est d'accord sur le principe constitutif de l'église, où quelques-uns même se posent la question de savoir si l'église d'Angleterre est, oui ou non, une véritable église. M. Moony, le représentant du parti évangélique, use et abuse de la prédication et lui attribue des vertus toutes spéciales : elle en a en effet pour sa renommée et sa fortune, elle attire des flots d'auditeurs à ses sermons vides de sens et de morale. M. Moony supplée à

cette disette de doctrines par des bizarreries du genre le plus contestable, par la concordance des prophéties et la prédiction du millénium. Sa religion, si par hasard il en a une, est un mélange de latitudinarisme jésuitique et d'intolérance aveugle; ainsi il est très coulant sur les pratiques religieuses, aussi coulant qu'il l'est pour lui-même dans l'accomplissement des devoirs de charité; pourvu qu'on aille à ses sermons, on sera sauvé. En revanche, s'il est facile sur le chapitre de la pratique religieuse, il est plus que puritain sur le chapitre du dogme, et il prêche la prédestination avec une ardeur de calviniste. Damner les gens métaphysiquement ne coûte rien et vous donne à bon marché un air de rigorisme qui vous sied bien; mais il faut y regarder à deux fois avant de recommander la pratique de la charité ou de la morale, cela peut détourner les fidèles de votre église. Il a trouvé pour le protestantisme anglican de nouveaux alliés, ce sont les Juifs. Il travaille à leur rétablissement, ou plutôt il le prophétise à tue-tête, il leur ouvre la Palestine et les portes du ciel; mais sa tolérance ne s'étend pas jusqu'aux papistes, pour lesquels il élargit les appartemens infernaux. M. Morgan, le *high churchman*, n'a pas pour les papistes la même aversion; il concède qu'ils peuvent être sauvés et que l'église de Rome est aussi près de l'église d'Angleterre que les juifs et les calvinistes. Il est aussi coulant sur le dogme que M. Moony l'est sur la pratique. Croyez à la hiérarchie épiscopale, souscrivez à la société pour la propagation de l'Évangile, lisez et répandez de bons petits traités, faites don à l'église de belles nappes d'autel, soyez docile à votre pasteur spirituel, et vous serez sauvé. Des deux côtés, on le voit, le salut est à bon marché. L'incertitude sur le fondement de l'église est égale de part et d'autre. Qu'est-ce qui constitue l'église? M. Moony inclinerait à faire la part du protestantisme plus large que celle de la hiérarchie; il pousserait volontiers vers le calvinisme; M. Morgan inclinerait plutôt vers le catholicisme. La soudure qui réunissait ces deux parties du compromis anglican est rompue, et quelquefois les *clergymen* de M. Conybeare sont inquiets de savoir si leur église est réellement une église véritable. Il y a une curieuse caricature de missionnaire anglican qui a voyagé en Orient, et qui s'est fait baptiser une demi-douzaine de fois dans les églises grecques, afin d'être bien assuré qu'il est chrétien. Cet honnête homme n'est pas bien convaincu que l'église grecque ne soit pas plutôt que l'église anglicane la véritable église. En effet ne possède-t-elle pas, elle aussi, la hiérarchie épiscopale? n'est-elle pas séparée de Rome et ne s'intitule-t-elle pas *orthodoxe*, comme l'église anglicane s'intitule catholique? Mais là où sa supériorité se révèle, c'est dans sa manière d'administrer le baptême : dans l'église anglicane, on n'est jamais sûr d'être baptisé;

c'est à peine si l'eau touche la tête de l'enfant; en outre l'église anglicane omet les rites de l'exorcisme et du saint chrême. Nulle part cette incertitude de doctrine n'est mieux marquée que dans une certaine conversation entre des *clergymen* réunis autour de M. Morgan, le quasi-catholique.

« M. SLOCOMBE. — Oh! je ne vais pas jusqu'à appliquer à l'église de Rome l'épithète d'idolâtre; je vais toujours à la messe lorsque je suis en France, et je pense que l'église romaine est une église aussi vraie que la nôtre; c'est une pitié que nous ne puissions nous comprendre.

« M. BUBBLE. — Mais, monsieur le doyen, vous qui êtes membre de l'église d'Angleterre, comment pouvez-vous croire qu'il y ait une autre église qui soit une église véritable?

« M. SLOCOMBE. — Je ne vois pas la difficulté qui vous embarrasse.

« M. BUBBLE. — Oui, mais vous comprenez : si nous sommes membres de l'église d'Angleterre, nous devons penser que toutes les autres églises sont dans le faux, et que l'église d'Angleterre est la seule véritable église.

« M. SLOCOMBE. — Je ne vois pas cela. Toutes les églises qui ont des évêques avec la véritable succession apostolique sont des branches d'une même église catholique.

« M. BUBBLE.—Oui, mais vous voyez, je tiens que tous ceux qui sont sincères et honnêtes dans leurs actions sont membres de l'église catholique, mais non pas pour cela membres de la véritable église.

« M. SLOCOMBE. — Mon cher Bubble, que dites-vous là? Tout honnête homme membre de l'église catholique! Mais c'est du pur latitudinarisme, ou pis encore!

« M. BUBBLE, qui évidemment ne sait pas bien sa leçon. — Oui, peut-être je suis dans le faux en cela. Je ne m'explique pas clairement, mais je ne puis à aucun prix consentir à regarder les Romains comme appartenant à une véritable église. Je veux être fouetté si je le puis.

« M. SLOCOMBE. — Mais alors, mon cher Bubble, si l'église de Rome n'est pas une véritable église, il n'y avait pas de véritable église pendant le moyen âge?

« M. BUBBLE, en hésitant. — Oui,... non,... Je suppose qu'il n'y en avait pas,... excepté,... excepté peut-être parmi les vaudois.

« M. SLOCOMBE. — Les vaudois!!! Mon cher Bubble, quelle énormité allez-vous dire après celle-là? Assurément vous oubliez que les vaudois étaient des presbytériens hérétiques qui n'avaient pas d'évêques du tout.

MISTRESS BUBBLE, venant au secours de son mari. — Bien, monsieur le doyen. Si vous allez à l'église romaine, je suppose que vous aimeriez une vieille femme avec laquelle je causais aujourd'hui. Je lui faisais des remontrances sur ce qu'elle allait à la chapelle méthodiste, et je lui demandais comment sa conscience pouvait s'accommoder d'aller à la fois à l'église et à la chapelle. — Eh! madame, m'a-t-elle dit, tout cela, église et chapelle, est après tout la même chose à la fin, et puis vous savez, il y a un texte qui dit : « Ici un peu et là un peu. »

Cette conversation est curieuse en ce sens que les interlocuteurs, tous parfaitement ridicules et incertains du principe de leur église,

ont tous également raison. Si l'on tient en effet que l'épiscopat est la marque de la véritable église, il faut admettre que l'église de Rome est une église véritable au même titre que l'église anglicane. Si l'on tient que le protestantisme est la base de l'église anglicane, il faut reconnaître qu'en effet le monde, à l'exception des vaudois, a été sans religion jusqu'au XVI[e] siècle. Le mot de mistress Bubble résume parfaitement la conversation et exprime bien la situation singulière du compromis anglican : « Un peu de ceci et un peu de cela. »

Si de pareilles querelles religieuses et de telles complications puériles ne peuvent entamer la foi de ceux qui croient dans le Christ, comme dit M. Conybeare, elles sont incapables aussi de donner cette foi à ceux qui ne l'ont pas. Si l'Angleterre s'enfonce dans l'incrédulité, ce ne sont pas ces bizarreries théologiques qui la feront sortir de cette ornière. Où y a-t-il en tout cela un principe de vie religieuse pour ceux qui n'en possèdent aucune? M. Conybeare avoue du reste indirectement, et sans le vouloir, que le clergé n'est d'aucun secours aux fidèles, et que celui qui veut croire doit s'adresser à lui-même plutôt qu'aux prêtres. Le prêtre ne sait plus quoi répondre à celui qui lui avoue qu'il ne peut croire. Au jeune homme qui vient confesser ses anxiétés, et qui ouvre son cœur pour recevoir la parole qui doit le guérir, le prêtre répond, comme un professeur d'Oxford à un des personnages du roman : « Vous ne croyez pas? Je ne puis que vous recommander de croire. Tâchez d'être obéissant à l'église, observez ses jeûnes, allez à ses offices, tournez-vous vers l'orient à la récitation du *Credo,* inclinez-vous dévotement devant l'autel, lorsque vous entrez ou que vous sortez de la chapelle. Accomplissez toutes ces pratiques comme si vous croyiez, et peut-être à la fin arriverez-vous à croire? » Mais si les doutes résistent à ces pratiques inoffensives, que faire? Ce que font les jeunes étudians d'Oxford dont M. Conybeare anathématise les tendances, rentrer chez soi, ouvrir son Spinoza, discuter les doctrines allemandes, lire les dernières publications de l'infidèle Newman ou de l'infidèle miss Martineau. Ces livres contiennent au moins une doctrine, un système; ils éteignent les doutes par l'incrédulité; ils ont la puissance que n'ont pas, paraît-il, l'orthodoxie et le clergé anglican : ils apaisent l'intelligence. Ces livres, tout muets qu'ils sont, répondent à celui qui les interroge, et leur réponse est claire, catégorique, impérative. Vous demandez : « Comment dois-je croire? » ils répondent : « Ne croyez pas. » Vous demandez : « Où sont les preuves extérieures de la révélation? » ils disent : « Il n'y en a aucune; la révélation est tout intérieure. — Comment Dieu peut-il être infini et personnel? Il est infini, parce qu'il n'est pas personnel. — Quel est le principe de la morale? La conscience humaine. — Qu'est-ce que le Christ? Une incarnation de l'idéal humain. Si le clergé n'a

rien à dire, ces livres en revanche en disent long. Si vous supposez maintenant que ces sceptiques soient des jeunes gens instruits et difficiles à satisfaire, comme nous le sommes dans la jeunesse, florissans de santé et de force, ayant la morale facile de leur âge, n'ayant d'estime que pour ceux qui les domptent et les convainquent, refusant de se payer de conseils, ennemis instinctifs des sermonneurs, vous ne serez point étonné qu'ils fondent des clubs d'amis de la lumière et de libres penseurs, se nourrissent de philosophie allemande et de morale attrayante, deviennent incrédules et panthéistes. Si le contraire avait lieu, il faudrait plutôt s'en étonner. A qui la faute en tout cela? Aux incrédules ou à l'église?

M. Conybeare nous introduit dans le conclave des *Amis de la Lumière*, et nous fait écouter les conversations qui s'y tiennent. On y lit des essais, on soutient des discussions sur des sujets philosophiques ou religieux à faire crouler les voûtes du vieux collége. L'ennemi s'est introduit dans cette citadelle de l'éducation anglicane, et l'a dépossédé de la plus importante moitié de sa puissance. L'instruction matérielle, l'étude des textes grecs et latins, des faits et des dates, appartient à l'université, mais non pas l'instruction spirituelle, celle qui imprime une fois pour toutes sa direction à l'âme. M. Conybeare exagère de son mieux le danger de cette situation; cependant il confesse que les doctrines qu'il attribue à ces jeunes gens ne sont acceptées qu'avec hésitation. Ils professent le dogme de la réhabilitation de la chair, et écrivent des essais sur la moralité du plaisir; cependant, lorsque ces discussions sont soulevées, la moitié de l'assemblée récrimine, proteste, et trouve des doutes à opposer à cette apothéose de la sensualité. A quoi d'ailleurs faut-il attribuer ces théories bizarres? Sont-elles un effet du pervertissement de l'âme ou un effet du sang? Et n'est-ce pas à la jeunesse qu'il faut les rapporter plutôt qu'à l'incrédulité de l'esprit? Ces jeunes gens interprètent à leur manière la morale de *Wilhelm Meister*, cela est vrai; mais s'ils ne s'occupaient à ce passe-temps, ils feraient pis peut-être, et au lieu de lire un panégyrique de la chair, ils entonneraient une chanson de corps de garde. Dans tout ce que raconte M. Conybeare de la vie moderne d'Oxford, je vois plutôt des incartades d'enfant émancipé que des tendances positives d'immoralité. Ce sont des boutades du sang, des drôleries philosophiques, où l'envie de s'amuser entre pour moitié au moins. Que le lecteur en juge lui-même. Un jeune homme fraîchement débarqué à Oxford vient par mégarde frapper à la porte des *Amis de la Lumière :*

« — Nous sommes très heureux de vous voir, monsieur, répondit Archer avec un salut gracieux, en pensant qu'on pouvait tirer de cette méprise un moyen amusant de passer quelques minutes.

« — Mais assurément, dit le nouveau-venu d'un air embarrassé, je me suis trompé de soirée. Le couvert semble mis pour souper; cependant je croyais que nous étions à vendredi; sommes-nous encore à mercredi, et me suis-je trompé?

« — Non, mon cher monsieur, répondit Archer, vous ne vous trompez pas; mais nous avons tous une dispense de jeûne pour raison de santé. Asseyez-vous, je vous prie, et attendez l'arrivée de M. Johnson.

« Le nouveau-venu fit comme on l'en priait, et s'assit en face des peintures qui venaient de faire le thème du brillant panégyrique de White (1). Archer remarqua son embarras.

« — Je vois, dit-il, que ces belles peintures vous occupent. Vous savez, je suppose, qu'elles sont toutes des symboles des vérités religieuses.

« — Ah! ah! Je... je... vous confesse, monsieur, que je n'en comprends pas bien le sens, murmura le néophyte, dont l'innocence fut un peu soulagée par l'assertion d'Archer.

« — Oui, continua Archer, toutes les peintures de cet appartement sont purement symboliques, et par conséquent symboliquement pures; autrement, elles auraient pu paraître trop voluptueuses pour l'austère ascétisme de la vie académique.

« — Ah! je comprends maintenant... Et que signifie cette peinture-là, en face, qui représente un enfant dans les bras d'une dame?

« — Cette peinture, monsieur, représente Cupidon et Psyché. Je n'ai pas besoin de vous dire que Psyché symbolise l'âme, et que le tableau symbolise l'union entre l'âme et la charité, cette dernière vertu étant représentée par Cupidon, la divinité de l'amour.

« — Mais, monsieur, je comprends très bien maintenant et je crois que je serais capable d'expliquer sans secours le sens de ce tableau à main droite, — et il désigna la *Léda*. — Cet oiseau que j'avais pris d'abord pour un cygne est évidemment un pélican, qui est un ancien symbole de l'église, et la dame désabillée est, je suppose, sainte Madeleine.

« — Votre conjecture est parfaitement juste, dit Archer gravement, tandis que le reste de la compagnie essayait en vain de réprimer un rire irrésistible; mais, ajouta-t-il, êtes-vous bien sûr que ce soit ici que M. Johnson vous ait donné rendez-vous? etc. »

Les théories philosophiques de ces messieurs ont à peu près l'importance de cette plaisanterie. Que l'auteur se rassure donc; l'avenir de l'Angleterre n'est pas en péril, si les nouvelles générations ne dépassent pas ce degré d'immoralité.

Nous ne chercherons pas à savoir si les silhouettes d'incrédules tracées par M. Conybeare sont ressemblantes, et si les *Champions du Progrès* ont des physionomies aussi ridicules que celles qu'il leur prête. Le chapitre où il les a mis en scène est vif et amusant, mais il est plein de personnalités, et il serait possible de mettre un nom

(1) Un membre des *Amis de la Lumière* qui vient de lire un panégyrique anti-chrétien des arts plastiques.

propre réel sous plus d'un nom supposé. Si le docteur Grubman nous est inconnu, il n'en est pas tout à fait de même du journaliste Buzzard, éditeur du journal hebdomadaire *la Torche*. M. Conybeare a pris soin de donner tous les renseignemens suffisans pour que son lecteur ne puisse s'y tromper. Nous savons quel est ce journal radical et infidèle, qui trouve des lecteurs et des abonnés parmi les membres de l'église, grâce à son antipathie pour les whigs, et dont le credo religieux oscille entre les doctrines des unitaires et les doctrines allemandes. L'attaque est directe et violente. En général, le tableau que trace l'auteur de cette société est plein de fausses couleurs habilement assorties. Il prend un ou deux hommes intelligens, et les jette au milieu d'une société bigarrée et grotesque, si bien que le ridicule de cette société rejaillit sur eux. Il semblerait que le monde des incrédules anglais se compose exclusivement de vieux médecins grossiers et bourrus qui vous prennent à la gorge en vous demandant si vous avez lu leurs livres sur les tissus nerveux, de vieilles dévotes restées fidèles au culte de Bentham, de vieilles filles admiratrices de fétiches littéraires. Eh! sans doute ces caricatures existent; mais si le parti des incrédules ne se composait que de tels infirmes, M. Conybeare n'aurait pas pris la peine d'écrire son livre.

Le portrait le plus vrai, parce qu'il est le plus impartial, est celui du précepteur allemand. Il est bien mis en scène et très reconnaissable avec ses habitudes de taverne et son inoffensive nature, sa grande instruction et son défaut d'éducation, sa timidité de manières et son entêtement d'esprit. Dans la vie spéculative, ses prétentions sont orgueilleuses et fantastiques, mais dans la vie pratique ses prétentions sont modestes à l'excès, et cet homme qui s'est fait congédier de son pays pour avoir voulu introniser le paradis sur terre trouverait facilement le sien dans un salaire de quinze cents francs. Il est excellent philologue, mais il avale son potage avec un reniflement monstrueux qui agace les nerfs de tous les convives; il est excellent hébraïsant, mais il a le mauvais goût de boire le café ou le thé qui est tombé dans sa soucoupe. On ne saurait trouver d'être plus inoffensif, plus instruit et plus maussade. L'auteur a très bien saisi ce vice particulier des Allemands, la gaucherie, vice qui donne une prise facile à des adversaires qui souvent ne les valent pas. La gaucherie de l'Allemand n'est pas un défaut d'éducation, c'est un défaut de nature et de caractère qui a produit des conséquences historiques très considérables. C'est ce défaut qui fait contre-poids à l'obstination très redoutable de ce peuple, et qui amortit cet entêtement logique qui l'a toujours caractérisé. L'Allemand pauvre et plébéien ne sait pas se mouvoir, et cette absence d'aisance le met à la merci du premier hobereau qui passe. C'est là ce qui explique la longanimité allemande, et comment l'aristocratie a pu conserver jusqu'à nos jours un empire

aussi absolu sur un peuple qui par instinct est obstiné et indépendant. Rien n'est remarquable comme la facilité avec laquelle ont été réprimées les révolutions de 1848, qui semblaient devoir être si redoutables. Dès leur premier élan, elles ont pour ainsi dire plié les épaules et reculé, comme honteuses d'elles-mêmes. Ce peuple présente le curieux phénomène d'une énergie violente que ce tout petit défaut, — le manque d'aisance, — réduit à néant. L'habitude de renifler trop fort en mangeant son potage ou de boire le café dans une soucoupe est donc, politiquement, une chose plus importante qu'on ne pourrait le supposer. Aux yeux des hôtes anglais du pauvre Herr Schrecklich, ces gaucheries lui enlevaient la moitié de son mérite et de sa valeur, et s'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, c'est à la gaucherie qu'on peut aussi, sans exagération, attribuer le peu de succès qu'ont obtenu les révolutions allemandes. Qu'on ne s'étonne pas de cette assertion, le cœur humain se gouverne par des mouvemens insensibles qui échappent à l'observation, et les lois qui règlent les événemens politiques ne sont point toutes dans les philosophies de l'histoire.

La fable du roman de M. Conybeare ne sert qu'à lier et à réunir en faisceau tous ces incidens de la vie religieuse et de la vie philosophique anglaise; elle est extrêmement simple, mais elle participe de l'esprit du livre; elle est pleine de malignité, d'âcreté et de mauvaise humeur. M. Conybeare s'est plu à mettre ingénieusement en parallèle les dépravations les plus extrêmes du cœur et les négations et les doutes de l'incrédulité, ou, pour mieux dire, à les faire coïncider. Il semble penser que le vice et le crime marchent du même pas que l'incrédulité. Plus l'incrédulité est grande, plus la perversité est grande aussi. Si l'on doute, on n'est coupable que de légèreté; mais si on sort de l'église, on tombe infailliblement dans le crime. L'âme est ainsi plus ou moins noire, selon que la doctrine que l'on a embrassée s'éloigne plus ou moins de la religion. Cette théorie singulière est mise en évidence et en relief par les deux personnages principaux, Charles Bampton et George Archer. Bampton n'est qu'un sceptique, et c'est pourquoi il a la ressource que n'a pas l'incrédule; les argumens des infidèles ne lui paraissent pas plus concluans que ceux de l'église; aussi la balance finit-elle par pencher en faveur de cette dernière. Grâce à cette situation d'esprit, Bampton échappe aux conséquences extrêmes de l'immoralité et s'arrête toujours à moitié chemin; ses péchés ne sont jamais mortels, comme ceux d'Archer, le mauvais génie du roman. Celui-ci, qui est un incrédule et un athée de la plus opiniâtre espèce, n'a aucune ressource pour échapper à sa mauvaise nature et aux crimes auxquels elle l'entraîne. Bigame, parjure, presque homicide, il fait le mal pour le mal, et s'amuse à répandre les doctrines athées, non

pour propager ce qu'il regarde comme la vérité, mais pour enlever tout bonheur à ceux qu'il rencontre. C'est encore moins un athée qu'un méchant, et un incrédule qu'un scélérat, et un tel personnage ne prouve pas plus contre l'incrédulité qu'un hypocrite contre la foi. Néanmoins, comme il y a une corrélation évidente entre les actes de l'homme et ses doctrines, et que le simple changement de croyance entraîne après lui un affaiblissement de moralité, ainsi que nous l'avons déjà reconnu, la théorie de M. Conybeare contient quelque chose de vrai; seulement c'est une goutte de vérité dans un océan d'erreurs.

Archer est un personnage à demi vrai, à demi faux. Tout le monde l'a plus ou moins connu. N'avez-vous jamais rencontré quelque intelligent gredin, solide, actif, ingénieux, rompu aux armes de la sophistique, doué du talent d'avoir toujours raison, d'une volonté opiniâtre, d'un tempérament énergique et puissant, capable de supporter également les fatigues de l'étude et les fatigues des plaisirs violens, dangereux ennemi, plus dangereux ami? C'est Archer. Ce type existe de notre temps, on ne peut le nier. Sur ces natures robustes et grossières, rien effectivement n'a de prise. Il est inutile de songer à les dompter, et la seule manière de les rendre inoffensives est par trop énergique pour être nommée. Lorsqu'on les rencontre par hasard sur son chemin, il ne sert à rien de vouloir les éviter, et il est nécessaire de faire appel à d'autres moyens de résistance. Le principal but de la vie pour eux est de jouir et de parvenir; leur principale occupation est par conséquent d'écraser et de nuire. A cette souveraine immoralité ils ajoutent d'habitude une ruse odieuse, celle de faire la philosophie de leurs vices et d'ériger en théorie leur immoralité. Vous croyez peut-être, d'après ce portrait déplaisant, que de tels hommes sont des parias qu'on évite à tout prix, des araignées humaines, blotties dans leur toile, se repaissant de mouches innocentes et stupides; non pas, ils sont estimés, sinon estimables, aimés, sinon aimables. L'activité de leur esprit leur ouvre toutes les portes, et la vigueur de leur caractère tient en respect tout adversaire qui essaierait de les leur fermer. Ils ne sont pas redoutables à la société en elle-même, mais toute personne qu'ils rencontrent est à peu près sûre d'être leur victime : ce sont les politiques et les philosophes de l'immoralité, dont les forçats et les voleurs de grands chemins ne sont que les héros romanesques, écervelés et malheureux.

Voilà le type vrai de l'Archer de M. Conybeare. Mais qu'a donc la religion à faire avec un pareil caractère? quelles relations l'incrédulité elle-même peut-elle avoir de près ou de loin avec une telle âme? L'incrédulité d'Archer ne consiste pas à croire à la morale humaine : elle consiste à ne croire en rien. M. Conybeare avait mis la main sur

un personnage très vrai, il a réussi à le rendre faux, en attribuant sa conduite à des influences qu'il n'a pu ressentir.

Cette impression équivoque, à demi fausse, à demi vraie, que laisse le caractère d'Archer, est aussi l'impression qui résulte de ce long plaidoyer religieux. L'auteur a mis en lumière une foule de faits vrais et incontestables, dont il a tiré les conclusions les plus inexactes. Avant d'incriminer les incrédules, il aurait pu, en résumant son livre dans une série de questions, se convaincre qu'il s'était chargé de se démentir lui-même. L'incrédulité fait de grands progrès, dit-il; voyez nos manufactures, voyez nos universités! Oui, sans doute, mais à qui la faute? qui en est responsable, en définitive? Le clergé, répond sans hésiter M. Conybeare; le clergé, qui est occupé de misérables querelles et qui abandonne la direction des âmes. Alors pourquoi cette croisade contre les incrédules, et pourquoi s'étonner que les âmes aillent là où elles entendent encore une voix humaine? Cette tendance contemporaine peut paraître funeste à M. Conybeare, et elle l'est sous plus d'un rapport; mais elle devrait au moins lui apprendre que l'âme humaine n'est incrédule qu'en apparence, qu'elle n'aime pas à rester sans doctrine et sans code moral, et qu'elle répugne à croupir oisive dans la torpeur intellectuelle. Ce que M. Conybeare anathématise sous le nom d'incrédulité est, à tout prendre, une tendance religieuse sous une forme nouvelle, un désir positif du bien moral. C'est une préoccupation plus noble qu'il ne le dit, et qui n'a pas précisément son principe dans cette prédilection pour la morale facile, qui ne peut plaire qu'aux écoliers. Cette préoccupation n'a sa source dans aucun mauvais instinct du cœur, elle a son origine dans l'atmosphère que nous respirons et dans cette multitude de problèmes et de difficultés qu'il n'est pas aisé de résoudre et d'éluder aussi facilement que le croit l'auteur de *Perversion*. Lorsqu'on ne peut pas résoudre ces difficultés au moyen des *évidences* de Paley, je ne songe pas à m'étonner qu'on aille s'adresser même à Strauss.

En résumé, ce ne sont pas les incrédules qui sortent le plus maltraités du livre de M. Conybeare, c'est l'église. C'est sur elle que, bien à tort certainement, M. Conybeare fait peser une grande partie de cette lourde responsabilité de l'affaiblissement de la foi. Cette conclusion ressort inévitablement, et en dépit de l'auteur, de ses trois longs volumes. Nous sommes plus charitables et plus tolérans. Hélas! non, l'église anglicane n'est pas coupable; elle est aussi innocente du scepticisme et de l'incrédulité que les incrédules et les sceptiques eux-mêmes : le vrai coupable, c'est le souffle du temps.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

CHEMINS DE FER

ET

L'ÈRE DES GRANDES EXPLOITATIONS

I.

Voici déjà quelques années que les chemins de fer sont entrés dans la phase des grandes exploitations, et cependant les questions qu'ils soulèvent semblent bien loin d'être toutes résolues. À mesure que les voies ferrées se multiplient en Europe, à mesure que s'étend la sphère d'action des compagnies, il se crée entre les nations de nouveaux liens qui sont visiblement destinés à réagir sur la politique de chaque état et sur la sociabilité générale. Les conditions mêmes de l'exploitation, le rôle et les devoirs des compagnies, les abus qui peuvent germer et grandir à l'ombre du privilége dont jouissent ces puissantes sociétés, préoccupent à des titres non moins sérieux l'attention publique. On se demande par exemple en France si le régime légal auquel nos chemins de fer sont assujettis satisfait aux exigences de l'intérêt général; on se demande si les compagnies apportent le zèle et l'intelligence nécessaires dans l'emploi de l'immense instrument placé entre leurs mains. En retraçant l'histoire des voies ferrées dans les différens pays du monde (1), nous avions déjà fait pressentir qu'après la période d'invention, après celle des discussions parlementaires et les premiers développemens, l'ère des grandes exploitations s'offrirait à nos regards avec des difficultés inattendues qui ne

(1) Voyez les livraisons des 15 janvier, 15 février et 15 mai 1855.

seraient point surmontées sans effort; mais ces difficultés sont venues plus vite qu'il n'était possible de le prévoir. Le besoin d'éclaircissemens apparaît chaque jour davantage. Une vaste carrière s'ouvre donc aux investigations, et l'intérêt public appelle à l'étude tous les esprits qui ont le désir de voir s'améliorer ces voies nouvelles de la civilisation. Puisque la question est commune sous beaucoup de rapports à la plupart des pays de l'Europe, il est indispensable de préciser les caractères de l'ère actuelle au point de vue européen avant d'examiner notre propre système d'exploitation.

A vrai dire, ce n'est pas le développement qu'ont pris les chemins de fer dans chaque pays qui forme le trait distinctif de cette situation. Un fait plus considérable frappe les yeux. Je veux parler de la formation de ces lignes appelées internationales, comprenant les voies ferrées d'états divers et ne faisant plus de chacune d'elles que les rameaux d'un tronc commun. L'union entre les voies ferrées des différentes nations constitue un gage puissant de cette solidarité qui tend de plus en plus à s'établir entre elles.

Une distinction essentielle doit être faite néanmoins pour les deux peuples qui avaient devancé tous les autres dans le champ de ces constructions, le peuple anglais et le peuple américain. Aux États-Unis et en Angleterre, l'œuvre accomplie, quelle qu'en soit la grandeur, est une œuvre purement nationale. L'aspect du groupe américain n'est pas même modifié par cette circonstance, que les chemins de la confédération se relient du côté du nord à ceux du Canada. D'ailleurs pour les États-Unis l'isolement n'a rien d'inattendu. Transplanté sur ce sol lointain, le rameau détaché de la souche européenne y obéit dans son développement à des lois particulières. La terre où il a pris racine lui fournit une sève inépuisable qui, malgré la prodigieuse rapidité de son essor, conserve toute son énergie. Doué d'une aptitude singulière pour refouler devant lui la solitude, le peuple américain est investi d'une mission évidente pour la civilisation ou plutôt pour l'exploitation du Nouveau-Monde. Il est seul en face de cette grande tâche. Son activité est moins étroitement liée que celle du peuple anglais à la destinée des autres pays civilisés. Ainsi la construction des chemins de fer, qui ne change rien aux relations de l'Europe et des États-Unis, vient ajouter au contraire des traits différentiels assez accentués à ceux qui existaient déjà entre le continent et les îles britanniques. Les rapports internationaux n'existent pas, au moins d'une manière directe, pour les *railways* d'outre-Manche (1). Qu'importent à l'Angleterre la plupart des

(1) On a parlé de la création d'un chemin de fer sous-marin entre Calais et Douvres, à l'aide duquel les lignes anglaises se trouveraient réunies aux lignes continentales. Il suffirait, dit-on, de sept années et de 150 millions de francs; mais ce projet est encore trop chimérique pour entrer en ligne de compte.

anneaux de la vaste chaîne continentale? Que lui importent, par exemple, toutes les lignes dirigées vers l'est et le sud de l'Europe? Ces prolongemens, affluens naturels des grandes voies de la France et de l'Allemagne, pourront même occasionner, dans le mouvement des transports, certaines modifications plus ou moins préjudiciables à la navigation anglaise, et susciter quelques inquiétudes d'un ordre politique. Nous nous en tiendrons pour le moment à cette conclusion, que l'ère des grandes exploitations ne déroule pas devant le royaume-uni des horizons aussi vastes que devant les autres états européens. Dans les îles britanniques, l'œuvre est achevée, et les chemins, en touchant aux limites du territoire national, sont arrivés au bout du monde, *ad fines terræ*.

La meilleure condition que puissent rencontrer les chemins de fer, c'est d'avoir en face d'eux des pays à desservir, c'est de pouvoir attendre des prolongemens. Or telle est la destinée, tel est l'incomparable avantage de presque tous les chemins français, de presque tous les chemins allemands, en un mot des principales lignes de l'Europe centrale. Sur le continent, l'œuvre n'est pas encore à son terme, et déjà le réseau exploité enveloppe un grand nombre de peuples. Tous les états du centre de l'Europe sont en communication au moyen des routes ferrées. Le groupe réunit une masse énorme de forces et d'intérêts, forces animées par des inspirations diverses, intérêts dérivant de sources différentes. Non-seulement les chemins de fer relient entre elles les capitales de l'Europe centrale, ils sont poussés jusqu'aux villes les plus distantes les unes des autres. Ainsi les rails courent de Bayonne à Kœnigsberg, de Marseille à Hambourg, de Bordeaux à Varsovie, de Nantes aux lointaines cités de la Galicie. Ils joignent les bassins de tous les grands fleuves, de la Loire, de la Seine, du Rhône, du Rhin, de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule, et les voilà qui s'allongent vers le Niemen, le Dniester, le Pruth et le Bas-Danube.

Deux périodes bien distinctes se dessinent dans le mouvement qui rapproche ainsi les peuples. Si l'on veut prendre pour point de départ non de simples projets, mais des résultats positifs, il convient d'assigner le début de la première période à l'année 1846; la seconde date de 1851. C'est en 1846 que notre ligne du Nord met Paris en relation avec Bruxelles; c'est vers ce même temps que plusieurs capitales de l'Allemagne sont reliées ensemble. La Belgique mérite d'être citée dans cette première phase de l'ère des grandes exploitations. Comme elle avait su adopter de prime-abord une allure décidée, comme la configuration de son territoire lui rendait la tâche plus facile, elle avait été prête avant tout autre pays pour l'établissement des rapports internationaux. Cependant un intérêt encore plus vif s'attachait aux progrès des chemins germaniques,

car l'Allemagne devait être en Europe le trait d'union entre l'occident et les régions de l'est et du nord. L'Allemagne, dès l'origine, marcha vite dans la carrière. A dire vrai cependant, le développement des voies ferrées au-delà du Rhin n'avait commencé à se manifester que deux ou trois ans plus tôt qu'en France. Le premier essor des entreprises, qui date chez nous de 1842, doit être reporté pour l'Allemagne à l'année 1840, ou tout au plus à l'année 1839. Sans doute, durant les années antérieures, en remontant jusqu'à 1834, quelques faits se produisent soit dans les pays allemands, soit en Autriche; mais les constructions n'acquièrent une valeur bien sensible qu'à partir de 1839. Alors s'ouvrent successivement les chemins de Cologne à Aix-la-Chapelle, de Vienne à Raab, et diverses sections de la ligne dirigée de Vienne vers la Pologne, qu'on appelle aujourd'hui *la ligne du nord de l'empereur Ferdinand,* et qui desservait déjà les villes de Brünn et d'Olmutz.

On n'est que juste envers la France quand on fait remarquer qu'elle avait eu de fort bonne heure l'idée du rapprochement que les chemins de fer devaient opérer entre les nations. Elle en donnait la preuve alors qu'elle traçait l'esquisse des lignes dirigées de tous côtés vers ses frontières, vers la Belgique, vers le Rhin, vers les Alpes, vers les Pyrénées; mais après avoir semblé prendre un parti, elle s'était vue arrêtée dans l'exécution de ces travaux, tantôt par le débordement de la spéculation, tantôt par de faux calculs imputables à l'état ou aux compagnies, et dont l'opinion publique était elle-même complice. Aussi voyez ce qui arriva : tandis qu'en 1842 la longueur des chemins exploités en Allemagne n'était pas tout à fait double de la longueur des nôtres, elle était triple à la fin de 1847. A ce moment-là, il est vrai, on pouvait croire que les entraves mises à notre élan allaient enfin disparaître, on pouvait croire que les affaires, paralysées par une longue crise financière, allaient reprendre un cours régulier; mais alors survint la révolution de 1848, qui multiplia les difficultés. Au lendemain de cette rude secousse, il ne s'agissait plus de régulariser une situation troublée par l'agiotage; il y avait de nouveaux obstacles à vaincre avant de pouvoir reprendre l'œuvre soudainement interrompue. Comment aurions-nous pu étendre notre réseau pour le rattacher à celui des autres peuples, alors que la crise industrielle entraînait d'aussi graves complications, menaçait même l'existence de certaines entreprises? Les années 1848, 1849 et 1850 furent des années de liquidation, remplies par des mesures qu'on pourrait appeler des mesures de sauvetage. On a recours à des expédiens plus ou moins heureux, mais on ne concède aucun chemin nouveau.

Si nous examinons cependant la carte des chemins de fer sur le continent européen en 1851, nous y voyons que des élémens consi-

dérables étaient prêts pour l'union des pays de l'Europe centrale et de l'Europe occidentale. Seulement, tant que les lignes allemandes ne se continuaient pas avec les lignes françaises, la situation nouvelle ne pouvait pas se dessiner nettement. En vain un premier élan avait été donné, en vain quelques étapes avaient été franchies, on n'apercevait que de loin une lueur poindre à l'horizon. Tout en indiquant une tendance, les faits accomplis ne suffisaient pas pour en déterminer la portée future. Il restait à compléter les ressorts essentiels du vaste mécanisme; il restait à en opérer l'assemblage. De plus, dans cette première période, le mouvement de chaque pays vers le dehors avait procédé d'impulsions vagues purement instinctives, et n'avait produit que des œuvres partielles. La pensée était loin d'embrasser ces longues lignes qui apparaissent aujourd'hui avec un aspect si tranché. Les artères où commence à circuler et où circulera de plus en plus la sève qui vivifie le corps européen sont donc composées de sections déterminées par l'intérêt particulier de chaque état. Les nations ne se sont mises à réfléchir sur le nouvel élément destiné à transformer leurs relations que du jour où elles se sont rencontrées à leurs frontières. Étrange circonstance! c'est le plus souvent auprès de ces mêmes places fortes où l'on vit si longtemps se produire leurs sanglantes querelles que devait s'opérer leur rapprochement.

Durant la seconde période, qui se continue sous nos yeux depuis 1851, la tendance des peuples éclate au grand jour. On marche au but avec une résolution réfléchie et une persévérance invariable. Tandis que s'ouvrait alors pour la France une phase de prodigieux développemens, les autres pays paraissaient obéir à la même impulsion. Le mouvement est devenu tellement irrésistible, qu'il n'est pas même suspendu par la guerre. Il répond si bien aux aspirations intimes du siècle, qu'il triomphe des appréhensions suscitées par une lutte aujourd'hui glorieusement terminée, mais qui pouvait embraser le monde. Non-seulement l'œuvre ne s'arrête pas, elle gagne encore du terrain. N'est-ce pas au commencement de 1855, n'est-ce pas au plus fort des hostilités, que l'empereur d'Autriche concède à une compagnie française le groupe des chemins dont la ligne principale, passant par Pesth, en Hongrie, doit toucher au Bas-Danube sur les frontières de l'empire ottoman? N'est-ce pas dans le même temps qu'on travaille à rapprocher Vienne de Paris au moyen des prolongemens entrepris par l'Autriche et par la Bavière, de Vienne et de Munich vers Salzbourg (1)? Mêmes tendances vers le nord de

(1) Ainsi sera complétée la ligne directe qui mettra Vienne à trente-huit heures de Paris. Aujourd'hui, pour se rendre à Vienne, on ne remonte plus, comme au début, jusqu'à Berlin, mais on est encore obligé de prendre, soit par le chemin du Nord et par

l'Allemagne, qui se voit alors rapproché de la France par la ligne directe de Paris vers Liége, Aix-la-Chapelle et Cologne.

Durant cette deuxième période, l'action n'est plus seulement propre à certains pays; ce n'est pas la France, l'Allemagne ou la Belgique qui remplissent la scène. La France semble, il est vrai, investie d'un rôle prépondérant, elle fournit un principe de vie à la tendance qui se manifeste : sans l'initiative prise par elle, beaucoup d'élans ne se seraient pas produits à l'extérieur; mais à son exemple on se met à l'œuvre de tous côtés. Les états allemands restent fidèles à l'esprit qui les avait animés dès l'origine. Des entreprises se fondent dans les pays mêmes où la construction des chemins de fer était très peu avancée, si elle n'était absolument nulle. Partout, en frayant son propre sol, on proclame l'intention d'aboutir au territoire étranger.

Cependant toutes les routes construites ou projetées n'ont pas une égale utilité pour les rapports internationaux. Dans chaque pays, certaines voies méritent plus particulièrement la qualification d'européennes. En France, toutes les grandes lignes sont des lignes internationales; si quelques-unes, comme celles de l'ouest, s'en vont aboutir à la mer, elles n'en sont pas moins les prolongemens directs des principales artères de l'Europe. Ceux de nos chemins qui conduisent aux frontières rempliront toutefois une fonction plus immédiate dans le mouvement des relations de peuple à peuple : tels les chemins descendant par des directions différentes vers les Pyrénées et qui sont destinés au transit de la péninsule ibérique, tels les chemins du Nord et de l'Est, ceux de Paris à Lyon et à Genève, de Lyon à la Méditerranée, qui nous relient à la Belgique, à la Hollande, à l'Allemagne, à la Suisse et à l'Italie. La confédération germanique et l'Autriche comptent aussi des routes privilégiées par leur situation même. Sur ces vastes territoires s'étendant de nos frontières à celles de la Russie, et de la mer Baltique à la mer Adriatique, on distingue dès à présent, au milieu de ramifications souvent un peu confuses, six lignes formées toutes de plusieurs tronçons et constituant la part contributive des pays d'outre-Rhin dans le réseau des voies de communication internationales. Trois s'en vont de l'ouest à l'est, et trois du nord au sud. Parmi les premières, la plus longue, au moins jusqu'à ce jour, est celle qui, prenant au nord par Cologne et Berlin, gagne Kœnigsberg pour atteindre bientôt Tilsitt. Vient ensuite une route centrale passant par Francfort-sur-le-Mein, Leipzig, Dresde, Breslau et Varsovie. La troisième enfin est cette ligne plus méridio-

Cologne, soit par Nancy, Metz, Mannheim, Francfort, Weimar et Leipzig. On peut seulement raccourcir le trajet de quelques kilomètres en se servant des chemins bavarois.

nale qui du Rhin se dirige par Munich sur la capitale de l'Autriche, — de là par Presbourg sur Pesth et Szegedin, — et doit aboutir à Temesvar et au Danube. Dans la direction du nord au sud, les embranchemens sont plus nombreux que de l'ouest à l'est; l'Allemagne est mieux percée dans ce sens-là. Les trois artères principales du nord au sud se développent sur une étendue très diverse : l'une a pour points extrêmes Stettin, sur la Baltique, à l'embouchure de l'Oder, et Trieste, sur l'Adriatique, — pour principales stations intermédiaires Vienne, Breslau, Francfort-sur-l'Oder et Berlin; l'autre, partant de Lindau sur le lac de Constance, arrive à Hambourg et à la Mer du Nord par Augsbourg, Nuremberg, Leipzig et Magdebourg. La troisième, qui est appelée à s'étendre au midi à travers la Suisse, s'élance de Bâle vers Francfort-sur-le-Mein, Cassel, Hanovre et Brême (1). Parmi ces lignes suivant des directions différentes, celles à qui l'avenir promet les fruits les plus abondans sont incontestablement les trois premières. Placées entre la France et le territoire russe, elles forment des intermédiaires entre la civilisation la plus avancée de l'Occident et la barbarie réelle encore, quoique impatiente d'elle-même, de l'Europe orientale (2).

Après la France et l'Allemagne, la Belgique est celui de tous les pays qui apporte le plus fort contingent au faisceau des lignes dites européennes. Un rôle important appartient aux chemins à demi français de Quiévrain à Bruxelles, d'Erquelines à Namur, Liége et Verviers, de même qu'à celui de Bruxelles à Anvers, continué vers Rotterdam et se dirigeant de là vers La Haye et Amsterdam. Quoique très courtes, les lignes qui vers le sud de la péninsule danoise joignent la Mer du Nord à la Baltique, de Hambourg à Lubeck et à Kiel, de Tonningen à Flensborg, et qui épargnent aux voyageurs la navigation du Sund, figurent parmi les lignes internationales. D'un autre côté de l'Europe, dans la Haute-Italie, on rencontre également quelques constructions importantes, comme le chemin de Turin à Alexandrie et à Gênes, celui de Turin à Novare et à Arona près du Lac-Majeur, comme les chemins lombards de Milan à Côme, sur les frontières du Tessin, et de Milan à Venise. Des projets sérieux existent en outre pour étendre vers les pays limitrophes les voies ferrées du Piémont et de la Lombardie, d'autres pour frayer l'Italie centrale, d'autres enfin pour prolonger vers Rome la ligne de Naples à Capoue. En même temps on s'apprête à rattacher directement la péninsule ita-

(1) Citons une quatrième ligne, celle qui joint Vienne à Oderberg sur les frontières de la Silésie prussienne, puis se tourne à gauche du côté de Cracovie pour atteindre bientôt Lemberg et ensuite Brody, sur les frontières de l'empire moscovite.

(2) Sauf quelques courtes lacunes, ces vastes voies internationales de l'Allemagne sont en pleine exploitation. Les principales interruptions à signaler se rencontrent entre Laybach et Trieste, où l'on travaille activement, et entre Vienne et Munich.

lique à la France et à l'Allemagne occidentale par une voie directe traversant la Suisse de Genève au Lac-Majeur, et s'ouvrant un passage à travers le Simplon. Moins avancée que l'Italie, du moins que l'Italie septentrionale, la péninsule ibérique aspire à sortir de sa longue inaction. Certaines lignes, concédées ou mises à l'étude, sont appelées à remplir un rôle international : telles les lignes de Madrid vers la France, soit par Burgos et Bayonne, soit par Saragosse et Tarbes, soit par Barcelone et Perpignan; telle encore la ligne vers Badajoz, sur les frontières du Portugal. Ainsi le réveil est général dans le midi de l'Europe. Il faut espérer qu'il en sera bientôt de même dans ces vastes régions de l'est, restées jusqu'ici en dehors de l'arène. Dans l'état actuel des choses, la Russie ne fournit aucun contingent au faisceau européen, car la ligne de Saint-Pétersbourg à Moscou ne deviendra une ligne internationale que le jour où la ville de Pierre le Grand sera mise en rapport avec les chemins germaniques. Les raisons qui appellent la Russie vers ce rapprochement sont trop évidentes pour que cette puissance tarde à se mettre à l'œuvre. Il en est aussi de très fortes pour l'empire ottoman, que de nouveaux liens viennent de souder à l'Europe. On peut attendre de la Turquie des concessions qui placeront le Bosphore au bout de nos voies ferrées.

Tel qu'il est au commencement de l'année 1856, le réseau continental ne comprend pas moins de 25,000 kilomètres en exploitation. Dans ce total, c'est l'Allemagne qui possède la plus grosse part: elle compte en effet plus de 10,000 kilomètres; la France en a un peu moins de 6,000; le surplus se divise entre tous les autres états (1).

L'arène commune ouverte aux nations transporte désormais leurs vieilles rivalités sur un terrain nouveau. Les rivalités propres à notre temps ont plus d'importance que n'en eurent jamais les luttes des siècles antérieurs. L'intérêt évident de chaque peuple est donc de tirer le meilleur parti possible de ses chemins de fer. Ceci nous amène tout naturellement à examiner le régime d'exploitation adopté dans notre pays.

(1) Malgré la différence signalée dans l'étendue des chemins, la France, où les lignes sont plus systématiquement ordonnées que dans les pays allemands, est au moins aussi bien desservie qu'eux par les voies existantes. Outre que l'Allemagne proprement dite est d'un cinquième plus vaste que la France, il s'y rencontre des nécessités particulières, dérivant du fractionnement du territoire en un grand nombre d'états, et qui obligent les chemins de fer à de fréquens circuits. — Si aux 25,000 kilomètres de notre continent on ajoute 13,000 kilomètres pour l'Angleterre, 33,000 kilomètres pour les États-Unis et 6,000 kilomètres pour les colonies anglaises de l'Amérique, pour le chemin de Panama et divers tronçons dans l'Amérique méridionale, dans l'Inde anglaise, etc., on arrive pour le monde entier à un total d'environ 77,000 kilomètres.

II.

Le système de l'exploitation des chemins de fer par des compagnies tend à prévaloir de plus en plus chez les différens peuples. Ce fut dès l'origine le système américain et anglais, mais il a gagné du terrain. Depuis les vastes concessions faites par l'Autriche et malgré des exceptions nombreuses qui subsistent encore au-delà du Rhin, il semble destiné à devenir celui de l'Europe continentale. En Belgique même, où le faisceau primitif est toujours entre les mains du gouvernement, l'étendue des chemins appartenant à des sociétés particulières s'est considérablement augmentée, tandis que le réseau de l'état est à peu près demeuré stationnaire. En France, la gestion par l'état n'a été que temporaire et exceptionnelle. De même que nous avons approuvé dans nos précédentes études la large part attribuée à l'industrie privée dans l'exécution des chemins de fer, de même nous croyons que l'exploitation se trouve encore aujourd'hui mieux placée entre les mains des compagnies que dans celles de l'administration. Outre qu'elle serait plus coûteuse, l'exploitation par l'état offrirait de graves inconvéniens sous le rapport de la responsabilité. Ici d'ailleurs les compagnies, tout en représentant en une certaine mesure l'intérêt privé, sont appelées à représenter davantage encore l'intérêt général. L'action directe qu'elles exercent sur les mouvemens de la vie publique les constitue en quelque sorte les auxiliaires du gouvernement. Plus on apprécie leur rôle, et plus on doit comprendre combien il est nécessaire de prévenir ou de faire disparaître les causes qui seraient de nature à en compromettre l'accomplissement.

Or, dans l'état des choses, avec le régime légal en vigueur, existe-t-il des abus? Sans préjuger la question, nous devons reconnaître qu'il y a dans le public, depuis quelque temps, une visible tendance à se plaindre des compagnies. Voyageurs et expéditeurs de marchandises, il semble que les uns et les autres soient fréquemment blessés ou dans leurs susceptibilités ou dans leurs intérêts. Serait-ce que le public est trop exigeant, et méconnaît les nécessités inhérentes à d'aussi vastes services? Au lieu de jouir tranquillement du bien qu'il possède, s'abandonne-t-il trop à l'insatiable désir du mieux? Est-ce au contraire aux compagnies qu'il faut imputer des torts réels? Ont-elles à se reprocher des négligences regrettables, des calculs trop étroits, trop d'arbitraire ou d'âpreté? Voilà ce que nous voudrions rechercher.

Que l'exploitation des chemins de fer par l'industrie doive rester subordonnée aux exigences de l'intérêt général, c'est un principe évident; mais l'exemple de nos voisins d'outre-Manche pourrait servir à démontrer combien il importe de l'entourer de garanties so-

lides. Après avoir, en commençant, fait une part trop large aux compagnies, les Anglais ont été bien vite obligés, malgré leur respect pour le droit individuel, d'accroître l'action de l'autorité. Nous les avons vus, nous les voyons lutter péniblement pour imposer des limitations, jugées de plus en plus indispensables. D'un autre côté, si, dans l'exclusive préoccupation de l'intérêt général, on chargeait une opération de liens trop pesans, si, par une contradiction dont l'histoire de nos propres chemins de fer nous fournit plus d'un exemple, on limitait trop l'arène, on s'exposerait, en détruisant les mobiles de l'action, à étouffer le bien dans son germe. Il suffit que l'état puisse contenir la tendance qui entraîne naturellement tout monopole à exagérer sans cesse les priviléges qui le constituent.

Le moyen de concilier le droit du public et l'intérêt des compagnies réside dans une transaction perpétuelle; mais une sérieuse difficulté, je devrais dire vingt difficultés sérieuses, se présentent dans la pratique. En premier lieu, une partie du public s'aveugle aisément sur ses propres intérêts. Prenez les porteurs d'actions et d'obligations des chemins de fer, vous les trouverez pour la plupart bien plus préoccupés de la hausse ou de la baisse de leurs titres que des graves inconvéniens d'une exploitation vicieuse. Quant aux spéculateurs de profession, dont la tribu s'est agrandie si démesurément sous nos yeux, ils sont encore plus exclusifs dans leurs fiévreuses prétentions. D'un autre côté, les compagnies s'efforcent de faire prévaloir dans l'opinion la pensée qui les anime. Pour assurer le succès de cette pensée, elles possèdent dès qu'elles existent, et même avant d'avoir leur extrait de naissance en règle, de puissans moyens qui échappent à toutes les précautions prises par l'autorité. De plus, elles n'aiment pas le bruit, et elles ne négligent rien pour assoupir les questions autour d'elles.

S'étonner de ces tendances, ce serait en quelque sorte perdre de vue la nature des choses en ce qui concerne le monopole, même lorsque, comme celui des chemins de fer, il est le mieux justifié. Seulement plus on constate l'envahissement de l'intérêt particulier, et plus il y a lieu de s'enquérir des moyens propres à sauvegarder l'intérêt général. Les abus sur les routes ferrées auraient des suites beaucoup plus pernicieuses que dans toute autre entreprise de transport, en raison même de l'importance et de la nature de ce service, qui exclut toute concurrence. Les inconvéniens pourraient rester longtemps inaperçus, car il ne s'agit pas le plus souvent de perdre un bien déjà réalisé, mais de manquer d'acquérir un bien nouveau, ce qui est toujours moins sensible. Au fond, le public a conscience de ces grands intérêts. Le besoin d'éclaircissemens n'éclate-t-il pas dans les plaintes dont nous venons de constater l'existence? C'est qu'en définitive le jour où un individu fait usage des chemins de

fer pour son propre compte, il échappe aussitôt aux influences d'ordre purement financier qui pouvaient, la veille encore, dominer ses jugemens.

Quelque variées que soient les plaintes, il n'est pas difficile de les ramener à certains chefs principaux. D'une part, on reproche aux compagnies de violer fréquemment le principe de l'égalité dans leurs rapports avec le public, de maintenir les tarifs à des chiffres trop élevés, et de combiner les taxes d'une manière préjudiciable à de très nombreux intérêts. D'une autre part, on les accuse de réserver exclusivement leurs faveurs au petit nombre des voyageurs qui peuvent payer le prix des voitures de première classe, sans s'inquiéter beaucoup de l'immense majorité des citoyens, de commettre d'assez fréquens abus d'autorité avec le sans-gêne d'un pouvoir à peu près irresponsable, enfin de n'avoir qu'un matériel insuffisant. Voilà les accusations principales que chacun a pu recueillir. Ces critiques touchent aux questions les plus sérieuses de l'économie politique appliquée aux voies de communication.

D'abord, quant à l'égalité devant les tarifs, c'est là un principe d'intérêt général et d'ordre public. Lisez les lois et les règlemens, et vous trouverez qu'ils y sont invariablement fidèles. Il est interdit aux sociétés exploitantes de consentir, sous aucun prétexte, au profit d'un ou de plusieurs expéditeurs, des réductions que l'on ne pourrait pas étendre à d'autres. On a prévu le cas où les chemins de fer auraient à s'entendre avec certaines entreprises de transport par terre ou par eau; on a voulu que, même alors, les stipulations intervenues reçussent une suffisante publicité pour mettre les diverses parties intéressées en mesure d'en réclamer le bénéfice. Cet esprit d'égalité se manifeste jusque dans les prévisions relatives aux détails du service, par exemple au factage et au camionnage, à l'ordre des expéditions, qui doivent s'effectuer d'après les numéros de l'enregistrement, sans tours de faveur.

Eh bien! tant de précautions ne suffisent pas pour assurer l'entier accomplissement du vœu de la loi. Les procès dont les tribunaux ont si souvent retenti, les pétitions adressées aux pouvoirs constitutionnels de l'état, — celle, par exemple, que les manufacturiers de la Normandie ont récemment soumise au sénat, — prouvent assez que ce vœu est souvent méconnu. Lorsque l'autorité se montrait si prévoyante dans ses prescriptions, elle devinait bien la direction que les compagnies ne pouvaient manquer de prendre; mais les règlemens n'ont en général qu'une influence préventive, trop souvent déjouée. C'est le pouvoir judiciaire qui forme, au moyen de la répression, le principal rempart contre l'abus. Quand les tribunaux maintiennent le principe de l'égalité, ils ne font qu'obéir à l'esprit

essentiel de leur institution, car ne sont-ils pas nés du besoin d'empêcher les forts d'opprimer les faibles? Or les privilèges que les compagnies accordent peuvent avoir précisément cet effet. Il y a plus : s'il s'agit de monopoles constitués par elles pour opérer des transports complémentaires, ces monopoles, échappant à toute réglementation, auraient de plus graves conséquences que celui dont jouissent les compagnies elles-mêmes.

Les récriminations qui portent sur l'élévation des tarifs sont à peu près identiques au fond à celles qui s'appuient sur le principe de l'égalité. Que veut-on dire quand on reproche aux compagnies l'élévation des tarifs? On ne dénonce pas sans doute des pratiques tendant à excéder le maximum légal. La plainte signifie, ou bien que toutes les réductions légitimes ne sont pas opérées, ou bien que dans les abaissemens consentis la raison qui les dicte est puisée en dehors de l'intérêt public. Cette dernière objection s'applique surtout aux marchandises. Chacun sait que les tarifs, en ce qui concerne le transport des matières, sont loin d'être uniformes. Outre les distinctions établies entre les diverses classes d'articles, il y en a d'autres qui constituent ce qu'on appelle les *tarifs de faveur* et les *tarifs différentiels*. Ces modes spéciaux de tarification peuvent avoir les plus graves conséquences. Qu'une compagnie traite avec un établissement important qui consomme une grande masse de matière première, de la houille, du coton ou du bois, et qui peut dès-lors s'obliger à en faire venir chaque année ou chaque mois une quantité considérable; qu'elle le favorise d'une réduction, tandis que d'autres établissemens secondaires restent sous l'empire de la loi commune, voilà ces derniers frappés d'un coup mortel. Les tarifs différentiels, qui se rapportent généralement à la distance, peuvent engendrer des conséquences tout aussi déplorables. Par le jeu de ces tarifs, on est libre de rendre le transport moins coûteux entre deux localités très éloignées l'une de l'autre qu'entre deux autres tout à fait voisines. Telle marchandise sera voiturée de Paris à Lille à raison de 5 centimes par kilomètre et par tonne, qui en coûtera 10, si elle est transportée seulement jusqu'à Amiens ou jusqu'à Creil. Des produits bruts ou manufacturés partant d'un point déterminé parcourront 3 ou 400 kilomètres à des prix moindres que les mêmes produits partant d'autres lieux pour un trajet infiniment plus court. Jugez dès-lors comme il devient aisé de rendre une industrie impossible sur une place où elle était traditionnellement exercée, de bouleverser les situations réputées les plus solides.

En signalant les périlleux effets des tarifs différentiels, je ne songe cependant pas à proscrire absolument ce mode de tarification. Pour quiconque connaît le système des transports par chemins de fer, ce

serait là rétrograder de la façon la plus fâcheuse; ce serait revenir à un état qu'on pourrait appeler en cette matière l'état de barbarie. Je veux seulement montrer comment les compagnies peuvent exciter des plaintes fondées par le jeu des tarifs, sauf à examiner tout à l'heure quelles peuvent être les garanties contre l'abus.

L'élévation excessive des tarifs offre un texte à des plaintes d'un autre genre, qui concernent les personnes aussi bien que les marchandises. Comme l'abaissement des frais de transport a pour résultat de faciliter les mouvemens, de multiplier les échanges, de développer les ressources sur chaque point du pays, il ne faut pas s'étonner si le public appelle les réductions de ses vœux les plus ardens. Sans doute les compagnies ne sauraient satisfaire à tous les désirs; mais on peut l'affirmer hardiment, pour produire tous leurs avantages, il faut qu'outre la célérité et la régularité des transports, les chemins de fer procurent toute l'économie compatible avec la juste rémunération des services rendus.

En sommes-nous là? Que les chemins de fer aient amené une diminution de dépenses comparativement au passé, c'est incontestable, et il n'est pas sans utilité de mesurer l'étendue de cette diminution. Pour le transport des personnes, la différence est beaucoup moins sensible que pour celui des marchandises. Reconnaissons cependant que les chemins de fer offrent dès à présent aux voyageurs des avantages marqués. Voici des chiffres relevés sur les contrôles des messageries. Pour aller de Paris à Lyon, avant l'établissement de la ligne ferrée, il en coûtait 64 francs dans le coupé, 54 francs dans l'intérieur, 46 francs dans la rotonde, et 42 francs sur l'impériale; le chemin de fer prend 56 fr. 80 cent., 42 fr. 60 cent., et 31 fr. 25 cent., suivant la classe des voitures. De Paris à Bordeaux, la moyenne des anciens tarifs était de 82, 70, 62 et 60 fr.; la compagnie d'Orléans perçoit 65 fr. 20 cent., 48 fr. 90 cent., et 35 fr. 85 cent. Encore un exemple : de Paris à Strasbourg, on payait 60, 50, 44 et 40 fr.; on paie aujourd'hui 56 fr. 20 cent., 42 fr. 15 cent. et 30 fr. 90 cent. Si l'on compare le prix des voitures de 1re classe à celui du coupé des diligences, on voit que la différence est d'un peu plus de 13 pour 100 à l'avantage des chemins de fer. Entre l'impériale des diligences et les wagons de troisième classe, la différence est environ de 31 pour 100.

Quant aux marchandises, le prix de l'ancien roulage dépassait de plus de moitié le tarif des voies ferrées; il variait communément de 20 à 25 centimes par kilomètre et par tonne pour le roulage ordinaire; je ne parle pas du roulage accéléré, qui coûtait le double. La moyenne sur les chemins de fer descend notablement au-dessous de 10 centimes. Chaque ligne compte en outre des articles favorisés qui sont voiturés à des prix très inférieurs. A vrai dire, il n'y a plus

à s'occuper du tarif légal, tant les compagnies sont loin des *maxima* fixés d'abord un peu au hasard, avant qu'on eût l'expérience pour se guider. Les canaux seuls offrent une véritable économie sur les chemins de fer, car la moyenne des frais de transport, après avoir été longtemps beaucoup trop élevée, y est généralement descendue à un taux raisonnable, qui ne monte pas à 2 centimes 1/2 par tonne et par kilomètre; mais on sait qu'outre les inconvéniens qu'elles présentent par suite de la lenteur et de l'irrégularité de la marche, ces voies de communication sont encore entravées l'hiver par les glaces, l'été par la sécheresse. Le but que les chemins de fer doivent avoir en vue, c'est de se rapprocher le plus possible du tarif des canaux (1).

Si l'on excepte les voies navigables, la comparaison entre les chemins de fer et les autres modes de communication sous le rapport des prix est donc favorable au nouveau système. Cependant elle ne saurait prouver à elle seule que les réductions obtenues soient à la fois assez grandes et assez convenablement ordonnées. Lorsqu'une institution nouvelle est créée avec des priviléges considérables, il ne suffit pas qu'elle vaille mieux que telle ou telle institution ancienne; il faut encore qu'elle donne tous les fruits qu'elle est susceptible de donner. Nul n'oserait soutenir qu'il en soit ainsi des chemins de fer. Suivez l'action des compagnies; ces dernières n'usent que très rarement pour ne pas dire jamais, à l'égard des voyageurs, du droit qu'elles ont d'abaisser les tarifs au-dessous du maximum légal (2). Pourquoi le transport des personnes est-il beaucoup moins dégrevé que celui des marchandises? La raison en est simple : les compagnies ne consultent guère que leurs intérêts et leurs convenances dans les abaissemens de prix. Ce qui les préoccupe avant tout, c'est de savoir si elles ont à faire face à une concurrence redoutable. Or, sauf des circonstances fort rares dont elles se dégagent bientôt, elles ne craignent point de rivalité sérieuse quand il s'agit des personnes. La vitesse, dont l'attrait est irrésistible, même réduite à son minimum, donne au chemin de fer un avantage incomparable sur tout autre système. Les compagnies exploitent largement cette supériorité.

Comme les marchandises s'accommodent presque toujours de certains délais, on est obligé d'abaisser les taxes pour réagir contre la concurrence. L'examen des diminutions introduites dans les tarifs at-

(1) La France possède environ 4,500 kilomètres de canaux qui n'étaient pas encore entièrement terminés au moment où les chemins de fer ont commencé à leur faire concurrence. C'était bien peu pour un pays embrassant 53 millions d'hectares; mais comme ces voies navigables se trouvent pour la plupart groupées sur quelques parties seulement du territoire national, elles n'en jouent pas moins un rôle important dans le mouvement comparatif des transports.

(2) On ne s'occupe pas ici, bien entendu, des trains exceptionnels appelés *trains de plaisir*.

reste en effet que les compagnies se montrent plus ou moins faciles, suivant que les matières peuvent plus ou moins s'approprier à d'autres modes de transport. Qu'un chemin de fer soit obligé, par exemple, d'entrer en lutte avec ces voies navigables, avec ces canaux dont je parlais tout à l'heure, vous pouvez être sûr à l'avance qu'il sera porté à fixer ses prix de la façon la plus libérale. En voici un exemple entre cent : le chemin du Nord a réduit jusqu'à 3 centimes 1/3 par kilomètre et par tonne, entre la frontière et Paris, le prix du transport de la houille, qu'il veut, comme il en a d'ailleurs le droit, disputer à la navigation. Il n'est encore parvenu à lui enlever que la moindre partie de ces matières, car en 1855 les voies navigables ont importé de Belgique en France 1,182,000 tonnes de houille, et le chemin de fer 407,000 tonnes seulement. Le résultat dû à l'abaissement des prix n'en est pas moins énorme quand on voit sur les registres de la douane de Valenciennes qu'en 1852 le chemin de fer n'importait que 46,826 tonnes contre 1,048,000, qui entraient par l'Escaut (1).

Au lieu de naître ainsi de la pure influence de l'intérêt privé, n'est-il pas clair que les abaissemens de taxe devraient se produire avant tout en vue d'accroître la masse de la circulation et de favoriser le travail? Or les chemins de fer sont loin d'effectuer, dans l'état actuel des choses, tous les transports qui devraient leur revenir. Une très petite partie sans doute leur est enlevée par telle ou telle concurrence; mais une masse d'autres font défaut, parce que les tarifs existans renchériraient trop la matière. En calculant le coût du transport, on ne doit pas s'en tenir au prix net du tarif, car il est notoire en économie voiturière que le prix du transport augmente à peu près du double de son chiffre la valeur réelle des produits. En maintes circonstances cependant, producteurs et consommateurs gagneraient à ce que tels articles pussent facilement se répandre dans les divers centres de consommation. De leur côté, les compagnies seraient libres de réduire les taxes sur toutes les routes où les matières à voiturer abondent suffisamment pour compenser l'augmentation des frais résultant de l'extension du service. Une observation analogue s'applique aux voyageurs : j'admets volontiers que l'augmentation du transport des personnes ne promet pas de contribuer autant que celle du transport des produits à l'accroissement des affaires; toujours est-il que les voyages se multiplieraient à mesure que les tarifs seraient abaissés (2).

(1) D'autres matières encombrantes, le plâtre, la pierre à bâtir, nous offriraient au besoin des exemples analogues à celui de la houille. — A l'origine, la compagnie du Nord avait réduit les tarifs sur la marée; mais quand elle a eu triomphé des voitures spéciales chargées de ce transport, elle les a bien vite relevés.

(2) Il n'est pas sans intérêt d'établir un parallèle entre la progression constatée dans

L'obstacle à la réalisation de tout le bien désirable et possible est évident. La tendance essentielle de toute exploitation commerciale privilégiée n'est pas de se demander comment elle pourra rendre le plus de services, mais comment elle réalisera le plus de profits tout en se donnant le moins de peine possible. Disons le mot : s'il faut se creuser la tête pour trouver des améliorations, ou si, pour les réaliser, il faut accroître sa besogne, le monopole s'abstiendra presque toujours. Les vrais mobiles manquent pour le pousser en avant. En voici la preuve, et une preuve frappante, dans ce qui s'est passé pour les voyageurs : la volonté de réduire les prix s'est amoindrie chaque jour de plus en plus. Là où l'on avait abaissé les tarifs, on est revenu aux taxes primitives (1). Les chemins de fer ne rempliront cependant leur mission sociale dans toute sa grandeur qu'en marchant résolument dans la voie des réductions (2).

Voyons si sur un autre point, l'organisation même des trains de voyageurs, les compagnies ne s'écartent pas également des dispositions réclamées par l'intérêt public. Un premier fait frappe les yeux, à savoir la peine extrême qu'on se donne pour détourner les voyageurs de prendre les voitures les moins chères. On déploie dans cette

le transport des marchandises et celle constatée dans le transport des personnes. Les taxes payées par les marchandises ont pris l'essor le plus rapide et le plus inattendu. Voici quelques chiffres, empruntés aux comptes-rendus de la compagnie du Nord et de la compagnie d'Orléans, qui suffisent pour donner une idée de la situation où l'on est arrivé et de celle qu'on peut entrevoir. Sur le chemin du Nord, les marchandises et objets de tout genre transportés à petite ou à grande vitesse, qui produisaient 7 millions de francs en 1847, en ont produit 29 en 1855, c'est-à-dire que le total a plus que quadruplé en neuf années, tandis que la recette provenant des voyageurs n'a guère fait que doubler dans le même intervalle en montant de 8 à 19 millions. Sur la ligne d'Orléans, la proportion est également tout à l'avantage des marchandises : en 1855, les voyageurs ont versé 20 millions dans la caisse de la compagnie, et les marchandises et matières de tout genre 32 millions.

(1) Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin chercher des exemples; on peut les prendre sous les yeux de tout le monde, dans le groupe des lignes desservant les environs de Paris, dans ces chemins qui permettent à la population parisienne d'échapper à l'atmosphère de la grande cité et d'aller respirer l'air des champs. Il y a quelques années, deux compagnies, comprenant ce besoin, avaient voulu y donner satisfaction. Le chemin de Saint-Germain avait abaissé ses prix de 1 fr. 25 cent. à 75 cent., et le voyage pouvait même se faire, en prenant un billet de retour, pour 1 fr. 25 cent. au lieu de 2 fr. 50 cent. Le chemin de Versailles conduisait les voyageurs jusqu'à Saint-Cloud pour 25 cent. De ces réductions si propres à accroître le nombre des promeneurs, il ne reste que le souvenir.

(2) Il convient de rappeler qu'en ce qui concerne les voyageurs les tarifs sont généralement moins élevés sur le continent européen que chez nous. En France, la taxe est fixée à 10 centimes par kilomètre pour les voitures de 1re classe, 7 cent. 1/2 pour les voitures de 2e classe, 5 cent. 1/2 pour les wagons de la dernière catégorie, non compris l'impôt du dixième. En Belgique, le tarif, qui a été remanié en 1851, est seulement de 8, 6 et 4 centimes. En Allemagne, les chiffres varient souvent d'état à état, mais ils sont encore en moyenne moins forts qu'en Belgique.

vue un luxe de combinaisons incroyable. On accumule les désagrémens pour la clientèle des humbles wagons. Tantôt les départs des trains contenant des voitures de toute classe, des trains *omnibus*, comme on les appelle, sont fixés aux heures les plus incommodes; tantôt c'est le moment de l'arrivée qu'on s'efforce de rendre gênant. Sur la route, les temps d'arrêt sont toujours multipliés, tandis qu'on n'assujettit qu'à un très petit nombre de stations les trains privilégiés, les trains *express*, qui ne comprennent que des voitures de première classe. De plus, il y a souvent des haltes inutilement prolongées et n'ayant d'autre but que de faire durer le voyage plus longtemps. D'autres fois la composition des trains est arbitrairement transformée pour telles ou telles stations. Un convoi parti avec des voitures de toute classe devient *express* en arrivant à telle ville, soit parce qu'il y passe à une heure trop commode, soit parce qu'il y reçoit le tribut d'un embranchement sur lequel on veut forcer les voyageurs à prendre les billets les plus chers. S'il s'agit de lignes aboutissant à la frontière, on gêne communément le plus qu'on peut, pour les trains *omnibus*, la circulation internationale.

Nous ne disons rien de la disposition intérieure des voitures de dernière classe. Dès que les wagons découverts ont enfin disparu, dès que les conditions de la plus stricte humanité sont à peu près remplies, il n'y a pas lieu de se montrer trop difficile. Certaines améliorations ont été déjà réalisées; tout en souhaitant qu'on en opère de nouvelles, nous respectons le droit des compagnies de maintenir une différence, sous le rapport du *comfortable*, entre chaque classe de voitures. C'est ainsi qu'on peut légitimement chercher à compenser la différence des prix. Chacun paie en définitive les satisfactions qu'il veut avoir; mais les compagnies ont-elles le même droit en ce qui concerne la vitesse? peuvent-elles en faire jouir quelques-uns au préjudice de tous? Cette question intéresse au plus haut point l'immense majorité des voyageurs.

Dans l'état des choses, on constate à regret une différence énorme, pour la durée du trajet, entre les trains composés exclusivement de voitures de première classe et les trains qui contiennent des voitures de toute catégorie. Sur quelques lignes, sur celle du Nord, sur celle de la Méditerranée par exemple, on associe les voyageurs de la seconde classe au bénéfice d'une vitesse moyenne, en créant ce qu'on appelle des trains *directs*, qui tiennent le milieu entre les trains *express* et les trains *omnibus;* mais sur la plupart des autres lignes, comme sur toutes celles composant le groupe de la compagnie d'Orléans, qui est une des plus dures dans son exploitation, sur celles de Paris à Lyon, de Paris à Strasbourg, les voyageurs de deuxième et ceux de troisième classe sont également sacrifiés. Le bénéfice du temps n'est réservé qu'aux seuls voyageurs des trains

express. Quelquefois aussi le service est réglé de telle sorte que les trains *omnibus* ne peuvent pas parcourir toute l'étendue d'une ligne en un jour. Il faut que les voyageurs couchent en route, ou qu'ils prennent un convoi de nuit (1).

La part faite aux trains *express*, quant au nombre des départs, est énorme, et tend à paralyser de plus en plus le mouvement des trains *omnibus*. Ainsi, en nous reportant aux tableaux du service des chemins de fer français tel qu'il est établi pour le printemps de 1856 (2), nous trouvons que, de Paris à Nantes, à Bordeaux, à Lyon, on compte autant de trains *express* que de trains *omnibus*. Sur le chemin de Paris à Calais, il y a deux convois composés exclusivement de voitures de première classe, et un autre comprenant des voitures de première et de deuxième classe, pour deux seuls trains *omnibus*. Même exagération dans la différence sous le rapport de la vitesse. Ainsi le train *express* de Paris à Bordeaux, partant à 9 heures 10 minutes du matin, arrive le soir même à 8 heures 53 minutes, tandis que le train *omnibus*, dont on retarde le départ jusqu'à 10 heures du matin, afin de lui ménager le désagrément de la nuit suivante, n'atteint Bordeaux que le lendemain, à 4 heures un quart du matin. Une semblable différence se reproduit à peu près sur toutes les lignes, et l'effort constant paraît être de l'augmenter encore.

Il est visible que les inconvéniens d'un pareil régime retombent sur le grand nombre; en voici d'ailleurs des preuves puisées dans les rapports des compagnies. En 1855, le chemin du Nord a compté, par chaque millier de personnes transportées, 889 voyageurs de deuxième et de troisième classe, et 111 seulement de première. Sur la ligne d'Orléans, la clientèle des voitures de première classe, malgré toutes les combinaisons mises en œuvre pour l'accroître, n'est encore, par

(1) En voici des exemples : sur le chemin du Centre, prolongé vers Clermont-Ferrand par une section du Grand-Central, tandis que les voitures de première classe, quittant Paris à 9 heures 40 minutes du matin, sont conduites directement à Clermont-Ferrand, où elles arrivent à 8 heures 50 minutes du soir, les wagons de troisième classe, partis le matin à 7 heures, s'arrêtent à Saint-Germain-des-Fossés, et ne peuvent repartir que le lendemain. — Sur le chemin du Nord, les faits sont encore plus significatifs. Jusqu'à ces derniers temps, le train omnibus, partant de Paris à 10 heures du matin, allait jusqu'à Quiévrain, sur la frontière belge. Le voyageur ne pouvait prendre de billets de troisième classe que jusqu'à cette station; mais il y trouvait un train belge contenant des places de tout ordre, et il pouvait ainsi arriver le soir meme à Bruxelles. La compagnie aura jugé que cette combinaison préjudiciait à ses trains *express*. Qu'a-t-elle fait? Le convoi de 10 heures du matin ne va plus jusqu'à Quiévrain; il s'arrête à Valenciennes, où il arrive trois quarts d'heure après que le dernier train de la journée est parti pour la frontière, ce qui empêche les voyageurs de deuxième et ceux de troisième classe de se rendre de jour à Bruxelles.

(2) Comme les détails du service sont modifiés très fréquemment, trop fréquemment même, nous devons dire que ce sont ces tableaux qui ont servi de base à tous nos calculs.

mille, que de 132 voyageurs contre 868 de deuxième et de troisième classes.

Le but des compagnies est manifeste : contraindre les voyageurs qui veulent jouir du principal avantage des chemins de fer à subir le chiffre le plus élevé du tarif. C'est là une manière très effective, quoique indirecte, d'exhausser les tarifs. Un tel système pèse très durement sur la partie du public pour laquelle le temps est le plus précieux. A coup sûr, ce n'est pas très humain, mais au moins est-ce licite? On pourrait soutenir qu'une telle distinction est absolument illégitime. Nul doute que les entreprises ordinaires de transport n'aient le droit de créer de pareilles différences, puisqu'elles n'ont été dotées d'aucun monopole; mais dans des exploitations comme celles des chemins de fer, dont le privilége est la base, la vitesse n'est-elle pas l'avantage qui représente le plus directement pour tous les citoyens le prix du sacrifice imposé à chacun d'eux? Il faudrait donc que cet avantage de la vitesse fût accessible à tous, et pour cela qu'il y eût des places de toute classe dans tous les trains. Demander la rigoureuse application de cette règle, ce ne serait pas demander une chose impossible ou insolite. En France même, quelques lignes n'admettent aucune distinction dans la composition des convois : nous citerons les lignes de Paris à Caen, de Dijon à Besançon, de Paris à Saint-Germain, à Versailles, etc. Hors de France, les exemples ne manquent pas non plus : sur le chemin international d'Anvers à Rotterdam, sur celui de Rotterdam à La Haye et à Amsterdam, etc., tous les trains ont des voitures des trois classes. Aux États-Unis, le principe est appliqué sans exception, puisqu'on n'y rencontre pas de voitures de plusieurs ordres. Ce qui est praticable sur certains chemins pourrait l'être sur tous. Si même les trains privilégiés existent sur un grand nombre de lignes européennes, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, ils y existent à une autre condition que chez nous : les compagnies font payer les p'aces beaucoup plus cher dans ces convois de luxe. Quoiqu'un tel système soit vicieux, il peut en résulter du moins une sorte de compensation dont le principe manque sur les chemins français.

Les compagnies, on n'en saurait douter, seront amenées tout naturellement à transformer peu à peu leurs habitudes sur ce point essentiel; aussi ne s'agit-il pas de réclamer le renversement immédiat de la pratique actuellement suivie. Dans des questions de cette nature, un changement trop hâtif aurait ses périls. En admettant qu'on n'impose pas tout d'un coup aux chemins de fer l'application du principe de l'égalité devant la vitesse, au moins faut-il déclarer qu'il est urgent de faire disparaître des distinctions aussi exagérées que les distinctions existantes. Est-on trop exigeant quand on demande que la différence de vitesse entre les trains *express* et les

trains *omnibus* soit dès à présent diminuée, c'est-à-dire qu'on imprime à ces derniers une marche plus active, et que le service ne soit pas organisé en vue d'accumuler les désagrémens pour le plus grand nombre des voyageurs?

Du reste, quand on réserve ainsi à une minorité le bénéfice de la vitesse, ce n'est pas seulement l'esprit des règlemens qu'on offense, on en viole la lettre même. Tous les trains doivent contenir des voitures de toute classe, tel est le principe inscrit dans les règlemens. Il n'y a place que pour une exception, et encore ne peut-elle être faite qu'en vertu d'une autorisation spéciale. Il ne paraît pas douteux d'ailleurs que les compagnies s'abusent sur leur véritable intérêt. Elles trouveraient certainement des compensations à n'avoir que des trains contenant des voitures de toute classe. Plus elles se rapprocheront du principe de l'égalité, plus elles favoriseront l'uniformité de la circulation, et plus il leur sera facile de mesurer les nécessités du service. Cette méthode aurait en outre pour résultat d'augmenter le nombre des voyageurs, car en permettant de prendre les voitures de seconde classe, ou celles de troisième dans des cas où l'on est contraint aujourd'hui de prendre celles de première, elle équivaudrait à un certain adoucissement de prix. Ici cependant se présente une observation analogue à celle que nous a suggérée la question des tarifs : les compagnies aiment mieux un chiffre de bénéfices nets réalisés avec des trains *express* que le même chiffre recueilli avec des trains *omnibus*. Le dernier service est plus complexe et cause plus de peine.

Le public se préoccupe d'abus d'un autre genre, qui semblent l'affecter le plus sensiblement, des abus d'autorité, de procédés plus ou moins arbitraires qui se glissent dans les détails du service. Que des reproches de cette nature soient souvent entachés d'exagération, on doit le reconnaître. Les nécessités d'une tâche comme celle des chemins de fer commandent une grande indulgence. Le mot d'ordre ne saurait être observé en pareille matière avec trop de rigueur. Mille éventualités imprévues viennent à tout moment réclamer une action immédiate. Si large néanmoins que soit la réserve faite en faveur des agens des compagnies, elle a ses limites. Or il est incontestable qu'elles sont fréquemment dépassées. Des débats judiciaires n'ont-ils pas démontré, par exemple, que tantôt des employés s'arrogent le droit de se faire justice à eux-mêmes, tantôt qu'ils apportent dans les détails du service un sans-gêne plus ou moins regrettable? Ce sont là des exceptions, je le veux bien, mais des exceptions fâcheuses, et qui obligent à rappeler que l'expérience acquise par le personnel des chemins de fer a précisément pour objet de servir aux voyageurs qui n'en ont point, et qu'il faut que cette expérience impose ses prescriptions avec beaucoup de modération et de préve-

sance. Grâce à la haute habileté du corps des ingénieurs français, nos lignes ferrées sont les mieux construites du monde. Nulle part les installations accessoires ne sont aussi somptueuses. Ni en Angleterre, ni en Allemagne, les gares n'ont le caractère monumental des nôtres. En Belgique, le service des petites stations est à peine constitué, du moins pour les trains qui passent après le coucher du soleil; on y éclaire les voyageurs avec des torches brûlant en plein vent, qu'on allume au moment où le train arrive pour les éteindre à son départ. Chez nous, ces petites imperfections n'existent pas; mais on paraît se préoccuper beaucoup moins qu'ailleurs des égards dus au public. Cet oubli crée un grief dont on a raison de se plaindre.

Un dernier reproche adressé aux compagnies s'applique à l'insuffisance du matériel. Quoique aujourd'hui même il ne soit encore que trop fondé, il serait injuste d'y chercher un texte à récriminations. Les compagnies se sont trouvées dominées par des éventualités d'abord imprévues. Parfois la construction des lignes a marché plus vite que celle du matériel; parfois des prévisions jugées excessives ont été promptement dépassées. L'insuffisance s'amoindrit chaque jour par suite de l'activité déployée. Comme on sait maintenant à quoi s'en tenir sur les exigences croissantes du service, on serait impardonnable de se laisser surprendre une seconde fois.

Il ne faut point s'étonner, en fin de compte, que des abus se produisent au sein d'un mouvement aussi gigantesque, aussi rapidement réalisé. Ces abus d'ailleurs sont loin d'avoir égalé chez nous ceux dont se sont plaints et dont se plaignent encore nos voisins d'outre-Manche. Ils sont assez graves cependant, et ils entraîneraient bientôt des conséquences assez fâcheuses pour qu'on doive se préoccuper sérieusement d'y mettre un terme. Il en résulte la preuve que nos compagnies ne savent pas suffisamment se gouverner elles-mêmes, qu'elles ne sont pas complétement animées de l'esprit qui doit présider à leurs rapports avec le public. Elles ont rendu sans doute et elles rendent chaque jour des services, mais elles sont loin d'accomplir tout le bien qu'on est en droit d'en attendre. Il nous reste à rechercher maintenant quelles seraient les réformes et les améliorations à réaliser.

III.

Dès que nous estimons avantageux que l'exploitation des chemins de fer demeure confiée à des compagnies, nous devons naturellement souhaiter que ces compagnies soient prospères. C'est à cette condition seulement qu'elles peuvent s'acquitter de leur importante mission. Aussi faut-il garantir leurs intérêts bien entendus, mais en servant en même temps les intérêts du public. Toute amélioration

conciliable avec la vitalité des compagnies peut et doit être réclamée; tout changement qui devrait avoir pour effet d'énerver leur action est inadmissible.

Ceci nous oblige, avant d'aller plus loin, à nous rendre compte de la constitution des sociétés exploitantes et de l'étendue de leurs forces. Avons-nous affaire à des corps épuisés et languissans ou bien à des agrégations énergiques et vigoureuses? Si nos compagnies étaient faibles, ce ne serait pas aux conditions légales de leur organisation qu'il faudrait s'en prendre. Rien n'a été épargné pour les constituer solidement. Quand il a fallu raviver chez nous l'esprit d'entreprise, abattu par la crise de 1848, et regagner l'avance que d'autres peuples avaient sur la France, l'état ne s'est pas montré avare d'encouragemens. Désireux de prévenir le retour de ces concurrences frénétiques qui avaient jadis paralysé les compagnies dès leur naissance, il a remanié les dispositions légales antérieurement adoptées dans un sens des plus favorables à l'esprit d'association. Dire qu'il s'est montré trop bienveillant pour les compagnies, ce serait méconnaître et la grandeur des intérêts qu'il fallait servir, et l'importance d'une action immédiate; mais sa politique à l'égard des sociétés particulières a été aussi libérale que possible. La durée des concessions a été portée, de 35, 40 ou 50 ans, à un terme uniforme de 99 ans; la garantie d'intérêt a été largement mise en pratique; on y a joint parfois des subventions directes, tantôt en argent, tantôt en travaux, plus souvent en argent. On a en outre autorisé fréquemment, soit la fusion de plusieurs compagnies en une seule, soit l'émission d'emprunts considérables.

Voilà des avantages sérieux et multipliés. La prolongation des concessions, en donnant aux compagnies du temps pour reconstituer leur capital et pour jouir de leur privilége, était de nature à leur assurer le concours des grands et petits capitalistes. La garantie d'intérêt consentie par l'état visait d'une manière plus directe encore à inspirer de la confiance sur l'avenir des placemens effectués dans les chemins de fer. La subvention du trésor prêtait assistance à certaines entreprises qui, en raison de circonstances particulières, étaient hors d'état de se suffire à elles-mêmes. C'est ainsi que la compagnie du Midi, dont les travaux présentaient des difficultés extrêmes, a reçu 51 millions de francs (1).

Si l'on considère maintenant les fusions opérées, on trouve que presque toutes les compagnies existant aujourd'hui ont puisé dans

(1) Ce mode d'encouragement ne pouvait être et n'a été qu'exceptionnel. Aussi, dans un rapport sur la situation générale des chemins de fer, en date du 2 février 1854, M. Magne, alors ministre des travaux publics, a-t-il pu dire que les subventions directes n'avaient atteint qu'un chiffre minime relativement à l'ensemble des travaux autorisés.

cette concentration de nouveaux élémens de force et de sécurité. Les fusions ont en effet pour résultat de diminuer un grand nombre de dépenses générales qui ne varient guère, quelle que soit l'étendue d'une exploitation. L'emprunt vient en aide aux compagnies d'une autre manière : il leur permet d'augmenter leurs ressources sans émettre de nouvelles actions; les compagnies ont largement usé de ce moyen. Autant on avait été jadis parcimonieux dans l'émission des obligations, autant on en a été prodigue. La somme actuelle des emprunts à rembourser par les chemins de fer va de douze à quinze cents millions de francs, et ces placemens en sont venus à faire une redoutable concurrence aux fonds publics. C'est une sorte d'institution nouvelle qui a pris place dans notre système financier, et dont il faut juger la portée.

Reconnaissons d'abord que la faculté d'emprunter est en elle-même un avantage pour les compagnies. En empruntant, elles ont en vue de se réserver à elles-mêmes une plus large part dans les bénéfices de leur exploitation. Si elles trouvent par exemple, moyennant un intérêt de 5 pour 100, des fonds qui rapporteront entre leurs mains 8 ou 10, leur profit est évident. Mais l'emprunt serait un déplorable calcul s'il était contracté à des conditions qui ne laisseraient pas un excédant après l'intérêt payé aux prêteurs, ou bien encore si la faculté de se procurer des fonds par cette voie poussait, comme la crainte en a été quelquefois exprimée, à l'exagération des dépenses. Ce n'est pas seulement la somme de ses emprunts qu'il faut considérer pour apprécier l'état financier d'une compagnie, mais le degré d'utilité de l'emploi qu'elle a fait de la somme empruntée et l'importance des résultats qu'elle s'est assurés pour l'avenir (1). L'emprunt cependant doit avoir des limites, et il deviendrait un danger dès qu'il serait trop disproportionné avec le capital provenant des actions. Après avoir singulièrement facilité l'essor des compagnies, la faculté d'emprunter pourrait devenir, par suite de l'usage qui en aurait été fait, une source d'inquiétude et de mécomptes. Ajoutons que dans des circonstances critiques, où les créanciers menaceraient d'absorber tous les produits de l'exploitation, le désir d'assurer un dividende quelconque aux actionnaires serait de nature à produire des abus de plus d'un genre. Pour ne pas risquer d'embarrasser l'avenir, les emprunts ne devraient point dépasser la somme versée par les actionnaires. Ainsi une compagnie qui aurait en actions un capital de 50 millions pourrait y ajouter 50 millions

(1) Les compagnies ont aujourd'hui l'habitude d'augmenter le capital versé par les prêteurs. Ainsi, pour une somme de 285 fr., elles promettent, outre 15 fr. d'intérêt, — ce qui est un peu plus de 5 pour 100, — un remboursement de 500 fr.; elles associent ainsi le prêteur à la fortune croissante sur laquelle elles comptent elles-mêmes, mais sans l'associer aux chances de perte.

en obligations; ce devrait être là un terme extrême. Cette proportion n'est presque jamais observée aujourd'hui. Le chemin de Lyon à la Méditerranée, pour ne citer qu'un exemple, avec 45 millions de francs en actions, aura bientôt des obligations représentant trois ou quatre fois cette somme, et avec la chance de dépasser peut-être ce chiffre énorme. Une telle application du système de l'emprunt devait favoriser la hausse des actions, puisqu'il restreint le partage des bénéfices en un petit nombre de mains; mais il lègue à l'avenir une cause réelle d'incertitude. On doit le dire pourtant, d'une manière générale, comme les compagnies n'ont jusqu'à présent connu que le succès et comme leur fortune paraît devoir grandir encore, les emprunts ont servi notoirement à fortifier leur situation actuelle.

L'énergique vitalité des exploitations de chemins de fer est attestée d'ailleurs par le chiffre de leurs recettes et par la hausse de leurs titres. Sans examiner en détail les comptes de toutes les compagnies, il suffira de prendre quelques exemples pour donner une idée de l'état des choses. D'abord je rappelle que durant l'exercice 1855 les recettes des chemins de fer français ont produit un total d'environ 269 millions de francs, chiffre qui, d'après les résultats du premier semestre, paraît devoir être dépassé en 1856, malgré les interruptions qu'ont occasionnées les inondations, et malgré l'absence du mouvement extraordinaire provoqué l'année dernière par l'exposition universelle de l'industrie. Le bilan de toutes les grandes compagnies présente un rapport très rassurant, quoique susceptible de le devenir davantage encore, entre les recettes et les dépenses. Ainsi, sur la ligne du Nord, les produits ont monté en 1855 à 47,966,000 fr., déduction faite de l'impôt du dixième payé au trésor, des indemnités, subventions et réductions de toute nature. Les dépenses de l'exploitation ont été de 18,053,000 fr. Quand on a eu prélevé sur l'excédant l'intérêt des actions, celui des obligations, celui des fonds dus à l'état, la part annuelle de l'amortissement du capital et des emprunts, le fonds de dotation à la caisse de retraite, la dépense dite dépense de *réfection* de la voie, il est resté encore 18 millions à répartir entre deux cent mille actions émises à 400 fr., soit pour chacune un dividende de 45 fr. La compagnie d'Orléans a accusé un total de recettes de toute nature montant en chiffre rond à 57,378,000 fr. et un total de dépenses de 30,951,000 fr., ce qui a laissé 26,426,000 fr. d'excédant du côté des recettes. C'est là le produit net sur lequel, après avoir pris la part annuelle de l'amortissement et une somme de près de 2 millions pour les employés de la compagnie, on a payé aux trois cent mille actions émises à 500 fr. 80 fr. pour l'intérêt et le dividende. On ne nous reprochera pas de citer encore un exemple, celui du chemin de Lyon à la Méditerranée, dont la fortune a été si rapide, mais qui a besoin, pour pouvoir sup-

porter l'énorme poids de ses obligations, que sa prospérité actuelle ne soit troublée par aucun événement imprévu. Il faut se rappeler que l'année 1855 n'est encore qu'une année d'exploitation incomplète, puisque de Lyon à Avignon la ligne n'a été ouverte dans toute son étendue pour les voyageurs que durant huit mois et demi, et seulement durant trois mois et demi pour les marchandises. Cependant les recettes générales ont été de 23 millions de francs pour une dépense de 9 millions, non compris les intérêts des emprunts déjà réalisés et quelques autres frais généraux. En fin de compte, les quatre-vingt-dix mille actionnaires de la compagnie ont reçu 86 fr. pour des titres d'une valeur primitive de 500 fr.

Le cours des actions à la Bourse, conséquence immédiate de la prospérité des compagnies, donne aussi la mesure de leur situation. Or on a vu les actions de la Méditerranée dépasser 1,800 fr., celles du Nord, après le paiement du dividende, se maintenir au-dessus de 1,100 fr., celles d'Orléans ne fléchir que passagèrement au-dessous de 1,400 fr., même sous le coup des désastres produits par les inondations (1). La valeur des actions des autres lignes est double ou même triple du chiffre de l'émission.

En présence de faits si frappans, nul doute ne saurait subsister sur la question que nous nous sommes posée. Jamais entreprises industrielles et commerciales ne furent dotées d'aussi grands avantages que les compagnies de chemins de fer et ne réalisèrent une fortune aussi éclatante; jamais associations privées n'eurent à un égal degré les moyens d'effectuer toutes les améliorations réclamées par l'intérêt général. Si la prospérité ne devait pas stimuler les compagnies à rendre de plus en plus accessible aux masses l'usage des voies ferrées et favoriser de plus en plus l'expansion des forces locales, les faveurs obtenues ne seraient pas justifiables. De nombreuses fortunes individuelles se sont élevées par suite de ce grand mouvement. Les rois des chemins de fer ne manquent pas plus à Paris qu'à Londres. Les nôtres ont pourtant cet avantage de n'avoir pas vu s'amoindrir autour d'eux le capital engagé dans les voies ferrées; mais, comme à Londres, ils ont eu et ils ont pour vassaux les petits et les moyens spéculateurs. Ils ne comptent leurs valeurs que par millions. Tel qui n'en possède que deux ou trois ne veut pas s'arrêter encore; il le dit hautement : il faut qu'il arrive à cinq ou à six. Toutes ces fortunes ne sont pas également honorables; à côté de celles qui sont le prix d'une initiative féconde, courageusement et laborieusement exercée, il y en a d'autres qui n'ont pour origine

(1) Pour apprécier la plus-value des actions de la compagnie d'Orléans, il faut se rappeler que quelque temps après la grande fusion opérée il y a trois ou quatre ans, les titres furent fractionnés, et il fut donné huit actions nouvelles contre cinq anciennes.

que les hasards du jeu et les artifices de l'agiotage. Ces dernières même s'expliquent comme conséquence d'un gigantesque mouvement d'affaires; elles ont un moyen de faire oublier leur origine : c'est de concourir avec empressement aux réformes utiles.

Dans les améliorations que l'on peut réclamer, il ne s'agit pas en réalité de sacrifices à faire par les compagnies : les changemens doivent leur profiter à elles-mêmes; mais il faut s'entendre sur le point de départ. Les vices signalés dans l'exploitation découlent d'une source unique, c'est-à-dire de cette tendance qui tantôt entraîne tout monopole à franchir ses limites, et tantôt le fait tomber dans la torpeur. Dès-lors la garantie contre les écarts du monopole doit être cherchée dans les conditions qui en règlent l'exercice, elle ne peut même se trouver que là. Plus le privilége est constitué sur des bases puissantes, et plus il suppose au-dessus de lui une autorité active et ferme. Aussi convient-il de se demander tout d'abord, et avant de chercher ce que les compagnies pourraient faire elles-mêmes dans leur propre intérêt, si l'état garde en main toute l'action nécessaire pour modérer au besoin leurs allures. C'est le meilleur moyen d'apprécier la valeur du régime légal imposé aux chemins de fer. Supposez un gouvernement qui ne conserverait pas les moyens d'assouplir les rouages rebelles et de rectifier un mouvement échappé de sa voie : ne rappellerait-il pas cette royauté d'autrefois que bravaient impunément les grands feudataires?

Les règlemens ne manquent pas en France à l'égard des compagnies. Ils abondent au contraire. et ils embrassent tout; mais rien de plus difficile à constater la plupart du temps que les infractions commises. La surveillance technique des chemins de fer, celle qui appartient directement aux ingénieurs, se trouve entre des mains très habiles sans doute; malheureusement dans cette autre partie de l'inspection qui constitue la surveillance administrative, l'expérience n'a pas toujours prévalu. Il aurait fallu trouver un personnel tout formé, ce qui n'était pas possible, lors même qu'on n'aurait pas dès l'origine négligé trop souvent de le rechercher. Quels que soient d'ailleurs les enseignemens acquis chaque jour, on est obligé de reconnaître qu'une grande partie des faits dont on se plaint aujourd'hui ne seront jamais atteints par la surveillance; mais, outre ce moyen de faire respecter les règlemens, l'autorité en a d'autres, et on verra que, s'il ne peut prévenir toutes les infractions, le régime légal appliqué aujourd'hui aux chemins de fer empêche du moins les abus graves et prolongés.

Parmi les facultés tutélaires réservées à l'état, il en est d'abord une dont la portée est immense, à savoir, la faculté de rachat à toute époque après l'expiration d'un premier terme de quinze ans.

Cette clause, qui permettrait d'exproprier les compagnies, de les remplacer par d'autres, implique de la façon la plus ample la possibilité de tous les changemens reconnus utiles. La période actuelle n'est au fond qu'une période d'essai; les concessions de quatre-vingt-dix-neuf ans peuvent n'être que des concessions de quinze années. Or quinze années sont vite écoulées.

Ce n'est pas tout : l'administration publique est en mesure dès à présent de satisfaire à toutes les exigences légitimes, et cette circonstance est propre à nous rassurer sur le résultat final de l'épreuve des quinze ans. S'agit-il, par exemple, de la difficulté la plus grosse de toutes, celle des tarifs, le gouvernement a de fréquentes occasions d'agir en vue de ménager les abaissemens qu'il jugerait utiles. L'exercice de son droit ne suppose pas des injonctions directes. A tout moment, les compagnies ont des demandes à former dans l'intérêt de leur exploitation. Les facilités, les extensions qu'elles sollicitent, permettent, en retour, de réviser les cahiers des charges, d'élargir les conditions des traités. Des exemples nombreux ont prouvé, d'autres prouveront encore qu'on peut se reposer de ce soin sur la sagesse de l'administration supérieure. N'oublions pas non plus qu'un prélèvement sur les bénéfices est réservé à l'état sur une partie des lignes; dès que sa participation commence, l'état est libre de la transformer en réduction de tarifs.

L'homologation que les compagnies doivent obtenir de l'autorité, pour toutes les combinaisons tendant à modifier le prix des transports, suppose en outre une appréciation des mesures qu'il s'agit d'autoriser. L'homologation ne saurait être, comme l'ont prétendu parfois les sociétés exploitantes, un simple enregistrement qui permet tout au plus de rechercher si les changemens projetés ne violent point la lettre du cahier des charges. Cette étroite interprétation s'évanouit devant le moindre examen. L'indépendance des compagnies est ici dominée par le principe de la destination même des chemins de fer. Si l'homologation ne constituait pas une précaution contre l'abus, elle n'aurait plus qu'un sens puéril. On n'a pu prévoir dans le cahier des charges toutes les formes sous lesquelles les entreprises s'efforceraient de dissimuler leurs écarts; l'homologation est là pour fournir l'occasion de combler d'inévitables lacunes. Les tarifs différentiels en particulier appellent au plus haut point l'attention de l'autorité, qui ne saurait ici se livrer à un examen trop rigoureux. Son intervention, formellement prescrite par les règlemens, quand il s'agit de déroger au principe que tous les convois doivent avoir des voitures de toute classe, fournit amplement le moyen de rectifier les procédés des compagnies relativement à la composition et à la marche des trains. Si l'autorisation préalable a un but, c'est

avant tout d'empêcher les compagnies de substituer dans la pratique l'exception à la règle.

En ce qui concerne les marchandises, on nous permettra de formuler le vœu que l'autorité intervienne et agisse peu à peu, afin de ménager la simplification des tarifs actuels, qui sont trop compliqués. L'expéditeur se perd dans les distinctions faites. Cette première simplification préparerait les voies à une autre non moins désirable, je veux parler de la similitude des taxes sur toutes les lignes. Aujourd'hui tel article avantageusement classé par une compagnie est traité de la manière la plus dure par une autre. Il en résulte qu'un expéditeur dont les envois circulent sur plusieurs chemins sait difficilement à quoi s'en tenir sur le prix total du transport. Le jour viendra peut-être où ces réformes pourront s'étendre aux lignes internationales et affermir l'intimité des rapports entre les peuples.

On objecte parfois que l'intervention de l'état porte atteinte au principe de la liberté de l'industrie. La liberté de l'industrie! mais pour que les compagnies de chemin de fer pussent invoquer ce principe, il faudrait qu'on pût le mettre en pratique contre elles. Or ne constituent-elles pas des entreprises privilégiées et avec lesquelles toute concurrence est impossible? L'état tient de la nature même des choses un rôle qu'il ne saurait abdiquer, et qui consiste à protéger le droit de tous contre les exagérations du monopole. C'est le mérite du système légal qui régit nos chemins de fer d'avoir en toute occasion consacré ces principes. Sans doute, dans l'exercice des attributions de l'état, une scrupuleuse réserve est commandée; il faut que les compagnies puissent prendre conseil de leur situation particulière, il faut même qu'elles jouissent de quelque tolérance, mais à la condition que les erreurs ou les âpres calculs ne feront point obstinément échec à l'intérêt de tous. Le public et l'état ont une cause identique en face des associations privées. L'état ne fait que représenter le public. C'est le devoir des compagnies de s'efforcer de mettre leur action journalière en constante harmonie avec des principes dont l'évidence est absolument incontestable. C'est aussi leur intérêt, car plus elles accroîtront la masse des services rendus, et plus en définitive elles élargiront la source de leurs bénéfices.

Le jour n'est peut-être pas loin où l'on ne se bornera pas à croire que la haute surveillance de l'état est indispensable dans l'intérêt du public, mais où l'on y cherchera aussi une garantie pour cette masse immense d'intérêts — divisés, sous formes d'actions, entre des milliers d'individus. Chacun le sait : il n'y a point de contrôle effectif de la part des actionnaires sur les opérations qui les concernent; les assemblées générales sont impuissantes à l'exercer. Quand même la

délibération leur serait possible, elles manqueraient des moyens de s'éclairer. — La bonne administration des chemins de fer cependant touche aujourd'hui de trop près à la fortune publique, j'allais dire à l'ordre public, pour que le gouvernement ne se préoccupe pas de la situation faite aux actionnaires, et sur laquelle on ferme trop aisément les yeux tant que les dividendes sont élevés. Or ne peut-on rien pour remédier à l'insuffisance des statuts existans? ne peut-on rien aussi pour faire disparaître de l'organisation des sociétés exploitantes un vice dont les effets se sont plus d'une fois manifestés? Ce vice tient à l'absence d'une responsabilité sérieuse remontant assez haut. Les chefs supérieurs des compagnies, les conseils et comités d'où émane l'impulsion, et dont les membres reçoivent un traitement sous une forme ou sous une autre, sont véritablement irresponsables. Les tribunaux prononcent-ils des amendes, ces peines ne grèvent que la masse des actionnaires. Sans doute, à défaut de responsabilité réelle, il existe une responsabilité morale que sentent vivement des hommes tels que ceux dont les conseils d'administration sont composés; mais on ne peut pas asseoir un système sur des sentimens individuels. La responsabilité est donc à constituer. Il faudrait pour cela que dans le cas de graves manquemens, surtout de ceux qui compromettent la vie des voyageurs, la peine ne portât pas seulement sur les agens subalternes qui ont violé la règle, mais qu'elle pût atteindre les chefs chargés d'en prévenir la violation. Il ne suffit pas d'avoir donné une consigne pour dégager sa responsabilité, il est nécessaire que des mesures suffisantes aient été prises pour assurer l'entière exécution de cette consigne. C'est la vigilance et la fermeté des chefs qui peuvent seules imprimer une allure régulière à tous les services.

Des modifications d'un autre genre, des modifications effectuées dans le régime intérieur des compagnies et par elles-mêmes, pourraient fortifier encore leur état financier et améliorer certaines parties du service. Toute réforme qui prévient une déperdition de forces intéresse d'ailleurs le public en ce sens qu'elle ménage des ressources pour les innovations utiles. Il n'est pas douteux, par exemple, que l'administration centrale des compagnies ne soit installée sur un pied trop magnifique. Les conseils d'administration sont généralement trop nombreux. L'inégalité qu'on remarque sous ce rapport atteste à quel point cette composition est arbitraire. Tel conseil est composé de seize membres, tandis que tel autre en renferme jusqu'à vingt-quatre. Les fusions opérées entre les compagnies, qui obligeaient à fondre plusieurs comités en un seul, ont contribué à amener cet état de choses. S'il est vrai de dire d'une manière générale qu'il n'y a point de conseils où il ne se trouve des membres in-

dolens dont le rôle est purement nominal, cela est vrai surtout des conseils administratifs des chemins de fer. On ne peut en douter quand on voit des hommes, et des hommes fort occupés d'ailleurs, faire partie de deux, de trois, de quatre conseils différens, et lorsqu'on recherche les causes qui ont pu amener telle ou telle adjonction. Maintenant qu'on n'a plus besoin, comme à l'origine, de parler aux yeux par l'éclat de certains noms, on devrait entrer dans la voie des réductions. Outre l'économie réalisée, qu'on pourrait faire tourner à l'avantage commun du public et des compagnies en abaissant le prix des transports, en attirant de plus en plus les voyageurs, cette mesure aurait l'avantage de rendre les comités supérieurs plus homogènes, d'y faciliter l'accord des volontés et de prévenir des luttes intestines qui ont quelquefois retenti si fâcheusement au dehors.

Un inconvénient plus regrettable encore doit être signalé dans la formation des conseils d'administration. La rééligibilité indéfinie des membres rend l'élection par l'assemblée générale absolument illusoire. Les conseils sont, en fait, indépendans de l'association même à la tête de laquelle ils sont placés, et dont ils sont chargés de représenter les intérêts. Peu à peu chaque conseil se considère comme ayant une existence à part. Il ne devrait peut-être y avoir de rééligibles que les membres délégués à la gestion de quelque partie du service, et qui ont besoin d'avoir une expérience toujours longue et difficile à acquérir (1).

Toute l'organisation du personnel, surtout du personnel central, pourrait être révisée dans le même sens que celle des comités administratifs. Sur le chemin du Nord, l'administration centrale proprement dite coûte 877,000 fr. Sur le chemin d'Orléans, elle absorbe, en y comprenant le service central des ingénieurs, 884,000 francs, sans compter la quote-part attribuée à chaque agent dans la somme prélevée sur les recettes au profit de tous les employés. Ces divers chiffres sont considérés comme trop élevés par les juges les plus compétens, et je ne cite ces deux compagnies qu'à titre d'exemple; je pourrais multiplier les citations. Ce n'est pas par la réduction des traitemens, sauf pour quelques situations trop favorisées, qu'on devrait procéder, mais par la simplification des rouages, par la suppression de quelques ressorts inutiles, comme il s'en glisse dans

(1) On se demande pourquoi les fonctions de ceux des administrateurs qui ne sont pas délégués à un service spécial ne seraient pas gratuites. Il en est ainsi aux États-Unis, où le conseil d'administration forme en quelque sorte le conseil municipal de chaque ligne. Comme ils sont pris parmi les plus forts actionnaires, c'est-à-dire parmi ceux qui ont le plus d'intérêt à la bonne gestion des affaires de la compagnie, les administrateurs trouvent leur récompense dans la prospérité commune. En fait, il n'y a chez nous de rôle vraiment actif, susceptible de légitimer une rémunération, que celui des administrateurs délégués.

toutes les grandes exploitations, et comme il a dû tout naturellement s'en glisser dans des exploitations comme celles des chemins de fer, placées à leur origine sur un sol tout à fait inconnu. Il y a lieu du reste d'approuver le système (pratiqué par les compagnies) de rétribuer convenablement leur personnel, pourvu que ce système soit étendu aux agens de tout ordre, et qu'on n'aille pas négliger ceux-là même dont dépend le plus la sûreté des voyageurs.

Quant au matériel des chemins de fer, il ne saurait se prêter qu'aux réformes qui naissent des perfectionnemens réalisés par l'industrie, ou d'un contrôle plus sévère exercé sur les dépenses. Si une économie prenait naissance dans l'état défectueux du matériel, elle serait déplorable. Parmi les améliorations susceptibles de profiter aux compagnies sans nuire au service, on peut citer celle qui s'applique à la construction des voitures (1). Ce qu'il faut aux compagnies, ce sont des voitures spacieuses et bien remplies. Plus on peut placer de voyageurs dans une même voiture, et plus on diminue les frais de traction et l'usure du matériel. Un aménagement des trains comme celui dont j'ai parlé plus haut, qui régulariserait la circulation en composant tous les convois de voitures des trois classes, serait aussi de nature à restreindre la perte évidente résultant des vides; il empêcherait par exemple, comme cela se voit trop fréquemment aujourd'hui dans les trains *omnibus*, qu'on ait des voitures de première classe presque entièrement inoccupées. Les perfectionnemens réalisés dans la mécanique profitent journellement aux compagnies qui savent les mettre en œuvre. Une des combinaisons les plus avantageuses pour les chemins de fer serait celle qui permettrait d'obtenir les mêmes résultats avec une moindre quantité de combustible. Les mécanismes propres à accroître la sécurité des voyageurs ont un effet analogue, puisqu'ils rendent inutile telle ou telle partie de la surveillance. Un télégraphe électrique, par exemple, peut suppléer parfois avec avantage dix ou vingt employés. En permettant de transmettre à tout moment et à toute distance l'avis des mouvemens opérés sur un point quelconque de la voie, il fournit le meilleur moyen de prévenir les chocs entre les convois.

Les améliorations de toute nature, celles qui sont dès à présent

(1) Quoiqu'elle ait été déjà un peu améliorée, la construction des voitures est susceptible de l'être encore. Il arrive souvent qu'il y a dans un train trop de places de première classe, parce que les voitures sont trop grandes. Pour un seul voyageur, on peut être obligé d'ajouter une voiture à trois vastes compartimens, contenant vingt-quatre stalles. On obvierait à cet inconvénient, si l'on avait des wagons renfermant une seule caisse de première classe entre des caisses de seconde classe. Quelques compagnies possèdent déjà des voitures de cette sorte; c'est un type à propager. Il ne serait pas nécessaire de réunir les places du troisième ordre aux deux autres sur un même wagon; la troisième classe se suffira toujours à elle-même.

réalisables, comme celles qui réclament encore des études, doivent avoir pour effet de généraliser l'usage des voies nouvelles. Nous ne saurions trop le répéter, la meilleure exploitation des chemins de fer, aussi bien au point de vue des compagnies qu'au point de vue de l'état et du public, est celle qui prend pour règle l'intérêt des masses. La tendance à favoriser le petit nombre, soit par l'organisation de trains privilégiés pour les voyageurs, soit par les exceptions plus ou moins occultes introduites dans la tarification des marchandises, est diamétralement opposée au but qu'il s'agit d'atteindre.

Quels sont donc les principes qui doivent diriger les chemins de fer dans la période de maturité puissante à laquelle on les voit parvenus? Durant la première phase de leur histoire, les chemins de fer avaient besoin d'être secondés par la spéculation, par cette confiance pleine d'énergie qui savait braver les incertitudes du présent, en devinant les avantages de l'avenir. Certes nous n'avons pas refusé de rendre justice aux hommes qui ont eu le mérite de s'élancer les premiers dans l'arène déserte. Aujourd'hui cependant un autre esprit doit prévaloir. Dans le frottement journalier des compagnies avec les intérêts particuliers qui alimentent leur trafic, ce qu'il faut surtout, c'est une constante libéralité d'intention, c'est la volonté arrêtée de seconder l'essor de toutes les forces vives du pays. Les compagnies sont investies d'une délégation qui les associe à la noble tâche de l'autorité publique. Il faut qu'elles puissent s'élever jusqu'à cette région où la pensée se dégage assez complétement des liens de l'intérêt privé pour prendre conseil de l'intérêt général. En dehors des obligations inscrites dans le cahier des charges, elles ont implicitement contracté toutes celles qui naissent des principes mêmes de notre civilisation. Que dans le règlement des difficultés qui se succèdent on ait toujours cette idée présente, et l'on sera certain d'arriver aux meilleures solutions. Si, après la phase des grandes entreprises, après la construction des vastes lignes tracées dans toute l'étendue des empires, nous devons voir les chemins de fer se multiplier à l'infini pour desservir les moindres localités ou pour se répandre au sein des villes, il n'en est que plus important d'assurer chaque jour dans la pratique la consécration des vrais principes.

A. AUDIGANNE.

LA LITTÉRATURE

ET LA

VIE MILITAIRE EN RUSSIE

1812. — Le Caucase. — La Crimée.

La guerre de Crimée a eu son écho dans la littérature russe; des écrivains nationaux se sont attachés à reproduire la vie des multitudes armées auxquelles la Russie avait confié la défense de son territoire. Des souvenirs, des impressions de soldats ont été notés, et ne forment pas la part la moins curieuse de ce contingent littéraire où l'intérêt romanesque le dispute souvent à l'intérêt historique. Il y a quelque profit à interroger ces documens, qui ne flattent ni ne rabaissent systématiquement le soldat russe, et dont les auteurs écrivent sous l'empire d'événemens qu'ils ont vus, retraçant des mœurs dont ils connaissent par expérience les grands et les petits côtés. Un de leurs mérites en effet, qui n'est pas le moins singulier, c'est d'appliquer à l'armée le procédé d'analyse calme et réfléchie que Gogol et d'autres romanciers, ses continuateurs, — M. Tourguenief, M. Grigorovitch, — ont appliqué à la population des villes et des campagnes. En s'occupant des récits russes inspirés par la guerre de Crimée, c'est presque aussi un chapitre de l'histoire littéraire de la Russie qu'on est amené à retracer, surtout si, pour mieux comprendre l'intérêt des récens essais de littérature militaire, on les rapproche des essais fort différens qui les ont précédés. La Russie est surtout une grande puissance par ses armées, et on ne doit pas

s'étonner qu'elle ait trouvé si vite des écrivains pour les célébrer. Les récits, les tableaux de la vie militaire en Russie, peuvent se grouper autour de trois périodes mémorables, — 1812, — la guerre du Caucase, — la guerre de Crimée. — Sous quels traits, à ces époques diverses, s'offre à nous le soldat du tsar? Cherchons à dégager sa vraie physionomie des divers portraits, plus ou moins fidèles, que tracent de lui les écrivains russes. En même temps qu'on s'éclairera sur les qualités et les défauts des rudes combattans que la France a rencontrés deux fois devant elle, on pourra constater aussi la marche progressive de la littérature russe dans les voies de l'analyse sévère et de la fidèle reproduction des mœurs nationales.

C'est à Pierre le Grand qu'il faut remonter quand on veut écrire l'histoire des armées russes, quand on veut surtout étudier la vie militaire en Russie dans ses traits distinctifs et permanens. Avant Pierre le Grand, il n'y avait pas d'armée russe proprement dite. Les célèbres *streltsy* n'étaient guère en réalité qu'une milice bourgeoise; le gros des troupes se composait d'hommes levés tant bien que mal par les chefs militaires du pays, et ces recrues irrégulières rentraient dans leurs foyers aussitôt après la fin de la campagne qui avait nécessité leur déplacement. Le soldat restait donc paysan, il n'avait pas une physionomie propre, une existence distincte; s'il méritait l'attention des écrivains populaires, des poètes russes, c'était au même titre que les rustiques travailleurs parmi lesquels on le prenait. Avec Pierre le Grand, avec la création des armées permanentes, les paysans russes devinrent des *soldats;* soumis à une discipline impitoyable, ils acquirent des qualités que le paisible travail de la terre n'aurait jamais pu développer en eux. La première, la plus forte impression que traduisent les chants militaires de la Russie d'alors, est celle de la discipline, ou plutôt des punitions sévères qu'entraîne la moindre infraction au régime créé par l'impérieuse volonté du tsar. Faut-il s'étonner que ces chants respirent moins l'enthousiasme guerrier qu'une sorte d'éloignement pour une existence si peu conciliable avec les rêves et les désirs du paysan? Le *bâton*, dans les chants militaires russes, apparaît comme une sorte de divinité redoutable et toute-puissante. Il corrige les vivans, et au besoin il ressuscite les morts, ainsi que nous l'apprend une naïve ballade. — Un bohémien, qui s'est fait bûcheron, monte sur un des plus hauts arbres d'une forêt : il est au moment de couper imprudemment la branche sur laquelle il s'est assis, lorsqu'un paysan l'avertit du danger qu'il court; mais les avis de l'officieux passant ne sont pas écoutés. Le bohémien tombe et se croit mort... — Je suis mort et bien mort, se dit-il; il est impossible que je sois tombé de cette hauteur sans me tuer. — Et cela disant, le bohémien s'étend tout de son

long sur le gazon fleuri, comme pour dormir du sommeil éternel... Qui donc réveillera le pauvre homme? qui le rendra au sentiment de la vie et de la réalité? La parole du paysan n'a pas été entendue, mais la parole du soldat ne sera pas dédaignée, surtout si le *bâton* vient lui servir de commentaire. C'est ce qui arrive. Une troupe de soldats traverse la forêt.

« Le caporal qui conduisait la troupe, ayant aperçu de loin un cadavre, envoya un soldat pour l'examiner. Au lieu d'un mort, le soldat fut bien surpris de trouver un bohémien vivant, et qui le regardait attentivement. — Qui es-tu, lui dit-il, et que fais-tu là?

« — Ne vois-tu pas, répondit le bohémien, que je suis mort? Le diable ou un prophète, sous la forme d'un paysan qui passait, m'a prédit que j'allais me tuer, et quelques instans après je suis en effet tombé du haut de ce chêne dont je coupais les branches. Qui donc aurait résisté à une pareille chute? Je te dis que je suis mort, et je me rappelle fort bien comment cela m'est arrivé.

« Le soldat, qui vit bien à qui il avait affaire, alla tout raconter en riant au caporal. — Venez, enfans, dit celui-ci, le paysan l'a tué, nous allons le ressusciter.

« Ils s'approchèrent du bohémien. — Tu es donc mort? lui dit le caporal.

« — Oui, l'ami, parfaitement mort, répondit le bohémien.

« — C'est bon, reprit le caporal, nous allons te rappeler à la vie.

« — Oh! j'en serai bien aise, dit le bohémien; ma femme doit m'attendre avec impatience.

« — Prenez des verges, cria le caporal à ses soldats, et ressuscitez ce pauvre défunt.

« Les soldats s'empressèrent de commencer le miracle. Les coups tombaient dru sur le bohémien, mais il ne bougeait pas, et ne faisait pas entendre la moindre plainte. — Allons, dit le caporal, cela n'est pas suffisant... Faites du feu, les tisons vaudront peut-être mieux.

« A peine le bohémien eut-il entendu ces paroles, qu'il se redressa et dit amicalement au caporal : — Ami, je crois que tu as réussi. La peau me brûle déjà comme si j'étais tombé dans un sac d'orties. Je crois en vérité que je suis vivant; je vais m'en assurer.

« Cela dit, il sauta sur ses jambes et se mit à courir du côté de sa maison, pendant que les soldats riaient à gorge déployée. »

A côté des chants populaires, la réforme de Pierre le Grand fit éclore une autre littérature, qui a aussi cherché ses inspirations dans la vie militaire, mais qui est malheureusement dépourvue de toute originalité. *La Pétréide* de Lomonosof, *la Rossiade* de Kheraskof, sont des poèmes épiques où le soldat russe n'apparaît guère, mais où des comparses affublés du costume grec ou romain figurent au premier rang. L'instinct de la vérité ne devait reprendre quelque puissance dans la littérature militaire de la Russie qu'avec les

grandes épreuves que ce pays eut à surmonter dans les premières années du XIXe siècle. L'armée russe eut dès lors une âme, une conscience, et aussi une physionomie propre : entre elle et les représentans de l'intelligence nationale, des liens purent s'établir. C'est donc en 1812 qu'il faut se placer pour saisir à ses débuts ce curieux mouvement d'études sur le soldat russe, qui s'est poursuivi pendant la guerre du Caucase, et qui a pris une physionomie nouvelle à la suite des terribles combats de la Crimée.

La commotion provoquée par la campagne de 1812 remua la société moscovite dans ses plus intimes profondeurs. La littérature russe se retrempa dès ce moment au souvenir des origines nationales. Quel résultat eut cette crise pour le groupe d'œuvres qui doit nous occuper, — pour ces récits guerriers où interviennent tour à tour la fiction romanesque et les souvenirs? Ce résultat fut considérable; le mal pourtant doit être ici constaté à côté du bien. On étudia la vie militaire avec une sympathie réelle, mais sut-on la reproduire avec fidélité? Jusqu'à ces derniers temps, à vrai dire, les historiens, les conteurs militaires de la Russie ont péché par l'exagération. La guerre de 1812, celle du Caucase, ont rencontré dans les écrivains russes des juges trop passionnés, trop complaisans; la Crimée a été plus heureuse. En 1812, c'est l'exaltation religieuse et patriotique du soldat russe, ce sont ses aptitudes à la guerre d'embuscades et de surprises que les conteurs militaires de la Russie se plaisent à chanter. Joukovski écrit alors ses hymmes romantiques, et l'esprit religieux de l'armée du tsar est vivement accusé dans les *Souvenirs de la Bataille de Borodino*, où M. Th. Glinka, qui a servi avec distinction dans cette armée, nous montre les Russes et leur vieux général en chef Koutousof se préparant au combat par la prière.

« Trois semaines environ avant ce jour mémorable, Smolensk avait été attaquée par l'ennemi. Un incendie s'y déclara, et bientôt les remparts et des files entières de maisons devinrent la proie des flammes. Les églises et les cloches s'embrasèrent à leur tour. L'ouragan de feu s'élevait dans les airs en mugissant, et son ardeur était telle que les cloches se fondaient. Les défenseurs de la ville avaient renoncé à lutter contre lui; il eût été téméraire de s'aventurer dans ces ruelles étroites. Cependant une voix partit du sein de la foule : « Sauvons l'image de Notre-Dame de Smolensk! » cria subitement quelqu'un des assistans. Aussitôt mille voix répétèrent ces paroles, et l'autorité dut se rendre sur le théâtre de l'incendie. L'image fut arrachée au feu, et l'image ne quitta plus les rangs de l'armée. Lorsque Smolensk retomba dans nos mains, cette sainte relique y fut reportée en grande pompe.

« La veille de la bataille de Borodino, le vieux Koutousof, commandant en chef, donna l'ordre de la faire promener processionnellement sur toute la

ligne (1). Pareille cérémonie avait eu lieu avant le combat de Koulikof, qui affranchit la Russie des Tatars. Le clergé était en grand costume, l'encens fumait, les cierges étincelaient de toutes parts autour de l'image. Les soldats tombaient à genoux sans commandement et se prosternaient devant elle le front dans la poussière, sur ce sol qu'ils allaient arroser de leur sang. Chacun se signait, et çà et là éclataient des sanglots. Le commandant en chef s'avança entouré de son état-major et se prosterna à son tour. Lorsque l'office fut terminé, quelqu'un s'écria : « Voyez cet aigle qui plane dans les airs ! » Le commandant en chef leva les yeux et découvrit sa tête vénérable. Les personnes qui se trouvaient près de lui crièrent *hourra!* Cette exclamation fut répétée par toute l'armée. L'aigle continuait à planer, et le général suivait des yeux son vol la tête nue. C'était un beau spectacle, ce vieillard que le ciel semblait avoir conservé pour lui confier le salut du pays, devant lui une image vénérée et une armée entière qui attendait le combat! La journée avait été brumeuse, et sur le soir une pluie froide commença à tomber. Quelques coups de feu retentirent sur les bords de la Kolotcha; il s'agissait de faire provision d'eau, et l'ennemi voulait s'y opposer; mais cet engagement n'eut point de suite, on continua à se préparer pour le lendemain. Toute la troupe, officiers et soldats, mit du linge blanc comme la veille d'un jour de fête. Les feux des bivouacs jetaient une lueur mourante; partout régnait un silence solennel. Lorsque les quartiers-maîtres crièrent dans les rangs : « Enfans, on apporte de l'eau-de-vie, qui en veut? allez à la cantine, » personne ne bougea. Quelques hommes répondirent en soupirant : « Merci de l'honneur! ce n'est pas pour cela que nous nous apprêtons; demain n'est pas un jour où l'on boit. » D'autres vieux soldats, qui avaient blanchi sous les armes, se signaient et répétaient à demi-voix : « Sainte mère de Dieu! nous allons combattre pour notre pays, soutiens-nous! »

L'aptitude des Russes à la guerre de partisans est surtout le côté, avons-nous dit, qui paraît avoir attiré leurs conteurs militaires. Un romancier populaire en Russie, M. Marlinski (2), s'est plu à mettre en scène les corps irréguliers qu'on vit en 1812 se multiplier sur le passage de notre armée et en poursuivre les débris avec une fureur sauvage. On ne peut se défendre d'une pénible impression en lisant certains épisodes des récits militaires de M. Marlinski. Le cœur se serre devant le spectacle des soldats français vaincus par un climat meurtrier et des Russes achevant avec une joie cruelle l'œuvre de destruction commencée par la nature. M. Marlinski raconte les tristes

(1) Le jour même de la bataille en question, une autre image de la Vierge, également sauvée des flammes à Smolensk, fut promenée en grande pompe à Moscou avec d'autres images autour des murs du Kremlin.

(2) Son vrai nom était Bestoujef. Après avoir débuté dans la carrière des lettres en 1822 par une série de nouvelles qui furent bien accueillies, il fonda avec le poète Ryleïef le premier almanach littéraire qu'on ait publié en Russie. Impliqué dans la conspiration du 14 décembre 1825, il fut exilé en Sibérie, obtint une commutation de peine, et, entré au service comme soldat, mourut dans le Caucase sans avoir revu son pays.

scènes de 1812 avec une impassibilité morne qui surprend et attriste. Quelques pages qu'il intitule *Récit d'un officier de partisans* méritent cependant d'être citées, car elles sont un hommage à l'armée française aussi bien qu'un curieux indice des sentimens qui animaient en 1812 l'armée russe.

« Nous suivions de près l'armée française, et le 22 novembre je fus chargé d'aller balayer la gauche de la route de Vilna avec une centaine de housards de Soumski, un détachement de dragons et une douzaine de Cosaques du Don. Nous devions nous rejoindre dans un petit bourg nommé Ochmiane. Je donnai l'ordre de monter à cheval, et un quart d'heure après nous galopions dans des chemins de traverse. Le temps était à la gelée, mais un peu brumeux et très favorable, comme on le voit, pour la chasse ou la guerre de partisans. Au reste, le passage des Français avait laissé des traces faciles à découvrir : il nous était indiqué par des caisses défoncées, des voitures vides, des cadavres de chevaux, et, ce qui était plus triste, des monceaux d'hommes surpris par le froid et gelés; mais nous étions tellement habitués à en rencontrer, que nous ne pensions même pas à les éviter lorsqu'ils se trouvaient sous les pieds de nos chevaux. Les traits de ces malheureux exprimaient tous la souffrance, et en les regardant il m'arriva plus d'une fois de penser aux braves citadins qui, chaudement assis dans leurs demeures, ont coutume de dire que les hommes gelés meurent sans douleur. Les malheureux qui gisaient ainsi sur notre chemin avaient dû éprouver des souffrances d'autant plus vives, qu'ils étaient ordinairement dépouillés de leurs habits, étant encore en vie, par les camarades qui les voyaient tomber; quelques flocons de neige étaient leur seul vêtement. Ceux qui étaient respectés devaient cette faveur aux lambeaux dont ils étaient couverts. La plupart de ces cadavres étaient couchés autour d'un foyer éteint; il y en avait aussi qui se tenaient encore assis. Nous en trouvions souvent dont les pieds étaient consumés par le feu, ils n'avaient pas eu la force de s'en écarter; mais celui de tous qui me frappa le plus était le cadavre d'un vieux grenadier. Nous l'apercevons de loin qui nous regarde appuyé sur son fusil; nous approchons, — il était mort. L'expression de sa figure était affreuse; il avait les sourcils contractés par la douleur, et semblait encore grincer des dents. C'était du reste un homme superbe, et sur sa poitrine brillait la décoration de la Légion d'honneur. La neige qui s'étendait à ses pieds était rouge de sang; il avait été blessé. Pendant que nous le regardions, le lieutenant Bronitski et moi, — un de nos volontaires, Kvartchenko, assesseur de collége, qui avait quitté la plume pour l'épée, vint nous rejoindre et s'écria : — C'est dommage en vérité; au reste il est mort comme un brave, debout et le fusil à la main.

« Mais nous n'avions pas de temps à perdre, et nous repartîmes dans la direction d'un bois. En jetant les yeux de ce côté, nous distinguâmes bientôt deux cosaques, dont l'un se tenait immobile sur la lisière du bois, pendant que l'autre galopait autour de lui en décrivant un arc de cercle de plus en plus grand. Je savais ce que cela voulait dire, et ayant rassemblé mes hommes, je leur commandai de mettre le sabre à la main. Ces précautions prises, nous attendîmes patiemment le dénoûment de la petite scène qui se

jouait devant nous. Que j'aime à voir le soldat russe avant le combat! Tout en examinant ses pistolets, il dit à son voisin : — Grâce à Dieu, nous les avons donc trouvés. — Puis il se signe dévotement, et enfin, levant la main à la hauteur de ses yeux, il examine tranquillement ce qui se passe dans la plaine et semble compter ses ennemis.

« Au bout de quelques minutes, une fumée bleuâtre sortit du pistolet que tenait le cosaque en vedette, le bruit d'une détonation suivit de près cet avertissement; mais déjà le cosaque s'avançait vers nous à toute bride, tandis que son compagnon continuait à galoper devant le bois. Plusieurs coups de feu dirigés contre lui se firent entendre, et il se reploya à son tour. « L'ennemi est là, criai-je à ma troupe; en avant! — Combien sont-ils, demandai-je aux cosaques lorsqu'ils nous eurent rejoints. — Ils doivent être nombreux et ils ont du canon, me répondit l'un d'entre eux. — Tant mieux, s'écria le lieutenant Zarnitski, ils me donneront peut-être une croix de Saint-George. »

« Nous avancions toujours; déjà nous n'étions plus qu'à une demi-verste du bois, et l'ennemi ne tirait pas. — Qu'est-ce que cela veut dire? — me demandai-je, et, pour ne pas tomber dans une embuscade, je ne m'engageai dans le bois qu'après avoir reconnu que les tirailleurs ennemis étaient sur le bord de la route. Je fis distribuer aux dragons des chevilles d'enclouage, et nous entrâmes dans le fourré, les cosaques en avant. Nous ne tardâmes pas à joindre les Français. Leurs forces se composaient d'un bataillon d'infanterie avec deux canons. Ils faisaient pitié à voir; ils étaient épuisés par la fatigue, le froid et la faim; leurs costumes étaient des plus étranges, mais les nôtres ne l'étaient pas moins. Au lieu d'uniformes, nous portions des soutanes, des sarraux de paysan, des vêtemens de femme; pour chaussures, nous avions des *lapti* (1), et plus d'un parmi nous portait une botte à un pied et un *lapti* à l'autre. Mon fourrier, gaillard bien découplé, était affublé, depuis plus de deux mois, d'un vieux manteau de femme, et moi-même j'étais enveloppé dans une couverture au milieu de laquelle j'avais fait un trou pour passer la tête. Les Français s'avançaient lentement, mais dans un ordre admirable, et chaque fois que nous courions sur eux, ils se retournaient et nous fusillaient de pied ferme. Le chef de bataillon qui les commandait leur criait à tout instant : « Allons, courage, mes enfans! Montrez les dents; criblez-moi ces gaillards-là et serrez les rangs! » On entendait distinctement sa voix ferme et sonore chaque fois que le feu se ralentissait. Comprenant qu'il nous serait impossible d'en venir à bout dans le fourré, nous résolûmes de les suivre, en nous bornant à échanger des jurons et des coups de feu à distance. Les canons qui suivaient le bataillon sautaient au milieu des racines qui tapissaient le sol; leurs chevaux efflanqués s'avançaient avec peine, glissaient, s'abattaient sur la neige. Nous remarquâmes bientôt qu'une des pièces restait en arrière. Les Français, voyant que les cris et les coups ne pouvaient plus faire avancer les chevaux, déchargèrent et enclouèrent le canon, en brisèrent l'affût et l'abandonnèrent sur la route. Nous passâmes outre; mais il ne faut pas que j'oublie de le remarquer, les Français

(1) Chaussure en écorce de tilleul que portent les paysans.

perdirent la moitié de leurs chevaux faute de les avoir ferrés à glace, et il nous arriva plus d'une fois d'en trouver qui, cette précaution prise, marchaient encore fort bien.

« Mais le bois commençait à être moins touffu. L'ennemi se forma en colonne et doubla le pas, afin de traverser une plaine et de gagner un château qui apparaissait au loin. Je renforçai mes flanqueurs. Les cosaques et les housards se mirent à harceler la colonne comme des hirondelles qui poursuivent un milan. Les rangs des Français s'éclaircissaient, et plusieurs des nôtres restaient sur le terrain. Cela finit par m'impatienter, et, lorsque nous fûmes au milieu de la plaine, je développai mes hommes afin de les lancer sur la colonne et d'enlever le canon. L'ennemi devina mon intention; il se forma en carré et s'arrêta. Ma troupe était composée d'hommes aguerris et bien armés, mes sous-officiers surtout marchaient au feu comme à une parade; mais on y regarde à deux fois avant de se jeter sur les baïonnettes d'un carré. Nous chargions d'ordinaire au trot; une allure plus précipitée ne vaut rien : la troupe se débande, les chevaux se fatiguent ou s'emportent, et la poignée d'hommes qui atteint le front ennemi ne manque guère de se replier au plus vite. Jamais nous ne jetions de *hourra*. Il arrive presque toujours que les cavaliers les plus déterminés poussent ce cri avant les autres, et cela trouble les rangs, car les chevaux de ces têtes brûlées s'excitent à la voix de leurs maîtres. Après avoir rappelé ces principes à mes housards, je les lançai en avant. Les pas mesurés de leurs chevaux retentirent sur la surface gelée du terrain. Les banderoles de leurs lances (car nos housards portaient alors cette arme) flottaient au vent, et de temps à autre les cris de « alignez! alignez! » se faisaient entendre dans les rangs. Nous approchions de l'ennemi; il gardait le plus profond silence. Bientôt nous pûmes voir distinctement les figures pâles et amaigries des Français inclinées sur les canons de leurs fusils. Lorsque nous fûmes à cent pas d'eux environ, je commandai « marche! marche! » et donnai l'exemple le sabre à la main. Au même instant, le cri de *feu!* se fit entendre, et une volée de mitraille éclaircit nos rangs; puis une fusillade bien nourrie enveloppa le carré d'un nuage de fumée. Nous tournâmes bride; nos montures ne demandaient pas mieux. Trois charges consécutives eurent le même résultat: le carré ennemi était inébranlable. Pour ménager nos hommes, nous nous contentâmes de suivre l'ennemi en le harcelant de loin. »

La sauvagerie reprenait ainsi le dessus dans la seconde période de la guerre de 1812, où le soin de harceler l'armée française était remis surtout à des bandes indisciplinées. Une telle guerre n'avait rien de bien poétique, et tous les chants qu'elle a inspirés témoignent de l'impuissance de la muse à idéaliser les scènes racontées par MM. Marlinski et Glinka. *L'Invalide*, de M. le baron Delvig (1), est un dialogue

(1) Ainsi que l'indique son nom, le baron Delvig était Allemand d'origine. Ce fut Pouchkine, avec lequel il avait été élevé au collége impérial de Tsarskoïé-Sélo, qui guida ses premiers pas dans la carrière littéraire. Il doit en grande partie à l'amitié de ce poète célèbre l'attention que l'on accorda à ses œuvres.

entre des bergers et un soldat blessé qui, revenu dans son village, évoque les souvenirs de 1812. « J'ai vu une grande merveille, dit le soldat aux bergers, et non pas la nuit avant le chant du coq, mais en plein jour. N'avez-vous pas entendu dire que Dieu, ayant eu pitié des cendres de Moscou, a pris sous sa protection cette pauvre terre couverte de bataillons ennemis au lieu de moissons, qu'il nous a envoyé, au commencement de l'hiver, les froids qui nous morfondent à la Saint-Nicolas? Nous les avons sentis, mais les Français, il fallait les voir! C'était triste et plaisant à la fois. Tout leur était bon pour se couvrir : habits de femmes, guenilles, robes de prêtres, comme en carnaval; mais ils n'ont pas été loin, les froids les ont saisis et les ont terrassés sur les lieux mêmes de leurs crimes, où ils attendent le jour du jugement dernier. A l'ombre des églises profanées, près du grenier et de la maison incendiés, lorsque assis autour du feu, comme ici, nous nous reposions d'une journée de fatigues, autour de nous était étendu un troupeau de Français morts de froid. On pouvait les croire vivans et s'amusant entre eux au bivouac. Il y en avait aussi qui s'étaient blottis dans le corps d'un cheval, tandis qu'un autre en rongeait le sabot. Plus loin, se tenaient deux camarades qui étaient en train de s'entre-dévorer lorsque la mort les avait surpris. » Le récit de l'invalide est interrompu par l'arrivée d'un officier qui vient demander du feu aux bergers pour allumer sa pipe, et leur annonce l'entrée des Russes à Paris. Le poème de M. Delvig est classé parmi les chefs-d'œuvre de la littérature russe; ce n'est qu'un pénible effort pour transporter dans le cadre de l'idylle des souvenirs qui appartiennent aux plus sombres réalités de l'histoire.

Après 1812, la guerre du Caucase vint ranimer chez les Russes l'enthousiasme pour les récits militaires. Seulement cet enthousiasme leur fait alors par momens oublier toute mesure. Ce n'est plus l'esprit religieux, l'enthousiasme patriotique, qu'on célèbre, c'est l'esprit d'aventure. Une certaine emphase règne dans le style, et pénètre même dans l'invention. Il n'y a d'exception à faire que pour Pouchkine et pour Lermontof, qui, l'un dans *le Prisonnier du Caucase*, l'autre dans *le Héros de notre temps*, savent allier l'exaltation guerrière à une sorte de grandeur poétique; quant à M. Marlinski, que nous retrouvons encore parmi les conteurs du Caucase, il n'a plus ici l'émouvante simplicité qui distinguait ses récits de 1812. Écoutez son histoire d'Ammalat-Bek. Le fond de ce petit roman n'est pas imaginaire. L'auteur en a recueilli la donnée dans le Caucase. Peu d'années avant son arrivée dans le pays, en 1819, Achmet, khan des Avars, s'était subitement tourné contre les Russes, et une partie des montagnards du Daghestan se disposaient à marcher sous ses ordres; mais le général Yermolof, qui venait de prendre le commandement de l'armée du Caucase, ne laissa pas à cette insurrection le temps de se

propager, et Achmet se réfugia dans les montagnes. Parmi les chefs qui s étaient joints à lui était un montagnard nommé Ammalat-Bek; il fut livré aux Russes par trahison. C'était un jeune homme d'une figure distinguée, et le motif qui lui avait fait embrasser la cause d'Achmet donnait à sa défection une couleur romanesque; on assurait qu'il s'était vivement épris de la belle Sultaneth, fille du khan des Avars. Un officier russe s'étant intéressé à lui, Ammalat ne fut point envoyé en Sibérie comme le sont ordinairement les chefs montagnards que l'on prend les armes à la main, il obtint même l'autorisation de vivre avec son protecteur. Pendant près de quatre ans, Ammalat ne quitta point l'officier, il paraissait résigné à son sort; mais en 1822 son hôte, nommé colonel, dut partir pour Derbent, afin d'y prendre le commandement de son régiment. Ammalat, qui l'avait accompagné, l'assassina pendant une expédition. Peu de jours après, il ajouta le sacrilége à l'homicide : le corps du colonel fut trouvé gisant hors de la tombe et horriblement mutilé. Le meurtrier réussit à gagner les montagnes où Achmet se préparait à une nouvelle invasion. Ce fut la dernière tentative du khan des Avars; il périt dans une rencontre avec les Russes. La destinée d'Ammalat fut moins glorieuse : après la mort d'Achmet, la main de Sultaneth lui fut refusée. Le bek se réfugia en Turquie, mais il n'y resta pas longtemps; il vint dans le Caucase, prit part au combat de Brailof en 1828, et mourut à Anapa l'année suivante. Quant à l'héroïne de ce récit, la belle Sultaneth, elle fut mariée au *chamkal* de Tarkou, province soumise à la Russie, et elle y vivait encore il y a quelques années.

Tel est l'épisode que M. Marlinski a pris pour sujet d'un roman, et les nombreux incidens dans lesquels il l'a encadré sont assez vraisemblables; mais il n'en est point de même des personnages, qui manquent complétement de naturel. L'amant de la fille du khan, le farouche Ammalat, est devenu dans le roman un savant philosophe, une sorte d'Hamlet; l'officier russe est un raisonneur sentimental et philanthrope qui n'aspire qu'au moment où il pourra déposer l'épée pour aller vivre dans ses terres avec une jeune femme qu'il aime et vaquer paisiblement aux soins de son ménage. Toutes les figures secondaires sont traitées dans le même esprit, la physionomie originale du soldat russe comme les autres. M. Marlinski recherche surtout dans son sujet les côtés qui auraient pu séduire un dramaturge français d'après 1830. Il les accuse avec une emphase romantique dont une courte citation fera comprendre le caractère suranné. Nous choisissons la scène finale, celle où Ammalat frappe son protecteur :

« La matinée était fraîche et belle, la colonne serpentait au milieu des collines boisées qui s'étendent au pied du Caucase. On eût dit un torrent

d'acier qui descendait et remontait tour à tour le flanc des montagnes. Les vallées étaient encore remplies de brouillards. Le commandant s'arrêta pour contempler ce spectacle féerique — Cette troupe qui s'avançait au milieu d'une mer de vapeurs lui rappela l'armée de Pharaon. Peu à peu les lances et les baïonnettes s'élevaient au-dessus de ces flots immobiles, puis paraissaient des têtes et des épaules; mais à peine ces hommes s'étaient-ils dessinés à l'horizon dans toute leur stature, qu'ils disparaissaient de nouveau dans la brume. Ammalat s'avançait, pâle et sombre, derrière les tirailleurs, il écoutait le tambour, comme si ce bruit eût pu étouffer les remords qui agitaient sa conscience. Le commandant l'appela et lui dit d'un ton amical :

« — Tu mériterais d'être réprimandé, Ammalat : ne sais-tu pas que le vin est un bon serviteur et un mauvais maître? Au reste le mal de tête sera plus éloquent sans doute que mes discours. Tu as passé une nuit orageuse?...

« — Oui, commandant : une nuit orageuse, une nuit horrible! Dieu veuille que ce soit la dernière!...

« — Ah! vraiment, mon brave? Voilà ce que c'est que d'enfreindre la loi de Mahomet...

« Les deux interlocuteurs continuèrent à causer sur ce ton jusqu'au moment où ils aperçurent la mer Caspienne. Ce magnifique spectacle jeta le commandant dans une profonde rêverie, et il se dit : — Miroir de l'éternité! pourquoi ta vue ne me réjouit-elle pas aujourd'hui? Les rayons du soleil se jouent toujours dans tes flots comme un divin sourire, mais c'est la vie éternelle que tu respires, ce n'est plus celle d'ici-bas. Tu me parais maintenant une steppe désolée : aucune voile, quelque petite qu'elle soit, — rien qui rappelle l'existence de l'homme ne se montre à ma vue. Tu me sembles un désert! »

Puis, se tournant vers Ammalat, le colonel poursuit à haute voix cette touchante méditation. Les bords de la mer Caspienne lui rappellent le toit paternel et les rives du Dniéper. Il fond en larmes. Les deux cavaliers ont oublié de régler le pas de leurs chevaux, ils devancent de beaucoup le détachement. Le moment est propice. Ammalat va immoler son bienfaiteur. Pour le frapper plus sûrement, il simule une *fantasia*, il pousse un cri sauvage, et galope autour de sa victime. Familier avec les divertissemens du Caucase, le colonel suit sans défiance les mouvemens du farouche cavalier; il lui crie même gaiement : — Ne manque point ton but!

« — Il n'y en a point qui vaille la poitrine d'un ennemi, — lui répondit Ammalat, et il fit feu. Le commandant s'affaissa sur lui-même et tomba. Le voyant étendu ainsi, son cheval s'approcha de lui, les naseaux gonflés par la frayeur, et se mit à flairer le corps de celui qui avait jusqu'alors guidé ses pas. Quant à Ammalat, il s'était arrêté devant sa victime; il sauta à terre et se mit à la contempler tout en s'appuyant sur son arme fumante... Cependant le coup de feu avait été entendu; la troupe se forma en bataille, et plusieurs officiers suivis de cosaques s'élancèrent en avant. Lorsqu'ils arrivèrent sur le théâtre de cet odieux assassinat, le coupable avait disparu.

Bientôt une foule de soldats et d'officiers se portèrent autour du cadavre. L'épouvante, l'indignation, le désespoir, étaient peints sur leurs physionomies, et les grenadiers, appuyés sur leurs baïonnettes, sanglotaient au souvenir de leur brave commandant. »

Est-ce bien le soldat russe qui apparaît dans ce récit? Non, soit qu'il s'inspire de 1812, soit qu'il se souvienne du Caucase, l'auteur d'*Ammalat-Bek* transforme et dénature les élémens qu'il emprunte à la réalité. Pour que le soldat russe trouvât parmi les conteurs de son pays des observateurs sympathiques et des historiens fidèles, il fallait qu'une influence vraiment nationale eût remplacé en Russie les influences étrangères; il fallait que Gogol eût ouvert au roman et au drame la voie féconde où tant d'esprits éminens continuent aujourd'hui l'œuvre commencée par *les Ames mortes* et par *le Réviseur*. Les récits militaires sur la Crimée représentent cette dernière période, comme les souvenirs du Caucase et de 1812 peuvent, à quelques exceptions près, servir à caractériser l'intervention du romantisme allemand et français dans la littérature russe.

Il y a peu d'années, en 1853, un jeune officier, M. le comte Tolstoï, publiait une suite de récits, — *Otrotchestvo* (la jeunesse), *Detstvo* (l'enfance), *Nabeq* (l'expédition), *Roubka-Leça* (la coupe de bois). Le soldat russe y apparaissait pour la première fois dans la mâle simplicité de son caractère. Aux soldats, l'auteur opposait les officiers, et il se montrait sévère pour l'affectation regrettable qui dépare chez ceux-ci des qualités réelles. Ces premiers récits de M. Tolstoï, — on en jugera par deux passages caractéristiques, — nous font pénétrer dans les rangs les plus élevés et les plus humbles de l'armée russe, telle qu'elle existait à la veille de la guerre de 1854-55, telle qu'on pouvait l'observer au milieu des fatigues et des dangers de son éternelle campagne du Caucase. Les soldats, les officiers, que nous verrons plus tard soumis dans Sébastopol à une épreuve suprême, faisaient là en quelque sorte leur *veille des armes*. Les figures que M. Tolstoï place devant nos yeux n'ont vraiment rien de commun avec les guerriers déclamateurs de M. Marlinski.

Dans *la Coupe de bois*, souvenir du Caucase, M. Tolstoï décompose l'armée russe; il cherche les types permanens qu'on retrouve dans les corps les plus divers. Ces types sont au nombre de trois, — les *soldats* proprement dits, — les *vétérans*, — les *enfans perdus*. Le premier type se distingue généralement par la douceur et la patience poussée parfois jusqu'à une sorte de résignation mystique aux décrets de la Providence. Le second est reconnaissable à son esprit dominateur : il y a parmi les vétérans et les sous-officiers des hommes d'une grande énergie et d'une forte trempe militaire. Quant aux *enfans perdus* (ces mots désignent les soldats doués d'une humeur

aventureuse et remuante), ils sont fort rares dans l'armée russe, et l'on ne peut s'en étonner, si l'on remarque l'absence d'enthousiasme et d'esprit individuel qui en est le caractère dominant. « Il est aussi difficile, observe à ce propos M. Tolstoï, d'enflammer le soldat russe que de le jeter dans le découragement. Les discours et les phrases à effet n'ont aucune influence sur lui; il ne peut être dominé que par le sang-froid, l'esprit d'ordre et la simplicité. Tout ce qui porte l'empreinte de l'exagération le repousse. Jamais un soldat de pure race n'éprouve le besoin de se monter la tête au moment du danger; la bravade lui est complétement étrangère. » M. Tolstoï a une sympathie visible pour ces natures dociles et modestes qui se rencontrent en si grand nombre sous les drapeaux du tsar. Le récit où il s'exprime ainsi sur l'armée russe déroule quelques scènes de la vie du Caucase qui confirment pleinement son opinion. Veut-on savoir maintenant ce qu'il pense des officiers? C'est encore au milieu des montagnes du Caucase que M. Tolstoï cherche ses personnages. Le capitaine Rosenkrantz et le capitaine Khlopof sont les héros du récit intitulé *l'Expédition*. Le capitaine Rosenkrantz surtout est un type curieux : c'est un de ces militaires comme il y en a beaucoup dans l'armée russe, qui se sont nourris des romans de Lermontof et de Marlinski, un esprit faux s'il en fut, mais d'ailleurs brave et entreprenant.

« Le capitaine Rosenkrantz, nous dit M. Tolstoï, portait un *bechmet noir* bordé de galons, une tunique à la tcherkesse, des chaussures à la mode du pays. Outre les pistolets et les poignards qui étaient passés à sa ceinture, il avait un pistolet et une poudrière qu'une tresse d'argent balançait sur sa poitrine. Il portait en bandoulière une *chachka* serrée dans un fourreau de maroquin galonné et une carabine non moins précieusement enfermée. Tout en lui, jusqu'à ses attitudes, indiquait qu'il s'efforçait de ressembler à un Tatare... Jamais il ne quittait le costume oriental, et il avait des amis, non-seulement dans les tribus soumises, mais même dans les montagnes. On le voyait entreprendre sans la moindre nécessité des courses aventureuses, pendant la nuit, avec des Tatars. Il s'embusquait sur la route pour tuer quelque montagnard au passage; enfin il était amoureux d'une fille tatare et écrivait ses mémoires comme le héros d'un roman de Lermontof.

« Le capitaine Khlopof, son compagnon d'armes et de dangers, était un homme d'un caractère très différent : il réunissait toutes les qualités qui distinguent le soldat russe, et son costume était d'une grande simplicité. Il portait une vieille capote militaire, sans épaulettes, une épée longue à lame large, un sabre de mousquetaire dont le fourreau était fort modeste. Le petit cheval blanc qu'il montait trottait paisiblement en remuant sa queue dégarnie de poil. Quant à ses traits, ils n'étaient nullement imposans; mais ils respiraient un calme si profond, qu'on ne pouvait le voir sans éprouver un sentiment de respect.

« Le corps expéditionnaire se mit en marche vers le milieu du jour. Le ciel était pur; le soleil éclairait les cimes neigeuses des montagnes environnantes. On s'arrêta vers le soir au bord d'un torrent; la troupe mit les armes en faisceau. Toutes les physionomies respiraient une sérénité parfaite, et pendant que les officiers, le capitaine Rosenkrantz en tête, dégustaient promptement à l'écart quelques bouteilles de champagne, les soldats causaient gaiement entre eux. On se remit en marche pour une forteresse voisine qu'habitait le général commandant le district.

A peine avions-nous franchi le seuil de la forteresse, que j'entendis rouler derrière moi une voiture. Je me retournai; c'était un équipage fort élégant, et j'y aperçus une femme habillée à la dernière mode. Plus loin, le son d'un piano frappa mon oreille. Plusieurs femmes en robes de soie passèrent à côté de moi, et des officiers dont la tournure eût été enviée par maint habitué des boulevards de Saint-Pétersbourg se promenaient fièrement sur la place d'armes. J'entrai chez un de mes amis, aide-de-camp du général commandant le district, militaire de salon qui était venu cueillir de faciles lauriers dans les montagnes du Caucase. Au moment où je lui expliquais mon arrivée, la voiture que j'avais rencontrée s'arrêta à la porte de la maison.

« — Excusez-moi, me dit-il, il faut que j'aille annoncer l'arrivée de la comtesse.

Il me quitta; le général parut bientôt sur le seuil de la porte. C'était un fort bel homme, décoré de plusieurs ordres, et dont la tournure annonçait un homme du meilleur monde.

« — Bonsoir, madame la comtesse, dit-il en français en tendant la main à la jeune femme.

« Ils causèrent pendant quelques instans, et en prenant congé de la comtesse, le général lui dit galamment : — Vous savez que j'ai fait vœu de combattre les infidèles; prenez garde!

« — A demain! répondit-elle en riant. N'oubliez pas que je vous attends pour la soirée de demain. »

Le soir même, vers neuf heures, le détachement repartit sous les ordres de ce nouveau commandant. Il s'agit de surprendre un *aoul* ennemi, et les précautions qu'exige une pareille tentative donnent un grand intérêt à cette partie du récit. A quelques kilomètres de la forteresse, une lueur tremblante éclaire tout à coup la cime de quelques montagnes et disparaît. « Que signifient ces feux? — demande le narrateur à un Tatare qui marchait auprès de lui. — Ce sont les signaux des montagnards. — Ils savent donc que nous nous avançons? — Oui, certainement. » La tentative n'en réussit pas moins à souhait; l'*aoul* est saccagé en un tour de main. L'ennemi se retire et échange à peine quelques coups de feu avec les Russes. « Quel charmant coup d'œil! — dit le général en français à un major qui l'avait accompagné. — Charmant, répondit celui-ci. C'est un vrai plaisir de faire la guerre dans un si beau pays. » La troupe ne ramène

malheureusement pour tout trophée qu'un pauvre vieillard que l'âge a empêché de prendre la fuite.

« — L'ennemi était peu nombreux, il me semble, dis-je au capitaine Khlopof, qui prenait les dispositions nécessaires pour la retraite.

« — L'ennemi ! — me répond celui-ci en souriant, — il n'y en avait pas. Mais attendez un peu ; vous verrez comme ils vont nous recevoir lorsque nous serons engagés dans le bois que nous avons si tranquillement traversé ce matin.

« Le capitaine ne se trompait pas. A peine le détachement était-il entré dans le bois en question, que des cavaliers et des fantassins ennemis se montrèrent de toutes parts et se rapprochèrent tellement de la colonne, qu'on pouvait les voir se baisser et courir d'un arbre à l'autre armés de leurs carabines. Le capitaine se découvrit, fit dévotement un signe de croix; plusieurs vieux soldats en firent autant. Des cris sinistres retentirent dans le bois; les montagnards s'excitaient au combat, et quelques instans après des balles de carabine passaient en sifflant sur nos têtes. Le combat s'engagea. Les nôtres répondaient en silence et par un feu bien nourri aux coups des montagnards..... Le capitaine Rosenkrantz tirait lui-même sans discontinuer, et courait à cheval d'un bout de la colonne à l'autre, en excitant les soldats d'une voix enrouée. Il était un peu pâle; mais sa figure martiale n'en était que plus imposante... Le capitaine Khlopof se tenait immobile dans son costume de la veille. Il avait laissé tomber les rênes de son petit cheval, et ses genoux touchaient presque le devant de la selle. Ses hommes étaient si bien instruits de leurs devoirs, qu'il les laissait agir. Il n'élevait la voix que pour recommander à un soldat de ne point lever la tête. Rien de moins militaire que son attitude; mais, je le répète, le calme et la franchise de sa physionomie avaient quelque chose d'imposant qui inspirait à la fois la confiance et le respect. »

La colonne continue à s'avancer, et nous suivons toutes les péripéties du combat. On gagne enfin la plaine. L'ennemi s'est retiré. Le soleil disparaît à l'horizon, et le parfum des prairies se répand dans l'air avec les vapeurs du soir. Les soldats s'avancent gaiement en chantant des airs nationaux ; ils rentrent dans leurs tentes, et, après quelques roulemens de tambours qui retentissent au loin, le plus profond silence règne autour d'eux.

L'invention romanesque n'apparaît guère, on le voit, chez M. Tolstoï. Les émotions d'une marche, les fatigues d'un bivouac, les incidens d'un combat lui suffisent pour animer de courtes narrations empreintes d'un vif sentiment militaire. C'est par ces simples tableaux de la vie du Caucase que s'était annoncé M. Tolstoï, lorsqu'éclata la guerre de Crimée. L'exact écrivain qui avait suivi les armées russes dans leurs luttes multipliées contre les Tcherkesses se trouva prêt pour une nouvelle tâche. Deux récits étendus, *Sébastopol en décembre* 1854 et *Sébastopol en août* 1855, sont le dernier témoignage

de cette curiosité pénétrante qui s'était déjà révélée dans *la Coupe de Bois* et dans *l'Expédition*. Cette fois, l'exemple donné par M. Tolstoï a été suivi (1). A côté de ses esquisses demi-historiques, demi-romanesques, on a vu même se produire des confidences recueillies sous la tente, telles que les souvenirs des campagnes de Turquie et de Crimée publiés par M. Sokolski. Tenons-nous-en d'abord aux récits de M. Tolstoï, et opposons l'exaltation des marins russes pendant les premiers jours du siége à la morne attitude des soldats pendant les dernières heures de la lutte. Plaçons-nous à *Sébastopol en décembre* 1854 avant d'entrer à *Sébastopol en août* 1855; c'est dans le bastion n° 4, au milieu des matelots russes de la Mer-Noire, que nous conduit M. Tolstoï.

« A peine a-t-on mis le pied sur la plate-forme, que l'acharnement de la lutte s'y révèle dans toute son horreur. La plate-forme est hérissée de pièces à feu, et les intervalles qui séparent les fossés et les palissades qui les coupent sont couverts de gabions remplis de terre. A quelques pas de vous est un groupe de matelots qui jouent aux cartes contre le parapet; plus loin, un officier de marine est nonchalamment appuyé en fumant contre un affût, et s'il reconnaît en vous un nouvel arrivé, il s'empresse de vous montrer tous les détails de son *ménage*. C'est avec la plus parfaite tranquillité qu'il vous promène ainsi, et pourtant, il ne faut point l'oublier, des boulets passent à tout instant au-dessus des bastions. Pour peu que vous pressiez un peu votre obligeant cicerone, il vous contera qu'au bombardement du 5, il ne lui restait plus qu'une seule pièce en état de service et huit hommes valides. Une seule bombe qui était tombée sur le réduit des matelots avait tué onze hommes. Cependant le 6 toutes ces bouches à feu étaient en état et avaient recommencé à foudroyer l'ennemi. En approchant d'une embrasure, vous voyez une ligne blanchâtre : ce sont les tranchées ennemies; une distance de trente sagènes au plus les sépare du bastion. Mais des balles viennent de siffler à vos oreilles, et l'officier vous engage à vous retirer. Puis, se tournant vers ses hommes : « Envoyons-leur de nos nouvelles, dit-il avec calme. Les servans au numéro ...! » Une douzaine de matelots se lèvent à l'instant même et se dirigent gaiement, en fourrant leurs pipes dans leurs poches ou en

(1) Si nous voulions étudier sous toutes ses formes la littérature militaire en Russie, nous aurions à y constater depuis quelques années un développement assez remarquable. Cette littérature compte des recueils périodiques nombreux et variés. L'un de ces recueils porte le titre de *Lectures pour les soldats*, et ce n'est pas le moins intéressant. On en jugera par la table des matières de l'un des numéros que nous avons sous les yeux. La voici : *De la Lecture des Saintes-Écritures. — Une Expédition chez les Avars. — Des cinq parties du Monde. — De la Désertion. — Le soldat en congé temporaire. — La Prise d'Ismaïl en 1790. — Des Armes à feu portatives. — Comment vivent les soldats agriculteurs dans la Russie centrale. — Moyens de sécher le foin. — Culture et conservation des pommes de terre.* Indépendamment des recueils spécialement consacrés, comme celui-ci, à des questions qui intéressent l'armée, la plupart des autres journaux publient souvent des articles et des nouvelles que l'on peut classer dans la même catégorie.

achevant de manger un biscuit, vers la pièce indiquée. La physionomie et les allures de cette troupe d'hommes qui passent vivement à côté de vous en faisant résonner le sol sous leurs bottes ferrées sont bien dignes de remarque. Ces figures basanées, cette poitrine ouverte, ces membres musculeux et ces mouvemens toujours précis et mesurés, tout en eux exprime bien les caractères distinctifs du peuple russe, — la simplicité et la fermeté; mais à ses traits nationaux il faut encore joindre la dignité personnelle et l'élévation de sentiment que donne l'habitude des dangers.

« Cependant le coup part en sifflant, et la terre tremble sous vos pieds; puis un nuage de fumée vous enveloppe et donne un aspect étrange aux hommes qui s'agitent autour de vous. Si vous prêtez l'oreille aux propos qu'ils échangent entre eux, vous en saisirez qui expriment une joie cruelle, comme par exemple : « Ah! le coup a porté en plein dans l'embrasure, et je crois qu'on emporte deux hommes; » ou encore : « Voilà qu'*il* se fâche, il va nous en lâcher un à son tour. » Et en effet, quelques secondes après, vous voyez devant vous dans la plaine un nuage de fumée, un éclair, et à peine le factionnaire qui se tient près du parapet a-t-il crié *pouchka* (canon), qu'un boulet vient tomber sur la plate-forme et projette au loin des pierres et une boue épaisse. Le commandant de la batterie, irrité à son tour, donne ordre de faire jouer d'autres pièces. L'ennemi ne reste pas en arrière, et le spectacle auquel vous assistez devient de plus en plus animé. S'il arrive qu'on mette les mortiers de la partie, vous êtes saisi d'étonnement lorsque le cri d'alarme de la sentinelle est suivi d'un son strident qui ne rappelle en rien le sifflement aigu du boulet. Cependant le sol de la plate-forme s'entr'ouvre, et les éclats de projectiles volent autour de vous. Les émotions que l'on éprouve à ce terrible jeu sont très variées : un trouble involontaire vous saisit au moment où vous attendez l'arrivée d'un boulet ou d'une bombe; mais le redoutable projectile a produit son effet et vous a épargné; une secrète satisfaction vous pénètre pour quelques instans. Ces alternatives continuelles ne sont point sans charme, et les émotions qu'elles procurent augmentent naturellement avec le danger. »

Plusieurs mois se sont passés. Où en est Sébastopol? Pour embrasser plus aisément dans le cadre d'un seul récit les divers aspects du siége à l'approche du dernier assaut, M. Tolstoï a mis en scène deux frères, l'un lieutenant d'infanterie, l'autre officier d'artillerie. Appelés par leur service à des postes différens, le lieutenant d'infanterie Koseltsof et son frère le sous-lieutenant d'artillerie Vladimir tombent tous deux, le jour de l'assaut, sous les balles des alliés; mais quels incidens ont rempli les quelques semaines qui ont précédé leur mort héroïque? Un récit simple et minutieux comme un journal nous l'apprend et nous montre dans toute leur vérité poignante les souffrances de la garnison assiégée aussi bien que ses vertus militaires, qui s'élèvent en ces momens terribles au niveau d'un suprême danger.

Ce petit drame s'ouvre par un prologue émouvant, l'arrivée des

deux lieutenans à Sébastopol. Nous faisons route d'abord avec Koseltsof, qui revient de Simphéropol, où une blessure reçue le 10 mai 1855 l'a retenu pendant plusieurs mois à l'hôpital. Du mois de mai au mois d'août, la situation de Sébastopol a bien changé. La *telega* qui transporte l'officier à Sébastopol se croise à chaque instant avec des convois de blessés et de mourans. Des soldats qui vont rejoindre leur corps encombrent la route. Soukovski, village tartare, est le dernier relai de poste qu'on rencontre de ce côté avant d'arriver à Sébastopol. Impossible de s'y procurer des chevaux. La maison de poste est en quelque sorte assiégée par des officiers qui vocifèrent contre le directeur sans obtenir d'autre réponse que celle-ci: « Il n'y a plus un seul chariot en état, et depuis trois jours les chevaux n'ont pas mangé un brin de foin! » Koseltsof entre dans la salle, et voici le spectacle qui s'offre à ses yeux :

« Il régnait une confusion extrême; la salle était pleine d'officiers de tout âge et de tout grade. Le lieutenant se mit à rouler une cigarette en promenant des regards attentifs autour de lui. A droite de la porte était une table sale et boiteuse où l'on avait placé deux *samovars* (bouilloires) souillés de vert de gris et des morceaux de sucres étalés sur du papier. Un groupe d'officiers entourait la table; l'un d'eux, jeune homme encore imberbe, remplissait la théière. A ses côtés se tenait un officier qui coupait en morceaux une tranche de mouton, et nourrissait un capitaine amputé des deux bras. Plusieurs autres militaires de son âge étaient assis ou couchés dans le fond de la chambre. Un artilleur et un jeune chirurgien militaire comptaient de l'argent. Quelques *denechtchiks* (1) ronflaient sur le plancher; d'autres se servaient des porte-manteaux. Le lieutenant ne trouva personne de sa connaissance dans cette nombreuse réunion; c'étaient pour la plupart des jeunes gens qui sortaient des écoles militaires et allaient rejoindre l'armée.

« — Cependant, s'écria l'un d'eux, il est assez désagréable d'être couché comme nous le sommes presque en vue de la ville. Il va peut-être y avoir une affaire, et nous n'en serons pas.

« — Soyez tranquilles, lui répondit le capitaine, vous arriverez encore à temps.

« Le jeune homme se mit à boire du thé et ne lui répondit pas; mais il le regarda avec une expression de respect. La figure calme, mais sévère, de ce vétéran, et surtout la triste condition dans laquelle il se trouvait, étaient bien propres en effet à inspirer un pareil sentiment.

« — Passerons-nous la nuit ici? demanda à son voisin le jeune officier qui versait le thé, ou partirons-nous sans notre cheval?

« — Je pense qu'il vaut mieux rester, répondit celui-ci.

« — Pensez-vous, lieutenant, continua le premier en s'adressant à Koseltsof, que nous ayons mal fait d'acheter une charrette et un cheval? On nous a dit qu'à Sébastopol les chevaux étaient hors de prix.

(1) Soldats attachés au service des officiers.

« — On vous a probablement écorchés?

« — C'est ce que je pense, car on nous a pris quatre-vingt-dix roubles. Il est vrai que le cheval est bon, quoiqu'il boite un peu; mais on nous a dit que cela se passerait.

« — Ce n'est pas trop cher, lui répondit Koseltsof. Permettez-moi de vous demander de quelle école vous sortez. J'attends mon frère qui vient d'être nommé officier, et vous le connaissez peut-être... »

Le frère est dans la salle même; on l'appelle. Un jeune homme s'avance lestement, et les deux lieutenans s'embrassent. Vladimir (c'est le nom du frère de Koseltsof) arrive de Pétersbourg; il vient d'être nommé à la cinquième batterie d'artillerie légère. Vladimir et Koseltsof vont donc combattre côte à côte. Peu d'instans après s'être retrouvés, ils roulent ensemble vers Sébastopol. Bientôt ils aperçoivent la ville.

« Une mer immense bornait l'horizon, et çà et là quelques voiles blanches se déployaient au vent; c'était la flotte ennemie. Le canon grondait toujours. Le jeune sous-lieutenant contemplait ce spectacle d'un air pensif. La charrette s'arrêta près du fort du Nord, où se trouvaient les bagages du régiment.

« L'officier qui commandait le dépôt habitait la *nouvelle ville*, réunion de baraques construites par les familles des marins. La tente qu'il y occupait était précédée d'une construction de branches sèches, dont le plafond et les côtés étaient garnis de tapis comme les logemens des officiers supérieurs. L'ameublement en était du reste fort simple : un lit de fer, sur lequel étaient roulées en désordre une pelisse et une couverture de laine rouge, une table, un miroir et quelques chaises, étaient les seuls meubles que l'on y voyait. Quelques bouteilles, les unes pleines, les autres vides, et des ustensiles de toilette en assez mauvais état, complétaient cet intérieur. Le commandant était assis devant la table; il y comptait une pile d'assignats. C'était un homme de bonne mine; mais son costume était pour le moment fort peu militaire. Il avait pour tout vêtement une chemise jaune et un pantalon en assez mauvais état.

« — Ah! de l'argent! s'écria Koseltsof en entrant, vous devriez bien m'en prêter la moitié.

« — Je le ferais avec plaisir s'il était à moi, lui répondit le comptable en s'empressant de serrer les assignats dans sa table; mais vous savez bien que cet argent appartient à l'état. Tout ce que je puis vous offrir, c'est un verre de porter. — Et il fit signe à son *denechtchik* d'aller prendre une bouteille sous son lit.

« — Pourriez-vous me dire où est le régiment?

« — J'ai vu Zeifer aujourd'hui; il m'a dit, je crois, que l'on nous avait fait passer dans le bastion n° 5.

« — Vous n'en paraissez pas très sûr.

« — Ma foi non; mais cela ne nous empêchera pas de boire un coup. — Allons! debout, Osip Ignatief, ajouta-t-il en tournant la tête.

« Quelques instans après, les panneaux de la tente s'ouvrirent, et un homme en robe de chambre élégante s'avança lentement vers nos buveurs et prit place à côté d'eux. Le lieutenant reconnut bientôt en lui un des préposés aux subsistances de l'armée.

« — Vous arrivez sans doute de Pétersbourg? dit-il au jeune sous-lieutenant Vladimir.

« — Oui, lui répondit Koseltsof, c'est mon frère; il se rend à Sébastopol.

« — Drôle d'idée quand on peut faire autrement! répondit l'employé en haussant les épaules.

« — Il est vrai qu'on n'y fait pas fortune, dit le lieutenant d'un air bourru; mais il y a des gens qui se contentent de servir leur pays.

« — Allons! un air de la *Lucia*, s'écria l'employé en montrant une boîte à musique, cela nous égaiera. »

Mais le jour commençait à baisser; nos officiers prirent congé de leurs hôtes et remontèrent en charrette. Lorsqu'ils arrivèrent au pont flottant qui traversait le golfe, il faisait déjà nuit noire. A peine pouvait-on distinguer la batterie Mikhaïlovskaïa, qui s'élevait à quelque distance de là. — Nous voilà arrivés, dit Koseltsof à son frère. Descends. Si on nous laisse passer sur le pont, nous nous rendrons à la caserne Nikolaïvskaïa. Tu y resteras jusqu'à demain matin. Moi j'irai rejoindre le régiment, je m'informerai de la batterie à laquelle tu es attaché, et je viendrai te chercher au point du jour. — J'aime mieux t'accompagner, lui répondit le jeune homme en sautant hors de la charrette. Et il suivit son frère.

La nuit était profonde, mais la lueur des bombes éclairait à tout instant les piles du pont et les instrumens de la batterie. Parfois une décharge de mousqueterie faisait diversion aux sourds mugissemens des bouches à feu et couvrait le murmure des flots qui battaient le rivage. Le vent soufflait de la mer; il était âcre et humide. Arrivés au milieu du pont, les deux officiers s'arrêtèrent un moment. Le vent soufflait avec plus de force et par raffales; le pont était soulevé par les vagues qui se brisaient contre les cordages et les ancres qui les retenaient. Au-dessus de Sébastopol, tout le ciel était en feu. Plus loin étincelaient, au milieu de l'obscurité, les feux de la flotte ennemie.

Le pont est franchi, les deux officiers gagnent au plus vite les ouvrages extérieurs. Le jeune Vladimir se sépare alors de son frère. Il a rencontré quelques soldats d'artillerie qui le conduisent vers sa batterie. Nous passerons sous silence les détails de la réception qui est faite à Vladimir par ses nouveaux camarades, et qui n'ont rien de caractéristique. Quant à Koseltsof, il n'est pas, comme Vladimir, un nouveau venu dans Sébastopol. Il se dirige donc, d'un pas résolu, vers le bastion n° 4, où son régiment l'attend; mais des émo-

tions inconnues à Vladimir l'agitent pendant cette marche de quelques minutes :

« L'aspect de ces lieux, qu'il revoyait après trois mois d'absence, paraissait lui causer une pénible impression. C'était bien le même spectacle : des feux, le bruit lugubre de la canonnade, les gémissemens des blessés qu'on portait sur des brancards... Rien de tout cela n'était nouveau pour lui; mais l'ensemble de ce tableau avait maintenant un cachet particulier. Les fenêtres de l'hôpital étaient plus éclairées; d'autres étaient au contraire dans une obscurité profonde. On ne rencontrait plus de femmes dans les rues. Enfin toutes les figures qu'il remarquait lui semblaient exprimer la fatigue et l'inquiétude. Après avoir marché près d'un quart d'heure dans les tranchées, il commença à rencontrer quelques hommes de sa connaissance qui s'empressèrent de le saluer, et bientôt il se trouva au milieu de son bataillon, rangé silencieusement contre un mur, au milieu de l'obscurité. Le bruit du canon et le son étouffé d'un ordre qu'on se passait à voix basse trahissaient seuls la présence de la troupe qui gardait cette position.

« — Où est le commandant? demanda-t-il aux soldats.

« — Dans le blindage, avec les marins, votre honneur, lui répondit l'un d'eux. Je vais vous y conduire.

« Au bout de quelques minutes, Koseltsof aperçut un matelot qui fumait sa pipe au fond d'une tranchée, devant une petite porte à travers les fentes de laquelle brillait une lumière. — Peut-on entrer? lui demanda le lieutenant?

« — Je vais vous annoncer. Et il entr'ouvrit la porte.

« — Si la Prusse continue à rester neutre, disait une voix, et que l'Autriche... Ah! fais-le entrer.

« C'était pour la première fois que Koseltsof entrait dans ce logement de campagne, et il fut surpris de l'élégance avec lequel il était décoré. Le plancher était parqueté; deux lits entourés de rideaux se voyaient dans le fond, et plus loin brillait une image de la Vierge richement enchâssée, et devant laquelle brûlait une lampe de verre rose. Un marin complétement habillé dormait sur l'un des lits. Deux autres personnes étaient assises sur celui qui était à côté. Devant eux était une table sur laquelle se trouvaient deux verres remplis de vin. C'étaient le commandant du bataillon, officier du régiment nouvellement promu à ce grade, et son aide de camp. — Ah! vous voilà enfin, lui dit le commandant d'un air d'importance. Vous devez être bien guéri de vos blessures.

« — Je suis à peine rétabli, lui répondit Koseltsof, visiblement contrarié de cette observation.

« — Alors vous auriez mieux fait de rester à l'hôpital, car si vous n'êtes pas en état de reprendre votre service...

« — Vous pouvez disposer de moi, répondit le lieutenant d'un ton décidé.

« — S'il en est ainsi, allez reprendre le commandement de votre compagnie, et attendez mes ordres.

« — Je vais vous obéir, lui dit Koseltsof. Et il s'éloigna.

« Quelques instans après, il entrait dans le blindage qu'occupait sa com-

pagnie sur le flanc du bastion n° 4. Cet étroit passage était rempli de soldats. Au fond était une lumière qui projetait sa lueur vacillante sur un groupe d'hommes couchés, mais qui paraissaient fort attentifs. Un vieux soldat se tenait près de la lumière, et lisait d'une voix traînante le passage suivant d'un livre qu'il tenait sur ses genoux :

« Prière après l'instruction. Graces vous soient rendues, ô Seigneur! »

« — Mouchez donc la chandelle, cria un des assistans.

« — C'est beau, ça. « Mon Dieu! » reprit le lecteur.

« Le lieutenant ayant demandé le sergent-major, le vieux soldat se tut, et les auditeurs se mirent à échanger entre eux des réflexions à voix basse. Le major se leva, boutonna précipitamment son uniforme et s'avança vers son chef en marchant sur les hommes qui étaient étendus autour de lui.

« — Bonjour, frère, lui dit le lieutenant. Ces hommes sont-ils tous de la compagnie?

« — Bonjour, votre honneur, lui répondit-il, soyez le bienvenu. Et il paraissait effectivement tout joyeux de revoir son commandant. Êtes-vous bien rétabli, votre honneur? Allons, Dieu soit loué! Le temps nous durait sans vous.

« Le lieutenant était aimé de la troupe, et dès que la nouvelle de son retour se fut répandue, on entendit répéter de tous côtés : — L'ancien lieutenant est arrivé, celui qui avait été blessé, Koseltsof Mikaïl-Stépanovitch. Plusieurs soldats s'approchèrent de lui; le tambour était de ce nombre.

« — Bonjour, Opantchouk, lui dit le lieutenant. Tu as encore bras et jambes? Bonjour, bonjour, les amis!

« — Bonne santé, votre honneur! crièrent les soldats en chœur dans toute la longueur du blindage.

« — Comment ça va-t-il, mes enfans?

« — Pas trop bien, votre honneur, répondit un des hommes; le Français nous abîme. Il se tient dans ses retranchemens et nous descend à plaisir.

« — J'espère bien qu'en mon honneur il se montrera dans la plaine, mes enfans. Ce ne sera pas la première fois que nous marcherons ensemble contre lui.

« — Nous serons heureux de vous obéir, répondirent plusieurs soldats. On sait que votre honneur ne boude pas devant l'ennemi.

« — C'est vrai, ajouta le tambour avec empressement. »

Le lendemain, le bombardement continue avec autant de violence que la veille. Pendant que Koseltsof renoue connaissance avec d'anciens frères d'armes, le jeune Vladimir se plaît à observer ses nouveaux compagnons. Des discussions futiles et bruyantes remplissent les rares loisirs que laissent aux officiers les grands travaux du siége. Le sous-lieutenant d'artillerie assiste à un déjeuner chez le colonel.

« On se mit à table; le repas se composait d'une énorme jatte de *chtchi* un peu rance, mais fort épicé, et au milieu duquel nageaient des morceaux de viande. Personne n'avait de serviette, les cuillères étaient de bois, et il n'y avait que deux verres et une carafe d'eau pour toute la compagnie; mais le

dîner n'en fut pas moins très gai, et la conversation ne languit pas un seul instant. On parla d'abord de la bataille d'Inkerman, à laquelle la batterie avait pris part; chacun raconta ce qu'il en savait et exposa les raisons auxquelles devait en être attribué l'insuccès; mais lorsque le colonel prenait la parole, on l'écoutait en silence. Quelqu'un ayant abordé la question du calibre que devaient avoir les pièces légères, Vladimir trouva l'occasion de montrer qu'il avait suivi avec fruit les cours de l'école. Personne ne faisait la moindre allusion à l'état désespéré de la place; il semblait que ce triste sujet eût été rejeté par une convention unanime. Vers la fin du repas, une bombe tomba près de la maison; les murs et le plancher de la chambre où se trouvaient les dîneurs en furent ébranlés, et une odeur de poudre se répandit autour d'eux.

« — Vous ne connaissez point cela à Pétersbourg, dit le colonel à Vladimir, mais ici nous sommes habitués à ces surprises. Vlang, allez voir où elle est tombée.

« Le *iounker* (sous-officier) mit le nez à la fenêtre et répondit que la bombe avait éclaté sur la place; puis il se rassit, et il ne fut plus question de cet incident. Au moment où l'on allait se lever de table, un vieil écrivain, qui était attaché au service de la batterie, entra dans la chambre et remit trois lettres cachetées au colonel. L'une d'elles était *très pressée;* elle avait été apportée par l'ordonnance du commandant en chef de l'artillerie. Le colonel se hâta de la décacheter, et tous les convives attendirent avec une assez vive impatience qu'il leur en communiquât le contenu. Il s'agissait peut-être de diriger toute la batterie sur les bastions, ou encore de quitter la ville.

« — Allons! s'écria le colonel en froissant la lettre.

« — Qu'y a-t-il? lui demanda vivement le capitaine.

« — On demande encore un officier avec des servans pour je ne sais quelle batterie de mortiers. Vous n'êtes plus que quatre, et vous savez que les servans nous manquent. Cependant il faut que l'un de vous marche; le rendez-vous est à sept heures à l'ouvrage à cornes. Qui veut y aller? Décidez-le, messieurs.

« — Tirons au sort, répondit le capitaine, c'est le plus simple.

« On y consentit; un des officiers, Kraut, coupa des carrés de papier, les roula et les jeta dans une casquette militaire. Le capitaine se mit à plaisanter, et profita fort adroitement de cette circonstance pour demander au colonel de faire servir du vin en l'honneur de celui que le sort allait désigner. Ce fut par Vladimir que l'on commença; il mit la main dans le bonnet, non sans une certaine émotion, et en tira un papier sur lequel Kraut avait mis : « Marcher. »

« — Allons! et que Dieu vous protége! lui dit le colonel en souriant. Vous allez vous faire au feu en quelques heures; mais dépêchez-vous, et pour que vous ne vous ennuyiez pas, Vlang va vous accompagner pour le service des munitions.

« Ces derniers mots remplirent de joie le *iounker*. Il s'éloigna pour faire ses préparatifs et revint bientôt trouver le sous-lieutenant qui achevait ses paquets. Il voulait à toute force lui faire emporter une pelisse, un hamac, un vieux numéro des *Annales de la Patrie*, qu'il avait rapporté de Saint-Pé-

tersbourg, une cafetière à esprit de vin, et beaucoup d'autres objets du même genre; mais Vladimir eut le bon esprit de refuser. Le capitaine l'engagea à relire l'instruction pour le tir des mortiers et à prendre une copie de la table des angles d'inclinaison qui s'y trouve. Il s'empressa de suivre ce conseil et reconnut avec bonheur que le trouble, dont il n'avait pu se défendre quelques instans auparavant, commençait à se dissiper. Au moment où le soleil venait de se coucher derrière la caserne Nicolas, un sergent vint lui annoncer que le détachement était prêt et qu'on l'attendait.

« — J'en ai donné la liste à Vlang, ajouta-t-il, votre honneur peut la lui demander.

« Une vingtaine d'artilleurs en tenue de service étaient réunis près de la maison. Le jeune sous-lieutenant s'approcha d'eux, il ne savait comment les aborder et songeait à leur adresser un petit discours; mais il changea d'avis et se borna à leur crier, suivant l'usage militaire : « Bonjour, mes enfans! » Les soldats répondirent gaiement à cette formule amicale que le jeune homme prononça d'une voix argentine. On se mit en marche, et notre jeune homme s'efforçait de faire bonne contenance, quoique son cœur battît comme s'il venait de suivre un cheval à la course. Lorsque le détachement commença à s'élever sur la pente de Malakof, les bombes et les boulets tombèrent autour d'eux de tous côtés, et Vlang, qui avait montré tant de résolution au moment du départ, inclinait à chaque instant sa tête et paraissait beaucoup moins belliqueux. Quelques-uns des soldats en faisaient autant, et presque tous montraient une sorte d'inquiétude. Cette remarque, au lieu d'agir d'une manière fâcheuse sur Vladimir, redoubla au contraire sa résolution; il comprit que l'épaulette lui imposait de montrer l'exemple.

« Lorsqu'ils arrivèrent à la batterie de Kornilof, la nuit était profonde. On ne distinguait les objets environnans qu'à la lueur des coups de canon et des éclats de bombe. Une scène bien triste vint frapper les yeux de notre jeune officier pendant qu'il cherchait le commandant du bastion. Quatre soldats s'approchèrent de l'épaulement; ils portaient par les bras et les pieds un cadavre couvert de sang, et, après l'avoir balancé pour lui donner un élan, ils le jetèrent par-dessus le parapet. On en agissait ainsi depuis que le bombardement avait commencé, parce qu'il était impossible d'enterrer tous les morts et qu'ils gênaient le service des pièces. Ce triste spectacle émut profondément Vladimir; mais l'arrivée du commandant vint le distraire. Celui-ci donna l'ordre de conduire le détachement à la batterie et au blindage pour lesquels il était commandé. Une grande déception y attendait notre novice; au lieu d'y trouver des pièces comme celles qu'il avait manœuvrées à l'école, il reconnut que l'un des deux mortiers qu'on lui remit avait été touché par un boulet, et que la plate-forme du second était endommagée. Il demanda des hommes pour la réparer; mais on n'en avait pas. Cependant il se mit bravement à l'œuvre, et les choses marchèrent mieux qu'il ne l'espérait, si ce n'est toutefois que deux de ses soldats furent blessés presque à ses côtés. »

Après les heures de service passées sur le bastion viennent les heures de repos, si l'on peut appeler ainsi les courts instans que les

soldats partagent entre la causerie et le sommeil dans l'étroite enceinte du blindage. Ce mot désigne une chambre souterraine creusée dans le roc, recouverte d'énormes poutres de chêne, et où des lits de camp sont entassés dans un espace de deux sagènes cubiques, ou quatre mètres cubes environ. Une fois installé dans le blindage, le jeune lieutenant n'écoute pas sans intérêt les propos qu'on échange autour de lui; le tambour allume le *samovar*, on se met à boire du thé, et le lieutenant, qui veut se rendre populaire, engage la conversation avec les rudes compagnons qui l'entourent. L'un d'eux s'enhardit jusqu'à lui rapporter une confidence qu'il tient, dit-il, d'un matelot bien informé. Il ne s'agirait de rien moins que de l'arrivée du frère du tsar, le grand-duc Constantin, « qui viendrait délivrer Sébastopol avec la *flotte américaine!* » Un autre parle au contraire de la signature d'une trêve prochaine, qui doit durer deux semaines, pendant lesquelles il sera défendu de tirer, sous peine d'une amende de soixante-quinze copecks par coup. Une grande hilarité règne parmi les causeurs, malgré les bruits formidables qui ébranlent de temps à autre les voûtes du souterrain. A l'approche du matin, le lieutenant veut se dérober à l'atmosphère étouffante du blindage. Il sort et fait quelques pas sur le chemin de ronde. Le ciel est d'un bleu foncé, et les bombes y tracent à tout instant des sillons lumineux.

« En regardant du côté de la ville, on apercevait le toit d'un magasin à poudre devant lequel paraissaient par moment des hommes courbés vers le sol. Au sommet même de cette construction, on distinguait un personnage vêtu d'une redingote bourgeoise, et qui, les mains dans ses poches, était occupé à tasser sous ses pieds des sacs de terre qu'apportaient des soldats. Les bombes pleuvaient autour de la poudrière; les soldats se baissaient ou se jetaient de côté; l'homme à la redingote ne bougeait pas. — Qui est cet homme? demanda Vladimir à un soldat.

« — Je n'en sais rien, mais je vais le demander.

« — C'est inutile, reste.

« Mais le soldat était déjà parti. Il s'approcha du personnage en question et se mit à causer avec lui, sans paraître plus soucieux que lui du danger auquel il s'exposait.

« — C'est le directeur de la poudrière, votre honneur, dit-il au lieutenant lorsqu'il l'eut rejoint. Il paraît que les bombes ont endommagé la voûte, et les fantassins apportent des sacs à terre.

« Quelquefois le lieutenant croyait qu'une bombe allait tomber à la porte même du blindage. Il s'abritait alors dans un des coudes du passage, et ne revenait à sa place qu'après avoir levé les yeux au ciel pour s'assurer qu'il n'y avait aucun danger pour lui. Il resta ainsi dehors pendant près de trois heures. Il finit par se rendre compte des lieux d'où partaient les coups de l'ennemi et des points sur lesquels ils étaient dirigés. »

Le 8 septembre au matin (1), le lieutenant Vladimir se promène sur la plate-forme du bastion, attendant l'heure de reprendre son service. Le bombardement continue avec le même acharnement, et les soldats russes causent avec la même insouciance.

« Parmi les hommes qui se tenaient près du lieutenant étaient deux vieux militaires et un jeune soldat aux cheveux crépus, probablement un Juif. Ce dernier ramassa une balle, la nettoya avec un tesson de faïence, et se mit à y graver une croix dans la forme de la croix de Saint-George; les autres le regardaient faire. Il réussissait à merveille.

« — Savez-vous bien, dit l'un d'eux, que si nous restons encore ici quelques mois, nous aurons tous fini notre temps lorsque la paix viendra?

« — Sans doute, répondit l'autre. Il ne me restait plus que quatre ans à faire, et voilà plus de cinq mois que je suis à Sébastopol.

« — Ça ne compte pas pour la libération, ajouta un troisième; ne le savez-vous pas?

« Au même instant, un boulet passa en sifflant au-dessus du groupe, et s'enfonça à un mètre au plus d'un sergent qui s'avançait vers le blindage.

« — Un peu plus, dit un soldat, le sergent y passait.

« — Ça ne me tuera pas, répondit celui-ci.

« — Tiens, voilà la croix, dit le jeune soldat; je te la donne pour ton courage.

« — Vous avez beau dire, reprit un des causeurs; à la paix, il y aura une grande revue à Varsovie, et si l'on ne nous donne pas notre retraite, du moins nous aurons un congé temporaire.

« En ce moment, une balle vint en sifflant ricocher contre une pierre, devant l'entrée même du blindage.

« — Attendez jusqu'au soir, dit un soldat, et il y en aura peut-être plus d'un qui sera nettoyé. — Ces paroles furent accueillies par d'unanimes éclats de rire, cependant elles n'étaient que trop vraies. »

Le jour où se tenait cette conversation entre les artilleurs du bastion Kornilof était le jour même de l'assaut; mais, le 8 septembre au matin, ni Vladimir ni son frère Koseltsof ne se doutaient que le siége touchait à sa fin.

« Koseltsof reposait encore fort paisiblement, lorsque des cris désespérés poussés du dehors vinrent le réveiller en sursaut.

« — L'assaut! l'assaut! criait-on de tous côtés autour de lui.

« Le ton de cet appel ne lui permettait pas de mettre le fait en doute; il se leva précipitamment, et, après avoir échangé quelques mots avec un officier qui était resté dans la salle et ne se disposait point à en sortir, il courut à son poste. La canonnade avait cessé, mais le feu de la mousqueterie l'avait remplacée. Ce n'était point un feu roulant par intervalles, mais des décharges qui traversaient l'air comme des nuées d'oiseaux en automne. L'emplace-

(1) 27 août, selon le style russe.

ment que le bataillon occupait la veille était rempli d'une fumée si épaisse, que le lieutenant ne pouvait y rien distinguer; mais il entendait autour de lui des cris de forcenés, et à tout instant il rencontrait des soldats de divers régimens les uns blessés, les autres marchant par bandes. Après avoir fait encore une trentaine de pas en courant au hasard, il trouva enfin sa compagnie.

« — En avant, mes enfans, en avant! s'écria Koseltsof en tirant son sabre. Cet appel fut entendu. Une cinquantaine d'hommes accoururent autour de leur lieutenant, et celui-ci, s'étant mis à leur tête, s'élança dans les tranchées; mais lorsque cette bande d'hommes décidés déboucha sur la plate-forme du bastion, une grêle de balles vint l'assaillir. Le lieutenant en reçut deux au même instant, il n'y fit aucune attention. Devant lui, à l'autre extrémité du bastion, se montraient au milieu de la fumée des soldats en uniforme rouge et parlant une langue étrangère; l'un d'eux se dressait sur le parapet et criait en agitant quelque chose. Le lieutenant était certain d'être tué, et cette pensée soutenait son courage. Il avançait toujours... Au moment où il venait d'atteindre le parapet, il sentit une douleur violente qui lui serrait la poitrine et fut obligé de s'arrêter. Il s'appuya contre une embrasure, et, jetant les yeux dans la plaine, il vit avec un mouvement de joie bien naturel l'ennemi qui regagnait ses tranchées en désordre, jonchant la terre de morts et de blessés.

« Une demi-heure après, Koseltsof était étendu sur un brancard près de la caserne Nicolas. Quoique blessé, il ne se rendait point compte de son état; mais il ressentait une soif ardente et éprouvait un grand besoin de repos. Un chirurgien, petit homme très replet, s'approcha de lui et déboutonna sa capote. Pendant que celui-ci examinait sa poitrine, Koseltsof suivait du coin de l'œil tous ses mouvemens, mais il ne ressentait aucune douleur. Le docteur dit quelques mots à l'oreille d'un prêtre qui se tenait à peu de distance de lui, une croix à la main, recouvrit la blessure, essuya ses mains sanglantes aux pans de sa redingote et s'avança vers un autre brancard. Le prêtre s'était approché de Koseltsof.

« — Est-ce que je suis blessé à mort? lui demanda celui-ci.

« Le prêtre ne lui répondit pas. Il prononça une prière et lui tendit la croix à baiser. Le lieutenant prit la croix de ses mains affaiblies, la pressa contre son cœur, et quelques larmes mouillèrent ses paupières; puis, essayant de se relever, il se tourna vers le prêtre :

« — L'ennemi est-il repoussé? lui demanda-t-il.

« — Nous avons l'avantage sur tous les points, répliqua celui-ci, ne pensant point qu'il fût prudent d'annoncer au mourant que le drapeau français flottait sur la tour Malakof.

« — Dieu soit loué! dit le blessé, et cette nouvelle parut ranimer ses forces. Puis, le souvenir de son frère s'étant présenté à sa pensée, il souhaita en lui-même que ce jeune homme eût comme lui rempli son devoir au prix de sa vie... »

Le vœu secret de Koseltsof a été exaucé, et Vladimir, que nous avons laissé dans le bastion Kornilof, surpris par un détachement

de zouaves, est mort vaillamment en défendant ses pièces. Il ne reste de la batterie que quelques débris qu'on embarque sur un bateau à vapeur :

« Hommes, canons, chevaux et blessés, tout était confondu dans cet étroit espace. Le feu avait cessé; le ciel était aussi pur que la veille, mais le vent s'était levé et agitait les eaux du golfe. On voyait des éclairs sillonner de temps en temps les bastions n[os] 1 et 2, et les explosions qui les suivaient projetaient en l'air une foule de pierres et des masses que l'on ne pouvait point distinguer. Des flammes s'élevaient près des docks, et leur lueur se projetait sur l'eau. Le pont flottant était encombré, et les tourbillons de flammes qui partaient de la batterie Nicolas en éclairaient l'entrée. Le même spectacle s'offrait aux regards dans la direction du cap Alexandre, et, plus loin dans la mer, brillaient les feux de la flotte ennemie. Personne ne soufflait mot sur le tillac, mais aux sifflemens de la vapeur et aux piétinemens des chevaux se mêlaient parfois les ordres du commandant et les gémissemens des blessés. »

Ici s'arrête le récit de M. Tolstoï. Ce que l'auteur y met surtout en lumière, c'est l'influence exercée par une grande responsabilité sur l'homme de guerre. Enlevés à la vie aventureuse et quelque peu romanesque du Caucase, les officiers même se montrent à Sébastopol graves et fermes. Ils ont oublié la jactance du capitaine Rosenkrantz. Quant aux soldats, pour les bien juger, il faut lire d'autres récits, ceux de M. Sokolski, par exemple, écrits presque sous la dictée des combattans et au milieu des fumées de la poudre. Comme tous les hommes que la civilisation moderne n'a point encore effleurés, le soldat et le paysan russe ont encore une vivacité d'imagination et une rectitude de jugement qui font oublier leur ignorance. On est surpris de l'intérêt qu'ils communiquent, sans y songer, à leurs moindres récits et des tours heureux qui se présentent à leur esprit. Un de ces soldats, par exemple, raconte l'affaire de Djourdjei, où les Russes débusquèrent les Turcs d'une position avantageuse sur les bords du Danube. Les Turcs, poussés dans le fleuve, furent massacrés ou noyés. Le récit du soldat est empreint d'une émotion douloureuse et naïve. Cet homme, condamné à frapper sans pitié, recule presque devant l'œuvre cruelle qu'il est forcé d'accomplir.

« — Nous en avons bien descendu là de six à sept cents! dit le narrateur dont M. Sokolski a reçu les confidences. Ils s'étaient collés au bord du Danube comme des *taracanes* (1), et tombaient dans l'eau par bandes. L'eau est profonde, ils mouillaient leur poudre et ne pouvaient plus tirer. Alors nous les avons poussés à coups de fusil sous notre batterie, qui les a achevés. Il y en avait qui essayaient de passer le fleuve à la nage; mais le cou-

(1) Espèces de grillons qui tapissent par milliers les cabanes des paysans russes.

rant est rapide, il les emportait. C'était vraiment triste à voir du bord. Une fois débarrassé de ceux-là, sans grande perte, notre bataillon s'est avancé sur une autre batterie, et moi je suis resté en tirailleur avec quelques camarades. Devant nous s'élevaient des cris, mêlés de quelques coups de fusil : c'était un bruit comme à une foire; mais les nôtres en finirent aussi avec ceux-là. « Allons, dis-je à mon camarade, distinguons-nous comme les autres dont on parle dans les livres. — Non, me répondit-il, on peut bien s'y distinguer, mais nous y laisserions peut-être nos os. — Tant pis, lui dis-je, je me risque tout de même. » Je mets mon fusil en état, et me voilà parti le long du bord, en jetant les yeux derrière moi, de peur d'être surpris. Le diable sait, pardonnez-moi le mot, votre honneur, comment ça s'est fait, mais j'aperçois un Turc assis là, je ne sais pourquoi, un fusil entre ses jambes. Il paraît que je lui ai fait peur, à ce fils du diable, et moi il m'effraya; mais tout de même il lança un coup de baïonnette dans ma casquette. Il aurait pu me frapper dans l'œil, Dieu m'a épargné ce malheur. Pendant qu'il continue à bourrer de coups ma casquette, moi je l'écrase sous mes genoux : il geint, et cependant essaie toujours de me renverser. Enfin je lui applique un bon coup de baïonnette dans le cou et tâche de gagner le haut de la berge; mais la terre cède sous mes pieds, et je ne m'en tire qu'en m'aidant de mon fusil. A peine étais-je assis dans les roseaux, essuyant mon fusil, que j'entends du bruit, et aperçois un officier ennemi qui rampe de mon côté. Je lui lance un coup de baïonnette, et le voilà bientôt couché devant moi, tout soufflant, et murmurant je ne sais quoi; mais j'entends bien que ce n'est pas du turc, et je le vois faire un signe de croix, toujours en marmottant je ne sais quelle langue, qui n'était pas du turc. Je me penche, j'écoute, j'écoute, impossible d'y rien comprendre. — «Peut-être, lui dis-je, veux-tu de l'eau? — Et lui, il me répond aussitôt en russe : De l'eau, de l'eau! J'étais là devant lui sans pouvoir lui porter secours. Le sang coulait de ses blessures que ça faisait pitié. Il avait un ceinturon d'argent, une capote; tout cela était couvert de sang. J'étais si fâché de l'avoir blessé, que je me mis à faire un signe de croix, et puis, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire, je lui dis : Repens-toi, frère; il paraît que tu ne dois pas continuer à vivre. »

Loin d'être le sauvage et indomptable guerrier que nous montrent des peintures complaisamment exagérées, le soldat russe se distingue par un sentiment d'humanité dont il se dépouille rarement. C'est même là, il est facile de le comprendre, une des causes de l'infériorité qu'on lui a reconnue dans cette dernière guerre, où les combats à l'arme blanche ont été si fréquens. Ainsi que l'a fort bien remarqué M. Tolstoï, les caractères désespérés sont rares dans les rangs de l'armée russe. L'ardeur impitoyable que nos troupes apportent dans ces mêlées devait naturellement leur donner un grand avantage sur ces hommes qui ne frappent qu'à contre-cœur et hésitent à achever leur adversaire. Le soldat russe parvient, il est vrai, à dominer les sentimens qui arrêtent son bras, il s'anime au bruit du

combat, mais il arrive presque toujours que cet effort ne sert qu'à retarder sa défaite.

Pour bien juger le soldat russe avec ses qualités et ses défauts, qu'on interroge la curieuse relation intitulée *Journal de l'Employé Jakovlef pendant sa captivité chez les Français et les Turcs.* Quoique l'auteur de ce récit ne soit pas militaire, il nous fournit des données très précises sur la conduite de ses compagnons, soldats russes tombés au pouvoir des Français après la bataille de l'Alma.

« Le 8 septembre 1854, nous dit Jakovlef, je reçus l'ordre de rejoindre l'armée russe sur l'Alma. Je montais un fourgon avec le gendarme Paul Kokhan, l'employé Sroula Oultmann et un domestique. C'est à Mamatchaï, où nous fûmes dépassés par le général Kornilof, qui se dirigeait aussi sur l'Alma, que nous distinguâmes pour la première fois le bruit du canon, et, peu d'instans après, nous aperçûmes deux housards qui conduisaient des chevaux blessés. Lorsque nous les eûmes atteints, nous nous arrêtâmes pour leur demander ce que signifiaient ces coups de canon et si l'ennemi ne se disposait pas à attaquer nos forces. L'un d'eux nous apprit que la bataille était déjà engagée. J'ordonnai aussitôt au conducteur de se hâter, afin d'arriver avant la fin de l'affaire ou du moins de reconnaître la direction qu'auraient prise nos troupes et les bagages; mais, arrivés à Bourliouk, nous n'entendîmes plus rien, et déjà le soleil commençait à se coucher : il était près de six heures du soir. Nous nous engageâmes dans le ravin nommé Lenkovoï, et, après l'avoir franchi, nous entrâmes dans la plaine : elle était couverte de cadavres; mais nous n'aperçûmes point l'armée. Pensant qu'elle avait fait un mouvement en avant, je résolus d'atteindre une éminence voisine, et, arrivés là, nous découvrîmes toute l'armée des alliés. J'ordonnai immédiatement au conducteur de tourner bride; malheureusement nous avions été aperçus, et plusieurs artilleurs ennemis se mirent à notre poursuite. Nous ne pouvions évidemment leur échapper, et, à quelque distance de là, un boulet passa au-dessus du fourgon. C'était probablement pour nous enjoindre d'arrêter; nous continuâmes à fuir de toute la vitesse de nos chevaux. Un second boulet vint contusionner le domestique Jolobof; il tomba sans connaissance dans le fourgon. Alors le gendarme, qui tenait un pistolet à la main, se décida à en faire usage. Il atteignit à l'épaule un des artilleurs qui nous suivaient, et celui-ci s'inclina sur la tête de son cheval, en laissant tomber son sabre. Ses camarades répondirent par deux ou trois décharges, et le gendarme tomba à son tour dans le fourgon; il était blessé de deux coups de feu dans le côté. Il n'en rechargea pas moins son pistolet et tira une seconde fois, mais cette fois il n'atteignit aucun des cavaliers ennemis. Ceux-ci, poussés à bout par notre résistance, se jetèrent sur nous le sabre à la main, coupèrent les brides et tuèrent nos chevaux. Le pauvre Kokhan reçut encore plusieurs blessures, Oultmann et moi nous fûmes atteints légèrement, grâce à nos manteaux. Il était impossible de songer à résister plus longtemps; nous nous rendîmes. Un officier ennemi arriva alors au galop et donna l'ordre d'emmener le fourgon. Quant à nous, on nous remit, comme prisonniers de guerre, à la garde de huit chasseurs de Vincennes, et le do-

mestique Jolobof fut envoyé aux ambulances, où il mourut bientôt après.

« Le lendemain matin, un homme en habit civil vint nous inviter à passer dans sa tente. Je sus depuis que c'était un colonel polonais nommé Tanski, et qu'il était chargé, avec un autre de ses compatriotes, d'interroger les prisonniers; ils parlaient couramment le russe. Je fus admis le premier dans la tente du colonel, et j'y étais seul avec lui.

« — Vous n'ignorez pas, me dit-il d'un air dégagé, que nous avons tout pouvoir sur vous, puisque vous êtes prisonniers de guerre; mais chez nous on ne bat pas, on fusille. Il dépend de vous d'être rendus à la liberté ou passés par les armes d'ici à deux heures. Quelles sont les troupes qui composent votre armée, et à combien d'hommes se montent-elles?

« Je lui répondis que, n'étant point militaire, et n'étant d'ailleurs arrivé à Sébastopol que depuis peu, il m'était impossible de le savoir.

« — Je n'en crois rien, me répondit-il.

« — Je vous jure que je dis la vérité.

« — Eh bien! soit, reprit-il; mais vous devez au moins savoir combien il y a de batteries et de pièces dans la ville.

« — Je ne le sais pas davantage.

« — Allons! s'écria le colonel très irrité, je vois que vous voulez vous moquer de moi. Sortez, et allez attendre votre sort.

« Comme je tardais à lui obéir, il prononça quelques mots en français, et deux chasseurs de Vincennes entrèrent. Ils me prirent par les bras, et me conduisirent dans le camp, où je fus placé sous bonne garde. J'y retrouvai le gendarme; il était couché par terre, la tête sur un sac de farine. Au bout de dix minutes environ, l'adjoint du colonel Tanski parut devant nous.

« — Lève-toi, frère, dit-il au gendarme, le colonel te demande. Allons, dépêche-toi, ne te fais pas attendre.

« Le pauvre Kokhan se leva péniblement et se traîna vers la tente du colonel. Celui-ci vint au-devant de lui d'un air souriant.

« — Bonjour, frère gendarme, lui dit-il. Ne pourrais-tu pas me dire combien vous avez de troupes dans Sébastopol? Réponds-moi sans détours.

« — Je ne les ai pas comptées, votre excellence, lui répondit le gendarme après un moment de silence. Cela ne me regardait pas : ce sont les chefs qui s'en occupent. Mais vous voyez dans quel état je suis.

« — Ah! misérable! s'écria Tanski avec un mouvement de fureur. Comment oses-tu me répondre comme cela?

« — Que voulez-vous de moi, votre excellence? lui répondit le gendarme en s'animant à son tour. Je ne sais rien.

« La conversation continua quelque temps sur ce ton; puis le colonel, à bout de patience, fit reconduire le gendarme dans le camp.

« — Eh bien! frère, lui dis-je, il paraît que nos affaires vont mal. Nous allons être fusillés, et personne dans l'armée ne saura notre mort.

« — Que veux-tu faire? C'est notre destinée.

« En ce moment je me retournai, et j'aperçus à quelque distance de nous des soldats français qui creusaient des fosses pour y jeter des cadavres amoncelés un peu plus loin. C'étaient des soldats russes; ils avaient encore leurs capotes, mais on avait enlevé leurs chaussures. Pendant que nous regardions ces tristes préparatifs, le colonel Tanski s'approcha de nous.

« — Vous ne voulez nous donner aucun renseignement, nous dit-il, tant pis pour vous. Préparez-vous à mourir.

« — Qu'y faire, votre excellence? lui répondis-je. Vous demandez l'impossible.

« A peine avais-je prononcé ces paroles, qu'un général français nous aborda. C'était un homme assez replet, et quoique la journée ne fût point très chaude, il était tout haletant. Il se mit à parler en français avec le colonel, et adressa même au gendarme quelques mots d'un ton menaçant en lui montrant les carabines des hommes qui nous gardaient.

« — Le général voudrait savoir, nous dit Tanski, quel est le côté le plus faible de la ville.

« — Comment voulez-vous que nous le sachions, nous autres, puisque nos généraux eux-mêmes l'ignorent?

« — Vous pourriez en avoir entendu parler.

« — Jamais, lui répondis-je.

« — En vérité, reprit-il en s'animant, je ne comprends pas les soldats russes; on a beau les interroger, ils ne savent rien, ils ne comprennent rien, ils ne disent rien. Prenez le premier homme venu dans l'armée française, il est au courant de tout; il sait la force des corps d'armée, le nombre des vaisseaux et le nom de tous ses chefs, depuis le premier jusqu'au dernier. Je vous avoue que vos soldats m'impatientent et m'étonnent.

« Le général se tourna vers nous à son tour et nous parla assez longtemps; mais nous n'y comprenions naturellement rien. Le colonel Tanski nous expliqua son discours; il nous dit que le général nous faisait grâce de la vie, et nous invita à le remercier de cette faveur que nous n'avions certes pas méritée. Nous nous inclinâmes, et le général nous répondit : « Bon! bon! Allez en France. » Lorsqu'il se fut éloigné, le colonel reprit la parole.

« — Vous êtes bien heureux d'aller en France, nous dit-il; il y a bien des gens qui paient pour y aller, et vous, on vous y conduira gratis, et vous y aurez tous les jours du vin et du café; mais dans le cas où nous prendrions Sébastopol avant votre départ, vous resterez, et c'est dans cette ville que nous vous donnerons l'hospitalité. »

« Lorsqu'il eut achevé, il dit quelques mots à nos gardes; ils se retirèrent, et on nous permit d'aller rejoindre les autres prisonniers russes. Ils étaient assis en cercle autour du feu et paraissaient fort tristes. Parmi eux se trouvait le sous-lieutenant Savéliof, du régiment de Moscou. Après nous être salués, nous commençâmes à nous conter nos malheurs.

« Pendant que nous causions, un Français nous apporta un seau de fer rempli d'un liquide et nous dit : « Mangez, mangez; soupe bonne. » Lorsqu'il fut parti, un des nôtres tira une cuiller de son sac et s'approcha du seau : « Il faut que cela soit froid, dit-il, je ne vois pas de vapeur; » puis, ayant fait un signe de croix, il plongea la cuiller dans le seau : « C'est de l'eau, » ajouta-t-il lorsqu'il eut goûté la soupe. On se mit à rire; mais il fallut se contenter de ce souper. Après cela, nous nous couchâmes autour du feu, au milieu des zouaves qui nous gardaient. Le 10 septembre, on nous conduisit tous à Mamatchaï avec un convoi. Le gendarme souffrait tant de ses blessures, qu'il fit appel à la compassion du colonel Tanski. On vint le

prendre pour le conduire à l'hôpital, et comme il ne pouvait plus se soutenir, ce fut sur des fusils qu'on le transporta. »

Peu de jours après, les prisonniers furent embarqués sur *le Labrador*, et le 18 ils abordèrent sur les côtes de Turquie, où des souffrances bien autrement poignantes les attendaient.

« A peine avions-nous mis le pied sur le sol turc, qu'une nuée de femmes et d'enfans nous entoura en criant : — *Moscof! Moscof!* — Mais nous fûmes immédiatement emmenés par une troupe de soldats turcs auxquels on avait joint deux *cavas*. Pendant qu'on nous conduisait à la caserne, où nous devions être enfermés, la foule continuait à nous suivre. Quelques hommes se jetaient sur nous, armés de couteaux; d'autres nous lançaient des pierres; les femmes crachaient sur nous, mais les soldats réussirent à les tenir éloignées. On nous enferma dans une salle étouffante, dont les fenêtres grillées étaient fermées par des volets. Indépendamment des nombreuses sentinelles qui veillaient au dehors, deux *cavas* armés de pistolets se tenaient constamment dans la salle. Au bout de deux heures, trois officiers turcs vinrent nous prendre, et nous conduisirent avec une escorte chez le seraskier-pacha. Arrivés au bas d'un grand escalier de bois, on nous ordonna d'ôter nos bottes et de relever nos pantalons jusqu'au genou. Puis nous nous mîmes en marche, précédés par les officiers, qui avaient l'épée à la main. La chambre dans laquelle nous entrâmes était tapissée d'armes, et des soldats s'y tenaient de dix pas en dix pas. Une draperie verte séparait cette pièce du cabinet du seraskier; nous la soulevâmes et nous fûmes introduits. Le seraskier était assis devant une table de toilette; il fumait... Un homme, qui me parut Anglais, se tenait auprès de lui. Il parlait bien le russe et servit d'interprète.

« — Vous avez été pris par les Français? demanda-t-il à Savéliof.

« — Oui, lui répondit celui-ci.

« — Combien avez-vous de troupes à Sébastopol?

« — Je n'en sais rien; je ne suis pas resté longtemps dans la ville, et la connais fort mal.

« L'Anglais traduisit sa réponse au seraskier et m'adressa la même question. Je lui répétai ce que j'avais dit au colonel Tanski. Nous lui demandâmes ensuite si nous ne devions pas être conduits en France. Cette demande parut le contrarier, et il nous conseilla de ne point y songer pour le moment. Ainsi finit l'entrevue, et nous fûmes emmenés dans la caserne. »

Les prisonniers y demeurèrent longtemps en butte aux plus cruels traitemens. Les Turcs ne se bornaient point à leur refuser la nourriture nécessaire, ils se plaisaient à leur imposer toute sorte d'avanies, et lorsque l'un d'entre eux laissait apercevoir la croix que tous les Russes des classes inférieures portent sur la poitrine, ils les menaçaient de leurs baïonnettes. Enfin, au bout de trois semaines, un major turc et deux officiers entrèrent dans leur salle; ils leur proposèrent d'embrasser le mahométisme et de prendre du service dans l'armée du sultan. Ils s'y refusèrent et déclarèrent au major

qu'ils préféraient mourir. En entendant ces paroles, les officiers turcs se mirent à rire.

« Non-seulement vous ne reverrez plus votre pays, reprit le major, mais vous n'irez même pas en France. Vous resterez ici, et si vous n'acceptez pas nos propositions, vous nous mettrez dans la nécessité d'user de rigueur. Ah! je vous réponds que nous saurons bien venir à bout de votre obstination.

« Nous lui répétâmes tous que nous resterions fidèles à notre devoir, et il se retira, ainsi que les officiers, en jetant sur nous un regard menaçant. Effectivement il revint deux jours après avec deux *caras* armés de pistolets et de couteaux. Une foule de Turcs s'introduisirent à leur suite dans la salle, et ceux-ci n'étaient pas les moins inquiétans; leurs gestes et leurs paroles indiquaient la plus grande irritation. Nous comprîmes que nos jours étaient sérieusement menacés

« — Connaissez-vous, nous dit le major, quelque général ou officier français?

« — Oui, certainement, répondit avec assurance le lieutenant Savéliof, nous connaissons le maréchal Saint-Arnaud, un général de division, et enfin le colonel Tanski. C'est lui qui nous a appris que nous devions être conduits en France; il a même inscrit nos noms.

« Cette déclaration produisit le meilleur effet; le major sortit en colère, et tous les autres Turcs se retirèrent avec lui. »

Les jours suivans, on laissa les prisonniers en repos; mais un secrétaire turc, qui parlait le russe, s'établit dans la salle, et chercha par tous les moyens possibles à leur faire accepter les propositions du major. Ils demeurèrent inébranlables, et peu de jours après ils furent remis entre les mains des autorités françaises et embarqués pour Toulon, où leur position devint supportable, mais où ils ne cessaient pourtant pas de regretter leur pays.

La guerre de Crimée n'a pas eu seulement ses conteurs, elle a eu ses poètes. Nous ne parlons pas ici des chants de circonstance, qui ne méritent pas de nous occuper. Un écrivain qui s'était trop inspiré jusqu'à ce jour des littératures étrangères, M. Maïkof, a su traduire en strophes pleines de vigueur les sentimens qui s'exprimaient autour de lui. Parmi les petits poèmes qu'il a consacrés à la guerre de Crimée et où s'encadrent de vives peintures, on remarque surtout *le Soldat en retraite*. La nouvelle de la guerre est venue surprendre le vieux soldat Perfilief dans son village. Il veut partir; mais comment annoncer sa résolution à sa femme, la digne Marfoucha? Perfilief s'y décide cependant; il énumère les motifs qui ne lui permettent pas d'hésiter, puis il termine son discours, tout plein d'enthousiasme militaire, par une recommandation touchante.

« Tu le vois bien, de toute nécessité il faut que je parte. Qu'est-ce que je fais ici? Je m'y débats comme un poisson sous la glace. Mon cœur est déchiré; on dirait qu'il est dans les pattes d'un chat. Non, il faut que je suive les

camarades. Tu m'aimes, Marfoucha? Eh bien! laisse-moi partir, sinon cela finira mal.

« Approche-toi... donne-moi tes mains; nous allons rester assis côte à côte. Tes yeux pleurent... Ah! c'est leur sort... Mais il ne faut pas écouter les larmes; elles conseillent mal... Cependant il m'en coûte bien de vous laisser là. Les fils sont petits, hélas! la fille marche à peine.. Ah! je me surprends quelquefois..... moi, une vieille moustache!... Oh! je ne vous aurais jamais abandonnés pour un instant... Mais qu'y faire?... Les circonstances le veulent; l'empereur a besoin de fusils. Il faut que chacun se rende à la place où le devoir l'appelle... N'est-ce pas vrai?... Eh bien! toi aussi, tu as un devoir à remplir... La mort nous prend tous; il faut qu'à ta dernière heure, tu n'aies rien à te reprocher. Avant tout, n'oublie jamais que tu es mère. Apprends à nos enfans à aimer Dieu et à nous respecter. Puis, sois sévère quand il le faut, sans pour cela faire comme la voisine, qui bat ses enfans à tout propos. Si je reste sur le champ de bataille (sois sûre d'ailleurs que je ne me laisserai pas faire comme un conscrit), ne manque pas de rappeler souvent à ces enfans que je savais me conduire. Tu me comprends? mais en voilà assez; que la volonté de Dieu s'accomplisse... En avant du pied gauche! Le gouvernement ne vous oubliera pas; il y a un *oukaze* qui nous le dit... Et qui sait? Patiente un an ou deux; ce n'est pas long... Tout se passera peut-être sans malheur, et alors tu verras comme nous serons heureux. Partout, dans les villes, le clergé sortira en grande cérémonie et au son des cloches, pour saluer les braves. Puis viendra le tour de la musique, des clairons! Et quelle fête nous nous donnerons! L'eau-de-vie coulera à flots .. n'est-ce pas?... Ah! voilà que tu ris, ma vieille?... Allons, vite à la besogne; prépare-moi une fournée de gâteaux et ne ménage pas la farine; il m'en faut pour la route. J'aurai tout le temps de manger les biscuits du gouvernement »

Les romans de M. Tolstoï, les confidences recueillies par M. Sokolski, ont rappelé l'attention sur tout un côté de la littérature russe qui depuis Pierre le Grand n'a pas été, on le voit, sans importance. L'originalité du soldat russe avait été méconnue par la plupart des écrivains qui lui avaient donné place dans leurs récits. Lomonosof et Kheraskof n'avaient vu dans la vie militaire qu'un thème à narrations épiques imitées de la Grèce et de Rome. Les chroniqueurs de 1812 n'observaient guère le soldat qu'aux heures de combat, et l'idéalisaient volontiers afin de mieux exalter l'enthousiasme patriotique. Marlinski et Lermontof lui prêtaient les allures sauvages des héros de Byron. Aujourd'hui le type vrai se dégage de toutes ces exagérations, et l'intérêt littéraire n'y a rien perdu. Quant à l'intérêt moral, est-il besoin d'indiquer ce qu'il y gagne? Les tableaux que tracent M. Tolstoï et M. Sokolski peuvent-ils être tout à fait sans influence sur les hautes classes de la société russe? Depuis plus d'un siècle, cette société est partagée en deux mondes qui se connaissent à peine; dans l'un se trouvent les hommes à qui Pierre Ier a imposé les formes de la civilisation occidentale, dans l'autre tout le reste de la population, marchands, soldats et paysans. Les esprits

qui s'étaient avancés avec le plus d'ardeur jusqu'à présent dans la nouvelle voie qu'on leur avait tracée commencent à considérer avec une curiosité croissante les classes qui sont demeurées fidèles aux coutumes de leurs pères. Cette curiosité, les écrivains qui étudient les mœurs populaires cherchent en même temps à la satisfaire et à l'entretenir; quelques-uns d'entre eux ont songé à en profiter pour rétablir dans les rangs supérieurs de la société russe des formes depuis longtemps oubliées. Sous le nom de *slavophiles*, ils forment un petit groupe qui trouve piquant d'emprunter à la vieille Russie ses mœurs et ses costumes, faute de pouvoir rendre à leur pays quelques-unes de ses anciennes institutions. Cette prétention était d'une inconséquence vraiment étrange, et le ridicule en a fait justice; les peuples subissent, il est vrai, des modifications très diverses, mais jamais ils ne reviennent sur leurs pas. Nous attendons un tout autre résultat des préoccupations littéraires que nous venons de signaler. Peut-être sont-elles destinées à préparer un changement bien désirable. Un homme d'une imagination souvent clairvoyante, le poète polonais Mickiewicz, a soutenu qu'en Russie la barbarie n'est point, comme on le dit trop souvent, dans les régions inférieures de la société, mais au sein des classes lettrées. Cette assertion n'est pas aussi paradoxale qu'on serait tenté de le croire. Ce n'est point par le goût des plaisirs raffinés, ni même par l'étendue et la variété des connaissances, que l'homme cultivé se distingue le plus du barbare, c'est par la valeur morale. Or il est certain qu'en Russie le peuple proprement dit l'emporte de beaucoup à cet égard sur les classes supérieures. On y rencontre à tout moment, sous le sarreau du paysan ou la capote du soldat, des qualités et des vertus qui étonnent, une intelligence des choses de ce monde, un dévouement pour ses semblables, une résignation vraiment surprenante, et souvent une fermeté héroïque. Rien ne prouve mieux combien la souffrance épure et fortifie les âmes vraiment religieuses. Que les écrivains russes continuent donc à mettre en évidence, comme ils le font, le mérite de cette population opprimée, qui depuis tant de siècles se sacrifie pour la prospérité du pays. Quand cette vérité aura été clairement démontrée à la face de toute l'Europe, le parti contraire aux réformes qui existe encore en Russie ne pourra plus, sans rougir, prolonger sa résistance, et devra travailler de concert avec le gouvernement impérial à préparer l'affranchissement des classes inférieures. L'heure alors viendrait bientôt où les paysans russes ne relèveraient que d'eux-mêmes, et l'esprit d'ordre qu'ils montrent sous les drapeaux serait une des bases les plus sûres pour le régime libéral qu'ils verraient succéder à tant de siècles d'oppression.

H. Delaveau.

LE

COMTE MOLLIEN

LES FINANCES ET LA GUERRE PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE L'EMPIRE. — 1802-1808[1]. —

I. — LA GUERRE RECOMMENCE. — DISPOSITIONS FINANCIÈRES DE L'AN XI.

La paix d'Amiens, qui avait excité d'abord tant d'enthousiasme à Londres comme à Paris, avait à peine duré quelques mois, que déjà il était évident que la guerre allait reprendre le cours de ses fureurs. Signée à la fin de mars 1802, elle était rompue en mai 1803. Que déjà la révolution française eût été définitivement acceptée de ses ennemis avec le rang où le génie du premier consul et l'énergie intelligente et courageuse de la nation venaient de la porter, c'eût été trop beau pour la France, trop heureux pour le monde. Il n'entre pas dans les desseins de la Providence que le genre humain ait la carrière médiocrement raboteuse. Certes la période écoulée entre le 14 juillet 1789 et le 18 brumaire avait été laborieuse; mais il est dans l'ordre que les grands progrès s'achètent par des épreuves plus prolongées et plus dures encore. La révolution française était une ère nouvelle pour tous les peuples, pour ceux-là mêmes dont on avait tourné les armes contre elle. Elle était l'espoir des opprimés et l'appui des faibles; elle ouvrait au grand nombre des destinées différentes et meilleures. Le chemin, en pareil cas, n'est rendu praticable que par

(1) Voyez la première partie, *les Finances d'une monarchie au déclin*, dans la *Revue* du 15 juillet 1856.

d'immenses efforts longtemps soutenus et au prix d'énormes sacrifices. Le génie ancien de la civilisation, représenté par les aristocraties légataires de la féodalité, ne pouvait, quelque rudes leçons qu'il eût reçues, se tenir pour vaincu, et l'esprit de la révolution lui-même avait besoin de s'épurer à la manière de l'or qui se purifie par le feu. De part et d'autre, il y avait des passions qui voulaient s'assouvir et qui avaient besoin d'être lassées par l'adversité, comme ces maladies violentes qu'on ne peut apaiser qu'en épuisant le malade.

Cette dernière observation s'applique surtout au parti contre-révolutionnaire, soutenu et excité par les aristocraties et personnifié en elles. Le premier consul leur était odieux en proportion de ses légitimes succès, de la gloire dont il entourait la révolution française, de la consistance qu'il lui donnait par la puissance de son bras et par le caractère réparateur de son gouvernement. Sans doute on serait fondé à dire que la révolution, en sa personne, cherchait trop peu à se faire pardonner la haute fortune qu'avec lui elle s'était faite. Elle en jouissait non sans étalage. Cependant l'histoire rendra cette justice à la révolution française sous le consulat, ou pour mieux dire au grand homme qui, à partir de ce moment, la confondit avec lui-même, que s'il intervenait en maître dans les grandes affaires du continent, c'était pour résoudre, avec autant de sagesse que de vigueur, des difficultés qui, pour tout autre, eussent été insolubles. Dans l'empire germanique, à la suite de nos conquêtes sur la rive gauche du Rhin, les principautés ecclésiastiques de la rive droite devaient être sécularisées et partagées pour indemniser les princes qui avaient été dépouillés de l'autre côté du fleuve. C'était convenu en principe, mais les parties ne savaient pas se mettre d'accord, et, par leur avidité, elles donnaient un spectacle honteux. Le premier consul s'interposa heureusement, et de la manière la plus désintéressée, pour concilier des ambitions qui sans lui se fussent entre-déchirées. De même en Suisse la médiation qu'il exerça fut celle d'un homme qui sait le poids de son épée, mais elle ne fut pas moins d'un arbitre rempli d'impartialité et de modération. Les agrandissemens territoriaux qu'il donna à la France du côté de l'Italie, après la paix d'Amiens, furent-ils pour les aristocraties européennes, pour l'aristocratie anglaise en particulier, plus qu'un prétexte, et l'équilibre européen n'était-il pas déjà rompu? Sans doute ces accroissemens constataient et consacraient la suprématie de la France en Europe; mais cette suprématie lui appartenait de par la grandeur des principes qu'elle représentait, de par l'éclat de ses triomphes, et de par le génie du grand homme qu'elle avait à sa tête. Quant aux acquisitions, le texte et l'esprit des traités de Lunéville et d'Amiens ne s'y opposaient pas. Bien plus, elles étaient notoirement prévues,

car le sort du Piémont était déjà indiqué bien avant la conclusion des négociations, et l'Angleterre, quand elle avait signé la paix, n'avait fait à ce sujet aucune réserve, tandis qu'elle voulait garder Malte au mépris des traités. Du moins les victoires qui nous avaient mis dans la main les provinces annexées à la France par le premier consul étaient sans tache, et les populations conquises se soumettaient avec joie. Au contraire, lorsque l'Autriche, en 1793, avait planté, au lieu du drapeau blanc, le drapeau impérial sur les murs de Condé et de Valenciennes, ou que, aux jours de nos revers en Italie, devenue maîtresse de Turin, elle avait prétendu y rester malgré les réclamations de Paul Ier en faveur du roi de Sardaigne, et lorsque l'Angleterre s'était établie dans Toulon comme chez elle et pour son compte, elles avaient indignement trahi la cause royaliste pour la défense de laquelle elles disaient avoir pris les armes, et envers les habitans elles avaient été des oppresseurs. A l'égard de l'équilibre européen, s'il était difficile aux cabinets étrangers de se résigner à voir la France dominer en Italie lorsque déjà elle tenait sous sa loi directe ou sous sa suzeraineté les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, il était impossible à Napoléon d'y renoncer. La fierté de la révolution française, le sentiment qu'elle avait de sa force et de sa mission dans le monde, l'attachement de la France pour des peuples qu'elle avait soustraits à un joug détesté, interdisaient au premier consul de prêter l'oreille à toute proposition qui aurait tendu à faire de l'Italie et de la Hollande autre chose que ce qu'elles étaient en 1802, des états placés sous le protectorat de la France. Les cabinets qui, par leurs démarches directes ou leur concours dissimulé, précipitèrent une fois de plus l'Europe dans les horreurs de la guerre ont encouru une grande responsabilité devant l'histoire. Si quelque chose est prouvé, c'est qu'un seul gouvernement fit des efforts sincères pour conserver la paix, et proposa avec loyauté des transactions, que repoussa la duplicité des uns, l'égoïsme ou la haine implacable des autres, et ce gouvernement fut celui de Napoléon.

Dès la rupture de la paix d'Amiens, le premier consul, avec la sûreté de son coup d'œil, vit bien que ce ne serait pas avec l'Angleterre seule qu'il aurait à compter de nouveau. Ses préparatifs militaires furent tels qu'ils pussent répondre et du côté de la mer et du côté des puissances continentales. Il jugea nécessaire d'avoir une armée de terre de 500,000 hommes. Il mit à flot tout ce qu'il y avait de vaisseaux de ligne dans les ports, et donna les ordres les plus pressans pour qu'on achevât rapidement ceux qui étaient sur le chantier, de manière à porter à cinquante le nombre de ces citadelles flottantes, avec des frégates en proportion. Ensuite il fit construire des embarcations d'un moindre échantillon pour former

ce qui prit le nom de la flottille de Boulogne, et qui était en réalité la flotte la plus nombreuse qu'on eût vue jusque-là, car elle se composait de douze à treize cents chaloupes, bateaux et péniches, tous portant du canon, et d'un millier de navires de transport, achetés au cabotage ou à la grande pêche.

De là une charge relativement bien lourde pour les finances. Le budget des dépenses de l'an XI (de septembre 1802 à septembre 1803), estimé d'abord à 500 millions, fut porté à 590, et fut effectivement de 632. Les recettes ordinaires ne furent que de 571 millions (1). Les dépenses devaient s'élever à 632 millions; mais aux recettes ordinaires on sut ajouter des ressources extraordinaires, sans recourir à l'emprunt, si ce n'est bien plus tard et seulement par une méthode indirecte à l'occasion du règlement définitif des budgets des années IX, X et XI. Ce furent d'abord les subsides des états alliés et des cliens de la république française. En fait d'alliés, il n'y avait guère que l'Espagne qui pût porter ce nom. Le premier consul aima mieux son argent que son concours actif, qui n'eût jamais été efficace, non-seulement parce que chez cette généreuse nation tout s'était désorganisé sous la déplorable administration d'un indigne favori, mais encore parce que Godoy penchait en secret pour l'Angleterre et ne demandait pas mieux que de trahir l'alliance. L'Espagne s'engagea à un subside de 6 millions par mois, que le règlement des comptes antérieurs réduisit à quatre, somme qu'encore il lui était plus aisé de promettre que de payer.

Les cliens, c'étaient les états qui avaient été mis au monde par la révolution française, comme la république italienne, et ceux qu'elle avait délivrés de la domination autrichienne pour les entraîner dans son orbite, comme la Ligurie et Parme; c'était encore la Hollande, qui s'était modelée à notre image. On demanda à la dernière une coopération directe et complète; elle la donna avec cette honnêteté et cette fidélité qui sont des attributs reconnus du caractère hollandais. La république italienne, qui n'avait pas encore d'armée, quoiqu'elle dût bientôt mettre en ligne des troupes vaillantes, ne pouvait offrir que de l'argent; elle fournit en conséquence 1 million 600,000 fr. par mois ou 19,200,000 fr. par an; la république ligurienne donna 1,200,000 fr. par an, et Parme 2 millions. C'était de la part de l'Italie une contribution totale de 22,400,000 fr. A cette

(1) Voyez les *Mémoires* du duc de Gaëte, t. Ier, p. 304. C'est, d'après la même autorité (t. II, p. 15), que je porte les dépenses à 632 millions (exactement 632,279,523 fr.). Tel en était le montant en l'an XIII, lors de la clôture de l'exercice. On sait qu'à cette époque le montant des recettes ne comprenait pas les frais de perception; mais en l'an XI une partie des dépenses des départemens, les dépenses fixes, étaient portées au budget de l'état.

époque, une somme pareille était un secours bien plus efficace que ne le serait aujourd'hui le double : non que la valeur de l'argent ait décru dans cette forte proportion, mais la guerre se fait d'une façon beaucoup plus coûteuse, et jamais personne n'a possédé au même degré que Napoléon l'art de tirer d'une somme déterminée le plus grand effet (1).

Il fit contribuer l'ennemi lui-même à l'entretien de son armée de terre et de mer. Le Hanovre, possession de la maison régnante d'Angleterre, fut occupé par un corps de 30,000 hommes, qu'on nourrit au moyen des impositions, sans grever l'habitant, parce que l'armée hanovrienne fut dissoute. C'était en même temps un poste d'observation en Allemagne. Le royaume de Naples, dont on avait cent raisons de se méfier, puisque la reine qui le gouvernait sous le nom de son époux ne prenait pas la peine de dissimuler son antipathie pour la république française et pour le premier consul, reçut de même un corps d'armée de 15,000 hommes parfaitement commandé, qui s'établit et se fortifia dans le golfe de Tarente.

En outre, la nation lui offrit d'une manière spontanée une assistance financière indépendante de l'impôt. Ce furent des souscriptions destinées à construire une flotte avec laquelle on pût aller terminer sur le sol même de l'Angleterre la sanglante rivalité qui divisait les deux nations. Les départemens, les communes, les corporations, les particuliers s'empressèrent de s'inscrire pour de fortes sommes. Les petites villes donnaient des bateaux plats, les grandes cités ou les départemens des frégates ou des vaisseaux de ligne. En tout, ce ne fut pas moins de 40 millions, à répartir, il est vrai, sur plusieurs exercices.

Déjà le premier consul avait avisé à faire de l'argent d'une colonie lointaine qu'il était bien clair qu'on n'utiliserait pas tant que la guerre durerait; c'était la Louisiane. En 1801, par la convention de Saint-Ildefonse, elle avait été rétrocédée à la France par l'Espagne. A la paix, le premier consul avait eu le dessein d'en pousser vivement la colonisation; à l'approche des hostilités, il dut changer de plan, et il prit son parti avec cette promptitude qui lui était propre. Un envoyé des États-Unis, M. Monroë, le même qui depuis fut prési-

(1) Quand on compare les budgets de ce temps-là avec ceux d'aujourd'hui, il faut être en garde contre l'erreur à laquelle peut donner lieu la circonstance qu'alors les frais de perception et la majeure partie des dépenses locales n'étaient pas compris au budget de l'état. Ainsi le budget de 1857 est porté à 1 milliard 699 millions; mais si de là on retranche les frais de perception et les sommes affectées aux localités (départemens et communes), il ne reste plus que 1 milliard 175 millions. Si l'on en rabat encore la somme qui répond à l'accroissement de la dette publique, en comprenant dans celle-ci la dette flottante, on arrive à 900 millions à peine.

dent avec honneur, venait d'arriver pour conférer avec le gouvernement français au sujet du transit sur le Mississipi; on lui proposa l'acquisition même de tout ce vaste pays. Il prit sur lui d'accepter, sauf ratification, et le traité fut signé moyennant 15 millions de dollars ou 80 millions de francs. Après déduction d'une somme d'environ 20 millions, destinée à indemniser le commerce américain des captures faites sur mer injustement par la marine militaire de la France pendant la dernière guerre, et d'environ 6 millions pour commission ou escompte, ce fut pour le trésor un supplément de 54 millions.

Par cet ensemble de moyens, et grâce à l'économie rigoureuse par laquelle s'est toujours signalé le gouvernement de Napoléon, il devenait possible, non-seulement de couvrir les dépenses de l'an XI, mais aussi de parer à celles de l'an XII, qui allaient monter plus haut, car c'est en l'an XII que la construction de la flottille de Boulogne fut le plus vivement poussée.

Confiné dans ses fonctions de directeur général de la caisse d'amortissement, M. Mollien ne prit aucune part aux différens arrangemens que je viens de rappeler; mais il eut avec le premier consul une suite d'entretiens intéressans. Le premier consul avait profité de la paix pour envoyer à Saint-Domingue une expédition destinée à y rétablir l'autorité de la France. Quand il eut lieu de croire que la guerre allait recommencer, il lui revint à l'esprit qu'une foule de navires de commerce étaient en mer chargés d'approvisionnemens et de marchandises diverses pour cette destination ; d'autres couraient les mers dans toutes les directions. Or les habitudes auxquelles jusque-là le cabinet anglais s'était montré trop fidèle, et dont la violence contraste avec l'esprit de modération dont nous le voyons animé présentement, autorisaient à penser qu'avant aucune déclaration de guerre les frégates de la marine britannique courraient sus aux bâtimens français. Napoléon aurait donc voulu qu'on insinuât à nos armateurs de faire assurer leurs navires avec les cargaisons par les compagnies anglaises, et il consulta M. Mollien sur les moyens de lancer l'insinuation sans qu'elle parût venir du gouvernement. M. Mollien n'eut pas de peine à lui faire comprendre que quelque adresse qu'on y mît, quelque détour qu'on prît, le commerce verrait aussitôt la portée de l'avis, et que l'effet immédiat serait une panique. Le premier consul se rangea à l'opinion de M. Mollien, et ne continua l'entretien que pour se faire renseigner en détail sur le mécanisme et les effets des assurances maritimes. Je mentionne ici la conversation à cause d'un trait particulier par lequel se révèle une des dispositions que Napoléon apportait aux affaires.

Le premier consul, en énonçant l'idée de faire assurer les navires

français par les compagnies de Londres, cachait à M. Mollien que c'était en prévision d'une rupture qu'il jugeait imminente; mais celui-ci, qui était parfaitement informé par la correspondance de quelques grands capitalistes, répondit comme s'il eût été au courant de la pensée du premier consul. Là-dessus Napoléon répliqua vivement comme un homme qui a été compris malgré lui : « Et pourquoi concluriez-vous de ce que je viens de dire qu'il puisse être question de guerre entre l'Angleterre et nous? Le commerce n'a-t-il pas de précautions à prendre contre les pirates? Quand je vois une masse aussi considérable de capitaux jetés avec tant de précipitation dans une colonie, et dont les retours peuvent être si longtemps incertains, j'ai lieu de m'étonner sans doute de ce que les négocians français, qui ne prêteraient pas une obole au gouvernement, confient si imprudemment à la mer tant de richesses (1). » On a ainsi un exemple de la réserve, portée jusqu'à la défiance, qu'il observait dans ses rapports avec ses collaborateurs les plus sûrs. Il avait lui-même justifié cette disposition d'esprit le jour où il avait adressé à M. Mollien ces remarquables paroles : « Quand on gouverne avec tant d'élémens ennemis de tout gouvernement, après tant de désordres, au milieu des dissentimens publics, parmi des partis qui définissent tous également mal le pouvoir et qui ne s'en sont successivement emparés que pour le perdre, la défiance devient une vertu, parce qu'elle est une nécessité. »

Ses légitimes appréhensions au sujet de l'action que la guerre exercerait sur les affaires commerciales ne furent pas étrangères à la détermination qu'il prit relativement à la Banque de France et à la refonte qu'il fit de cette institution par la loi du 24 germinal an XI. Jusqu'au moment où la loi fut préparée, il en conféra fréquemment avec M. Mollien, et ce fut par son intermédiaire principalement qu'il fit agréer à la Banque les changemens dont j'ai dit un mot. Le principal personnage de la Banque était M. Perregaux, banquier devenu sénateur, qui se prêta d'assez bonne grâce à tout ce que proposait le premier consul, sans cependant bien en apprécier la portée, ni même l'utilité. Il était fort étonné qu'au milieu de tant de soucis le premier consul trouvât le temps de s'occuper de la Banque, et le fît avec cette insistance et cette sollicitude des détails. « Qui donc s'avise, disait-il à M. Mollien, de l'embarrasser de nos affaires? » C'était une erreur de M. Perregaux de ne pas voir qu'une grande banque n'est pas une institution purement privée, qu'elle participe des caractères des institutions publiques, et qu'il appartient à un gouvernement éclairé d'exiger d'elle, en retour des

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 335.

avantages dont elle est investie, qu'elle observe certaines règles indiquées par l'intérêt public.

Continuellement préoccupé des besoins financiers de l'état, le premier consul se remettait souvent à discuter avec le directeur général de l'amortissement, de même qu'avec quelques autres hauts fonctionnaires, des moyens qu'il devait y avoir de négocier autrement qu'avec une perte énorme les *obligations* et les *bons à vue* (1) des receveurs-généraux, titres qui formaient l'actif du trésor. Il lui semblait qu'il serait mieux d'en confier le soin aux receveurs-généraux eux-mêmes réunis en syndicat que de s'en remettre à des banquiers irresponsables de fait, quoiqu'ils répondissent nominalement. Le ministre du trésor, M. de Barbé-Marbois, qui avait aperçu des irrégularités dans les actes de quelques-uns des receveurs-généraux, était opposé à l'intervention de ces fonctionnaires. M. Mollien au contraire, quand le premier consul lui demanda son opinion, n'hésita pas à s'y montrer favorable; mais au lieu de desservir le ministre, à qui Napoléon imputait les conditions onéreuses qu'on subissait dans le placement des obligations, il eut le bon goût et le courage de le défendre : il exposa au premier consul que, si les titres dont disposait le trésor se négociaient difficilement et avec un sacrifice considérable, il fallait en chercher l'explication dans la défiance que le trésor public inspirait aux capitalistes, défiance qui s'était atténuée depuis le 18 brumaire, mais qui subsistait encore, et conservait sa raison d'être. « Le trésor, disait-il, n'a pas cessé d'avoir des arriérés à solder. Les crédits ouverts excèdent les recouvremens, par conséquent les personnes qui ont traité avec l'état pour les différens services publics ne sont pas assurées d'être payées intégralement aux époques fixées, et il y en a nécessairement un certain nombre qui ne le sont pas. Ces retards, ces sortes de suspensions de paiemens se présentent sur une moindre échelle qu'avant la révolution; mais il faudrait, pour le bon ordre, qu'on ne vît plus rien de semblable. Jusque-là, les valeurs du genre des *obligations* éprouveront plus ou moins de discrédit, quoique toutes les *obligations* proprement dites soient payées exactement par les receveurs-généraux, ou à leur défaut par la caisse d'amortissement. » M. Mollien concluait de là qu'il y avait une amélioration importante à introduire dans les relations de l'état avec ses créanciers, qu'il fallait donner aux porteurs d'ordonnances toute sécurité sur le mode et l'époque du paiement. Il faisait remarquer au premier consul que

(1) Les *bons à vue* étaient des titres analogues aux *obligations*. C'étaient des mandats acceptés par les receveurs-généraux, et à valoir sur les rentrées qu'ils espéraient du chef des contributions indirectes, telles que les douanes, l'enregistrement, l'impôt sur le tabac.

l'ajournement était pour le trésor un mauvais calcul, que les personnes qui traitaient avec l'état, sachant d'avance la chance qu'elles couraient, en tenaient compte dans les conditions de leur marché; qu'ainsi, en se dispensant de payer régulièrement quelques-unes de ses dettes, le gouvernement se préparait, par l'inévitable aggravation des clauses de ses traités, une perte décuple du profit qu'il avait pu faire. Dans une note que le premier consul lui avait demandée, il s'exprimait en ces termes : « La lutte n'est jamais égale lorsque la récrimination du grand nombre est provoquée contre un seul. Le gouvernement qui paie mal ne paie pas moins, et finit par obtenir moins en payant plus. » Ici M. Mollien rencontrait une des idées les plus arrêtées qu'il y eût dans l'esprit de Napoléon. Je veux parler de son peu d'estime pour les capitalistes en général, et nommément pour ceux qui étaient entrepreneurs de services publics et fournisseurs des armées en particulier.

J'ai eu occasion de dire comment ce penchant, qui est contraire à la juste notion qu'on a aujourd'hui de la propriété, était chez lui une réminiscence des temps antiques, où la richesse mobilière attirait peu de considération, une des conséquences de son admiration excessive pour les Romains; mais en même temps qu'un souvenir classique, c'était l'effet d'impressions personnelles profondément gravées en lui. Dans le cours de ses immortelles campagnes d'Italie, il avait été choqué de la tenue des munitionnaires des armées et des bénéfices qu'ils faisaient. Pendant qu'à son départ de Nice les généraux sous ses ordres avaient considéré comme une libéralité qu'on leur donnât à chacun trois ou quatre louis en or, les fournisseurs étaient dans l'abondance, et plus tard, à Milan, il avait été révolté du faste de quelques-uns de ceux qu'il avait dû employer ou que le gouvernement avait placés auprès de lui, indigné de l'influence corruptrice qu'ils savaient exercer sur de braves militaires. Sous le consulat, et plus tard, il en voyait encore plusieurs afficher un grand luxe et quelques-uns se vanter inconsidérément de la grandeur de leurs profits. Il n'apercevait ni les chances qu'ils couraient, ni les pertes qu'ils supportaient maintes fois. A l'égard des capitalistes en général, s'ils ne lui inspiraient qu'une médiocre sympathie, il avait ses motifs. Il les avait trouvés égoïstes, sans patriotisme, sans intelligence, quand, à son avénement au consulat, il leur avait demandé des avances. Vainement il avait aboli l'emprunt forcé et progressif de 100 millions qui les aurait particulièrement frappés, vainement tous ses actes avaient été d'un gouvernement réparateur; son appel au commerce et à la banque de Paris, pour obtenir un prêt à court terme de 12 millions indispensable à la marche des affaires et au salut du pays, n'avait pas été entendu, quoiqu'il offrît

pour le remboursement les meilleures garanties, tandis qu'un signe suffisait à Pitt pour obtenir des trésors. Dans un moment d'épuisement général, Pitt ayant fait un appel à la nation, une souscription nationale lui avait livré en moins d'une heure et demie 450 millions de francs (1). Un tel rapprochement donne la clé de certaines paroles de Napoléon et de certains de ses actes. On comprend comment, dans l'entretien avec M. Mollien, que je viens de mentionner, au sujet des assurances maritimes, il lui parle, avec l'amertume d'une grande âme blessée, des *négocians qui ne prêteraient pas une obole au gouvernement*, tout en exposant leur fortune aux plus grands hasards.

Les opinions de M. Mollien, qui avait, lui, le sentiment le plus élevé et le plus avancé des droits de la propriété et du respect qu'elle mérite, lors même que le propriétaire serait personnellement peu intéressant, venaient ainsi se heurter contre des préventions fortement enracinées dans la pensée et même dans le sentiment de Napoléon. De là pour M. Mollien un labeur continuel, une lutte toujours renouvelée. Il ne parvint pas à changer l'opinion de Napoléon, ni à détruire ses antipathies; mais dans la pratique, presque toujours il obtenait à la longue qu'il se relâchât de ses rigueurs.

Les comptes-rendus successifs de la caisse d'amortissement augmentaient la considération dont jouissait M. Mollien auprès du public et la haute opinion qu'en avait Napoléon. Le compte de l'an x constata que l'établissement avait pendant cet exercice doublé par de nouveaux achats sa propriété en 5 pour 100, et que, malgré la modicité de sa dotation et l'éventualité de ses ressources, il avait pu, dans l'intervalle de moins de trois années écoulé depuis sa création, racheter près du trentième de la dette constituée. Les résultats de l'an xi furent plus satisfaisans encore. La caisse possédait, à la fin de cet exercice, plus de 3,600,000 francs de rente 5 pour 100. C'était le quatorzième de la dette publique. Elle était parvenue à réaliser des créances désespérées, dont le trésor jusque-là n'avait pu rien faire; elle servait avec une exactitude exemplaire l'intérêt des cautionnemens. Cet intérêt était compté presque toujours à domicile

(1) C'était à la fin de 1796. La situation intérieure de l'Angleterre était critique. Une révolte formidable avait éclaté sur la flotte. La banque d'Angleterre était à bout de ressources. Aucun des banquiers de la Cité n'aurait osé se charger de la négociation d'un emprunt. Il fallait pourtant 18 millions sterling (450 millions de francs). Le gouvernement fit alors un appel au patriotisme des particuliers pour la souscription d'un emprunt de cette importance, à des conditions médiocrement avantageuses. Le lundi 5 décembre, à dix heures, les portes de la banque furent ouvertes et des registres placés dans la salle; à onze heures vingt minutes, le montant de 18 millions sterling était atteint, et les souscripteurs arrivaient toujours. Voyez l'intéressant écrit de M. William Newmarch : *On the Loans raised by M. Pitt, during the first french war*, page 16.

aux parties prenantes, dont le nombre n'était pas de moins de trente-trois mille. Enfin elle avait remboursé les emprunts dont elle s'était aidée pour solder les achats de 5 pour 100 ordonnés par le premier consul au moment où la paix d'Amiens fut rompue. L'opération mérite qu'on s'y arrête; elle montre ce qu'étaient les rapports de M. Mollien avec Napoléon.

Lorsque la saisie des navires français en pleine mer, sans déclaration de guerre préalable, eut appris au public que la rupture avec l'Angleterre était définitivement consommée, on dut s'attendre à une forte baisse des fonds publics, comme toujours quand la guerre survient à peu près inopinément. Les spéculateurs à la hausse, qui avaient acquis plus de rentes qu'ils n'en pouvaient payer, étaient cruellement désappointés. Ils firent parvenir leurs doléances jusqu'au premier consul; quelques-uns d'entre eux étaient parmi ses alentours; ils représentèrent qu'ils n'avaient eu en vue que le bien de l'état et l'intérêt du gouvernement, que le gouvernement ne devait pas les abandonner dans leur déconvenue, que pour lui c'était une question d'honneur. Le premier consul était fort sensible à tout ce qui touchait à l'honneur du gouvernement, d'ailleurs l'idée qu'il avait de l'étendue des attributions légitimes de l'état était telle qu'il devait juger naturel d'intervenir en pareille matière. Il fit donc venir M. Mollien, et avec cette abondance de raisons qu'il savait toujours trouver, et qu'il déduisait dans un langage coloré de manière à convaincre ou à éblouir ses auditeurs, quels qu'ils fussent, il lui exprima la volonté que la caisse d'amortissement agît puissamment, afin de soutenir le 5 pour 100 à la cote relativement élevée qu'il avait obtenue pendant la paix. Il s'appuyait particulièrement de l'intérêt du commerce, déjà bien éprouvé par les méfaits des corsaires anglais. M. Mollien lui fit remarquer que le commerce, et surtout la classe qui se livrait aux opérations maritimes, n'avait guère de rentes sur l'état. « Si les intéressés dans le 5 pour 100 ne sont pas des commerçans, répliqua le premier consul, ils sont au moins des Français, et le gouvernement leur doit secours. » Puis il demanda de quelle somme M. Mollien aurait besoin pour retarder la baisse de huit jours au moins. La réponse fut que, selon toute vraisemblance, plusieurs dizaines de millions n'y pourraient suffire. Surprise du premier consul, insistance de M. Mollien. Bref, le directeur général de la caisse d'amortissement reçoit l'ordre de consacrer à soutenir le 5 pour 100 quatre millions à la prochaine bourse, et pareille somme chacun des deux jours suivans. Douze millions alors, c'était une somme énorme; mais l'ordre était impérieux. « Point d'objection, avait dit Napoléon; si ces fonds ne sont pas à votre disposition, il faut les trouver. J'écris au ministre des finances et au ministre du trésor; voyez-les

tous les deux. Vous viendrez, chacun des trois jours, me rendre compte de vos opérations et de leur effet. » La caisse d'amortissement n'avait guère que 3 millions et demi de disponibles; le ministre du trésor n'avait absolument rien; le ministre des finances trouva quelques fonds de caisse qu'il livra. La caisse des invalides de la marine avait des économies qu'elle grossissait par le moyen de la retenue qui lui était assignée non-seulement sur les traitemens, mais aussi sur toutes les dépenses de ce ministère. Le ministre de la marine s'en dessaisit. Le premier consul fit remettre sur sa cassette particulière 1 million; quelques sommes furent offertes par des particuliers à titre de prêt. En quelques heures, les 12 millions furent réunis; mais après les trois jours ils étaient épuisés, et la baisse n'était pas de moins de 10 pour 100. Le premier consul se consola facilement de son insuccès. « Eh bien, dit-il à M. Mollien, vous avez été battu (il aurait été plus exact de dire que c'était lui). C'est un faible mécompte; j'ai prouvé à l'Angleterre que nous pouvions encore pourvoir à d'autres besoins que ceux de la guerre. » Il prit ses mesures pour régulariser les versemens faits par le ministre des finances et par la caisse des invalides de la marine; celle-ci fut indemnisée en rentes. Quant à ce qu'il avait avancé lui-même, il dit noblement à M. Mollien : « Vous rembourserez plus tard, et quand vous le pourrez, ce que vous a fourni ma caisse personnelle. »

La guerre et les préparatifs immenses d'une descente en Angleterre semblèrent redoubler, à l'égard des affaires intérieures, l'activité du premier consul, au lieu de l'amoindrir. Le code civil s'achevait; les autres codes se préparaient. La Légion d'honneur avait été créée. Les travaux publics recevaient une impulsion nouvelle. Son œil scrutateur était partout; son initiative ne reculait devant aucune des difficultés qui se présentaient à lui, et telle était sa puissance d'assimilation, qu'il semblait qu'aucun sujet ne lui fût étranger, et qu'en toute chose il n'eût pas moins à enseigner aux vétérans des affaires publiques qu'à apprendre d'eux. Il se multipliait au conseil d'état, et plus encore dans ses conférences avec les ministres, qu'il reprenait l'un après l'autre de manière à les fatiguer tous. Il donnait de fréquentes audiences aux ambassadeurs étrangers. La tâche de réorganiser l'administration, l'état, la société, semblait si bien être son lot naturel, qu'on eût dit que pour la bien remplir il n'avait pas besoin de s'efforcer.

II. — L'EMPIRE. — LA CAMPAGNE D'AUSTERLITZ. — GRANDS EMBARRAS DU TRÉSOR, OPÉRATIONS ET PROJETS DE M. OUVRARD.

Dans son admiration reconnaissante, la France prodiguait à Napoléon les témoignages de sa confiance. A la paix, elle avait changé en

une magistrature à vie le consulat, qui d'abord ne lui avait été donné que pour dix ans. Elle fit plus quelque temps après le renouvellement de la guerre, lorsqu'elle eut été alarmée sur la conservation d'une tête si précieuse par la formidable conspiration qui réunissait trois hommes étonnés de se trouver ensemble : George Cadoudal, Pichegru et Moreau, et dans laquelle trempaient le comte d'Artois et le cabinet anglais : elle rétablit la monarchie à son profit, avec la précaution, imitée d'Auguste, de substituer le titre d'empereur à celui de roi, et de ne pas abolir le nom de la république (1), dans l'espoir de concilier au nouveau régime beaucoup d'hommes honnêtes qui tenaient à ce qu'on s'écartât le moins possible des traditions de la révolution. A l'occasion de cet événement, cinq nouveaux conseillers d'état furent nommés, et M. Mollien fut l'un d'eux. Il en profita pour hâter l'adoption de quelques mesures de détail qui regardaient l'administration de la caisse d'amortissement. C'étaient des améliorations au régime des cautionnemens et à celui des consignations judiciaires, dont la caisse était chargée. A quelque temps de là, en sa qualité de directeur général de la caisse d'amortissement, il crut devoir présenter des remontrances contre deux actes qui opéraient un échange entre des titres de rente 5 pour 100 acquis par la caisse et les dotations en immeubles de la Légion d'honneur et du sénat. La caisse d'amortissement devait transférer environ 1,500,000 francs de rentes à la Légion d'honneur contre une masse de domaines nationaux estimés à 30 millions environ, et céder de même 1,700,000 francs de rentes au sénat contre 40 millions de pareilles propriétés. M. Mollien exposa que la caisse d'amortissement serait lésée, puisqu'en échange d'un revenu assuré, elle recevrait un revenu moindre et incertain par nature. Il fit aussi valoir que c'était remettre dehors des titres de rente que le public pouvait considérer comme définitivement retirés, et il pouvait espérer de trouver Napoléon sensible à ce dernier argument, car l'empereur attachait un grand prix à éviter autant que possible tout ce qui pouvait augmenter le montant de la dette constituée et à profiter de toutes les occasions pour la restreindre. A toutes ces raisons, Napoléon pouvait en opposer qui étaient pour le moins aussi bonnes. Il avait à dire qu'il lui importait de bien assurer le service financier de la Légion d'honneur et du sénat, et que le dommage éprouvé par la caisse d'amortissement n'était pas tel que les créanciers de l'état pussent s'en inquiéter; qu'au surplus, en se défaisant, avec l'habileté dont son directeur général avait fourni tant de preuves,

(1) L'article 1er du sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804), qui donna à Napoléon le titre d'empereur, commence en ces termes : « Le gouvernement de la république est confié à un empereur qui prend le titre d'empereur des Français. »

des domaines nationaux qui lui étaient transmis, la caisse se trouverait dans une position plus avantageuse qu'auparavant. Il dicta dans ce sens une longue réponse à la note de M. Mollien, et les deux décrets furent présentés au conseil d'état. Ils y obtinrent l'unanimité des suffrages, moins celui de M. Mollien, qui renouvela ses objections. Napoléon témoigna par son attitude et son langage qu'il était loin de prendre en mauvaise part l'insistance du directeur général.

Les difficultés du trésor s'aggravaient pendant ce temps, au-delà de ce que le public pensait et de ce qu'en avait pu découvrir encore le regard pénétrant de Napoléon. Les dépenses publiques avaient pris un nouvel accroissement. Le budget des recettes de l'an XII avait été évalué à 700 millions, toujours indépendamment des frais de perception et d'une partie des centimes additionnels établis pour les dépenses des localités, ce qui devait faire monter la charge des contribuables au-delà de 800. La dépense, estimée aussi primitivement à 700 millions, fut en réalité de 804, ce qui ne paraîtra point excessif, si l'on se rappelle les efforts qu'il fallut faire pour la flottille de Boulogne et pour l'entretien de nombreuses armées de terre et de mer. Il est vrai que les recettes, au lieu de 700 millions net, furent de 770; restait cependant un déficit qui, d'après les chiffres qui précèdent, aurait été de 34 millions. Cette année, pour augmenter les revenus de l'état, Napoléon consentit à l'établissement d'un impôt sur les boissons, qu'il avait repoussé jusqu'alors (1). Ce fut à l'origine un droit unique et très faible, dont la perception s'assurait au moyen d'un inventaire dressé par les agens chez les récoltans de vins et de cidres, les distillateurs et les brasseurs de bière. Il était de 40 centimes par hectolitre pour les vins, de 16 sur les cidres, poirés et hydromels, et d'un droit analogue sur les liqueurs produites par la distillation; mais ce n'était qu'un germe destiné à se développer bientôt. La loi du 24 avril 1806 y ajouta un droit du vingtième du prix à chaque vente et revente en gros, et un droit du dixième à la vente en détail. Un peu plus tard, le droit primitif dut même disparaître, parce que l'inventaire avait entraîné à sa suite l'invasion du domicile des citoyens dans un très grand nombre de départemens, surtout dans le midi. L'empereur put constater, pendant le séjour qu'il fit à Bayonne et à Bordeaux en 1808, combien c'était impopulaire. Une loi nouvelle supprima donc le droit d'inventaire; elle abolit aussi le droit à chaque vente et revente en gros, qui excitait les plaintes du commerce. L'un et l'autre furent remplacés par le droit de circulation et le droit d'entrée perçu aux portes des villes et bourgs de plus de 2,000 âmes. La perception de

(1) Ce fut l'objet de la loi du 5 nivose an XII (25 décembre 1803).

l'impôt des boissons fut réunie dès le principe à celle de plusieurs autres taxes qui existaient déjà sur le tabac fabriqué, les voitures publiques, les cartes à jouer, les bacs, la marque des objets d'or et d'argent, les péages sur les canaux et les routes. Ce fut l'objet d'une administration, qui reçut le titre de *régie des droits réunis*. Par compensation à l'impôt des boissons, les contribuables furent dégrevés de 10 millions 200,000 fr., qu'on rabattit de la contribution foncière dans l'intérêt de ceux des départemens qui étaient surimposés. On sait combien, à l'origine de notre nouveau système d'impositions en 1789, la contribution foncière était inégale. Cette inégalité a motivé une suite de dégrèvemens; de nos jours, quoiqu'elle subsiste encore à un degré marqué, on la considère comme un fait irrémédiable, et on renonce à la faire disparaître (1).

En l'an XIII, on avait encore une forte dépense, et si l'on comptait en plus le produit des droits réunis, qui devait former plus de 20 millions, on avait en moins les subsides de l'Espagne, qui, de l'état d'amitié passive avec la France, était passée à l'état d'alliance offensive et défensive à la suite d'un infâme guet-apens ordonné par Pitt, la saisie en pleine mer, sans déclaration de guerre, de quatre galions revenant de la Plata chargés d'argent, en septembre 1804. Dans cette situation, l'Espagne conservait ses ressources pour ses propres armemens. On avait eu une recette extraordinaire par les cautionnemens en numéraire qu'on multipliait ou qu'on grossissait. On s'était procuré quelques fonds au moyen des traites du caissier central du trésor sur lui-même ou sur les comptables des départemens; on était parvenu à tenir ainsi en circulation des effets du trésor d'un montant de 15 millions. On éprouvait cependant une insuffisance de 40 millions environ pour l'exercice courant. Dans la seconde moitié de 1805, la situation financière fut plus embarrassée encore. Il fallait être en mesure non plus seulement contre l'Angleterre, mais aussi contre la coalition que Pitt avait ourdie sur le continent. Pendant les trois années qui s'écoulèrent à partir de la paix d'Amiens, M. Mollien rapporte que les dépenses de la marine furent de 440 millions. Dans la même période, le ministère de la guerre absorba 809 millions sans payer la totalité de ses engagemens. Pour ces deux départemens ministériels, c'était peu en comparaison de ce qu'ils accomplirent, mais c'était beaucoup pour les finances, qui étaient organisées seulement de manière à fournir en trois ans à la marine 200 millions, à la guerre 630. Ainsi débordé, le ministre du trésor était aux abois, et nous dirons bientôt à quels expédiens il se laissa dériver et ce qu'il faillit en coûter à l'état. L'em-

(1) Le dernier dégrèvement qui a eu lieu, celui de 1851, dont le montant est de 27 millions, a été opéré d'une manière égale sur tous les départemens.

pereur ne savait pas la portée des arrangemens pris par M. de Barbé-Marbois : ce ministre n'avait pu la lui révéler, ne l'apercevant pas lui-même; mais il soupçonnait quelque grand désordre. Le jour où il partit pour la campagne d'Allemagne, à la fin de septembre 1805, ayant trouvé M. Mollien sur son passage dans la galerie de Saint-Cloud, en se rendant au spectacle, il était allé à lui et lui avait dit : «Les finances sont mal, la Banque éprouve des embarras (1).» Cette confidence à brûle-pourpoint, en un pareil instant, avait quelque chose de solennel, puisque c'était le départ du nouveau César pour une guerre où il devait rencontrer des ennemis bien préparés à la lutte, et où il pouvait être frappé par l'aveugle hasard. La gravité de la circonstance ressort mieux encore de ces paroles par lesquelles termina l'empereur : « Ce n'est pas ici que j'y puis mettre ordre.» C'était de la victoire qu'il attendait la restauration des finances. Il fallait qu'il fût vainqueur, qu'il le fût aussitôt, car dans le cas d'un échec ou seulement d'une victoire douteuse il eût été impossible au trésor de lui fournir le moyen de tenter un nouvel effort. L'empereur cependant partait calme et confiant. Sa foi en sa fortune n'était pas l'effet d'un aveugle fatalisme; c'était le sentiment qu'il avait de la supériorité de son génie militaire, que les Autrichiens avaient tant de fois éprouvée en Italie. C'était la conscience de l'ascendant que lui donnait la bonté de sa cause : dans cette guerre d'Allemagne, ce n'était pas lui qui était l'agresseur; il était injustement attaqué par un ennemi qui se flattait en vain de le surprendre, et puis dans le champ-clos où l'Autriche le forçait de descendre, il se présentait comme le champion déclaré de la civilisation, car son drapeau était celui de la révolution française, régénérée et réglée comme un torrent dévastateur qui serait rentré dans son lit, changé en un fleuve majestueux; c'était l'étendard de la liberté civile, et d'une égalité chère à tous les peuples. Selon une observation de M. Mollien, il avait à cette époque une armée parfaitement aguerrie, à laquelle aucune autre ne pouvait se comparer, non-seulement pour l'habitude de la guerre, la solidité et la discipline, mais surtout pour la valeur morale des hommes, car la grande voix de principes généreux y faisait battre les cœurs, et dans les rangs des Autrichiens cette voix se taisait. Ce n'est pas parmi ces derniers que le soldat pouvait se dire qu'il combattait pour assurer à sa famille et à la masse du genre humain un sort meilleur et une nouvelle dignité; ce n'est pas là que chacun tressaillait à cette pensée, qu'il portait *son bâton de maréchal dans sa giberne* (2).

La situation financière était critique, on va le voir. Les obstacles

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier.

(2) On sait que le mot est de Louis XVIII, qui le dit aux élèves de l'école militaire de Saint-Cyr; mais c'est une formule heureuse des principes de la révolution.

que M. de Barbé-Marbois avait trouvés sur son chemin étaient peu ordinaires; mais il avait été mal inspiré dans ses tentatives pour les surmonter. Avec un budget des recettes qui était insuffisant, et le peu de ressources qu'il avait dans l'esprit, il pouvait faire honneur à la totalité des ordonnances par lesquelles les autres ministres disposaient des crédits qui leur étaient ouverts, et il suffisait qu'un certain nombre de ces titres ne fussent pas acquittés au terme qui leur était propre pour qu'ils fussent tous atteints d'un discrédit. Peu après la rupture de la paix d'Amiens, les ordonnances des ministres sur le trésor subirent une dépréciation plus grande qu'auparavant, parce que les entrepreneurs des services étaient payés avec plus d'irrégularité; même lorsqu'elles n'avaient plus que très peu de jours à courir, elles étaient offertes à perte. Informé de ce fait par M. Mollien, M. de Barbé-Marbois montra le plus grand étonnement et refusa d'y croire. Pour l'en convaincre, il fallut que M. Mollien en rachetât pour le compte de la caisse d'amortissement une certaine quantité. La dépréciation des ordonnances était accompagnée de celle des *obligations* des receveurs-généraux, non que la caisse d'amortissement eût cessé de les garantir et de les payer en cas de protêt, mais le ministre du trésor, n'ayant pas de ressource meilleure et se voyant obligé de faire de l'argent, en répandait ou en laissait répandre sur la place plus que celle-ci n'en pouvait supporter. En cela, les intentions de M. de Barbé-Marbois étaient outrepassées à son insu, ainsi qu'on le verra dans un instant. Le discrédit des *obligations* s'étendait, par la même raison, aux *bons à vue*.

Le remède eût consisté à négocier un emprunt; après tout, il n'eût pas été difficile alors au gouvernement français de trouver, avec le concours des capitalistes hollandais et de ceux des villes anséatiques ou de Francfort, 100 millions et plus par cette voie; mais Napoléon avait l'emprunt en aversion. Il ne pouvait écarter de devant ses yeux l'abus qui en avait été fait sous l'ancien régime, les scandaleux manques de foi dont le trésor royal avait donné le spectacle pour s'être obéré de dettes. L'école financière d'avant la révolution réprouvait l'emprunt. Colbert lui-même, avec l'étendue et la supériorité de ses vues, y était énergiquement opposé, sans doute parce que, connaissant le penchant de Louis XIV à la prodigalité, il comprenait que ce prince, une fois lancé dans les emprunts, s'y livrerait éperdument et en abuserait jusqu'à ruiner l'état, et qu'avec lui l'usage du crédit public serait non pas le moyen d'éviter l'exagération de l'impôt, mais au contraire l'occasion de le porter au-delà de toute mesure. Lorsque dans la guerre de Hollande le président Lamoignon, que Louis XIV avait fait appeler pour départager Louvois, qui voulait emprunter à outrance, et Colbert, qui se refusait aux em-

prunts, se fut prononcé dans le sens de Louvois, Colbert lui dit : « Voilà donc la carrière ouverte aux emprunts, par conséquent à des dépenses sans fin et à des impôts illimités; vous en répondrez devant la postérité. » Et il ajouta : « Croyez-vous que je ne susse pas comme vous qu'on pouvait trouver de l'argent à emprunter? mais connaissez-vous comme moi l'homme auquel nous avons affaire, sa passion pour la représentation, pour les grandes entreprises, pour tout genre de dépenses? » Les traditions de Colbert, présentes à l'esprit de Napoléon, exerçaient sur lui une grande influence.

L'Angleterre, il est vrai, offrait un exemple opposé; elle avait emprunté de tout temps, et constamment elle avait fait honneur à ses engagemens; à ce moment même, elle empruntait plus que jamais. Il ne se passait pour ainsi dire pas une session du parlement qui ne fût marquée par une nouvelle émission de rentes, et la confiance du public anglais dans ces valeurs ne faiblissait pas; mais quoiqu'il reconnût bien la grandeur et la force de la civilisation anglaise, ce n'est pas de ce côté que Napoléon allait chercher des modèles. On doit croire que les emprunts de l'Angleterre le détournaient d'emprunter par leur énormité même. Dans combien de circonstances l'abus n'est-il pas, pour tous les hommes, une objection contre l'usage modéré! Il commençait à faire dire que l'Angleterre ne tarderait pas à être écrasée sous le poids de sa dette; il pouvait donc craindre que l'emprunt, s'il y avait recours, ne lui fût reproché comme une contradiction. En fait, la négociation d'un emprunt était hors de la question. Durant tout le règne de Napoléon, il ne devait être émis de rentes sur l'état que par une voie détournée, qui même ne les répandait qu'en très petite quantité parmi les particuliers. Le plus souvent on les donnait à des institutions publiques en remplacement d'autres valeurs dont elles se dépouillaient, et c'est ainsi qu'a été tenu l'engagement que sans nécessité Napoléon avait pris envers lui-même, quand il avait écrit de Milan à son ministre du trésor, en mai 1805 : « De mon vivant, je n'émettrai aucun papier. »

Un ministre d'un esprit plus ingénieux et plus fécond aurait trouvé quelque expédient qui lui procurât la somme indispensable pour les dépenses de la grande guerre qu'on faisait alors; avec 100 millions, il y aurait eu de quoi subvenir à tous les besoins. M. de Barbé-Marbois n'avait découvert rien de mieux que de se livrer à une association de capitalistes qui avaient pris auprès de lui la position occupée sous l'ancien régime par les banquiers de la cour. Ils se chargeaient de négocier les *obligations* et les *bons à vue;* ils faisaient ou plutôt ils paraissaient faire des avances sur ces valeurs.

Antérieurement, M. de Barbé-Marbois avait établi, pour la négociation des titres qu'il avait entre les mains, un comité de receveurs-

généraux; il l'avait fait malgré lui, et sur l'ordre formel de Napoléon. En cela, Napoléon avait suivi les bons avis du ministre des finances Gaudin, ou du troisième consul Lebrun; c'était aussi l'opinion de M. Mollien, qui, mis en présence du ministre du trésor sur ce terrain par le premier consul lui-même, avait profité de cette entrée en matière pour exposer ensuite en particulier au ministre ses justes idées sur ce sujet. M. Mollien insista auprès de M. de Barbé-Marbois sur ce que les receveurs-généraux étaient les escompteurs naturels des *obligations* et des *bons à vue*, puisqu'ils étaient tenus de les acquitter définitivement, et que, sans accélérer beaucoup la rentrée des contributions, ils avaient le moyen de se procurer tous les fonds à ce nécessaires. Il lui fit remarquer que tout banquier qu'il chargerait de ces escomptes ne serait, entre le trésor et ses comptables, qu'un intermédiaire superflu qui n'avancerait au trésor que son propre argent par le moyen d'arrangemens avec les receveurs-généraux, car ceux-ci avaient le montant des impôts entre les mains bien avant l'époque où ils étaient tenus de les remettre à l'état. Il lui donna encore d'autres bonnes raisons, tirées de ce qu'alors le ministre surveillerait beaucoup mieux ses subordonnés les receveurs-généraux, et les obligerait à se surveiller les uns les autres une fois qu'il les aurait organisés en comité. M. de Barbé-Marbois ne fut cependant pas convaincu. Quand il eut créé l'instrument contre son gré, il ne sut pas le faire fonctionner, et après un certain laps de temps passé en essais infructueux, il se fit autoriser à traiter avec une association de banquiers qui prirent le nom de *négocians réunis*, et qu'on appelait aussi les *faiseurs de service;* c'est ainsi qu'il se jeta dans les bras d'un financier fort célèbre, M. Ouvrard.

Ouvrard est une des figures les plus curieuses de la période révolutionnaire et de l'époque napoléonienne. Beaucoup de personnes actuellement vivantes l'ont connu, car il y a peu d'années qu'il est mort. Il a laissé chez tous ceux qui l'ont vu le souvenir d'un homme des plus heureusement doués. Il était hardi à concevoir, prompt et plein de dextérité dans l'exécution, extrêmement ingénieux à imaginer des expédiens et des ressources, et persuasif jusqu'à la séduction. Il recherchait la richesse bien moins à cause des jouissances qu'elle peut procurer que parce que c'était à ses yeux une forme de la puissance. Pour lui, les grandes affaires étaient un besoin, et il n'était pas d'opération si vaste qu'il ne crût pouvoir l'entreprendre et la faire réussir. Dans le cours de la révolution, il s'était enrichi par des spéculations intelligentes. Il avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il en conçut une qui lui fut très profitable. Son père était un propriétaire de papeteries des environs de Clisson, ce qui fixait l'attention du jeune homme sur cette branche d'industrie. Dès que

la révolution de 1789 eut éclaté, il se dit que l'imprimerie allait prendre des développemens énormes, car on devait profiter avec une sorte de frénésie de la liberté de la presse, dont enfin on était mis en pleine possession; donc le prix du papier devait éprouver une très forte hausse. Sur cette prévision, en s'aidant des relations de son père, il acheta aux manufactures de papier du Poitou et de l'Angoumois tout le papier qu'elles pourraient fabriquer. Peu de temps après, il cédait ses marchés pour 300,000 fr. Ce fut le commencement de sa fortune. Sous le directoire, il menait une existence fastueuse; il vivait dans l'intimité de quelques-uns des directeurs, particulièrement de Barras, et ne dédaignait pas de se servir pour ses affaires du crédit qu'il avait auprès d'eux. Il faisait à cette époque des fournitures considérables aux armées. Il remplissait le même office de fournisseur auprès du gouvernement espagnol pour sa flotte, avec de très grands profits; c'est ainsi qu'il noua avec le cabinet de Madrid des relations que nous verrons bientôt acquérir des proportions sans exemple. Vers le 18 brumaire, il n'avait pas moins de 30 millions, ce qui a été de tout temps et en tout lieu une fortune extraordinaire; mais c'était alors une exception dans l'exception. Une si grande richesse, qu'il étalait sans contrainte, attirait tous les regards. L'usage libéral qu'il en savait faire, uni à l'agrément de son esprit et de ses manières, lui donnait beaucoup d'amis, même parmi les personnages les plus importans de l'état. Son château du Raincy était le rendez-vous de la société la plus élégante de Paris; les généraux les plus renommés, les diplomates, les étrangers de distinction y faisaient avec lui des parties de chasse dans un équipage qui rappelait celui des princes. Quand le roi et la reine d'Étrurie vinrent à Paris, ce fut dans l'hôtel d'Ouvrard qu'ils descendirent, et ils y trouvèrent la plus splendide hospitalité. Cambacérès, qui devait bientôt être second consul, avait été peu auparavant le directeur du contentieux de sa maison. Il avait les meilleurs rapports avec Berthier, l'Éphestion du nouvel Alexandre, et avec M. de Talleyrand, dont le crédit était immense.

Au sujet du crédit public, ses opinions étaient celles qui ont prévalu depuis. Il considérait que c'était une grande machine politique, et que lorsqu'on se refusait à l'employer dans une certaine limite et dans des circonstances déterminées, on privait le pays d'élémens précieux pour sa prospérité, le gouvernement d'un moyen de puissance. Sa conviction à cet égard était ardente; il l'exprimait en toute occasion aux personnes qu'il supposait y pouvoir quelque chose.

Il avait connu Napoléon pour l'avoir vu dans quelques salons, quand le futur dominateur de l'Europe n'était qu'un général d'artillerie hors d'emploi, n'ayant pour tout bien que *la cape et l'épée*,

comme dit le notaire de Mme de Beauharnais lorsqu'elle vint lui parler de son projet de mariage. Ces relations antérieures furent un malheur pour Ouvrard; il semble qu'il ne put jamais oublier que Napoléon et lui s'étaient rencontrés dans des positions respectives telles que celui des deux qui excitait l'envie du vulgaire, ce n'était pas Napoléon. Le premier consul aussi avait, par rapport à Ouvrard, la mémoire des mêmes temps. Soit qu'alors l'opulent financier l'eût blessé involontairement ou de propos délibéré, soit qu'il ne jugeât pas à propos d'entretenir des relations un peu étroites avec un homme qui avait été dans la familiarité de Barras, et qui avait vécu comme la mode était de vivre dans ce milieu, soit par tout autre motif, il manifesta aussitôt de l'éloignement pour Ouvrard. Il est permis de penser aussi qu'il était irrité de ce qu'Ouvrard, à qui, à l'avénement du gouvernement consulaire, il avait fait demander de prêter au gouvernement une somme considérable (1), s'y était refusé, d'une manière dédaigneuse peut-être, quoique, selon les propres expressions du financier, *la position de ses affaires lui permît d'acquiescer à cette demande.* Cependant ce tort d'Ouvrard avait été durement expié : en riposte à son refus, un arrêté consulaire avait modifié d'une façon qui lui était fort préjudiciable un arrêté du directoire réglant comment il serait remboursé d'une somme de 10 millions qu'il avait prêtée au mois de brumaire an VII. Il fut même arrêté quelques jours après, mais, sur les instances de ses amis, relâché presque aussitôt. Sur un pareil début avec le gouvernement consulaire, tout autre se fût rebuté; mais il semble qu'Ouvrard fût fasciné par le génie de Napoléon, ou bien la passion des affaires l'entraînait avec une force irrésistible. Malgré les rigueurs dont il était l'objet, au lieu de liquider ses entreprises, il les agrandit. Il continua de rechercher de préférence et même exclusivement les opérations avec l'état. Il ne cessait d'adresser des projets au gouvernement, à l'homme qui était le gouvernement à lui tout seul. Traqué, emprisonné, accablé du poids du courroux de l'empereur, dépouillé de sa fortune, il y revenait sans cesse. En 1815, à la bataille suprême, on le voit à cheval au Mont-Saint-Jean aux côtés de l'empereur, auprès de lui encore dans la fuite jusqu'à Paris, comme munitionnaire général et conseiller officieux en matière de finances.

En l'an VIII, il s'était chargé de l'approvisionnement de l'armée de réserve qui fit la campagne de Marengo, et malgré beaucoup de difficultés, il s'en était fort bien acquitté. Dans la disette dont fut marqué l'an XI, il se rendit utile par les masses de grains qu'il sut réu-

(1) Ouvrard dit dans ses *Mémoires* qu'il s'agissait de 12 millions. *Mémoires de G.-J. Ouvrard*, t. Ier, p. 43.

nir. A l'époque du camp de Boulogne, on lui offrit la fourniture générale de la marine; il l'accepta, de concert avec Vanlerberghe, homme fort entendu aussi dans les affaires et plus modéré dans ses entreprises, qui avait une grande expérience dans l'art d'organiser les approvisionnemens.

L'association à laquelle, dans son angoisse, s'adressa Barbé-Marbois pour sortir de peine était composée d'Ouvrard, de Vanlerberghe et de Desprez, ancien garçon de caisse devenu banquier, qui était fort habile à négocier les effets du gouvernement. Le premier traité des *négocians réunis* avec le ministre du trésor est du 4 avril 1804. Il fut suivi d'un autre du 8 juin de la même année. Ils se chargeaient de placer les obligations des receveurs-généraux; ils devaient en outre avancer le montant des traites fournies par le gouvernement espagnol, qui ne les soldait pas. L'avantage des *négocians réunis* dans ces transactions consistait en ce que le trésor acceptait pour argent comptant une certaine partie des créances qui avaient pour origine leurs vastes fournitures. Ainsi, sur les 50 millions du traité du 4 avril, Ouvrard remettait au trésor 20 millions d'ordonnances à son profit des ministres de la guerre et de la marine; sur les 150 millions du marché du 8 juin, il y avait de même 48 millions en ordonnances semblables. Un troisième traité du 27 germinal an XIII (17 avril 1805) portait sur une somme de 400 millions; il y était dit que le trésor recevrait comme de l'argent les ordonnances de la guerre et de la marine qui restaient entre les mains des *négocians réunis*.

Au point de vue de l'honneur et de l'équité, ces différens traités n'avaient rien que de convenable; l'honneur et l'équité, en effet, n'avaient rien à redire à ce que des entrepreneurs de services reçussent le solde de leurs fournitures, ainsi qu'ils avaient dû y compter. En cela, M. de Barbé-Marbois ne faisait rien que remplir les engagemens de l'état. Il tombe néanmoins sous le sens que cette combinaison ne diminuait pas les embarras du trésor, car en faisant servir les *obligations* de l'exercice et les valeurs semblables du trésor à payer l'arriéré de la guerre et de la marine, on se plaçait dans l'impossibilité de subvenir au service courant. M. de Barbé-Marbois alla même en 1805 jusqu'à laisser M. Desprez disposer d'une partie des obligations de l'exercice 1806. C'était retomber dans le système des *anticipations*, qui avait eu de si funestes conséquences sous l'ancien régime.

Le portefeuille des *négocians réunis* était gorgé de traites souscrites par le trésor espagnol, dont l'échéance était passée; il y en avait pour 32 millions. Ouvrard se rendit à Madrid non-seulement pour en hâter le recouvrement, mais aussi avec une mission spéciale

de M. de Barbé-Marbois, pour obtenir, dans l'intérêt du trésor, le paiement du reste du subside qui était dû. Il arriva dans cette capitale en septembre 1804. Il y trouva un gouvernement caduc, qui périssait d'inanition au milieu d'un des pays les mieux dotés de la nature. La détresse financière de l'Espagne était à ce point, qu'au lieu d'aller, selon l'usage, passer une saison dans les résidences royales, la cour restait à Madrid faute d'une somme de 500,000 fr. pour les frais du déplacement. Pour comble de malheur, la disette accablait la Péninsule, et le cabinet de Madrid était dans l'impuissance de faire rien qui soulageât les souffrances des populations. Il semblait qu'un créancier qui venait, appuyé par le gouvernement français, pour réclamer un premier arriéré de 32 millions, ainsi qu'un reliquat considérable qu'il s'agissait de régler promptement, ne pût manquer d'être un terrible personnage, de la part duquel il fallût se résigner à subir des scènes de mauvaise humeur et de rudes exigences. On l'attendait le trouble dans l'âme; mais Ouvrard se présenta tout différemment. Le trésor espagnol était à sec; dès la première entrevue, le ministre des finances le lui déclara d'un ton qui ne permettait pas le doute. Ouvrard alors ne perdit pas son temps à articuler des reproches superflus. Il débuta en offrant et en comptant aussitôt les 500,000 fr. dont la cour avait besoin pour se rendre à Aranjuez. Il gagna ainsi la confiance du prince de la Paix et de la reine. Il caressa les plus chères espérances du favori en lui insinuant que si l'Espagne tenait bien ses engagemens financiers envers la France, ce serait pour lui le moyen d'arriver au rang de prince souverain pour lequel se croyait fait cet ambitieux vulgaire. Quand on lui parla des embarras que causait la disette, il proposa ses bons offices pour y mettre fin en faisant venir à ses risques et périls des blés de l'étranger, et surtout de la France. A cet effet, il fallait obtenir la faculté d'en exporter de l'empire français. Il la sollicita, dit-il, par l'intermédiaire de M. de Barbé-Marbois, et il l'obtint moyennant un droit de sortie de 2 fr. par quintal métrique payée au trésor français. Il prit ostensiblement ses dispositions pour une opération du montant de 52 millions. Grâce à lui, les arrivages se succédèrent. Les blés que la spéculation retenait dans les greniers baissèrent rapidement. La population cessa d'avoir la cruelle perspective de la famine, et le gouvernement espagnol cessa de craindre le soulèvement de Madrid. Ainsi le créancier chez qui on s'était attendu à trouver un homme impitoyable, avec l'impérieuse volonté de Napoléon derrière lui pour faire valoir ses droits, s'était métamorphosé en un bienfaiteur pour le pays et pour la cour, en un protecteur pour le prince de la Paix, en une sorte d'enchanteur qui n'avait qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir des ressources ines-

pérées. Dès lors la faveur d'Ouvrard à Madrid fut sans limites. Il avait déjà fait pressentir ses idées, il les déroula; il ne s'agissait de rien moins que de régénérer les finances et l'industrie, que dis-je? la politique même de l'Espagne. Au moyen de cette résurrection, en l'escomptant avec modération, Ouvrard devait être remboursé de tout ce qui était dû à lui-même et au gouvernement français, et il ouvrait à ses entreprises une carrière indéfinie.

Le projet d'Ouvrard était grandiose, d'une exécution fort difficile à quelques égards, mais non pas chimérique. Sur le premier plan figurait une opération fondée sur les trésors que renfermaient les caisses du gouvernement à Mexico et à Lima, mais dont la sortie était empêchée par les croiseurs multipliés et infatigables que le cabinet anglais avait répandus sur les mers dans les parages de l'Amérique espagnole, comme des oiseaux de proie. Un emprunt sur la Hollande, que la perspective de ces richesses métalliques devait faciliter, aurait fourni des ressources immédiates. Un des frères d'Ouvrard, qu'il avait envoyé en 1800 à Mexico pour la rentrée de 4 millions de piastres à lui déléguées par la cour d'Espagne, y avait constaté l'existence d'un grand dépôt de métaux précieux. C'était cet argent et cet or qu'il fallait faire venir, et avec son esprit ingénieux et hardi, Ouvrard en avait trouvé le moyen infaillible et à l'abri de toute mauvaise chance : c'était d'y intéresser le gouvernement anglais, dont l'assentiment pouvait et devait s'obtenir moyennant quelques sacrifices, car l'Angleterre éprouvait alors bien plus que le continent le besoin des métaux retenus par la guerre dans les colonies de l'Espagne. Depuis le mois de février 1797, la banque d'Angleterre avait suspendu ses paiemens en espèces; la pluie d'or et d'argent qu'Ouvrard allait tenir dans sa main ne pouvait-elle pas soustraire cette grande institution aux dangers de sa position fausse? L'événement a prouvé que la pensée d'Ouvrard n'avait rien que de réalisable, puisqu'elle a été réalisée par d'autres. Il assure même dans ses *Mémoires* qu'après un premier refus Pitt avait cédé, et qu'il devait fournir quatre frégates pour le transport (1).

Mais dans les projets d'Ouvrard l'idée de disposer des piastres entassées dans l'Amérique espagnole n'était que la préface. Le financier se proposait d'avoir le commerce de ces contrées avec des pouvoirs tels que les intérêts de ces admirables possessions fussent tous venus aboutir dans sa main. Un acte fut passé en effet, le 26 novembre 1804, par lequel une société était formée entre le financier français M. Ouvrard et sa majesté Charles IV, dénommée en toutes lettres, pour toute la durée de la guerre. La raison sociale était Ou-

(1) *Mémoires de C.-J. Ouvrard*, t. Ier, p. 110.

vrard et C[ie], c'est-à-dire qu'Ouvrard en était le seul gérant. Il était autorisé, pour le compte de la société, à introduire dans toutes les colonies espagnoles du Nouveau-Monde autant qu'il le voudrait de marchandises et de denrées, et d'en exporter, pendant le même laps de temps, toutes les productions, et spécialement les matières d'or et d'argent. Sa majesté catholique s'obligeait à mettre à la disposition de la société toutes les licences nécessaires pour l'expédition des bâtimens d'Europe en Amérique, conformément aux indications données par Ouvrard. Ce traité marchait de pair avec un autre par lequel Ouvrard était chargé de faire des emprunts pour la *caisse royale de consolidation* de la dette espagnole.

En exécution de ces traités, Ouvrard devait recevoir et reçut des traites d'un montant de 52 millions et demi de piastres, qui, à 5 francs 41 centimes, représentaient une valeur de près de 300 millions (1). C'était le lest qui devait soutenir son navire et qui pouvait le sauver, à la condition qu'on parvînt à faire promptement sortir du Nouveau-Monde les piastres que ces traites représentaient ou seulement une bonne partie.

En même temps des ordonnances royales, convenues avec lui, devaient opérer en Espagne un grand nombre de réformes qui auraient réveillé l'agriculture et l'industrie manufacturière, développé la richesse du pays, et par conséquent donné une grande consistance aux finances de l'état. D'après les détails consignés dans les *Mémoires* d'Ouvrard, ce n'était rien moins qu'une révolution semblable à la nôtre de 1789, mais accomplie sans violence ni secousse, par l'initiative de la royauté. C'est ainsi qu'une partie (2) des biens du clergé devait être vendue, et remplacée entre les mains des communautés religieuses ou des fabriques par des rentes sur l'état, inscrites au grand livre de la dette publique. Le pape Pie VII, alors auprès de l'empereur, y avait donné son assentiment.

On peut critiquer Ouvrard de n'avoir pas restreint ses projets à des proportions beaucoup moindres, d'avoir supposé qu'il pouvait tenir en sa main tout le commerce d'importation et d'exportation des immenses contrées de l'Amérique espagnole, et c'était trop de présomption à lui d'aspirer à l'honneur d'être tout seul le réformateur et le bon génie de la monarchie espagnole. Il était téméraire de former de pareils desseins sans s'être assuré de l'assentiment de l'empereur. La partie du projet qui concernait les colonies espagnoles en Amérique avait un grand défaut : la convention passée avec le roi

(1) C'est la somme indiquée par M. Ouvrard dans ses *Mémoires*. Il y a lieu de douter fortement que la cour d'Espagne eût, à elle appartenant, dans ses colonies, une somme aussi importante.

(2) Ouvrard dit même dans ses *Mémoires* la totalité, y compris les propriétés cléricales sises en Amérique; mais c'est une exagération.

Charles IV était d'une durée trop indéterminée; elle devait cesser avec la guerre. De vastes opérations de commerce veulent avoir devant elles un espace plus certain, et il eût mieux valu stipuler que la société commencerait à la paix, car avec la guerre elle était du succès le plus problématique. Au contraire, en se réservant la faculté d'y donner une part au commerce anglais, on se ménageait un moyen de négocier la paix. A ces observations, on peut répondre que le traité du 26 novembre 1804 n'était qu'un premier jet, et que plus tard, bientôt, on y eût apporté toutes les améliorations désirables. En résumé, s'il est vrai qu'une transaction financière qui se fût bornée aux mesures nécessaires pour faire sortir les piastres des ports de la Vera-Cruz et de Porto-Bello eût soulevé infiniment moins d'objections, reste pourtant que, quelque gigantesques proportions qu'Ouvrard eût données à son programme, l'objet qu'il se proposait n'avait rien que de louable, rien que d'avantageux à la France et à l'Espagne, et que, sous la réserve de quelques modifications, il n'était point impraticable, pourvu toutefois que le puissant empereur des Français condescendît à faire sien un projet émané d'un homme qu'il n'aimait pas et dont il se défiait, un plan dont il n'avait pas reçu communication, et qu'on lui avait caché jusqu'au dernier moment.

Cependant les événemens se pressèrent plus qu'Ouvrard ne l'avait supposé, les incidens financiers survinrent et engendrèrent des difficultés inextricables pour un ministre tel que M. de Barbé-Marbois, qui ne brillait point par la dextérité. Au milieu de la crise, le plan d'Ouvrard ne pouvait manquer de tomber en éclat, et c'est ce qui arriva.

Pour l'accomplissement de ses desseins, Ouvrard, par lui-même ou par M. Desprez, avait puisé à pleines mains dans les coffres du trésor français. Quand il avait donné à M. de Barbé-Marbois 32 millions en échange des traites du gouvernement espagnol, c'était là qu'il les avait pris. Quand il avait acheté des blés pour le compte de la ville de Madrid, c'est de là qu'il avait tiré la somme nécessaire. Quand il s'était chargé du service des armées de terre et de mer de l'Espagne, c'est toujours avec l'argent de la France qu'il avait pu y subvenir. Quand il avait patroné diverses entreprises ou sociétés, jusques et y compris une compagnie des Philippines, c'était encore avec les fonds du trésor de la France. Les associés battaient monnaie tant bien que mal, à Paris, avec les *obligations* et les *bons à vue* qu'ils prenaient dans le portefeuille de M. de Barbé-Marbois; ils s'en étaient procuré la clé, par un procédé qui rappelait le temps de Barras, en achetant à prix d'argent le secrétaire du ministre abusé. Toutes leurs ressources personnelles, qui cependant étaient grandes, étaient absorbées de longue main par les avances qu'ils faisaient à

l'état en approvisionnemens de tout genre pour les armées, avances qui constituaient un service distinct de celui de la négociation des valeurs, et qu'on ne leur remboursait pas.

Au nom des *négocians réunis*, ou en son nom propre, M. Desprez faisait argent des valeurs du trésor en les cédant à tout prix, dans sa position désespérée. Il résulte des relevés présentés plus tard par la société que les frais de ces négociations étaient montés à la somme incroyable de 43 millions. Procéder à de telles conditions, c'était courir à une perte certaine. Ouvrard sentait bien, lui qui était partisan enthousiaste du crédit public, qu'un emprunt fait par l'Espagne lui rendrait à lui-même les plus grands services. Il avait donc couru en Hollande pour cet objet, était entré en négociation avec la maison de banque Hope, la plus renommée d'Amsterdam, et en avait obtenu une première somme. De là il était retourné à Madrid, où il avait ajouté de nouveaux fleurons à sa couronne d'entrepreneur général, de nouveaux titres à la confiance des capitalistes. Il avait obtenu la ferme des mines de mercure et la fourniture des tabacs à la ferme-générale. Mais pendant ce temps, la guerre s'était allumée entre la France et l'Autriche, et les embarras du trésor, qui avait à subvenir à un surcroît de préparatifs, étaient devenus extrêmes. A la recommandation pressante du ministre, la Banque de France acceptait toutes les valeurs que lui apportait M. Desprez, et dont une partie était formée des engagemens personnels de ce financier. En retour, elle lui donnait des billets de banque, et ainsi tous les canaux de la circulation étaient encombrés de ces billets. Comme il arrive nécessairement quand la masse de ces signes excède les besoins des affaires, le public les rapportait à la Banque pour les échanger contre des espèces, et l'encaisse métallique de la Banque s'évanouissait à vue d'œil. Des attroupemens de porteurs de billets, avides d'en obtenir l'échange, se formaient autour de l'hôtel de la Banque, et la police craignait que la paix publique n'en fût troublée. En même temps que M. Desprez épuisait la Banque de France, il retirait des caisses des receveurs-généraux tout l'argent qui s'y versait : M. de Barbé-Marbois lui en avait donné l'autorisation. Il en résultait que lorsque la Banque présentait aux recettes générales les obligations que M. Desprez lui avait fait escompter, elle n'y trouvait plus, au lieu d'espèces, que les bons de M. Desprez. Ce n'était pas avec ce papier qu'elle pouvait satisfaire les porteurs de ses billets. La Banque poussait des cris de détresse, et dissimulait par des artifices assez grossiers la nécessité à laquelle elle était réduite, de suspendre le remboursement des billets en espèces. Le conseil de gouvernement que l'empereur avait laissé derrière lui à Paris perdait la tête. Pour achever la ruine des projets d'Ouvrard, la caisse de consolidation de la dette publique d'Espagne,

qui était un des instrumens dont il se servait, et sur lesquels il comptait, suspendait elle-même ses paiemens. Il devenait ainsi bien malaisé d'obtenir des capitalistes hollandais qu'ils se chargeassent d'un emprunt considérable au profit de l'Espagne, car quel fond faire sur un gouvernement tombé en banqueroute, et quel crédit lui accorder?

La crise de la Banque de France avait mis à découvert l'impuissance des *négocians réunis* pour le service du trésor; on apercevait même, ce qu'on aurait dû savoir déjà, qu'au lieu d'être en avance avec le trésor, la société lui devait des sommes très importantes, dont cependant on ne soupçonnait pas encore toute la grandeur. Le conseil de gouvernement avait rompu avec la société en ce qui concernait le service du trésor. Elle restait cependant chargée de la fourniture des vivres de l'armée, et sous l'inexorable nécessité qu'on ressentait, on lui avait fait de nouvelles avances. Pour la négociation des valeurs du trésor, on en était revenu à un comité des receveurs-généraux au nombre de cinq.

La prise d'Ulm et la capture de l'armée de Mack avaient soutenu l'esprit public et empêché la crise de s'aggraver. La victoire d'Austerlitz acheva de calmer les esprits. Jamais victoire ne fut plus opportune, mais aussi jamais on n'en vit de plus décisive. Elle fut promptement suivie de la paix, avec l'Autriche du moins. Le traité de Presbourg fut signé vingt-quatre jours après la bataille d'Austerlitz, le 26 décembre. On sait que l'Autriche y perdit tout ce que le traité de Lunéville lui avait laissé en Italie, ainsi que le Tyrol. Elle dut payer une contribution de 40 millions, indépendamment de ce que le vainqueur avait trouvé dans les caisses publiques, des approvisionnemens en nature qu'il avait recueillis dans les arsenaux et des vivres fournis à l'armée par le pays. Quant à la Russie, son jeune et brillant empereur était tombé dans un abattement profond. Il rentrait avec les débris de son armée dans ses déserts, humilié du désastre qu'il venait de subir, honteux du statagème où il avait compromis sa signature impériale pour échapper à l'étreinte du maréchal Davoust, ce qui ne l'avait pas empêché d'être à la merci du vainqueur. Ainsi, comme par un coup de théâtre, la situation, d'inquiétante qu'elle était, était devenue excellente, et le trésor ne pouvait manquer de s'en ressentir.

Pendant la crise de la Banque, la caisse d'amortissement, c'est-à-dire M. Mollien, s'était distinguée, tandis que l'administration du trésor et celle de la Banque manquaient d'intelligence, et que le conseil de gouvernement qui remplaçait l'empereur se comportait en aveugle et agissait assez brutalement envers le public. La Banque aurait dû faire venir des matières d'or et d'argent du dehors : elle se borna à demander des espèces aux banquiers des départemens, en

échange de la remise qu'elle leur faisait d'effets recouvrables sur leurs places. Par contre, les messageries qui s'éloignaient de Paris, retournaient chargées de sommes égales à celles qu'elles avaient apportées, car les départemens redemandaient aussitôt des écus pour remplacer ceux qu'on venait de leur ravir. De cette façon, le numéraire métallique manquait partout, excepté sur les grandes routes. Au contraire M. Mollien, grâce à l'esprit d'observation qui lui était propre, s'était sans effort procuré tout l'argent dont la caisse d'amortissement pouvait avoir besoin. Dans la foule d'effets à terme que les faiseurs de service négociaient pour le compte du trésor public, il avait choisi de préférence, pour l'emploi de ses fonds libres, les obligations des receveurs-généraux des départemens de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir et Oise; ces départemens, approvisionnant Paris de denrées de toute sorte, en recevaient du numéraire métallique en grande quantité, et en possédaient un excédant qu'il était aisé de reprendre.

La caisse d'amortissement fut ainsi en mesure de continuer le service de l'intérêt des cautionnemens en écus, d'offrir de l'argent à ceux de ses créanciers qui refusaient les billets de banque, et d'accepter de ses débiteurs ces mêmes billets au pair, alors que sur la place ils étaient en perte de 10 pour 100 et plus.

Les embarras du trésor contribuèrent à la détermination que prit l'empereur de conclure rapidement la paix avec l'Autriche et de traiter l'empereur de Russie avec une magnanimité dont ce prince aurait pu se souvenir quand la changeante roue de la fortune l'eut rendu à son tour l'arbitre des destinées, en 1814. L'empereur se hâta de rentrer à Paris. Il avait écrit à M. de Barbé-Marbois de se tenir prêt à rendre compte de ce qui s'était passé. Il avait même eu un instant l'intention de le faire arrêter. Arrivé le 25 janvier dans la nuit, il convoqua pour le 26 à huit heures du matin un conseil de finances qu'il composa des deux ministres des finances et du trésor, de M. Mollien et de deux conseillers d'état, MM. de Fermon et Cretet. Il permit à peine qu'on lui adressât quelques mots sur une campagne si promptement et si glorieusement terminée. « Nous avons, dit-il, à traiter des questions plus sérieuses : il paraît que les plus grands dangers de l'état n'étaient pas en Autriche. Écoutons le rapport du ministre du trésor. » M. de Barbé-Marbois commença en effet la lecture d'un rapport écrit. Il était calme, ainsi qu'il convient à un homme à qui sa conscience ne reproche rien. L'empereur le laissa lire pendant plusieurs heures; mais enfin, à bout de patience, il l'interrompit en s'écriant : « Ils vous ont trompé, ils ont abusé de votre droiture, à laquelle je rends justice. Ils n'ont gagné la confiance de l'Espagne qu'en lui livrant les fonds qu'ils ont pris

au trésor public de la France. C'est nous qui avons payé un subside à l'Espagne au lieu de celui qu'elle nous devait. Maintenant la trame est dévoilée, je veux interroger en personne ceux qui l'ont ourdie. » L'ordre fut donné de faire venir les faiseurs de service, Ouvrard et Desprez, et le premier commis du trésor, spécialement chargé du détail des négociations et attaché comme secrétaire au cabinet de M. de Barbé-Marbois; c'était lui qui avait livré aux *négocians réunis* le portefeuille du trésor. « Quoique la scène dont je fus alors témoin, dit M. Mollien, ne soit que trop présente à mon esprit, je n'entreprendrai pas de la décrire; s'il m'est permis d'employer une figure pour en peindre les effets, je dirai qu'ils faisaient sur moi ceux de la foudre tombant du plus haut du ciel pendant une heure entière sur trois individus sans abri. L'un (Desprez) fondait en larmes, l'autre (le premier commis) balbutiait quelques excuses, le troisième (Ouvrard), immobile comme un roc, ne proférait pas une parole; mais tout son air semblait dire que, comme rien n'est plus passager qu'une tempête, il ne faut que savoir en attendre la fin. Je doute que tous trois l'attendissent avec plus d'impatience que moi... »

Lorsqu'un signe qui exprimait encore la menace eut averti les comparans qu'ils pouvaient se retirer, l'empereur ne permit pas à M. de Barbé-Marbois de continuer son rapport. Il se trouvait suffisamment instruit, et il congédia le conseil, qui avait duré neuf heures. Au moment où M. Mollien allait sortir, l'empereur le retint, resta seul avec lui, et lui dit : « Vous êtes ministre du trésor, vous prêterez votre serment ce soir; il faut dès ce soir même prendre possession du ministère. » Comme l'extérieur de M. Mollien n'exprimait ni empressement ni reconnaissance, il ajouta avec vivacité : « Vous ne me persuaderez pas que vous ne voulez pas être ministre; on ne refuse pas un ministère. » M. Mollien eut la présence d'esprit de répondre que ce qu'il venait d'apprendre l'autorisait à redouter le portefeuille que l'empereur lui destinait, et il ajouta que non-seulement il ne connaissait pas l'organisation du trésor public, mais qu'il ne concevait pas la division des finances en deux ministères. « Vous n'êtes pas appelé à juger cette question, répliqua l'empereur : la France actuelle est trop grande pour qu'un ministre des finances suffise à tout; j'ai d'ailleurs besoin d'une garantie dans l'administration des finances; je ne la trouverais pas dans un seul ministère; les comptes qu'il me présenterait seraient sans contrôle, et quand même j'y croirais, le public n'y croirait pas. Je sais bien que dans l'état où est le trésor vous aurez des difficultés à vaincre, mais le choix que je fais de vous dans une pareille circonstance est le témoignage de ma grande confiance en vous. Je vous aiderai. Je n'ai pas eu besoin d'entendre le rapport entier de M. de Marbois pour deviner

que les faiseurs de service avaient détourné peut-être plus de 60 millions; il faut les retrouver (1). » Napoléon termina en lui disant de lui indiquer quelqu'un qui pût le remplacer à la caisse d'amortissement, dont il allait étendre les attributions; il voulait en faire le dépôt des contributions étrangères qu'il considérait comme le patrimoine de l'armée. M. Mollien lui amena M. Bérenger, un des hommes les plus éclairés et les plus honorables que le conseil d'état eût dans son sein, et il alla vaquer à ses nouveaux et difficiles devoirs.

III. — M. MOLLIEN MINISTRE DU TRÉSOR. — LIQUIDATION DU PASSÉ. — CRÉATION DE LA CAISSE DE SERVICE. — CAMPAGNE DE PRUSSE.

Telle fut l'issue du grand projet conçu par Ouvrard. Sa fortune y fut engloutie ainsi que celle de ses associés. Quant à l'Espagne, les espérances de régénération dont elle avait été l'objet, et auxquelles son gouvernement se prêtait, se dissipèrent comme une vaine fumée dans les airs, et ici je ne puis retenir l'expression d'un regret. Ce qu'Ouvrard avait tenté tout seul était infiniment au-dessus de ses forces; mais pour un homme tel que Napoléon, devant lequel tous les obstacles s'effaçaient, le plan d'Ouvrard, quelque immense qu'il fût, n'était pas impossible. Sauf à être remanié par l'esprit éminemment pratique du grand homme, qui était tout aussi habile dans l'administration qu'à la guerre, le plan d'Ouvrard avait de grandes chances de réussite. C'était un bonheur dont il fallait profiter que cet empressement du gouvernement espagnol à venir au-devant des réformes les plus larges. L'Espagne dès-lors eût été irrévocablement entraînée, pour sa gloire et sa prospérité propre, dans l'orbite de la France et de son chef. Cette occasion manquée, Godoy retomba dans sa versatilité, sa bassesse et ses perfidies, le gouvernement castillan dans son impéritie, et l'empereur, poussé à bout, devait bientôt se laisser entraîner par l'indignation et le dégoût jusqu'à des extrémités funestes pour la France et pour lui-même. Je ne cherche point à excuser les procédés par lesquels le ministre du trésor avait été trompé au point qu'il laissât glisser entre ses doigts la somme énorme que nous dirons bientôt; mais en faisant sien le projet conçu par Ouvrard, l'empereur ne sanctionnait pas les manœuvres que lui ou Desprez s'était permises : tout au plus les couvrait-il de son pardon. C'est le droit des grands hommes de s'approprier les grandes pensées partout où ils les rencontrent; c'est même leur devoir.

Le premier soin de M. Mollien fut de bien établir la position du trésor vis-à-vis des *négocians réunis*. M. de Barbé-Marbois croyait n'être en avance que de 73 millions. Après un examen rapide, deux

(1) *Mémoires d'un ministre du trésor*, t. I, p. 437.

commissaires, pris dans le conseil d'état, trouvèrent que c'était au moins de 84. Un travail plus complet et plus approfondi que dirigea M. Mollien démontra qu'ils étaient réellement redevables de 141,800,000 francs, évaluation qui resta intacte après qu'ils eurent été admis à discuter devant le conseil d'état, qui était le tribunal compétent, chacun des articles du compte. On pouvait ne pas désespérer de rentrer dans cette somme; les *négocians réunis* avaient fait des fournitures aux armées de terre et de mer pour une quarantaine de millions; c'était autant à valoir sur leur dette. Le traité d'Ouvrard avec la maison Hope, d'Amsterdam, lui avait procuré 10 millions qui étaient en route pour Paris. Napoléon comptait obtenir le reste en procédant vigoureusement contre les *négocians réunis*, dût-on passer par-dessus les formes et en recherchant leurs co-intéressés, quels qu'ils fussent. Sa première pensée avait été de faire intervenir les tribunaux avec la plus grande rigueur; mais il sentit bientôt qu'il est de l'intérêt du créancier d'avoir des ménagemens pour le débiteur, et qu'avec un grand déploiement de sévérité, il ne ferait qu'anéantir ce qui restait de la fortune des négocians réunis, au grand détriment du trésor. Il écouta donc les conseils de Cambacérès et de M. Mollien, qu'appuyaient les recommandations de Berthier et de Talleyrand. Après avoir menacé Ouvrard de faire ériger pour lui une potence haute, disait-il, comme les tours de Notre-Dame, il se radoucit, le laissa en liberté, et continua même à la compagnie la fourniture des armées, dont elle s'acquittait bien, mais sous des conditions propres à garantir au trésor d'abondantes rentrées. Tout ce que les négocians réunis avaient de biens-fonds fut saisi et vendu; on en tira 14 millions. Des procès s'étaient engagés entre eux et leurs associés sur le partage des bénéfices à venir; ces litiges fournirent des moyens de revendication que les tribunaux consacrèrent, et plusieurs millions rentrèrent au trésor par cette voie. On se retourna ensuite vers l'Espagne, et on lui parla du ton qu'on est porté à prendre quand on dispose, selon les paroles de l'empereur, de cinq cent mille hommes; on lui déclara qu'elle aurait à payer à la France 60 millions dont elle s'était reconnue débitrice envers Ouvrard, quoiqu'elle assurât n'en avoir reçu effectivement que 36. L'Espagne adhéra à la réclamation; pour les trois cinquièmes de la somme, M. Mollien reprit le projet d'Ouvrard sur les piastres des colonies espagnoles.

La cour d'Espagne garantissait bien au gouvernement français une remise de piastres, mais c'était à la condition qu'il les reçût à la Vera-Cruz, où il était fort dangereux de les prendre sans l'agrément du gouvernement anglais, qui était maître des mers. M. Mollien, sachant combien était grand le besoin des matières d'argent en Angleterre, fit proposer les piastres de la Vera-Cruz à la maison Ba-

ring, de Londres, par l'intermédiaire de M. Labouchère, qui dirigeait la maison Hope d'Amsterdam. M. Baring devait ensuite s'entendre avec le gouvernement de son pays, et la maison Hope ferait au gouvernement français les versemens convenus. Chaque piastre devait être payée au trésor sur le pied de 3 fr. 55 cent., quoique la valeur intrinsèque soit de 5 fr. 41 cent.; mais à cette époque les piastres à prendre dans les ports du Mexique s'offraient à plus vil prix à Cadix et à Madrid. L'armement d'un navire de guerre anglais pour aller les chercher à la Vera-Cruz et les ramener représentait la différence. Avant de souscrire à ces conditions, M. Mollien y regarda de près; l'empereur lui-même s'en mêla. Quel était le détail qui échappait à son activité? De son camp de Finkenstein, il écrivait à M. Mollien : « Trois francs cinquante par piastre me paraissent un prix bien modique. » Des spéculateurs aventureux, qui avaient des appuis auprès de lui, lui avaient proposé des conditions meilleures; mais, sur les représentations de son ministre, il reconnut que ces offres étaient sans suffisante garantie, et il autorisa M. Mollien à terminer avec MM. Labouchère et Baring, ce qui fut fait. Ainsi, au milieu de la guerre furieuse à laquelle l'Espagne prenait part contre l'Angleterre comme alliée de la France, on vit, ce qu'on n'avait jamais vu en pleine paix, une frégate anglaise mouiller dans le port de la Vera-Cruz, et y recevoir une cargaison de piastres pour le compte de la trésorerie française. Il revint ainsi au trésor une somme nette d'environ 25 millions; le surplus servit à payer les dettes que notre marine avait laissées aux États-Unis et dans les ports des colonies espagnoles, où quelques-uns de nos navires, bloqués par des forces anglaises, avaient fait de longs séjours.

Sur les 60 millions que devait payer l'Espagne, restait un solde de 24 millions : elle promit de l'acquitter dans le courant de 1806, à raison de 3 millions par mois; mais elle y mit si peu de bonne volonté et elle avait si peu de ressources, que, même après un emprunt négocié en Hollande, c'est à peine si en août 1807 elle avait payé 14 millions sur 24. Les ci-devant *négocians réunis* restèrent responsables du solde. Sur le débet de 142 millions, plus de 100 étaient rentrés avant la fin de 1807. Le recouvrement du reste était assuré, à quelques millions près, pour des termes prochains. Il était impossible de mieux sortir de cette aventure. Jusqu'à la conclusion, l'empereur s'en montra très soucieux. Pendant la campagne de Prusse en 1806 et de Pologne en 1807, il y revient sans cesse dans ses lettres à M. Mollien.

D'après les circonstances dans lesquelles M. Mollien était arrivé au ministère, il devait être empressé de disposer le mécanisme de la comptabilité de manière à rendre impossible le retour de pareils désordres. Il n'était pas moins urgent de donner au service de la tré-

sorerie une organisation telle que l'administration se suffit à elle-même sans l'assistance d'aucune agence étrangère, sous la réserve d'un budget des recettes égal à celui des dépenses. Cette partie de la tâche de M. Mollien supposait qu'on eût liquidé l'arriéré de tous les exercices antérieurs, afin qu'ils n'empiétassent pas sur les ressources du présent.

M. Mollien s'occupa donc d'abord de cette liquidation. A travers tous les nuages que présentait la complication des écritures du trésor, il reconnut que les recettes des cinq dernières années étaient restées de près de 100 millions au-dessous des dépenses réglées par les budgets. Près de 30 millions d'ordonnances ministérielles, applicables au service courant, n'étaient pas payés, quoique l'échéance fût passée; la seule solde des troupes était en arrière de 15 millions. Il restait même quelque chose à payer pour le compte des gouvernemens antérieurs au consulat. Pour régler cet arriéré au mieux, il s'entendit avec son collègue des finances, M. Gaudin, chez qui il trouva constamment un concours patriotique, et ils firent ensemble agréer à Napoléon des dispositions en vertu desquelles 60 millions devaient être affectés à solder les comptes des années IX, X, XI, XII et XIII (du 22 septembre 1800 au 22 septembre 1805). On se procurait cette somme par une combinaison ingénieuse, qui avait pour pivot la caisse d'amortissement, et qui mettait à profit la bonne renommée de cette institution, le crédit dont elle jouissait et l'habileté des agens formés par M. Mollien.

La caisse d'amortissement avait acquis du sénat et de la Légion d'honneur une masse de biens nationaux en retour desquels elle avait donné des titres de rente par elle antérieurement rachetés. On agrandit encore l'échange en l'appliquant aux propriétés domaniales que possédait la Légion d'honneur, par-delà la dotation qu'elle était tenue de conserver en biens-fonds dans chacune des seize *cohortes* dont elle se composait, ainsi qu'aux propriétés affectées au sénat sur le territoire du Piémont; on en fit autant pour les immeubles du Prytanée. Dès-lors la caisse d'amortissement allait avoir des propriétés territoriales pour un montant d'environ 87 millions. Elle devait les vendre successivement, et le produit devait en être affecté au paiement de l'arriéré jusqu'à concurrence de la somme de 60 millions relatée plus haut; on l'indemnisait au moyen de 3 millions de rente 5 pour 100, qu'elle devait conserver comme une partie intégrante de sa dotation. Mais l'écoulement des biens nationaux pouvait être lent, sous peine de les céder à vil prix, et il fallait des ressources immédiates pour parer enfin à l'arriéré. On imagina donc d'émettre des titres appelés *bons de la caisse d'amortissement*, qu'on espérait placer au pair en y attachant un intérêt plus ou moins supérieur à 5 pour 100. Ces bons devaient être admis concurremment avec le

numéraire, en paiement des domaines que la caisse allait mettre en vente. Un premier bloc de 24 millions était alloué à 1806; les 36 autres millions étaient réservés pour les années suivantes. Les *bons de la caisse d'amortissement* eurent un plein succès. L'année d'après, la loi de finances en autorisa, pour la même destination, une émission supplémentaire de 10 millions, en y attachant un intérêt de 4 pour 100 seulement.

On convint aussi de modifier le régime des exercices en vertu duquel on avait indéfiniment affecté à chaque année, pour les dépenses à solder, les recettes qui pourraient lui appartenir. On pensa avec raison qu'il ne fallait pas avoir un nombre indéfini d'exercices ouverts. M. Mollien fit décider que l'on clorait tous les exercices précédens, y compris même celui de l'an XIII, moyennant l'allocation des 70 millions dont il vient d'être mention. Il fut même dit qu'à l'avenir on ne le laisserait plus courir les exercices que peu de temps au-delà de l'année dont ils portaient le nom. On se rapprochait ainsi du système actuel, qui clôture chaque exercice dans le courant de l'année suivante, et même bien avant la fin.

Mais la grande affaire de M. Mollien, ce qu'attendait surtout de lui l'empereur, c'était d'organiser le service du trésor de manière à se passer de ce qu'on appelait sous l'ancien régime les *banquiers de la cour*, de ce qu'on avait nommé depuis les *faiseurs de service*. Pour obtenir ce résultat si vivement ambitionné par Napoléon, M. Mollien n'eut qu'à mettre en pratique une idée simple qu'il avait exposée à M. de Barbé-Marbois. En administration comme en politique, le secret pour accomplir de grandes choses consiste le plus souvent à appliquer avec fermeté une idée simple. Les principaux embarras du trésor provenaient de ce que le montant des impôts n'était exigible des receveurs-généraux qu'après un délai qui allait jusqu'à dix-huit mois, tandis que presque toute la dépense devait être payée dans un laps de temps qui n'en excédait guère douze. Il fallait, pour balancer cette différence des échéances, que le ministre du trésor trouvât un moyen de se faire avancer une somme importante qu'on ne pouvait estimer à moins de 120 ou même 150 millions. A cet effet, on s'adressait à des banquiers; mais en réalité ceux-ci ne faisaient à peu près autre chose que de prêter au trésor son propre argent, parce que, pour convertir en écus les obligations et les autres engagemens des receveurs-généraux, leur principal moyen était de s'entendre avec ces comptables eux-mêmes, qui devançaient toujours dans le recouvrement de l'impôt l'époque à eux fixée pour le versement au trésor. Ces sommes remises avant le délai fatal par les contribuables aux comptables, c'est le bien du trésor, avait dit M. Mollien à M. de Barbé-Marbois; il ne s'agit pour vous que

d'avoir la volonté de le reprendre. Cependant on ne le pouvait qu'en modifiant les conventions passées avec les receveurs-généraux, afin d'abréger de plusieurs mois le temps qui leur était accordé pour la délivrance de l'impôt au trésor, de telle façon que pour celui-ci les rentrées s'échelonnassent sur toute l'année également, sans en excéder bien sensiblement le terme. Il était à craindre que par ce procédé les receveurs-généraux ne se crussent autorisés et même obligés à tourmenter les contribuables. On pouvait dire aussi que l'intervalle pendant lequel les receveurs-généraux avaient les fonds sans les remettre au trésor constituait leur rémunération propre, car, en dehors de cette jouissance, leur traitement était fort médiocre.

En conséquence on laissa subsister les délais précédemment stipulés, mais on fit en sorte que les receveurs-généraux eussent un avantage à accélérer leurs versemens. A cet effet, on convint de leur bonifier un intérêt de 5 pour 100 sur toute somme qu'ils remettraient avant l'échéance fixée; en même temps on leur notifia que, ces fonds étant la propriété de l'état, ils n'avaient point le droit de les divertir de leur destination et d'en faire un usage quelconque à leur profit, après les avoir perçus. On leur imposa l'obligation d'informer exactement le trésor de toutes les recettes qu'ils effectuaient, et on se réservait de leur prescrire une méthode de comptabilité qui les empêchât d'en rien dissimuler. Par ces arrangemens, on allait obtenir une avance considérable. Il suffisait d'un rouage placé sous la main du ministre du trésor, dans ses bureaux, et qu'on appela la *caisse de service*. Cette caisse était en correspondance active avec chacun des receveurs-généraux; par la surveillance qu'elle exerçait sur eux, elle procura sans peine une autre amélioration qui équivalait à l'accroissement des fonds disponibles : elle permit de simplifier les formes suivant lesquelles les fonds étaient mis à la disposition des ordonnateurs ou des payeurs, elle réduisit le temps qui était nécessaire pour les leur faire parvenir. Sachant avec une parfaite exactitude à chaque instant ce que chacun des receveurs-généraux avait en caisse, on appliquait ces ressources d'abord aux dépenses locales et à celles des départemens voisins, tandis qu'autrefois cette manœuvre se faisait à tâtons, et on expédiait des fonds dans des localités qui en étaient surabondamment pourvues, en les prenant à d'autres où ils étaient réclamés par les besoins du service. Par là encore on épargnait les frais de transports incessans d'espèces d'une place à une autre. Une fois édifié sur les qualités propres à cet engin financier, l'empereur voulut qu'il fût mis en activité d'une manière générale dans le plus bref délai. M. Mollien lui demandait trois jours pour rédiger le décret; il ne lui en accorda qu'un, et lorsque le ministre le lui apporta, il voulut, contre sa coutume, le

signer sans le lire. M. Mollien insistant pour lui en donner lecture, ses paroles furent : « Je ne puis pas signer trop vite l'émancipation du trésor. » C'était en juillet 1806.

La caisse de service tint toutes les promesses qu'avait faites M. Mollien, et elle subsiste aujourd'hui sous le nom de *caisse centrale du trésor*. Elle offrait et continue d'offrir d'autres avantages que nous n'avons pas signalés encore. Les receveurs-généraux furent autorisés à transmettre leurs excédans à Paris au moyen de lettres de change du commerce; la caisse de service acceptait également les effets de commerce payables dans quelques autres places où les dépenses publiques dépassaient les recettes. Par une combinaison parallèle à celle-ci, elle cédait aux particuliers des mandats payables par les receveurs-généraux qui avaient du surplus. Ainsi tournaient au bien du commerce les fonds disponibles de l'état, et le trésor profitait pour le mouvement de ses fonds des circonstances favorables que présentaient les opérations du commerce. Renommée bientôt pour sa ponctualité, la caisse de service put faire accueillir dans les portefeuilles des capitalistes, qui avaient des fonds attendant un emploi, des effets sur elle-même à une échéance de trois mois à un an. Ce fut le commencement de ce qu'on appelle aujourd'hui les *bons du trésor*, moyen de trésorerie dont on fait, lorsqu'on le juge à propos, un grand usage.

La caisse de service présenta cette singularité, que les bureaux du trésor, comme s'ils avaient voulu donner un argument à ceux qui reprochent à la bureaucratie un indélébile esprit de routine, s'y montrèrent fort opposés. M. Mollien ne fut pas embarrassé pour surmonter cet obstacle : il organisa des bureaux particuliers pour la caisse de service. Il eut plus de peine à écarter une autre difficulté : on avait beaucoup fait valoir auprès de Napoléon l'idée de confier à la Banque de France les fonctions qu'on retirait aux faiseurs de service, en y ajoutant le paiement des intérêts de la dette publique. On lui citait l'exemple de la banque d'Angleterre, qui est chargée en effet des opérations de trésorerie. L'argument était peu concluant, car quelle ressemblance pouvait-on alléguer alors entre la banque d'Angleterre et la Banque de France?

Le capital même de la Banque de France ne répondait pas à la grandeur de la tâche à laquelle elle aspirait; mais la Banque, et surtout M. Cretet, conseiller d'état, qui en était l'organe et qui avait l'oreille de l'empereur, avait sollicité et venait d'obtenir l'autorisation de doubler ce capital et de le porter à 90 millions. Pour qu'elle eût un peu plus le droit d'être appelée la Banque de France, elle devait avoir deux succursales : l'une à Lyon, l'autre à Rouen. Un décret du 22 avril 1806 lui donnait ces proportions nouvelles, et

l'investissait d'un caractère politique en la plaçant sous l'autorité d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs nommés par l'empereur.

Quoique le décret n'en dit rien, il est vraisemblable que dans la pensée de Napoléon ce nouvel arrangement intérieur de la Banque se liait à l'idée d'en faire un grand instrument de trésorerie, et même qu'il l'avait promis à M. Cretet, qu'il avait choisi pour gouverneur; mais M. Mollien repoussant de toutes ses forces cette organisation du service de trésorerie, l'empereur, placé entre lui et M. Cretet, éprouva de l'embarras. Il résolut de faire débattre la question devant lui, dans les conseils de finances, par les deux antagonistes. La rapidité avec laquelle son intelligence s'emparait de tous les sujets qu'on lui présentait, discernait le vrai du faux, et se précipitait sur le point où gisait la solution, sembla lui faire défaut au milieu de ces détails sur les banques, car ce fut seulement après dix longues séances que la lumière se fit dans son esprit. A la fin, pressé par l'argumentation de M. Mollien, M. Cretet avait été obligé de reconnaître qu'il lui fallait des conditions semblables à celles qu'avaient eues les faiseurs de service, et par conséquent onéreuses au trésor; il avait avoué qu'il comptait sur les fonds encaissés par les receveurs-généraux, c'est-à-dire sur des fonds appartenant au trésor, pour escompter les valeurs du trésor. Il ne trouvait pas non plus de réponse aux calculs de M. Mollien relativement à la médiocrité des moyens d'assister l'état que donnerait à la Banque l'accroissement de son capital; tout ce qu'elle eût pu faire, c'eût été de prêter à l'état son supplément de capital, faisant la somme de 45 millions. Or elle entendait au contraire en garder la libre disposition. Si la banque d'Angleterre, à un moment donné, peut faire de fortes avances à l'état, c'est qu'elle a une très grande circulation de billets : il lui est donc possible d'admettre, lorsque le gouvernement le désire, une forte somme en valeurs du trésor dans son portefeuille, en lui remettant des billets de banque en échange, sauf cependant à diminuer d'autant les avances qu'elle aurait pu faire au commerce, et qui auraient aussi entraîné une sortie de billets, car lorsqu'elle donne d'une main tous ceux de ses billets que le courant des échanges comporte, il faut qu'elle cesse d'en fournir de l'autre. Mais la Banque de France, avec la modique somme de billets qu'elle parvenait à faire circuler, que pouvait-elle? Et puis à Londres habituellement, quand la banque escompte peu, le commerce n'en souffre guère; il lui reste le secours des escompteurs particuliers, qui sont en grand nombre et ont de vastes capitaux. Il n'en était pas de même à Paris en 1806. L'empereur donna donc raison à M. Mollien. Il jugeait aussi qu'indépendamment des conve-

nances financières et commerciales, il y avait des motifs politiques à ce que la trésorerie fût entièrement séparée de la Banque. Les grandes opérations militaires nécessitent des mouvemens de fonds qu'il faut combiner d'avance. Il serait donc obligé, quand il aurait de grands préparatifs qu'il voudrait tenir secrets, de les confier à la Banque. Et, disait-il, « j'ai déjà trop de confidens. »

Déjà, avant l'établissement de la caisse de service, l'amélioration était visible dans la situation du trésor. Plus de ces atermoiemens fâcheux dont on avait eu si souvent le spectacle. Le trésor faisait de toutes parts honneur à ses engagemens : les ordonnances délivrées par les ministres, à dix jours de vue pour Paris et à trente ou quarante pour les départemens, étaient acceptées et acquittées dans le délai voulu. La solde des employés civils et militaires était au courant. La plupart des receveurs-généraux s'accoutumaient à faire des versemens anticipés par rapport aux termes que leur accordaient leurs conventions avec l'administration. Le 5 pour 100, qui trois mois après Austerlitz, en mars 1806, était à 56, était monté en juin à 64. Quoique les contributions levées en Autriche ne fussent pas dévolues au trésor, il en fut distrait, à titre de prêt, quelque chose qui l'aida, mais dont il eut à servir l'intérêt.

L'armée revenait à petites journées des plaines de la Moravie et des environs de Vienne, conformément aux stipulations du traité de Presbourg, et pendant ce temps l'empereur se consacrait, avec l'activité qui lui était propre, au soin de ses états, lorsque des bruits de guerre se propagèrent et acquirent aussitôt la plus grande consistance. Le roi de Prusse, prince modéré et circonspect cependant, qui appréciait tout ce que vaut la paix, se laissait brusquement pousser par son entourage à un langage et à des démarches dont l'effet inévitable était la guerre avec la France. On avait renoué les fils d'une intrigue antérieure à la bataille d'Austerlitz, dans laquelle on avait ménagé à Potsdam, auprès de la tombe du grand Frédéric, un coup de théâtre où le roi de Prusse avait cédé aux embrassemens de l'empereur de Russie et échangé ses sermens avec lui. Lorsque Napoléon sut qu'on tramait la guerre à Berlin, M. Mollien lui en rend le témoigage, il en fut « aussi surpris que contrarié. » L'éclatante victoire d'Austerlitz, au lieu de décider à la résignation ou du moins à la patience les ennemis de la révolution française et de l'empereur, c'est-à-dire les aristocraties de l'Europe, les avait exaspérées, et bientôt, dans leur folle présomption, elles s'enflammèrent d'une espérance bien peu raisonnable, à savoir que la Prusse allait arrêter sur-le-champ le cours des succès qu'obtenaient ensemble Napoléon et la révolution. C'est M. Mollien qui le rapporte, les nombreux étrangers des divers pays du continent qui se trouvaient

à Paris au mois d'août, frappés de l'anxiété et du déplaisir dont ils observèrent les symptômes chez Napoléon, quand il sut que la Prusse était déterminée à rompre, supposèrent incontinent qu'il était pris au dépourvu et doutait de sa propre cause, et leur imagination courait avec un tel déchaînement, que bientôt ils estimèrent que c'en était fait de lui. Comment une opinion pareille pouvait-elle trouver des gens assez crédules pour l'accueillir? Comment pouvait-on supposer que Napoléon fût plus facile à vaincre juste le lendemain de cette campagne d'Austerlitz où il avait accompli ce que jamais général n'avait fait avant lui, au témoignage de l'histoire, la soumission en trois mois d'un grand empire dont la population était aguerrie et organisée pour la lutte, dont le souverain s'était préparé à loisir et s'était fait l'agresseur au moment et sur le point qu'il avait voulu; d'un vaste état qui ajoutait à ses propres ressources les subsides de la plus riche nation de l'univers, et qui avait pour auxiliaires toutes les troupes qu'avait pu mettre en ligne un autre grand et belliqueux empereur? Comment des gens en possession de leur jugement pouvaient-ils admettre qu'on aurait bon marché de cette armée qui venait de montrer une si insigne supériorité, et dont le courage était exalté par les incomparables victoires qu'elle venait de remporter et par la confiance que lui inspiraient le génie et l'étoile de son chef? Rarement on eut au même degré la preuve de cette vérité, que la haine aveugle l'homme et que la vanité lui donne le vertige.

Ce flot d'étrangers qui s'agitait dans Paris dissimulait peu l'idée dont il se berçait, que Napoléon était au terme de sa carrière. « Leur jactance devint insensiblement telle, dit M. Mollien (1), qu'ils ne gardaient plus de mesure dans leurs confidences. » La croyance que je ne sais quel démon trompeur leur avait soufflée, et qu'ils partageaient avec toutes les aristocraties de l'Europe, traversa les Pyrénées, et séduisit le prince de la Paix, à ce point qu'il appela les Castillans aux armes par une proclamation inouie, qui parut le jour précisément de la bataille d'Iéna. En Allemagne, on était convaincu que le choc des armées prussiennes commandées par un des élèves chéris du grand Frédéric (le duc de Brunswick) devait renverser Napoléon, tellement qu'à peu de distance du champ de bataille d'Iéna, on crut, deux jours entiers après cette rencontre décisive, que les vaincus étaient les Français (2).

Fait plus surprenant et plus honteux, autour de ces étrangers qui

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 88.

(2) C'est ce que raconte le célèbre Gentz dans une notice sur cette campagne, insérée dans le tome 10, page 170, du *Recueil des traités de paix* du comte de Garden, recueil très hostile à Napoléon, mais riche en documens.

prédisaient la défaite et la chute de Napoléon, on voyait tourbillonner un essaim de Français de l'espèce de ceux qui ne veulent et ne savent, dit M. Mollien, qu'exploiter les événemens à leur profit. La plupart étaient parvenus à se faire leur part dans ce qu'ils appelaient la fortune de Napoléon, mais ils voulaient, quoi qu'il arrivât, mettre cette part en sûreté. Ils partageaient leurs momens et leurs soins entre les agens diplomatiques du dehors, dont ils prenaient les vœux pour des oracles, et les membres de la famille impériale, devant lesquels ils se montraient les plus dévoués serviteurs de la dynastie. M. Mollien rapporte que quelques-uns, dans l'attente de la catastrophe, se persuadèrent que les fonds allaient éprouver une énorme baisse, et, pour s'en assurer les profits, ils vendirent du cinq pour cent au cours le plus bas. Pour ceux-là, la journée d'Iéna fut un rude mécompte. Napoléon ne laissa pas longtemps en suspens cette tourbe d'esprits légers et d'ames avilies. Le premier coup de canon fut tiré le 8 octobre, et le 14, sur le plateau d'Iéna et dans le vallon d'Auerstaedt, la campagne se termina par la destruction de l'armée prussienne. On les vit tous alors, tant étrangers que Français, se retourner bassement vers Napoléon et lui adresser les hommages qu'ils avaient destinés à son adversaire. Ils s'étaient promis de proclamer le roi de Prusse le vengeur du monde; c'était Dieu, dirent-ils alors, qui avait armé l'invincible bras de Napoléon pour punir la violation des traités, car ils allèrent fouiller jusque dans les livres saints pour établir que Napoléon était l'instrument des volontés de la Providence. « Ce n'est pas sans raison, dit M. Mollien, qu'on reproche au règne de Napoléon d'avoir produit beaucoup de flatteurs; mais souvent ceux qui l'encensaient le lendemain d'une victoire avaient la veille été ses détracteurs; ils louaient sans pudeur, comme ils venaient de calomnier sans mesure; ils voulaient couvrir aux yeux du vainqueur, par l'affectation de leur enthousiasme pour lui, la trace des vœux que naguère ils formaient contre lui. » Un de ces personnages crut se faire valoir en informant l'empereur de ce que M. Mollien avait dit, après la bataille d'Iéna, qu'il conviendrait d'accorder à la Prusse une paix honorable, et non pas de l'humilier en allant s'établir en maître dans le palais de Berlin. M. Mollien, disait ce sycophante, blâme l'empereur de poursuivre ses conquêtes. « Je n'ai appris le fait que quelque temps après, rapporte M. Mollien; mais j'ai su que Napoléon n'avait fait qu'en rire, et je pris le même parti (1). »

Étonné et contrarié, mais non pas déconcerté, de l'agression de la Prusse, Napoléon avait fait ses dispositions avec cet art d'utiliser le temps qu'il possédait mieux que personne. Une partie de son ar-

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 93.

mée était encore sur la rive droite du Rhin, mais les corps n'étaient pas au complet; le matériel avait besoin d'être rétabli ou du moins réparé. Il fallut, en moins d'un mois, pourvoir à toutes les dépenses que demandaient l'artillerie, la cavalerie, les équipages militaires, l'armement et l'habillement des recrues, le transport en poste de la garde, qui formait à elle seule un corps d'armée. Dans l'état où le trésor avait été mis par M. Mollien, ces frais imprévus ne le chargeaient pas outre mesure. Napoléon, au surplus, limita beaucoup les préparatifs. Il ne méconnaissait pas la vaillance, la discipline, la tactique des troupes prussiennes, ni le mérite de l'école du grand Frédéric; mais les soldats prussiens avaient perdu l'habitude de la guerre, les siens au contraire étaient les plus aguerris du monde et les plus habitués à vaincre. Il n'avait donc pas de doutes sur le succès. Malgré l'extrême prudence qu'il observait à la guerre, il crut donc devoir se borner à ce qu'il fallait pour une grande bataille contre les Prussiens seuls; les Russes, qui étaient entrés dans la coalition, et qui y avaient attiré la Prusse, étaient trop loin pour qu'on les rencontrât encore. Il avait craint la formation d'une coalition plus générale à laquelle l'Autriche aurait pris part, et c'était le secret de l'inquiétude qu'il avait ressentie à la première nouvelle des élans guerriers du cabinet de Berlin. Rassuré à demi de ce côté par les protestations qu'il reçut de Vienne, il compta sur la rapidité de ses coups pour en avoir fini avec la Prusse avant que le conseil aulique, dont la lenteur lui était connue, n'eût pu faire arriver en ligne les troupes autrichiennes, et pour mieux donner à réfléchir à l'Autriche, il lui plaça sur les flancs, dans l'Italie septentrionale, une nombreuse armée commandée par un chef redoutable, l'intrépide Masséna. Dans le reste de la péninsule italique, il venait de se mettre à l'abri d'une surprise : outré des perfidies de la cour de Naples pendant la campagne d'Austerlitz, il s'était emparé de ses états continentaux, et y avait établi un de ses frères.

Dans la dernière semaine de son séjour à Paris, indépendamment des conseils qui se renouvelaient chaque jour et des ordres généraux qui s'expédiaient à chacun des ministres, il travailla fréquemment avec M. Mollien, et lui écrivit dix lettres particulières. Il régla minutieusement le mouvement des fonds et les opérations financières, non-seulement pour la campagne qu'il allait faire en Prusse, mais pour tous les services extérieurs de l'empire. Naples, Saint-Domingue, l'Italie, furent de sa part l'objet de plusieurs dispositions de finances. Ce fut le 25 septembre qu'il se mit en route.

Les campagnes de 1806 et 1807 mirent une fois de plus en évidence une qualité qui distinguait Napoléon et qui n'appartient qu'aux grandes intelligences unies à de grands caractères. Les grands hommes, car c'est eux qui ont le privilége de cette réunion de fa-

cultés, excellent à proportionner toujours les moyens au but. Au début de la guerre, avec sa sagacité supérieure, il comprend que pour le moment, la Prusse étant seule dressée contre lui, il n'a qu'à frapper un coup, pourvu qu'il soit terrible, et il fait ses préparatifs comme si la Prusse était toute seule. Il part alors et se précipite avec cette impétuosité par laquelle le prophète Daniel signale Alexandre dans un verset que Bossuet, à son tour, appliquait au grand Condé. D'un bond il est sur son ennemi, le heurte, le terrasse, *efferatus est in eum;* mais après la bataille d'Iéna, lorsqu'il est vainqueur, il ne s'aveugle pas sur les effets de sa victoire. Il lui a fallu occuper la longue étendue de la monarchie prussienne, et il prête le flanc du Rhin à la Vistule. Il sait que la Russie approche, que la cour de Vienne fait de grands armemens, que l'Angleterre prépare une descente dans le nord de l'Allemagne, que le roi de Suède est acharné dans son hostilité, et alors, tout vainqueur qu'il est, il semble, dit M. Mollien, ne pouvoir assez accroître ses forces, ni trop multiplier les précautions contre les hasards d'une défaite; il est devenu aussi prévoyant pour les revers qu'il était confiant la veille dans le succès. On dirait qu'il veut s'entourer de toutes les forces de la France. Au milieu de la Prusse pourtant vaincue, il presse les envois d'hommes, de chevaux, d'artillerie, d'équipages. Dans toutes les places du Rhin, il amasse des approvisionnemens de toute espèce. Le long espace de Mayence à Berlin était déjà, au mois de décembre 1806, plutôt une ligne de bataille qu'une route militaire. Une armée de réserve de cent mille hommes, échelonnée sur l'Elbe, tient en respect les ennemis qui auraient été tentés de se déclarer (1).

Après les dérangemens causés par la reprise des hostilités, M. Mollien revint à l'accomplissement des projets qu'il avait médités. Les bons effets qu'on attendait de la caisse de service fussent restés incertains et sans garanties, si l'on n'eût modifié profondément le système de comptabilité en usage au trésor. En cela, on était dans l'enfance; on suivait la comptabilité primitive, qui ne connaît que deux comptes, celui des recettes et celui des dépenses, méthode qui convient tout au plus aux opérations parfaitement simples du débitant placé en plein air sous son auvent, pour vendre les denrées usuelles, mais qui, pour un commerçant dont les affaires ont quelque peu d'étendue, est déjà insuffisante et dangereuse, puisqu'elle ne lui permet pas de voir clair dans ses affaires. Pour les finances d'un grand état, qui sont complexes, où les formalités sont multipliées, où les mouvemens de fonds sont nombreux, c'est de la barbarie et du désordre. La constituante, à laquelle il faut remonter

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 78.

presque toujours pour découvrir l'origine des grandes améliorations introduites dans l'administration de la France depuis 1789, avait voulu répandre sur les finances publiques les lumières d'un contrôle intelligent. Elle avait jugé qu'à cet effet il fallait centraliser au trésor toutes les recettes et toutes les dépenses. Il y avait donc au trésor un caissier central qui était réputé tout recevoir et tout payer sur l'étendue entière de la France, il était supposé présent en tous lieux, et à ce titre il était comptable de tout; mais il restait à prendre des dispositions qui de cette fiction fissent une réalité, et c'est ce dont une bonne comptabilité pouvait seule fournir le moyen. Lorsque M. Mollien arriva au trésor, le caissier central, qui était l'œil du gouvernement, ne savait rien, ne s'apercevait de rien, non qu'il manquât d'aptitude ou de bonne volonté, mais c'était l'effet nécessaire du mauvais mécanisme qu'il avait dans les mains; il ne soupçonnait même pas l'existence du détournement de 142 millions dont le trésor était la victime. Ses écritures étaient en règle et son compte des recettes équilibrait celui des dépenses; mais cette règle et cet équilibre, par le vice de la méthode suivant laquelle les écritures étaient tenues, ne signalaient rien de la vérité.

Le système des écritures en partie double, exclusivement employé de nos jours par le grand commerce, est, je l'ai déjà dit, un mode de comptabilité qui répand la plus vive lumière sur toutes les opérations de finances. Il apporte avec lui l'ordre et la clarté, il analyse tout, il mentionne le mouvement de toutes les valeurs avec précision, il indique l'instant et le lieu aussi bien que l'importance de tous les actes. Il offrait donc le talisman d'où dépendait la sûreté du trésor. A plusieurs reprises, sous l'ancien régime, on avait eu l'idée de s'en servir dans les finances françaises; mais la mollesse des uns et l'intérêt que d'autres, désireux de pêcher en eau trouble, avaient à ce que la comptabilité publique ne devînt pas transparente, avaient toujours empêché que l'idée n'eût de la suite (1). M. Mollien, qui avait déjà éprouvé à la caisse d'amortissement l'excellence de la comptabilité commerciale, l'introduisit à la caisse de service. Il profita pour cet objet de la longue absence que fit l'empereur pendant les campagnes de Prusse et de Pologne. Retenu à l'extrémité de l'Europe par les soins de la guerre, Napoléon alors, sans

(1) Forbonnais rapporte que, sous Henri IV, un habitant de Bruges, Simon Stevin, était venu proposer à Sully d'appliquer ce système à la comptabilité publique, mais que Sully ne donna pas de suite à la proposition. Pendant la minorité de Louis XV, la même pensée se reproduisit. Elle fut adoptée en principe, mais il ne paraît pas qu'elle fut sérieusement mise à exécution; du moins il n'en était pas resté de trace. Le duc de Noailles, qui présidait le conseil des finances, tenant lieu de ministre, prit cette amélioration fort à cœur, et avait fait rendre à cet effet un édit en juin 1716. (Voyez les *Recherches et Considérations sur les Finances*, par Forbonnais, tome II, page 429.)

renoncer à la direction de l'administration publique, prenait cependant moins de part aux détails. La caisse de service, dans sa correspondance avec les comptables, suivait les règles de la comptabilité commerciale; c'était le seul moyen qu'elle eût de comparer tous les jours ses différens comptes, de les balancer et de faire connaître quotidiennement sa situation au ministre, qui commençait par là sa journée régulièrement. Il n'en fallait pas davantage pour que les receveurs-généraux, afin d'observer dans leurs rapports avec la caisse de service les formes qu'elle avait adoptées elle-même, la pratiquassent chez eux, en même temps cependant qu'avec les anciens bureaux ils suivaient l'ancienne méthode. L'expérience leur révélait chaque jour les avantages du nouveau système. Le terrain était donc parfaitement préparé pour la transformation.

Mais il fallait que ce fût officiellement établi, et en un mot que la comptabilité en partie double devînt par un décret une règle générale et immuable dans les finances. Pour un changement de cette importance, l'assentiment explicite de l'empereur était indispensable. M. Mollien avait pu constater que spontanément les plus distingués entre les receveurs-généraux, ceux dont la gestion était la meilleure, s'étaient mis en possession de ce mode de comptabilité. Il avait même fait une contre-épreuve bien propre à affermir sa conviction : quelques indices peu importans en apparence lui donnaient à soupçonner que la recette générale de la Meurthe n'était pas régulièrement administrée, quoique le titulaire fût un des comptables dont ses bureaux l'entretinssent avec le plus d'éloges. Il s'était aperçu d'ailleurs que ce receveur-général montrait de l'éloignement pour la comptabilité en partie double. Il envoya auprès de lui un des plus habiles parmi les inspecteurs des finances. A celui-ci on présente des comptes sous l'ancienne forme. Après les avoir compulsés et les avoir comparés aux bordereaux envoyés par le comptable au trésor, il écrit au ministre que tout est en règle. « Prenez-vous-y autrement, répond M. Mollien; traduisez les comptes qu'on vous a livrés, mettez-les sous la forme de la partie double : alors seulement vous y verrez clair. » A peine la besogne est-elle commencée, que les commis du receveur-général se troublent, confessent l'infidélité des écritures apparentes et produisent des écritures secrètes qu'ils tenaient en partie double; ils aident eux-mêmes l'inspecteur des finances à constater un débet envers l'état de 1,700,000 francs, dont l'origine remontait à huit années. Des recherches du même genre furent faites chez d'autres comptables et mirent au jour des manquemens pareils. On découvrit ainsi des débets non-seulement chez plusieurs receveurs-généraux, mais aussi chez un assez grand nombre de receveurs particuliers et de payeurs; finalement, mais postérieurement à l'époque dont nous parlons, il fut prouvé que l'ensemble de ces détournemens n'allait

pas à moins de 42 millions. Sur cette somme, quelque considérable qu'elle fût, l'état n'eut à supporter aucune perte. La plupart de ces débets provenaient de ce que les comptables avaient puisé dans leur caisse pour former une partie de leurs cautionnemens; plus d'une fois cependant il fut prouvé qu'ils se servaient des fonds de l'état pour alimenter quelqu'une des nouvelles maisons de banque de Paris, mais dans ce cas aussi on avait affaire à des débiteurs solvables.

Du milieu de son armée, malgré la rude campagne d'hiver signalée par la meurtrière bataille d'Eylau, au milieu des difficultés de l'occupation ou de l'observation de l'Allemagne entière, dont une partie frémissait sous sa main, l'empereur ne laissait pas de correspondre activement avec ses ministres. Des auditeurs au conseil d'état lui apportaient des portefeuilles remplis de rapports, il statuait définitivement et renvoyait ses propres dépêches sur les sujets qui venaient saisir sa pensée, et dont je citerai un exemple. Pendant le séjour de l'empereur à Posen, sur on ne sait quel avis, il supposa au cabinet de Londres l'intention de confisquer les fonds de la dette publique anglaise qui appartenaient à des Français. Il ordonna à son ministre du trésor d'examiner si dans le cas où ils en agiraient ainsi, il ne faudrait pas recourir à la même rigueur. « La matière est très délicate, disait-il, je ne veux pas donner l'exemple; mais si les Anglais le font, je dois user de représailles. » M. Mollien répondit qu'un pareil acte lui paraissait trop contraire à la politique anglaise pour qu'il pût y croire, qu'il souhaitait que le cabinet de Londres commît une telle faute, mais qu'on la lui rendrait plus funeste en ne l'imitant pas. A cette occasion, il envoya à l'empereur le beau mémoire de Hamilton, l'ami, le conseiller et le ministre de l'immortel Washington, sur la question de savoir si la règle de la politique, plus encore que celle de la morale, n'interdisait pas à tout gouvernement, non-seulement de confisquer les capitaux qui lui avaient été prêtés par les sujets d'une puissance avec laquelle il serait en guerre, mais même de suspendre à leur égard le service des intérêts. Napoléon n'insista plus sur cet objet.

Une fois l'empereur de retour de la campagne terminée par le coup de tonnerre de Friedland et l'entrevue de Tilsitt, quand M. Mollien lui fit la proposition de substituer d'une manière générale la comptabilité commerciale à la méthode jusqu'alors en usage, il hésita, et M. Mollien dut accepter un terme moyen qui consistait dans l'emploi simultané des deux méthodes dans chacune des recettes. C'était pour les comptables un surcroît de travail et de frais. Le doublement ne fut même impératif que dans les départemens situés au-delà des Alpes. Un ensemble de convenances politiques et militaires autant que financières avaient déterminé M. Mollien à établir

pour cette partie de l'empire français une caisse de service spéciale dans la place forte d'Alexandrie. C'est dans la circonscription dévolue à cette caisse qu'on dut procéder provisoirement suivant les deux modes à la fois. En-deçà des Alpes, c'est-à-dire dans la majeure partie de l'empire, les receveurs-généraux eurent la liberté du choix. La plupart cependant adoptèrent dès-lors les nouvelles écritures. Il est vrai que la caisse de service, par la forme des états qu'elle les obligeait à lui fournir, rendait à peu près illusoire la liberté d'option qui leur était laissée. A la fin l'empereur se rendit à l'expérience; au commencement de 1808, un décret (1) rendit obligatoire la nouvelle méthode.

A l'édifice financier ainsi agrandi et perfectionné par M. Mollien, il manquait un couronnement : il fallait un tribunal qui eût dans sa juridiction les comptables, qui vérifiât et qui maintînt l'observation des formes établies par la loi pour les dépenses publiques, et qui apurât aussi rapidement que possible les comptes des agens du trésor, afin de dégager leur responsabilité. Il s'agissait, en un mot, de créer la cour des comptes.

L'ancienne monarchie avait eu une institution de ce genre, qui remontait pour le moins à Philippe le Bel, mais qui avait été viciée et réduite à l'impuissance depuis que le régime représentatif avait été détruit complétement par la suppression des états-généraux. Au lieu d'une chambre unique, on en avait eu un grand nombre, chacune avec sa circonscription, mais ayant toutes ensemble fort peu de pouvoir pour le bien des finances. Elles pouvaient condamner les comptables coupables de détournement ou de concussion à toutes les peines portées par les impitoyables lois pénales de l'époque, elles avaient même acquis des attributions sans rapport avec l'objet pour lequel on les avait créées (2); mais pour leur principale fonction, la surveillance de la régularité des comptes, leur juridiction était devenue dérisoire. Les chambres des comptes étaient donc décréditées en 1789, et l'assemblée constituante les abolit; mais en même temps elle érigea une institution destinée à les remplacer avec avantage, qu'elle nomma le bureau de comptabilité. Sous le directoire, cette création fut maintenue avec le titre de commission de comptabilité : le corps ainsi dénommé semblait avoir des pouvoirs fort étendus;

(1) Ce décret est du 4 janvier.

(2) « Telles étaient les lettres de légitimation et de naturalité, les lettres de noblesse, les aubains, apanages, douaires, contrats de mariage des enfans de France, les échanges, les anoblissemens, les lettres de francs-fiefs, les bourgeoisies et les amortissemens, et spécialement les dons, les lettres de grâce honorifiques et utiles. La chambre des comptes connaissait, communément avec le parlement, de certaines matières des domaines, de la liquidation des droits féodaux. Elle avait sur les comptables une juridiction criminelle, et cette juridiction n'avait qu'une seule limite, *la torture.* » (*Dictionnaire d'Administration*, article de M. A. Blanche sur la *Cour des Comptes*.)

cependant il restait subordonné parce que, de même que le bureau de la constituante, il était privé de la faculté de rendre des décisions souveraines : celles-ci étaient réservées au pouvoir législatif. Sous le consulat, l'article 89 de la constitution créa ou plutôt conserva la commission de comptabilité; mais l'acte qui l'organisa, et qui fut un simple arrêté consulaire (1), amoindrit ses pouvoirs effectifs, quoiqu'il lui donnât une arme redoutable avec laquelle il eût été rigoureusement possible à de bons citoyens de rendre des services : la publicité de ses rapports était ordonnée. Toutefois la méthode arriérée de comptabilité qui resta en honneur jusqu'à ce que M. Mollien eût le portefeuille du trésor rendait extrêmement difficile, et dans tous les cas fort lent, l'examen approfondi de la gestion des comptables. Avec la comptabilité nouvelle, dont l'adoption définitive n'était pas douteuse pour M. Mollien, malgré l'hésitation qu'y apportait l'empereur, il devenait opportun d'instituer un corps judiciaire chargé de l'apuration des comptes, et l'empereur lui-même, peu après sa rentrée à Paris dans l'été de 1807, se souvenant de conversations antérieures, dit un jour à son ministre du trésor : « Il nous manque, dans l'intérêt des contribuables, une institution analogue à ce qu'étaient autrefois les chambres des comptes, qui avaient le droit de poursuivre d'office les abus dont la connaissance leur parvenait. Aujourd'hui l'empereur, relégué au fond de son palais, ne peut savoir que ce qu'on veut bien lui dire. Le bureau établi depuis la révolution pour régler toutes les comptabilités publiques ne remplit pas mes vues... Personne n'a la mission d'avertir l'empereur des choses qu'il importerait le plus qu'il connût. » Ayant déjà sur ce chapitre les idées de M. Mollien, il chargea M. Gaudin de lui présenter un projet, en insistant sur ce que l'organisation de la nouvelle cour fût telle que les abus reconnus par elle pussent remonter jusqu'à sa personne (2). De là sortit la loi du 26 septembre 1807, qui a créé la cour des comptes. A cause de l'insistance que M. Mollien avait mise à recommander cette création à l'empereur dans ses entretiens et dans sa correspondance, il est juste de lui en attribuer le principal honneur.

Différente en cela du bureau et de la commission de comptabilité, la cour des comptes fut un tribunal souverain. Elle put, lorsque les comptables seraient en retard dans la production de leurs comptes, les condamner aux peines portées par les lois spéciales et les règlemens particuliers sur la matière. Dans le cas d'un débet, elle put les obliger à s'acquitter dans le délai prescrit par la loi. Les crimes de faux et de concussion restaient de la compétence des tribunaux ordi-

(1) Du 29 frimaire an IX (20 décembre 1800).

(2) *Supplément aux Mémoires et Souvenirs de M. Gaudin, duc de Gaëte*, page 78.

naires. Ainsi fait, le partage entre les deux juridictions était raisonnable.

De même la ligne de démarcation était convenablement tracée entre le domaine de la cour des comptes et celui des ministres ordonnateurs ou des deux ministres (celui du trésor et celui des finances) dont les comptables étaient les subordonnés, de manière à éviter un conflit entre une cour inamovible, ou destinée à le devenir, et des ministres jaloux de leur autorité et obligés d'agir. On peut remarquer encore que la loi du 26 septembre 1807 ne contint plus la mention de la publicité du rapport de la cour. Cette pièce fut réservée pour l'empereur; pour plus de solennité, elle devait lui être personnellement remise par l'intermédiaire d'un grand dignitaire de l'état, placé au-dessus des ministres eux-mêmes, le prince architrésorier de l'empire. Cette garantie assurément n'était pas à dédaigner, mais elle n'excluait pas celle de la publicité, qui est dans l'esprit de la société moderne, et qui lui est chère; elle a depuis été établie.

La cour des comptes entra aussitôt en fonctions et rendit immédiatement de grands services, quoique ses premières années aient été marquées par les tiraillemens qu'elle eut à souffrir de la part des ministres ordonnateurs ou des directeurs généraux, qui étaient alors des sortes de ministres. On lui refusait les pièces nécessaires pour qu'elle se formât une conviction. Si elle ne fut pas de prime-abord aussi utile à la bonne gestion des finances qu'on aurait pu le souhaiter, elle le fut à un haut degré aux comptables dont les fonctions avaient cessé et aux familles qui avaient eu des comptables dans leur sein. Le nombre des uns et des autres était grand, car dans le cours des agitations révolutionnaires, on s'était successivement arraché les emplois des finances. Les biens des anciens comptables ou, pour ceux qui étaient morts, de leurs familles restaient sous le coup d'une hypothèque générale jusqu'à l'apuration des comptes. En procédant à ses travaux avec une grande activité, la cour des comptes les libéra de cette servitude. A cause de la multitude des intéressés, ce fut dans le pays un concert de remerciemens non pas bruyans, mais bien sentis.

IV.— ASSISTANCE QUE LA CAISSE DE L'ARMÉE FOURNIT AU TRÉSOR APRÈS LA PAIX DE TILSITT. — AUTRES AMÉLIORATIONS APPORTÉES A LA GESTION DES FINANCES.

A mesure qu'on marchait, les budgets allaient toujours grossissant. Le développement des opérations militaires n'en était pas la seule cause : l'agrandissement même de l'empire y entrait pour une part.

Le budget de l'exercice 1806, avec lequel se confondirent les cent

perniers jours de 1805, parce qu'on retourna alors au calendrier grégorien, fut en dépense de 969 millions et demi. Là-dessus, les frais d'escompte et de négociation des valeurs du trésor furent de près de 28 millions, dont 16 environ étaient imputables aux quatre mois pendant lesquels M. de Barbé-Marbois avait été ministre. 63 millions et demi représentaient les fonds spéciaux réservés pour une partie des dépenses locales et pour les routes; si on les distrait afin de rentrer dans un cercle de dépenses qui soit plus comparable à ce qui a été rapporté pour les années précédentes, le bloc de 970 millions et demi se réduit à 907. La somme correspondante pour un an serait de 712 millions.

Le montant des recettes, toujours déduction faite des frais de perception, fut, pour les recettes ordinaires, de 811 millions, suivant M. Gaudin, et de 814, selon M. Mollien (1); mais on avait de plus, pour arriver à l'équilibre, des recettes extraordinaires, s'élevant à 93 millions. C'étaient les subsides du royaume d'Italie et d'autres états, des cautionnemens, divers produits des années antérieures, des décomptes d'acquéreurs de domaines nationaux, le résultat de la vente de quelques salines, et enfin des bons de la caisse d'amortissement pour 13,531,000 francs. A eux seuls, les ministères de la guerre et de la marine prenaient 583 millions, soit près des deux tiers de la dépense totale, supposée de 907.

Pendant cet exercice, un décret impérial, sanctionné par la loi du 24 avril 1806, avait rétabli l'impôt du sel. La perception en était confiée à l'administration des douanes. Il était dit qu'il était substitué à la taxe d'entretien des routes, qui se percevait comme un droit de péage sur la circulation, et qui déplaisait beaucoup au public. Cette taxe rendait environ 16 millions, et l'objet auquel elle était destinée en exigeait de 30 à 35. Elle excitait des rixes fréquentes et des plaintes continuelles. Elle cessa d'être payée à partir du 21 septembre. Différent de l'ancienne gabelle, le nouveau droit sur le sel était seulement un impôt à l'extraction des sources salifères et des marais salans. Il était fixé à 2 décimes par kilogramme, et devait laisser un reliquat au trésor après que les routes auraient été entretenues. La loi du 24 avril portait que cet excédant serait affecté au service des ponts et chaussées.

(1) La différence des deux évaluations provient d'une part de ce que M. Gaudin porte le produit des postes à 9,569,000 fr., tandis que M. Mollien ne le met qu'à 7,515,000 fr.; la régie des sels et des tabacs au-delà des Alpes aurait rendu 2,600,000 fr. selon la première de ces autorités, et 1,260,000 fr. selon la seconde. M. Mollien fait figurer dans son relevé deux sommes, l'une de 625,000 fr. pour les monnaies, l'autre de 1,275,000 fr. pour les poudres et salpêtres, qu'omet M. Gaudin. Il y a de plus dans l'état de M. Mollien une somme de 4,500,000 fr. pour la vente d'effets militaires hors de service, qui doit en effet être rangée dans les recettes ordinaires.

En 1807, le montant des dépenses fut de 778 millions, dont 774 seulement furent payés, le reste n'ayant pas été ordonnancé, ou ayant été l'objet d'oppositions. Déduction faite de 38 millions de fonds spéciaux, c'était 736 millions soldés par le trésor. Les recettes ordinaires furent de 683 millions, selon M. Gaudin, de 687, selon M. Mollien (1). Les subsides extérieurs montèrent à 34 millions. Sur les contributions imposées à la Prusse, il fut prélevé en outre 27 millions pour la solde des troupes en campagne pendant la durée de la guerre, tant en 1806 qu'en 1807, et une certaine somme pour gratifications ou traitemens extraordinaires. Des 736 millions soldés par le trésor, les ministères de la guerre et de la marine en eurent 459. La proportion était un peu moindre que l'année précédente. N'anticipons pas cependant sur la fin de 1807. Reprenons le fil des événemens où nous l'avons laissé, à l'automne de cette année si brillante dans les annales de la France et dans l'histoire de Napoléon.

Rien ne peut donner une idée de la puissance de travail que manifestait l'empereur à cette époque. Rentré dans sa capitale après dix mois d'absence, il voulut examiner pièce à pièce, de la façon la plus minutieuse, tous les rouages de l'immense machine qu'il avait construite de ses mains. C'est ce qu'il appelait passer ses *grandes revues d'administration*. La supériorité d'esprit qu'il y montrait et l'aisance avec laquelle il passait d'un travail à un autre sans être jamais lassé, sans jamais s'égarer, quoiqu'il entrât dans les derniers détails, ont fait l'admiration des contemporains, sentiment dont M. Mollien, dans ses *Mémoires*, se plaît à se rendre l'interprète. L'empereur disait de lui-même qu'il faisait le métier de premier ministre, et M. Mollien ajoute qu'il était plus ministre qu'aucun des hommes qui en portaient le titre. Il était surtout le contrôleur général des finances, parce qu'il n'y avait rien qu'il eût plus à cœur que le bon ordre financier. Il tenait des conférences où il faisait apparaître successivement les ministres ordonnateurs; mais il avait jugé indispensable dans tous les cas la présence du ministre du trésor, qui était le ministre des paiemens. Les collègues de M. Mollien le félicitaient de ce qu'ils regardaient comme une insigne faveur, sauf à en avoir de la jalousie en dedans. Avec sa modestie accoutumée, M. Mollien était plutôt effrayé que charmé de cette marque de préférence. Il avait à répondre à des questions à peu près imprévues, réduit qu'il était le plus souvent à sa seule mémoire, parce que les

(1) M. Mollien compte pour les douanes 2 millions 1/2 de plus que M. Gaudin et quelques petits supplémens pour la régie des sels et tabacs au-delà des Alpes; il porte quelques petites sommes en moins pour les postes et les droits-réunis; il ajoute 1 million pour les poudres et salpêtres et 241,000 fr. pour les monnaies, tandis que M. Gaudin omet ces deux articles.

documens dont il emplissait son portefeuille, quelque développés qu'ils fussent, présentaient des résultats composés, et Napoléon, chez qui l'esprit d'analyse n'avait pour ainsi dire pas de limites, le forçait à descendre de détail en détail. S'il s'agissait de la solde, pour laquelle M. Mollien avait des états par armée ou par division, Napoléon demandait ce qui avait été payé pour chaque régiment, pour chaque détachement. S'il était question de l'enregistrement ou du timbre, Napoléon voulait connaître pour quelle somme avaient contribué tel département, telle ville. Une des difficultés qu'éprouva M. Mollien dans cette circonstance vint de ce qu'il avait tellement amélioré la comptabilité du trésor public, que ses comptes étaient constamment à jour, tandis que chez les ministres ordonnateurs ils étaient en arrière de deux mois ou de trois. De là dans les résultats et les chiffres des discordances apparentes qui semblaient le mettre en opposition avec ses collègues, malgré son extrême désir de vivre en bonne harmonie avec eux tous et de ne pas leur susciter d'embarras.

M. Mollien profita de ces entretiens pour décider l'empereur à une mesure qui devait soulager le trésor. Il obtint de lui, pour le service courant du trésor, une forte somme sur le produit des contributions que le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna s'était fait payer ou promettre par l'Autriche et la Prusse terrassées, et dont il avait composé le *domaine extraordinaire*, dotation réservée à l'armée, qui l'avait acquise de son sang. Pour l'y déterminer, il fallut plusieurs conversations, dont la dernière ne dura pas moins de huit heures. C'était à Fontainebleau, après les conseils tenus avec les ministres à Paris et à Saint-Cloud. Établi dans cette belle résidence, Napoléon y appelait souvent les ministres, et surtout celui du trésor, car le souci des finances ne le quittait jamais. M. Mollien profita de l'abandon avec lequel un jour l'empereur se félicitait d'avoir affranchi le trésor de l'intervention des faiseurs de service pour lui représenter que la libération n'était pas complète encore, car en supposant que les recettes dussent être au bout de l'an égales aux dépenses, la perception du revenu ne pouvait s'obtenir intégralement pendant l'année courante. On pouvait estimer à 150 millions la somme à laquelle montait au douzième mois la différence entre la dépense exigible et la recette effectuée. Or, pour que la manœuvre du trésor se fît avec aisance et liberté, il eût été bon au contraire que la recette fût en avant de la dépense. Par les nouveaux rapports que le trésor avait établis avec les receveurs-généraux au moyen de la caisse de service, par les perfectionnemens apportés au recouvrement, par des combinaisons accessoires, on avait réussi à se mettre en avance de 45 millions, en comparaison des temps antérieurs; mais, pour une somme supérieure, on restait à la discrétion des ca-

pitalistes de Paris, auxquels il fallait faire offrir les valeurs du trésor par des intermédiaires, et qui pour la plupart étaient ombrageux et trouvaient dans le passé de l'administration française, royale ou républicaine, de bonnes raisons pour leur défiance, si bien qu'au premier événement leur concours pouvait s'évanouir. « Le trésor de l'armée, disait M. Mollien, pouvait parfaitement être employé à procurer au trésor son indépendance, et après avoir mis le sol de la France à l'abri de toute atteinte, l'armée pourrait être aussi la libératrice du trésor. Il suffisait que la caisse du domaine extraordinaire prêtât à intérêt au trésor une somme convenable. Les intérêts, fidèlement servis, seraient la propriété de l'armée, et l'empereur les distribuerait conformément aux hautes inspirations de sa munificence. »

L'empereur se rendit aux instances de M. Mollien. Il ordonna que la caisse de l'extraordinaire prêtât au trésor 84 millions (1); mais, dans sa sollicitude pour les droits de l'armée, il voulut qu'en retour le trésor donnât des engagemens à terme, portant intérêt. L'intérêt fut fixé à 4 pour 100, taux auquel venaient d'être réduits les cautionnemens (2). L'emprunt consenti par l'empereur au nom de ses soldats embrassa une somme que j'ai déjà mentionnée. En 1806 et 1807, pendant la guerre, la dépense de la solde excédant d'environ 27 millions les prévisions du budget, la caisse de l'extraordinaire en avait fait l'avance; il fut convenu qu'on ne la lui restituerait pas en capital, mais qu'on lui en servirait le revenu.

Ces dispositions arrêtées, il était possible d'obtenir un résultat fort désirable, à savoir que les obligations des receveurs-généraux et les valeurs analogues de l'état cessassent de paraître sur la place. Depuis que le portefeuille du trésor était entre les mains de M. Mollien, la mise en circulation de ces titres avait été bien restreinte; mais on n'était jamais certain de ne pas être forcé, le lendemain, de les répandre en grande quantité. Avec la somme considérable que M. Mollien venait de faire sortir de la caisse de l'extraordinaire, et les ressources supplémentaires que fournissaient les receveurs-généraux, il suffisait désormais de trouver sur la place de Paris une quarantaine de millions, pour n'avoir plus à courir après des escompteurs qui prissent au rabais les valeurs du trésor. Ce complément d'environ 40 millions devait être obtenu en partie par le moyen de quelques institutions publiques qui avaient des fonds, et dont on centralisa les ressources au trésor. La principale était le Mont-de-Piété de Paris. Le reste s'obtiendrait, et au-delà, M. Mollien avait lieu d'en être certain, par le concours empressé des capitalistes

(1) Le décret ne fut signé que le 6 mars 1808.
(2) Loi du 15 septembre 1807, article 21.

qui, ayant des fonds en réserve pour un placement prochain, viendraient eux-mêmes les offrir au trésor contre des engagemens à courte échéance, rapportant un intérêt modéré (5 pour 100). Par cette combinaison, le trésor devait à l'avenir se trouver constamment à jour, sauf des cas imprévus et extraordinaires. Pour ces cas-là, par mesure d'exception, on se réservait de négocier à la Banque de France des obligations et des bons à vue.

De cette manière, une autre modification à la comptabilité devenait facile : on pouvait affecter à chaque exercice les recettes effectuées pendant sa durée même, y compris celles qui répondaient cependant à l'exercice antérieur. Et en effet on était assuré d'avoir en écus une somme qui couvrît le retard de la recette par rapport à la dépense. Il n'y avait donc plus d'inconvéniens à regarder les obligations et les bons à vue dus pour un exercice, mais dont la rentrée était, par la force des choses, réservée à l'exercice suivant, comme appartenant à ce dernier. Cette disposition ne gênait en rien le trésor dans ses mouvemens. On aurait pu aller au-delà et faire ce qui a été fait depuis, supprimer les obligations et les bons à vue. On n'avait besoin de ces titres ni pour astreindre les receveurs-généraux à opérer leurs versemens à des époques déterminées, ni pour traiter avec la Banque lorsqu'on serait forcé de recourir à elle. On les laissa subsister cependant comme une ressource suprême; mais on relégua ces titres, ou du moins le montant des 124 millions, auquel on fixa ce qu'on pourrait avoir lieu de négocier, dans une position que je pourrais qualifier d'intermédiaire entre la vie et le néant. On les enferma dans un portefeuille spécial d'où ils ne devaient sortir que l'année suivante, et pour être remplacés par d'autres d'un montant égal.

La lenteur relative que mit l'empereur à rendre obligatoire l'application de la nouvelle comptabilité n'était pas de la part de ce grand homme un fait isolé; M. Mollien en fait la remarque, de même que plusieurs des personnes qui ont vu de près Napoléon à cette époque : il manifestait alors dans ses discours une vive répugnance pour toute innovation. Après la guerre si glorieusement terminée par son génie, auquel la fortune souriait avec une constance qui ne lui est pas habituelle, il éprouva un sentiment qui ressortait, malgré lui-même, du sein de sa situation prodigieuse. Sa domination semblait acceptée de l'Europe continentale tout entière; l'Autriche, vaincue à Austerlitz et saisie encore d'épouvante, n'osait pas remuer devant le guerrier qui l'avait dépouillée et de l'antique couronne impériale et de provinces qui lui étaient chères, comme la Lombardie et le Tyrol. La Prusse mutilée, et couverte de garnisons française, était à ses pieds; la Russie, après avoir montré

beaucoup d'opiniâtreté dans la lutte, s'était changée en une alliée, pour le moment docile, parce qu'elle attendait de vastes agrandissemens de cette amitié qu'elle affectait de saluer comme *un présent des dieux*. Que pouvait raisonnablement essayer désormais la haine des Anglais contre le chef obéi de tant de rois? Ils n'avaient plus un auxiliaire en Europe; la France paraissait donc rentrée dans le concert des puissances européennes, dont la révolution l'avait violemment jetée hors, et Napoléon semblait admis dans la famille des rois, non comme un parvenu qu'on tolère, mais comme le Jupiter de cet olympe. Il supposait que la révolution avait définitivement enfanté un nouvel ordre européen, tout à l'avantage de l'influence française. Agiter encore les esprits par des innovations, quelles qu'elles fussent, lui semblait hors de propos et téméraire. A toute rencontre, il exhalait sa pensée par des phrases telles que celles-ci : « Que le monde était bien vieux, qu'il était au-dessus du pouvoir des hommes d'en changer la forme, que dans les routes frayées on connaissait les mauvais pas et on les évitait, mais que dans les routes qu'on voulait frayer on ne devinait pas les précipices (1). »

L'empereur était excité dans cette humeur par les flatteurs empressés autour de lui, dont les plus ardens, autrefois chauds républicains, s'étaient transformés en ultra-monarchistes. Plus le monarque était nouveau, plus ils voulaient qu'il s'enveloppât d'institutions anciennes. Ces mêmes hommes auraient volontiers non-seulement ressuscité le cérémonial de l'ancienne cour, mais encore restauré la législation d'autrefois en ce qu'elle avait de plus offensif. Ils vantaient les jurandes et les maîtrises, les substitutions, des lois surannées sur l'usure, les prohibitions douanières, le droit de seigneuriage sur les monnaies, qui blessait le principe de la propriété. Si la tradition ne fournissait pas, à leur gré, assez de bons modèles dans l'ancienne France, il fallait en aller chercher en Autriche, en Prusse, enfin partout, excepté en Angleterre (2). Ils étaient habiles à déverser le blâme sur les changemens qu'introduisait M. Mollien. Lorsque l'empereur avait reçu ses ministres, le 27 juillet 1807, peu d'heures après son retour des bords du Niémen, son accueil, gracieux pour tous, l'avait été avec prédilection pour son ministre du trésor, sans doute parce que dans son for intérieur il rapprochait l'heureuse gestion de M. Mollien pendant les campagnes de 1806 et 1807 des soucis extrêmes que lui avait causés l'administration du trésor pendant la campagne d'Austerlitz. Il n'en avait pas fallu davantage pour ameuter alors contre M. Mollien les limiers des cours, toujours prêts

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 228
(2) *Mémoires d'un Ministre du trésor*, T. II, p. 225.

à se coaliser contre l'homme honnête et capable qui paraît devenir l'objet de la faveur du prince.

Cette réprobation des nouveautés, même dans les arrangemens administratifs, était surprenante de la part d'un homme qui était lui-même, selon l'expression de M. Mollien, un grand miracle de nouveauté. L'empereur se faisait illusion quand il se supposait enfin accepté par l'Europe. Nous qui vivons cinquante ans après, nous trouvons non-seulement injuste, mais insensé, qu'il ne le fût pas, parce que nous le voyons avec l'auréole de gloire que tant de hauts faits, tant de manifestations d'un génie supérieur en vingt genres divers, ont irrévocablement déployée autour de son front. Nous avons perdu jusqu'au souvenir des passions ardentes qui couvaient la pensée de le renverser. Sainte-Hélène ne nous apparaît plus que comme un piédestal qui lui donne une nouvelle grandeur. Ce rocher, sur lequel en 1815 l'inhumanité des cabinets le cloua comme un autre Prométhée, est pourtant la preuve visible à tous les yeux de ce que n'avaient pas cessé d'être les haines contre Napoléon, et de ce qu'elles devaient faire une fois qu'elles ne seraient plus comprimées par la force immense qu'il avait organisée. Dans les cours de l'Europe, on ne lui connaissait pas d'ancêtres, et on n'admettait pas qu'il en fût un. Les maisons régnantes et les aristocraties n'apercevaient en lui qu'un soldat heureux qu'on redoutait parce qu'on avait éprouvé la pesanteur de ses coups, mais dont on espérait la chute prochaine. Sa fortune, tout éblouissante qu'elle était, remontait alors à onze années à peine, elle datait de 1796. Son autorité politique était de plus fraîche date encore. Les cabinets et les aristocraties le regardaient donc comme un météore destiné à disparaître après avoir jeté une lueur à leur gré sinistre. Son intérêt comme son devoir étaient de prendre sous son égide les innovations qu'attendaient les peuples de toutes parts, sauf à les concilier avec ce que commande la prudence, avec les ménagemens qui sont inséparables de la bonne politique. Et peu importe après tout le langage qu'il a pu tenir dans l'enivrement qu'il avait rapporté de Tilsitt; peu importe même que dans la multitude infinie de ses actes on en puisse citer un certain nombre qui soient dans le même sens. Ce n'est pas là qu'il faut aller chercher l'esprit de son gouvernement; c'est bien plutôt dans le code auquel il a eu à cœur de donner son nom, et qu'il a répandu hors de France avec une si énergique sollicitude; c'est dans la suite innombrable des mesures politiques et administratives par lesquelles il a mis en action la pensée qui avait dicté ce code impérissable. Napoléon reste dans l'histoire comme l'agent le plus glorieux et le plus puissant d'un mouvement général de rénovation favorable au grand nombre, non-seulement en France, mais dans l'Europe entière, et

c'est parce qu'il a été ainsi un novateur qu'il a pu fonder une dynastie.

Les discours de l'empereur contre les novateurs amenèrent un incident personnel à M. Mollien, que je ne puis ici passer sous silence. Napoléon avait l'habitude de prendre ses libertés avec ses collaborateurs; il ne leur ménageait pas la critique directe et personnelle, quand il croyait en avoir trouvé le lieu. M. Mollien l'avait remarqué dès le premier jour où il se trouva en sa présence, à l'occasion d'autrui. Quant à lui-même, très rarement il fut l'objet de ces réprimandes; sa tenue et sa conduite commandaient des égards que l'empereur observait avec soin. Cependant, à l'époque dont nous parlons, il lui sembla qu'il était pris à partie personnellement, avec insistance, parce que l'empereur se laissa aller plusieurs fois en sa présence à ses épanchemens contre les novateurs, et même en parlant à M. Mollien il lui arriva d'employer des expressions telles que celles-ci : *Vous autres idéologues*. En l'absence de son ministre du trésor, il répétait qu'il *était de la secte des novateurs;* il ajoutait, à la vérité, qu'on *se trouvait assez bien des innovations qu'il avait faites*. M. Mollien, étant le seul des ministres qui innovât, s'inquiéta de ces discours de l'empereur. Napoléon, il le savait, ne disait jamais rien sans intention, lors même qu'il paraissait entraîné par le courant de ses idées. Après une séance du conseil d'état où l'empereur avait plus encore qu'à l'ordinaire donné carrière à son humeur contre les nouveautés et ceux qui les patronaient, il tint pour certain que les critiques et les sarcasmes de l'empereur étaient à son adresse. Il lui écrivit donc une lettre respectueuse où il lui demandait si les préventions qu'il manifestait contre les innovations s'étendaient à ce qui avait été fait de neuf dans les finances depuis 1806. L'empereur lui répondit : « Je ne comprends rien à votre lettre; je serais fâché que vous pussiez penser que ce que j'ai dit au conseil pût vous concerner en aucune manière. J'aurais droit de me plaindre de cette injustice de votre part; je ne veux pas le faire, puisqu'elle m'offre une nouvelle occasion de vous assurer du contentemeut que j'ai de vos services, et de l'intention où je suis de vous donner une preuve éclatante de mon estime (1) ».

Peu de temps après, l'empereur lui envoyait un de ces grands cordons que les puissances mettaient à sa disposition, et il y joignait un mandat de 300,000 fr. sur la caisse de l'extraordinaire. Ce fut le principal fondement de la modeste fortune que nous avons connue à M. Mollien. Presque tout le reste, qui consistait en une dotation en pays étranger, a été englouti dans le désastre de 1814.

(1) Cette lettre est du 7 septembre 1807.

J'ai exposé précédemment le dissentiment qui existait entre l'empereur et M. Mollien au sujet des règlemens de comptes avec les entrepreneurs de service et les fournisseurs. L'empereur, qui ne voulait pas qu'il y eût d'arriéré, qui avait officiellement annoncé, en l'an IX, qu'il n'y en aurait plus, se refusait de prime abord à accorder les supplémens de crédit qui étaient nécessaires pour solder ces comptes, lorsque les fonds alloués par le budget avaient été dépensés, et il ne lui déplaisait pas qu'on suscitât des difficultés à cette catégorie des créanciers de l'état. M. Mollien, que les autres ministres secondaient dans l'intérêt des services qui leur étaient confiés, finissait toujours par obtenir de l'empereur une bonne partie de ce qu'il fallait; mais sur ce point la résistance de l'empereur n'était pas la seule qu'il y eût à surmonter. Eux aussi, les employés du trésor, avaient pris l'habitude de contester aux fournisseurs le paiement de leurs créances. Avant M. Mollien, ils avaient une excuse dans la pénurie du trésor, qu'ils se flattaient, bien vainement, de dissimuler en abusant des formes minutieuses de la comptabilité publique. Ce motif disparut lorsque, par la bonne administration de M. Mollien, l'abondance fut revenue au trésor. M. Mollien alors eut cependant à faire l'éducation de ses subordonnés. Il y consacra des instructions écrites et des entretiens. Il s'efforça d'inculquer aux agens du trésor cette opinion : que les taxes ne doivent cesser d'être la propriété du contribuable qui les paie que pour devenir la propriété de ceux dont elles ont à solder les services ou les avances; que le gouvernement n'agit que comme un intermédiaire dont le devoir est d'opérer cette transmission dans le plus bref délai possible; que les formalités doivent être réglées bien plus dans l'intérêt et pour la sûreté des créanciers de l'état que pour la tranquillité des fonctionnaires auxquels il en confie le détail; qu'on ne peut se flatter de bien garder ce qu'on nomme la fortune publique, lorsqu'en méconnaissant les droits des créanciers de l'état, on se met en guerre avec la propriété privée. Sans doute, leur disait-il encore, il ne serait pas juste d'étendre à un agent payeur qui, par un faux scrupule ou par une application trop rigoureuse des formes, diffère des paiemens et retient captifs dans ses mains les fonds que le légitime propriétaire réclame, le reproche qu'encourt l'agent des recettes qui détourne pour son usage le produit des taxes publiques qu'il a recouvrées; mais s'il y a quelque différence entre la moralité du premier et celle du second, il n'y en a aucune dans l'effet de leurs actes. L'un et l'autre ont abusé de la propriété d'autrui (1). A la voix de M. Mollien, les agens du trésor ne tardèrent pas à reconnaître que par la ponctualité des paiemens ils

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 108.

recommanderaient bien mieux à la confiance publique et le trésor et les fonctions dont ils étaient revêtus, et que si le trésor public doit envier un privilége, c'est celui d'être mieux que personne et plus constamment exact envers ses créanciers.

Sous l'ancien régime, où la dilapidation était générale et effrénée, et où la dépense n'avait aucune garantie, les contrôleurs-généraux avaient dû s'attribuer une sorte de pouvoir discrétionnaire sur toutes les transactions financières de l'état. De là le nom même qu'ils portaient. Mais sous le régime qui datait de 1789, le légitime emploi des deniers publics avait retrouvé, dans la publicité des comptes et dans le vote annuel des recettes et des dépenses, des garanties auxquelles M. Mollien allait ajouter beaucoup, si ce n'était déjà fait, par l'adoption d'une comptabilité nouvelle, par la création de la cour des comptes. M. Mollien pensait donc que désormais le trésor n'avait plus de contrôle à exercer sur une dépense, du moment qu'elle était autorisée par la loi, conséquemment prévue par le ministre du trésor pour le paiement, et ordonnancée par le ministre compétent qui garantissait ainsi, sous sa responsabilité, qu'elle avait été régulièrement faite et que les conditions du marché avaient été remplies; qu'il n'appartenait pas au ministre du trésor d'intervenir après coup, sous prétexte de contrôler l'emploi des deniers publics, dans les traités faits par un autre ministre, pour en altérer les conditions et notamment pour changer à son gré le montant et l'époque des paiemens promis; que si le ministre du trésor devait être admis à prendre une part à la discussion des marchés, ce ne pourrait être qu'avant la conclusion, et afin que son adhésion expresse en rendît les conditions meilleures pour l'état en les rendant plus sûres pour les contractans, mais qu'une fois les marchés non-seulement conclus, mais exécutés, il n'avait plus qu'à consulter la loi de finances et à voir quel était le montant des fonds dont chaque ministre pouvait disposer par des ordonnances motivées sur les besoins de chacune des branches de son administration, et que dans ces limites le paiement ne devait éprouver ni refus ni retard.

C'est en effet d'après ces principes que furent invariablement réglés les rapports de la trésorerie avec les différens ministères. Les fonds dont les ministres pouvaient disposer chaque mois étaient déterminés par un décret spécial dans la seconde quinzaine du mois précédent. Le trésor public vérifiait si les ordonnances délivrées par les ministres pour chaque partie de leur service n'excédaient pas les crédits ouverts au chapitre correspondant de leur budget, et si elles s'appliquaient bien aux dépenses prévues et constatées par les pièces produites. Pourvu que ces conditions, faciles à vérifier, fussent remplies, les ordonnances, dans les cinq jours de leur arrivée,

étaient admises par le ministre du trésor. Cette admission avait exactement le caractère de ce qu'on nomme dans le commerce l'*acceptation* d'une lettre de change, car elle assignait une échéance fixe aux ordonnances. Pour Paris, c'était de dix jours à compter de l'admission; c'était de trente pour les ordonnances à payer sur le territoire de l'ancienne France, et de quarante lorsqu'il s'agissait de paiemens à faire dans des départemens plus éloignés.

Pour prévenir tout mécompte dans une comptabilité qui était si complexe, qui embrassait tant de détails, et pour empêcher les retards auxquels on n'eût que fort mal porté remède par des discussions épistolaires, car de celles-ci on ne voit jamais la fin, chaque mois et pour chaque ministère, le chef de la comptabilité venait personnellement faire la vérification de ses comptes avec ceux du trésor; avec cette précaution, les anciennes controverses sur la situation des crédits n'avaient plus occasion de se renouveler.

Les services publics éprouvèrent ainsi une véritable amélioration. Les ministres, qui trouvaient le trésor constamment fidèle envers eux pour l'acquittement des ordonnances qu'ils avaient le droit de signer, usaient de leur crédit avec plus de modération, parce qu'ils obtenaient plus de confiance, et avec plus d'économie, parce que les conditions de leurs traités étaient moins onéreuses. Elles l'étaient encore beaucoup trop, par l'effet d'une cause qui ne pouvait disparaître qu'avec l'aide du temps : il fallait en effet une assez longue épreuve pour que les entrepreneurs des services ministériels fussent convaincus, et M. Mollien ajoute pour qu'ils s'amendassent, car ils n'appartenaient pas toujours à la classe la plus discrète sur le choix des profits. Le changement aurait été plus complet et plus prompt si les crédits ouverts par la loi de finances n'eussent été excédés par les dépenses réelles, ou si l'empereur avait consenti toujours aux crédits supplémentaires qui étaient réclamés pour le solde des dépenses. Malheureusement, on l'a vu, il cessait de s'offusquer de l'existence d'un arriéré lorsque les créances à solder étaient dues à des fournisseurs.

La paix de Tilsitt produisit, par les contributions auxquelles fut soumise la Prusse, des sommes bien plus considérables que la campagne d'Austerlitz. Indépendamment des réquisitions en nature, et de 16 millions pour frais de perception ou non-valeurs, le montant fut de 222 millions qui servirent à entretenir les garnisons placées dans les forteresses prussiennes après la conclusion de la paix, et de 295 millions qui devaient être versés dans la caisse du domaine extraordinaire, mais dont 155 seulement avaient été payés en 1814. Ces lourdes charges imposées aux peuples vaincus ne sont pas ce qu'il y a de plus recommandable ni de plus heureux dans les consé-

quences des brillantes campagnes de 1806 et 1807. Ainsi furent semés des ressentimens implacables, dont nous éprouvâmes la violence quand le jour des représailles fut venu. A mes yeux, c'est dans le tableau de cette époque une ombre que je voudrais effacer. Ce que le regard d'un Français y distingue avec une satisfaction sans mélange et avec un légitime sentiment d'orgueil, c'est qu'alors enfin le procès de la révolution française fut gagné. Ses ennemis sur le continent étaient atterrés; il n'était personne qui ne tremblât devant l'épée de Napoléon et qui osât s'arrêter à la pensée de s'exposer une fois de plus à ses coups. La paix avec l'Angleterre même était vraisemblable, car l'empereur la voulait, non à toute condition sans doute, mais sincèrement. Ainsi qu'il l'avait dit à un moment où il était moins grand encore, après la victoire d'Austerlitz, il avait *épuisé la gloire militaire*, et son ambition était d'en conquérir une autre. On pouvait donc se flatter des espérances les plus douces.

Il est tellement vrai qu'à cette époque la cause de la révolution était placée, dans la pensée même de ses ennemis, au-dessus de toute atteinte, qu'on les voyait, mettant à profit avec un discernement qui les honorait les leçons cruelles de l'adversité, s'en approprier les innovations pour leur avantage particulier. La Prusse, chez laquelle les traditions de la féodalité étaient conservées à un degré dont on a lieu d'être surpris pour un pays où un philosophe, le grand Frédéric, avait si longtemps régné, la Prusse, après Iéna, adopta aussitôt un système de réformes libérales dont depuis elle ne s'est point départie, qu'elle n'a fait que développer au contraire. Les hommes qu'on voyait émanciper les paysans, porter une main ferme sur les priviléges de la noblesse, et préparer de leurs mains le règne de l'égalité devant la loi, c'étaient des ennemis ardens de la France et de Napoléon; c'était Stein, c'était Hardenberg, et ces tentatives ne rencontraient aucune résistance. Le mobile de ces réformes était l'ardent désir qu'on nourrissait de se mettre en mesure de combattre un jour la France avec plus d'avantages; mais on reconnait la supériorité d'un adversaire lorsqu'on lui emprunte ses armes : bien plus, on signalait la révolution aux peuples comme un génie tutélaire, en venant chercher un asile sous l'égide de ses principes.

MICHEL CHEVALIER.

WALKER

AU NICARAGUA

Le Nouveau-Monde a ses héros comme l'ancien. Des deux côtés de l'Atlantique, on se tue glorieusement, mais avec des résultats bien différens. Pendant que quatre ou cinq cent mille hommes se disputaient en Crimée les ruines d'une ville écrasée sous les bombes, cinq cents Américains des États-Unis, sous la conduite de Walker, s'emparaient du Nicaragua, c'est-à-dire d'un pays qui est presque aussi vaste que l'Angleterre et le pays de Galles, et qui sera dans quelques années le centre des communications de la Chine, des îles de la Sonde, de Java, de Bornéo, des îles Sandwich et de l'Australie avec les États-Unis, le Mexique, la Nouvelle-Grenade, le Brésil et l'Europe. Mais qui se souciait en France, en Allemagne, en Italie, en Russie, de Walker et du Nicaragua? L'Angleterre seule s'en émut. Dès qu'une nation voisine ou éloignée s'agrandit de quelque côté que ce soit, elle est sûre d'attirer l'attention inquiète du gouvernement anglais. Aucune nation ne parle plus souvent et plus haut de sa philanthropie et de sa tendresse pour tous les autres peuples, et cependant aucune nation peut-être ne rencontre moins de sympathies dans le monde entier. D'où vient ce désaccord apparent? d'où vient que tant d'ingratitude récompense tant de dévouement? C'est qu'au milieu de ses protestations libérales, on sent toujours chez la race anglo-saxonne un fonds d'égoïsme et d'avidité qui est un de ses caractères, et qui l'entraîne à exercer une surveillance jalouse d'un bout à l'autre du monde.

Selon les journaux anglais, Walker est un brigand digne de la potence; ses soldats sont des assassins et des bandits, et les banquiers qui font les frais de l'entreprise, des spéculateurs avides qui trafiquent du sang et de la

liberté des peuples. Il y a bien, il faut l'avouer, quelque chose de vrai dans ce portrait peu flatté; mais la jalousie nationale en a tracé les principaux traits. On verra bientôt ce qu'il en faut croire. D'un autre côté, suivant les journaux de New-York, du Kentucky et de la Louisiane, Walker est un héros, martyr de son enthousiasme pour la liberté. Ses amis, l'élite des honnêtes gens du Nouveau-Monde, n'ont en vue que le bonheur des hommes et la prospérité de l'Amérique centrale. Ils se partagent, dit-on, les meilleures terres du Nicaragua et le contenu des caisses publiques; mais ne faut-il pas que le prêtre vive de l'autel? Enfin c'est à leurs efforts qu'on devra le percement si désiré de cet isthme qui est le seul obstacle au commerce de quatre continens et aux progrès de la civilisation.

Parmi ces assertions contradictoires et affirmées de chaque côté avec une chaleur égale, il est assez difficile de se décider. Jusqu'ici cependant, dans l'opinion de l'Europe, les Anglais ont l'avantage; mais cet avantage vient principalement de ce qu'ils ont seuls la parole dans le débat. Très peu de gens en Europe lisent les journaux américains. Ceux qui les lisent sont prévenus contre la presse *yankee* par les habitudes d'exagération et de criaillerie communes à toutes les républiques démocratiques, et ne réfléchissent pas que, pour mentir avec des formes plus polies et plus sociables, on ne ment pas avec moins d'impudence dans les monarchies. Aussi voit-on s'établir sans contradiction l'opinion que les *Yankees* sont une race de gens sans aveu ni scrupule, qui ne connaissent d'autre droit que la force et d'autre loi que leur bon plaisir. Pour nous, qui malheureusement sommes trop désintéressés dans la querelle, nous pouvons, sans flatter personne, suivre les traces de la vérité parmi ces témoignages divergens. A cette distance, l'histoire est impartiale. L'espace a, comme le temps, la propriété de mettre les objets à leur vrai point de vue. Il importe peu à l'Europe que le canal qui doit percer l'Amérique centrale et servir à la communication des deux Océans appartienne à l'Angleterre ou aux États-Unis, si l'usage de ce canal devient un monopole aux mains de ceux qui l'auront construit. Le Nicaragua ne doit être ni une colonie anglaise ni une colonie américaine, mais une grande route ouverte à tous les peuples. Quiconque veut confisquer à son profit exclusif une entreprise qui est la propriété du genre humain est l'ennemi de toutes les nations.

Ce n'est pas ici le lieu de donner une description détaillée de l'Amérique centrale. Ce pays, autrefois si peu connu, est devenu, grâce à Walker et aux documens diplomatiques des Anglais et des Américains, aussi célèbre en Europe que la Crimée après la bataille de l'Alma. Cependant, pour bien montrer l'importance de la position dont Walker s'est emparé, il est nécessaire de rappeler en quelques mots la géographie de la contrée.

Au sud du Mexique, au nord de la Nouvelle-Grenade, joignant les Andes du Mexique à celles de l'Amérique méridionale, s'étend un plateau élevé dont

les deux extrémités plongent, l'une à l'ouest dans l'Océan-Pacifique, l'autre à l'est dans la mer des Antilles. Les hautes montagnes qui supportent ce plateau, et qui défendent l'isthme contre le choc de deux océans, s'avancent d'abord en une seule masse des Andes de Panama jusqu'au lac de Nicaragua, où elles s'abaissent pour se relever brusquement au nord du lac, et de leurs ramifications couvrir les états de Nicaragua, de Honduras et de San-Salvador. Entre ces chaînes qui se prolongent au nord-est dans le Yucatan, un grand nombre de rivières peu importantes, mais profondes, et dont le cours est embarrassé par des *rapides*, arrosent des vallées d'une fertilité extraordinaire. On y trouve en abondance tous les produits des tropiques, le café, le cacao, le sucre, le rocou, l'ananas. Sur les hauteurs, le climat est tempéré et salubre. A 150 pieds environ au-dessus de l'Océan-Pacifique est le grand lac de Nicaragua, qui communique d'un côté avec le lac de Managua, de l'autre avec la mer des Antilles par le Rio-San-Juan, qui est la rivière la plus importante de l'Amérique centrale. Ce pays, dont la superficie est de 16,000 lieues carrées, formait autrefois la confédération du Guatemala, qui se divise aujourd'hui en cinq états indépendans : Guatemala, Honduras, Nicaragua, San-Salvador, Costa-Rica. La côte du Honduras est occupée par une peuplade moitié indienne, moitié noire, les Mosquitos, dont le roi est le vassal et le protégé des Anglais.

Ainsi placés au centre des deux Amériques, au point où doit se faire le canal de jonction des deux mers, il semble que les divers états de l'ancienne confédération guatémalienne, et en particulier le Nicaragua, devraient être les plus riches, les plus prospères et les plus heureuses contrées de la terre. Malheureusement ces républiques ressemblent à toutes celles qui sont sorties des débris de l'ancienne monarchie espagnole : l'anarchie est permanente. Oubliant que l'union la plus étroite, l'industrie, le travail, pouvaient seuls les maintenir contre les attaques de l'Angleterre et des États-Unis, elles se sont fait la guerre entre elles. Il ne faut pas s'en étonner. Quelle union pouvait-on attendre de ce mélange de trois races qui se détestent réciproquement? L'Indien caraïbe méprise le nègre, qui le hait, et tous deux haïssent le créole, qui les méprise. Ces trois races n'ont rien de commun qu'une sainte horreur du travail. Les soldats pillent; les moines, qui possèdent déjà la moitié des terres, mendient le produit de l'autre moitié, et donnent par là l'exemple au reste de la population, qui mendie à son tour, alléguant pieusement Jésus-Christ et les saints apôtres.

En ce pays-là, dès qu'un homme sait monter à cheval, son éducation militaire est faite. S'il joint à ce talent quelques piastres et l'art de les dépenser à propos, cinquante ou soixante brigands se réunissent, le prennent pour chef, s'intitulent *libéraux*, *fédéralistes* ou *unitaires*, suivant le lieu et les circonstances, annoncent le projet de délivrer la patrie opprimée, et font un *pronunciamiento*. Le lendemain, leur chef est dictateur, ou empereur,

ou président de république, Rosas, Iturbide, ou Santa-Anna. La patrie est sauvée pendant plus de six mois, jusqu'à ce qu'un autre chef non moins désintéressé, non moins glorieux, non moins invincible, se soulève à son tour et fasse fusiller le premier. Quelquefois celui-ci prend les devans, et s'enfuit en Angleterre ou aux États-Unis avec le fruit de ses économies.

Au milieu du désordre universel, les *Yankees* s'emparent du commerce, de l'industrie, de la culture des terres; ils échappent seuls, grâce à la protection de leur gouvernement, aux désastres qui naissent des révolutions continuelles. Puis bientôt, devenus assez nombreux pour dominer leur nouvelle patrie, ils font ouvertement appel à la force, intimident les malheureux Guatémaliens, pèsent sur les élections, se couvrent du nom de quelque chef indigène dont la trahison leur ouvre partout un accès, deviennent maîtres du pouvoir, du trésor, des terres publiques, se partagent ces dépouilles, et menacent de porter à l'isthme de Panama la frontière des États-Unis. Telle est en peu de mots l'histoire de Walker.

On pourrait ici se demander si le droit des gens a beaucoup gagné au progrès de la démocratie dans les deux mondes, et si un peuple entier n'est pas aussi facile à entraîner qu'un seul homme dans la voie de l'injustice et de l'usurpation. Un roi du moins, si absolu qu'il soit, est responsable des actes de son gouvernement, et même plus il est absolu, plus il est responsable; mais une multitude est toujours irresponsable. Quel compte peut-on demander à vingt-trois millions d'hommes? Quel que soit son vote, un citoyen répondra toujours : Ce n'est pas mon vingt-trois millionième de volonté nationale qui a décidé la question. Pourquoi vous en prendre à moi plutôt qu'à mon voisin? Cette remarque n'est pas, tant s'en faut, une critique de la démocratie, qui est aujourd'hui la forme nécessaire de la plupart des sociétés civilisées, et qu'on ne peut éviter de subir, même quand on ne l'aime pas; mais jusqu'à ce que l'opinion publique de toutes les nations juge les peuples prévaricateurs et soit assez forte pour faire respecter ses arrêts, on doit avouer que la paix du monde, quelle que soit d'ailleurs la puissance des intérêts et des idées philosophiques, court grand risque d'être aveuglément compromise par des masses ignorantes et brutales.

L'entreprise de Walker n'est pas la première de ce genre (1). Sans remonter

(1) Vers 1820, un arrière-cousin de Rob-Roy, M. Mac Gregor, après avoir herborisé longtemps dans la Colombie, sous prétexte de combattre les Espagnols et d'affranchir l'Amérique, prit, en récompense de ses exploits, le titre de général. Il réunit quelques soldats, s'empara de l'île de Ruatan, qui fait face à la côte des Mosquitos, noua des relations avec George-Frédéric, chef des Mosquitos, l'invita à dîner, et, après le repas, profita de l'ivresse du sauvage pour lui faire signer un acte par lequel George-Frédéric lui vendait pour quelques bouteilles de rhum la partie de ses états connue sous le nom de Poyaisie. L'acte passé en bonne forme, il s'agissait de prendre possession du pays cédé. Mac Gregor, laissant là son convive, partit pour l'Angleterre. Heureusement pour lui, les spéculations sur l'Amérique faisaient alors fureur à la bourse de Londres. On

jusqu'à Hernan Cortez, qui fit avec un millier d'hommes la conquête du Mexique, l'histoire des anciennes colonies espagnoles nous montre, en plusieurs rencontres, le sort d'un pays presque aussi vaste que l'empire romain décidé en une heure par une bande d'aventuriers. En 1839, un chef des Mosquitos vendit à deux citoyens des États-Unis, MM. Peter et Samuel Shepherd, ses créanciers, un territoire de 22,500,000 acres (environ 8 millions d'hectares). Les concessionnaires fondèrent une *compagnie pour la colonisation de l'Amérique centrale*, dont le directeur, M. Benjamin Mooney, réside à New-York. Le centre des opérations de cette compagnie est à Greytown, à l'embouchure du Rio-San-Juan. C'est des concessions du chef mosquito à MM. Shepherd que datent les invasions des États-Unis dans l'Amérique centrale. « Tant pis pour le roi des Mosquitos s'il a fait une concession! dit à ce sujet un historien américain. Assurément la reine de la Grande-Bretagne, qui le traite comme son frère en royauté, ne peut pas se plaindre de la manière dont il a usé de ses droits. » Tant pis pour les faibles! *chapitre premier de l'histoire universelle*, comme dit Figaro.

De leur côté, les Anglais poursuivaient lentement leurs projets de conquête. Depuis deux siècles, ils avaient mis le pied sur le continent sous prétexte de protéger contre l'Espagne une tribu de sauvages moitié nègres, moitié Caraïbes, les Mosquitos, dont le chef reçoit une pension du gouvernement anglais en échange des occasions qu'il fournit à l'Angleterre de se mêler des querelles de l'Amérique centrale. Vers 1783, ces relations, qui existaient de fait depuis longtemps, furent réglées par un traité qui permit aux Anglais de fonder à Belize, dans le Honduras et le Yucatan, des établissemens pour l'exploitation de l'acajou et des bois de teinture. Ces établissemens, simples comptoirs de marchands, n'avaient que peu d'importance, lorsqu'en 1848 la conquête de la Californie par les Américains du Nord et la découverte des mines d'or attirèrent en quelques mois plus de trois cent

ne rêvait que de coloniser et d'exploiter ce merveilleux pays fermé par la jalousie de l'Espagne à toutes les nations maritimes. De toutes parts se formaient des sociétés pour la navigation des rivières, pour la construction des canaux, pour l'exploitation des mines de Potosi et la propagation de la religion protestante. Mac Gregor fut reçu avec enthousiasme. On crut à l'avenir de ce roi improvisé. C'était un Raleigh, un Clive, un Hastings. *L'emprunt royal poyais*, à peine émis, fut coté avec une forte prime, et l'argent versé servit d'abord à payer les dettes du nouveau roi, puis à fréter quelques navires, sur lesquels Mac Gregor s'embarqua avec plusieurs milliers de colons. Il apportait à ses nouveaux sujets une constitution modèle, je veux dire calquée sur celle de l'Angleterre : chambre des lords, chambre des communes, responsabilité des ministres, inviolabilité du roi, loi sur la régence, rien n'y manquait de ce qui fait le bonheur des peuples et la joie des parlemens; mais George-Frédéric et les Poyaisiens le reçurent à coups de fusil. Les colons se dispersèrent, les souscripteurs de l'emprunt redemandèrent leur argent; Mac Gregor effrayé passa sur le continent, et offrit son royaume aux Parisiens, qui n'en voulurent pas. Ainsi naquit et mourut le royaume de Poyaisie.

mille aventuriers, venus de tous les pays du monde. C'est alors qu'on songea sérieusement à s'ouvrir, soit par un chemin de fer, soit par un canal, une route vers les îles Sandwich et la Californie. Au mois de février 1849, le *Times* appela l'attention des capitalistes sur les avantages d'une route qui traverserait le Nicaragua. Il ajoutait que les États-Unis, abandonnés à leurs propres forces, ne pouvaient accomplir une pareille entreprise. Pendant que ce journal et plusieurs autres approfondissaient la question dans des discussions stériles, mais savamment raisonnées, on apprit que les Américains négociaient avec le Nicaragua. Sur-le-champ on s'écria qu'ils allaient démembrer à leur profit l'Amérique centrale, et le ministère anglais, pour empêcher l'établissement de cette route, eut recours à son expédient ordinaire, qui était de *protéger le roi des Mosquitos*.

Une compagnie s'étant formée à New-York en 1850 pour la construction du canal, ses chefs, MM. Vanderbilt et White, offrirent aux Anglais d'entreprendre de moitié avec eux ce grand ouvrage et de faire par portions égales le partage des risques et des bénéfices. Cette offre équitable et politique n'eut aucun succès, les Anglais ne voulant pas concourir à une entreprise qui devait surtout profiter à leurs rivaux. Sans s'inquiéter des obstacles que le gouvernement anglais multipliait secrètement autour d'eux, ni de la compassion perfide avec laquelle les journaux anglais inventaient ou exagéraient les dangers du voyage à travers le Nicaragua. Vanderbilt et ses associés firent un traité avantageux avec l'état de Nicaragua, et par leurs efforts réduisirent de dix jours la traversée de New-York à San-Francisco. Aujourd'hui ce voyage ne dure que dix-neuf jours. Deux routes principales se font concurrence pour le transport des marchandises et des passagers qui vont en Californie : c'est le chemin de fer de Panama et la route du Nicaragua. On peut juger de l'importance de ces deux routes par celle du transit. En 1855, sur 42 millions de dollars envoyés de Californie à New-York, 29 millions ont pris la route de Panama, et 13 millions celle du Rio-San-Juan.

Jusqu'ici, il n'y a rien que de pacifique et de légal dans les entreprises des Américains : il faut même avouer qu'ils ont été utiles au monde entier aussi bien qu'à eux-mêmes, en frayant une route au commerce à travers ces fertiles solitudes, et l'influence qu'ils avaient acquise dans l'Amérique centrale n'était que la récompense légitime de leurs efforts; mais la violence devait bientôt détruire ou peut-être compléter l'œuvre de l'industrie. Cependant les premiers torts ne sont pas de leur côté. On a beaucoup parlé dans ces dernières années des usurpations des États-Unis. Cette accusation, souvent très fondée, peut être rejetée par eux sur l'Angleterre, qui les accuse. Le gouvernement anglais, qui avait vu avec jalousie l'annexion du Texas et des Californies, mais qui redoute par-dessus tout une guerre avec les États-Unis, craignit de les voir s'emparer de cette position si importante, où, suivant toute probabilité, sera construit le fameux canal qui doit sépa-

rer les deux Amériques et joindre les deux mers. En dépit du traité Clayton-Bulwer, conclu en 1850, qui défend aux deux peuples tout agrandissement dans l'Amérique centrale, il réunit par un décret, le 17 juillet 1852, les îles de Ruatan, Bonaca, Utila, Barbarette, Helena et Morate, sous le nom de *colonie de la Baie des Iles*. En même temps il arracha par force et par surprise au Nicaragua la ville de San-Juan, qui, située à l'embouchure du fleuve de ce nom, dans la mer des Caraïbes, commande l'entrée du futur canal, et donna cette ville au roi des Mosquitos, qui, sous les ordres du gouverneur anglais, possède la côte du Honduras. Cette ville prit alors le nom de *Grey-Town*. Depuis, le colonel Kinney l'a reconquise et rendue au Nicaragua.

Cet acte d'agression contre un petit état incapable de se défendre, et que sa faiblesse même aurait dû protéger, irrita profondément le sentiment national aux États-Unis. On s'écria de toutes parts que la politique du gouvernement anglais était une politique de rapine et de pillage, que l'attaque d'un peuple si faible, en pleine paix, était à la fois une lâcheté et une trahison, que le prétexte dont l'Angleterre couvrait cette attaque, c'est-à-dire les réclamations du roi mosquito, était un mensonge. C'est ainsi qu'elle avait gardé Malte malgré les stipulations du traité d'Amiens, qu'elle protégeait de vive force les Iles-Ioniennes, qu'on avait pris et gardé la colonie du Cap malgré le désir bien connu des habitans, qu'elle avait attaqué l'Afghanistan pour empêcher les Russes de mettre le pied en Perse, qu'elle avait occupé Hong-Kong pour empoisonner de force les Chinois avec de l'opium, qu'elle avait conquis le Scinde, le royaume d'Assam, le Pendjâb, le Birman, l'Inde entière; qu'elle s'était emparée d'Aden sous prétexte d'en faire une station de charbon, en réalité pour fermer aux autres peuples l'entrée de la Mer-Rouge. On rappela l'histoire de dom Pacifico et de la marine grecque, ruinée pour les réclamations d'un Juif; on annonça que l'Angleterre voulait ou empêcher la construction du canal, ou s'en réserver le monopole en construisant une forteresse à l'entrée du fleuve San-Juan. On conclut, avec la logique des gens intéressés et passionnés, qu'il ne fallait pas laisser à un état aussi faible que le Nicaragua le soin de se défendre, que la question intéressant toutes les nations, chacune d'elles avait le droit d'intervenir, que c'était un cas de force majeure, où il fallait s'élever au-dessus de la justice ordinaire et légale pour arriver à la justice vraie et équitable, et que s'il devait y avoir usurpation, il valait mieux pour les Nicaraguans devenir un des états de l'Union américaine qu'une colonie anglaise. De là les projets d'invasion de Walker et de Kinney. Chez ce peuple aventureux et sans scrupule, de la parole à l'action il n'y a qu'un pas. On trouve toujours des gens prêts à exécuter ce que d'autres ont projeté. Juste ou injuste, peu importe, pourvu que leur intérêt ou celui de leur patrie y trouve son compte. C'est le patriotisme antique de Rome et de Sparte, un peu adouci par les mœurs modernes. Dès qu'on vit quelque utilité à s'emparer du Nicaragua, le sort de ce malheureux pays fut

décidé. Il ne subsistait plus que par un prodige d'équilibre, c'est-à-dire par la crainte réciproque qu'avaient l'une de l'autre deux nations rivales. Tant que cette crainte était égale des deux côtés, la paix pouvait se maintenir; mais un incident imprévu et étranger à la question hâta le dénoûment. Je veux parler de la guerre d'Orient.

On sait la part que l'Angleterre a prise à cette guerre. Il est inutile de rappeler que l'armée anglaise soutint glorieusement, homme par homme, l'honneur du drapeau, et que chaque soldat montra un courage incontestable. Tout le monde s'y attendait; mais ce qui étonna l'Europe et l'Amérique, ce fut le mince résultat de tant d'efforts et de sang répandu. Une mauvaise administration, des chefs plus nobles qu'habiles, plus vieux qu'expérimentés, des misères très grandes à la vérité, mais peut-être exagérées à dessein par les journaux anglais eux-mêmes, diminuèrent singulièrement le prestige de l'Angleterre dans le monde. Tous les faibles s'en réjouirent et virent la main de la Providence dans la destruction de l'armée anglaise. Aux États-Unis, l'impression de ces événemens fut considérable. On y vit la décadence prochaine de l'Angleterre. On racontait, on exagérait même avec une joie maligne les misères trop réelles de cette armée tant vantée. On sympathisait avec les Russes, on exaltait les vertus militaires des Français, le courage heureux des zouaves; on leur attribuait exclusivement la gloire de l'Alma, d'Inkerman, de la prise de Sébastopol. Enfin, de toutes les manières on retourna le poignard dans le cœur de l'orgueilleuse Angleterre. C'est ce moment qu'un parti tout-puissant aux États-Unis crut favorable pour braver impunément le gouvernement anglais et lui enlever sa proie, car l'invasion de Walker n'est pas l'œuvre de quelques aventuriers sans appui dans la nation. Ce n'est pas une fantaisie isolée qui a poussé cet aventurier au Nicaragua; ce n'est pas non plus, comme le brave et malheureux Raousset-Boulbon, un désir romanesque d'aventures et la gloire de fonder un empire. Tout est positif dans l'âme, dans le cœur et dans les calculs d'un *Yankee*. Walker n'est que l'audacieux et habile instrument des spéculateurs de New-York et de la Nouvelle-Orléans. Ce héros, dont les journaux de la Nouvelle-Orléans, du Kentucky et du Missouri font un si pompeux éloge, n'a rien dans sa vie qui le distingue de dix mille aventuriers moins heureux et moins célèbres. Comme tout le monde aux États-Unis, il a fait vingt métiers différens : avocat, médecin, journaliste, chercheur d'or. Comme tout le monde, il se créa général de sa propre autorité, et se fit une réputation militaire en se proclamant d'avance invincible. Il est fanfaron et menteur comme un Mexicain; il est hardi, avide et sans scrupule comme un *Yankee;* il a toutes les qualités qui élèvent un homme à l'empire ou à la potence. « Le général Walker, dit un de ses partisans, l'auteur de l'*Avenir du Nicaragua*, est né au Tennessée. Il a exercé la profession d'avocat. De bonne heure il fit un voyage en Europe et termina son éducation dans une des uni-

versités allemandes, où il apprit le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien; puis il suivit les cours de l'école de médecine à Paris. Plus tard, il se fit journaliste à la Nouvelle-Orléans, où son visage pâle et délicat, ses brillans yeux gris, l'expression pensive de sa physionomie, le firent remarquer. »

Lassé de tous les métiers qu'il avait faits successivement, Walker émigra en Californie; il rédigea quelque temps le *Herald* à San-Francisco, mais bientôt il brisa sa plume de journaliste et se fit homme de loi à Marysville, où il gagna beaucoup d'argent, dit son panégyriste. Jusque-là, ni les journaux qu'il avait rédigés à la Nouvelle-Orléans et à San-Francisco, ni les malades qu'il avait tués ou guéris, ni les procès qu'il avait plaidés, ne lui avaient fait grande réputation. On était loin de deviner dans ce praticien obscur le rival de Washington, le conquérant et le libérateur du Nicaragua. L'occasion s'offrit enfin de faire admirer au monde ce grand génie et ce grand caractère.

Les habitans de la province de Sonora (Basse-Californie) prirent les armes contre Santa-Anna, proclamèrent leur indépendance, fondèrent un gouvernement libéral et appelèrent les Californiens à leur secours. Walker accourut des premiers avec quelques centaines d'Américains; mais, soit qu'un revirement subit d'opinion eût ramené les Sonoriens à Santa-Anna, soit qu'ils eussent plus de frayeur du dangereux allié qu'ils avaient appelé que de leur ennemi, Walker fut battu et retourna à San-Francisco. « Il fut honteusement trahi par les Mexicains, dit un de ses amis. Il est certain qu'il éprouva un échec, mais il déploya dans cette expédition une énergie indomptable, une persévérance de volonté, une patience à toute épreuve, qui prouvèrent qu'il possédait toutes les qualités d'un chef d'armée. » Ce début malheureux, qui aurait dû décourager Walker, fit au contraire sa réputation parmi les aventuriers qui d'Europe ou d'Amérique affluent à New-York, à San-Francisco et à la Nouvelle-Orléans. Il y parut bientôt.

Parmi tous les états dont la faiblesse et les trésors peuvent tenter la cupidité, le Nicaragua occupe le premier rang. L'avantage naturel de sa position entre les deux mers, la fertilité du sol, l'ignorance et la paresse de la population, d'ailleurs clairsemée (à peine 300,000 habitans sur un territoire de 5,000 lieues carrées), les guerres civiles pendant lesquelles il est si aisé de pêcher en eau trouble et de rejeter sur l'esprit de parti les excès qu'on aurait horreur de commettre en temps de paix, tout devait amener peu à peu les Américains dans le Nicaragua. Le prétexte seul manquait à l'invasion. Un Nicaraguan fut assez aveugle ou assez ennemi de son pays pour le fournir.

Au commencement de 1854, deux candidats, don Francisco Castillon et le général D. Fruto Chamorro, se disputaient la présidence de cette petite république. Castillon était le chef du parti libéral, Chamorro celui du parti aristocratique, que Walker et ses amis, pour justifier leur invasion, ont ap-

pelé le parti de la tyrannie. Il ne faut pas oublier qu'en général les événemens que nous allons raconter ne sont connus que par les récits de Walker et de ses partisans, ou par les déclamations intéressées des journaux anglais. Les seuls témoignages impartiaux que nous ayons pu recueillir sont ceux de quelques voyageurs français ou allemands qui revenaient de Californie par le Nicaragua. Ces témoignages sont très précieux, mais des voyageurs pressés de revenir à New-York ou en Europe n'ont vu les événemens qu'à moitié, et, bien que désintéressés dans la question, n'ont pu donner chacun qu'une part de vérité. C'est par le contrôle de ces diverses relations que nous pouvons donner un récit à peu près authentique.

Chamorro fut nommé président. « Il haïssait mortellement les Américains et les doctrines républicaines, dit l'auteur de l'*Avenir du Nicaragua*. Il était l'ennemi irréconciliable des étrangers. » Ce seul mot suffit pour expliquer le mal qu'en disent les *Yankees*. Que Chamorro fût effrayé des entreprises des États-Unis sur le Texas, le Mexique, les deux Californies, de leurs prétentions depuis longtemps avouées sur le Canada, on ne doit pas s'en étonner. Qu'il fût l'ami de la liberté ou de la tyrannie, peu importe. A coup sûr c'était un bon citoyen. Au reste, il ne faut pas que le nom de *libéral* nous fasse illusion. Dans l'Amérique espagnole, c'est un mot d'ordre que chaque chef de parti prend lorsqu'il est dans l'opposition, et qu'il laisse à son adversaire dès qu'il arrive au pouvoir. Dans ce pays-là, on se bat pour les hommes et non pour les principes. Quelles que fussent d'ailleurs les opinions politiques de Chamorro, le premier acte du nouveau président fut de bannir son adversaire. Castillon se réfugia avec quelques amis dans l'état de Honduras. On dit, mais cela n'est pas prouvé, que, pendant les élections, ses partisans avaient été éloignés du scrutin par la force. Il est visible que Castillon, suivant l'usage immuable de ces jeunes républiques, devait prendre sa revanche. Quelques lieutenans de Chamorro, ayant obtenu de lui tout ce qu'il pouvait donner, assurèrent que sa tyrannie était devenue odieuse, insupportable, et que le Nicaragua périrait, si Castillon n'était fait président à son tour. Averti de ces dispositions favorables, l'exilé revint au Nicaragua avec trente-six hommes, fut rejoint à Chinandega par six ou sept cents soldats de Chamorro, marcha sur la ville de Léon, s'en empara après un combat, et assiégea Chamorro dans Granada, capitale du Nicaragua.

Ce récit, qui est celui des amis de Walker, me paraît le plus conforme à la vérité. Je passe sous silence les éloges donnés à Castillon, « gentilhomme riche, représentant du parti libéral, homme d'état illustre, élevé en Angleterre, et formé par de longs voyages en Europe et aux États-Unis. » Tout cela peut être vrai, mais l'homme d'état illustre aurait dû se souvenir que le plus grand de tous les crimes est d'introduire dans sa patrie les armées étrangères; il aurait dû prévoir les conséquences inévitables de cette intervention.

Le siége de Granada durait déjà depuis plusieurs mois, et Castillon n'était

point encore maître du pays, lorsqu'il reçut la visite d'un habitant de la Nouvelle-Angleterre, M. Byron Cole, ami de Walker et bien connu comme propriétaire de plusieurs journaux à Boston. Castillon, rebuté de la longueur du siége et craignant un revers de fortune, voulut s'assurer un appui, et fit un traité par lequel il autorisait M. Cole à offrir au colonel Walker 52,000 acres de terre (environ 20,000 hectares) pour l'engager à embrasser sa cause. La honte de ce traité ne doit pas retomber sur Castillon seul; il n'était que le chef du gouvernement provisoire. Le traité fut signé par ses ministres et ses complices, Carabajal, Selva, Jarez, Pineda. Ces noms, inconnus en Europe, méritent cependant d'être conservés; l'histoire est le pilori des traîtres. Walker accepta les offres de Castillon avec empressement, et s'embarqua avec sa troupe le 5 mai 1855 dans le port de San-Francisco sur le brick *la Vesta*. Le 28 juin, il aborda à Tola, sur la côte de l'Océan-Pacifique; le 29, il mit en déroute un parti de cavalerie qui s'enfuit vers Rivas. Le lendemain, il fut battu à son tour près de Rivas avec perte de quarante ou cinquante tués ou blessés. Cette bataille est bien peu de chose sans doute, comparée à celles de l'Europe; mais en ce pays presque désert, quelques centaines d'hommes décident du sort d'un empire. Il eût été facile d'accabler Walker; sans recrues, sans alliés, sans magasins, sa petite troupe aurait dû être détruite. On ne sait quel accident arrêta le vainqueur. Les Nicaraguans ne sachant ou ne voulant pas profiter de leur victoire, Walker s'échappa. Deux mois après, on apprit avec étonnement qu'il avait de nouveau débarqué au Nicaragua. Dans l'intervalle, les deux chefs de parti étaient morts. Cet événement augmentait le danger de Walker, qui n'avait plus de prétexte pour envahir un pays allié des États-Unis. Le général Corral, qui l'avait déjà vaincu à Rivas, entre l'Océan-Pacifique et le lac de Nicaragua, l'attendait encore au même endroit, et couvrait la route de Granada à la tête de quinze cents hommes; mais Walker trouva dans la complicité de la *compagnie américaine de transit* un secours inattendu.

Walker avait fait un détour pour surprendre Granada. Repoussé du côté de l'Océan-Pacifique, il s'était rembarqué avec sa troupe, avait reçu des renforts de Californie, et, au lieu de commencer l'attaque par Rivas comme la première fois, il fréta les *steamers* de la compagnie américaine de transit, et le 2 septembre marcha de San-Juan de Nicaragua sur *Virgin-Bay*. Le 3 octobre, il reçut de nouveaux renforts de Californie; le 13, il arriva devant Granada, qui était hors d'état de résister. L'assaut dura peu de temps. Le colonel Hornsby, lieutenant de Walker, força l'entrée de la ville et arriva le premier sur la grande place. Pendant le combat, quelques coups de fusil furent tirés du haut du beffroi de l'église San-Francisco. Hornsby y courut et mit en liberté, disent les relations américaines, quatre-vingts prisonniers, hommes, femmes et enfans, qui étaient chargés de chaînes.

Ce combat, qui fut si court, décida du sort du Nicaragua. A vrai dire, il n'y avait eu qu'une surprise, mais le gouvernement tout entier se trouvait

entre les mains de Walker. Sa position eût été critique, si les Nicaraguans s'étaient réunis au général Corral, qui commandait des forces suffisantes pour repousser l'invasion; mais Corral lui-même se laissa décourager ou séduire. L'envoyé des États Unis à Granada, M. Wheeler, accepta la mission que lui donna Walker de ménager un accommodement entre les deux partis. Pour hâter l'effet de cette démarche, Walker fit fusiller M. Mayorza, l'un des ministres du gouvernement déchu, et menaça de faire subir le même sort à tous les autres, si Corral ne faisait pas sa soumission. Le malheureux Corral, soit pour épargner le sang de ses amis, soit par conviction de sa faiblesse, reconnut le gouvernement nouveau et fut nommé ministre de la guerre. Walker reçut le commandement en chef de l'armée. Dès le 14 octobre, lendemain de sa victoire, on lui avait offert la présidence de la république. Il refusa, sentant qu'il convenait mieux à ses desseins de garder la réalité du pouvoir et de rejeter la responsabilité sur un Nicaraguan. M. Patricio Rivas fut nommé président provisoire de la république pour quatorze mois, et, sous son nom, Walker, créé général en chef de l'armée du Nicaragua, exerça l'autorité suprême; mais l'opinion publique ne s'y est pas trompée, et le commandant en chef de l'armée fut toujours seul responsable des actes du nouveau gouvernement.

Le premier soin de Walker, ou, si l'on veut, du président Rivas, fut d'annoncer son succès à toutes les puissances étrangères et particulièrement aux États-Unis, qu'il était si important d'engager et de compromettre dans cette révolution. Le colonel H. Parker French, Américain comme Walker, et son lieutenant, fut chargé d'aller à Washington et d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il reconnût Walker et son prête-nom Rivas. Le choix de l'envoyé était malheureux et donne une idée assez nette de la composition de l'armée de Walker. Parker French avait encouru quelques années auparavant, dit-on, une condamnation fâcheuse aux États-Unis. Peut-être M. Franklin Pierce et son ministre, M. Marcy, eussent-ils néanmoins accueilli avec faveur le représentant du Nicaragua, si la révolution leur avait paru assurée et durable, ou s'ils n'avaient craint de s'attirer une querelle sérieuse avec les Anglais. Dans les républiques espagnoles, les changemens à vue sont si fréquens et si peu motivés, qu'on est presque toujours obligé de reconnaître le gouvernement de fait sans rechercher l'origine du nouveau possesseur. Ce serait s'engager dans des questions tout à fait insolubles. Quelle est l'élection régulière qui, dans ces trente dernières années, ait été respectée depuis le cap Horn jusqu'au nord du Mexique? Cependant on ne pouvait feindre d'ignorer que des étrangers s'étaient emparés du Nicaragua par la force. Si M. Marcy avait paru l'oublier, lord Clarendon se serait chargé de le lui rappeler. Le président Pierce, combattu entre son désir d'étendre jusqu'au Rio-San-Juan la domination des États-Unis et la crainte de compromettre prématurément son pays dans une guerre avec l'Angleterre, refusa de recevoir le colonel French.

Mais pendant que le gouvernement officiel refusait de reconnaître Walker, les amis de celui-ci, les banquiers et les spéculateurs de toute sorte qui, à New-York et dans le sud des États-Unis, patronaient son entreprise, s'indignèrent hautement de la pusillanimité de M. Pierce, l'accusèrent de trahison, et firent publiquement appel au courage et au patriotisme de tous les citoyens des États-Unis en faveur de ce héros qui combattait presque seul pour la liberté du Nicaragua et la grandeur de sa patrie. Ceux qui avaient fondé sur cette conquête l'espoir de grandes fortunes, qui, là comme au Texas et en Californie, avaient rêvé d'immenses terrains à défricher, un canal à construire avec la certitude d'énormes bénéfices, le transit des deux mondes à monopoliser, un état à esclaves à incorporer dans l'Union, ceux-là, dans le Kentucky, le Tennessee, l'Alabama, l'Arkansas, le Mississipi, la Louisiane, la Georgie, les deux Carolines, formaient des *meetings*, levaient des hommes et de l'argent, agissaient enfin avec l'activité et l'audace d'un gouvernement régulier pour envoyer des renforts à Walker et l'affermir dans sa conquête. Ils disaient que des cinq tracés proposés pour le percement de l'Amérique centrale et la communication des deux Océans, celui qui offre le moins de difficultés et le plus d'avantages est le tracé du Nicaragua. Déjà la nature a fait à moitié ce grand travail; le fleuve San-Juan, malgré les *rapides* qui gênent sa navigation, ouvre un accès facile jusqu'au lac de Nicaragua; ce dernier communique directement avec le lac de Managua, qui est lui-même à peu de distance de l'Océan-Pacifique; l'espace qui sépare les deux lacs du Grand-Océan est un plateau peu élevé, couvert d'arbrisseaux, de mangliers, et plus aisé à percer que la chaîne des Andes qui s'étend sur tout le reste de l'Amérique centrale. Toutes les puissances maritimes (et la marine marchande des États-Unis est supérieure même à celle de l'Angleterre) ont le plus grand intérêt, soit à s'emparer du pays que doit traverser le futur canal, soit à neutraliser d'avance cette grande voie de communication. Si les Anglais veulent se ménager un libre passage vers les mers de l'Australie, les Américains ont à garder la route par laquelle de New-York et de la Nouvelle-Orléans on se rend en Californie. La construction du chemin de fer de Panama et d'Aspinwall-City abrége déjà le voyage, mais cette route n'en est pas moins éloignée de San-Francisco; il dépend du gouvernement de la Nouvelle-Grenade de l'intercepter à son gré. D'ailleurs le chemin de fer, construit à la hâte et avec une négligence forcée, est très dangereux pour les voyageurs (1). Il importe donc de se

(1) Un terrible accident en a récemment donné la preuve. A six milles d'Aspinwall-City, pendant qu'un convoi traversait un pont construit en madriers entre deux montagnes, le pont s'est écroulé, et 600 voyageurs qui arrivaient de Californie ont été précipités sur les rochers, à une profondeur de deux cents pieds. Tous ceux qui visitent les États-Unis sont frappés du peu de précaution qu'on apporte à la construction des chemins de fer. Dans les monts Alleghanys, entre Philadelphie et Pittsburgh, les convois tournent si brusquement sur le flanc de la montagne, qu'arrivés à l'extrémité de la

mettre à l'abri des caprices des hommes et de la nature; si pendant longtemps on s'est contenté des transports à dos de mulet dans les montagnes du Nicaragua, de récens travaux ont amélioré la navigation du San-Juan. Aussitôt qu'un gouvernement régulier, ferme et éclairé comme celui de Walker, sera établi sur des bases solides, la nature des choses donnera forcément au Nicaragua le monopole du transit (1); il faut hâter le moment de cette heureuse transformation; l'entreprise de Walker a rencontré une sympathie universelle au Nicaragua; le clergé catholique lui-même, d'ordinaire hostile aux hérétiques *Yankees*, a embrassé la cause de Walker avec ardeur. On citait la réponse de celui-ci aux félicitations du grand-vicaire de l'évêché de Léon, que nous allons reproduire en entier, pour donner une idée de son style et de son caractère.

« 29 novembre 1855.

« Mon révérend,

« J'ai eu le plaisir et l'honneur de recevoir aujourd'hui votre lettre du 26 courant. Il m'est très agréable d'apprendre que l'église emploiera son autorité en faveur du gouvernement actuel. Sans l'aide des sentimens religieux et de ceux qui les enseignent, il ne peut y avoir de bon gouvernement, car la crainte de Dieu est le fondement de toute organisation politique et sociale. Les opinions pour lesquelles j'ai combattu dans le Nicaragua sont, j'en ai la ferme conviction, logiquement déduites de la doctrine du divin Rédempteur. C'est en Dieu que je me confie pour le succès de la cause dans laquelle je suis embarqué (*in which y am embarked*), et pour le maintién des principes que je soutiens. Sans son aide, tous les efforts humains sont impuissans, mais avec son aide quelques hommes peuvent triompher d'une armée. En vous demandant vos prières pour le succès des entreprises que je puis tenter et qui sont conformes aux préceptes de la sainte église, je demeure votre très humble et très obéissant serviteur,

« W. WALKER. »

On admirait la modération calculée de son langage, l'éloquence avec laquelle il prenait le ciel à témoin de la pureté de ses intentions, et, quoiqu'aux États-Unis personne ne soit dupe d'un langage qui est commun à

courbe, ils se penchent sur le précipice comme les chevaux qui galopent en tournant dans un cirque.

(1) Un autre motif doit amener bientôt cette révolution dans le transit de l'Amérique centrale. On connaît l'humeur insolente et querelleuse des *Yankees*. Au mois de mai 1856, des passagers américains qui revenaient de Californie, ivres de bière et de whiskey, tirèrent des coups de *revolver* sur des nègres de Panama. Ceux-ci prirent les armes, attaquèrent à leur tour les agresseurs, et avec eux tous les autres passagers. Plus de quarante Américains furent tués; une centaine furent blessés, et parmi eux un grand nombre de voyageurs étrangers à la querelle. Le gouvernement des États-Unis a promis de venger ce massacre d'une manière éclatante; mais quel est le plus coupable, de celui qui attaque le premier, ou de celui qui, provoqué, confond dans sa vengeance aveugle les agresseurs et les témoins inoffensifs?

tous les *Yankees*, et qui n'engage en rien leur conscience ou leur conduite, on feignait de s'y tromper et de voir dans cet aventurier un saint et un martyr.

Comme ces manœuvres ne suffisaient pas pour lui assurer des subsides dont il avait un pressant besoin, on eut recours à d'autres moyens pour exalter l'imagination populaire. On faisait des descriptions merveilleuses du Nicaragua. C'était la terre promise, l'Éden retrouvé. Les plantes les plus utiles, les fruits les plus agréables y croissaient d'eux-mêmes, en plein champ et sans culture; le ciel y était toujours pur et serein, la température toujours égale, et, malgré le voisinage de l'équateur, rafraîchie par les vents qui soufflaient des deux Océans; le pays était si salubre, que tout le monde y devenait centenaire. Enfin, chose plus merveilleuse encore, les femmes espagnoles, d'une beauté angélique et d'une grâce enchanteresse, avaient un faible pour les jeunes *Yankees*, surtout pour ceux qui portent les armes et qui s'enrôlent sous les drapeaux de Walker. « Même parmi les Indiennes, dit un écrivain américain, la simplicité la plus raffinée, la coquetterie la plus innocente, les vertus les plus exaltées se joignent à l'amour de la justice, tempéré par une douceur qui apaise la colère des hommes, toujours irritables et portés aux querelles. »

Comment résister à des promesses si séduisantes? En même temps tous les journaux du sud des États-Unis, obéissant au même mot d'ordre, représentaient Walker comme trahi par le gouvernement fédéral et livré à la haine des Anglais. On vantait le désintéressement avec lequel il avait refusé la présidence. Il avait dédaigné le pouvoir. Il n'avait voulu garder que le droit de mourir pour la liberté du peuple de Nicaragua. Désavoué par sa patrie, traité publiquement de pirate sans foi ni loi, il avait résisté à tous ses ennemis intérieurs et extérieurs, il les avait vaincus et dispersés. Sa grande âme paraissait tout entière dans ces bulletins modestes où il racontait sa victoire. Sans dissimuler ses pertes, passant sous silence ses propres exploits, il relevait ceux de ses compagnons. Il prévoyait néanmoins que, ses ennemis devenant plus nombreux, il pourrait succomber, mais il était heureux de verser son sang pour la liberté; il se consolait de mourir en pensant qu'un jour sa patrie recueillerait le fruit de ses travaux. — N'est-ce pas là, disait enfin un banquier enthousiaste qui avait engagé 100,000 dollars dans l'invasion du Nicaragua, le cœur de Washington avec la tête et le génie de Napoléon?

On le voit, des argumens de toute sorte étaient employés par les amis de Walker pour exciter les passions populaires. A ceux qui se piquaient de vues politiques plus étendues, on donnait des raisons plus positives. Qu'importe, disait-on, la justice ou l'injustice de son entreprise? Elle est utile aux États-Unis; que nous faut-il de plus? Laisserons-nous le Nicaragua, échappé de nos mains, tomber aux mains des Anglais? L'intérêt de la patrie, voilà la suprême justice. Parmi ceux qui soutenaient le plus ardemment la doctrine

de Monroë et l'exclusion de toute intervention européenne dans les affaires de l'Amérique, on distinguait surtout M. Pierre Soulé, Français d'origine, comme on sait, et qui, par son éloquence, fort supérieure à celle des pesans et verbeux orateurs *yankees*, s'est acquis une si grande influence dans le sud des États-Unis. « On prétend, disait-il, que nos intérêts ne sont pas liés à ceux de la politique européenne, et que nous devrions nous borner à étendre nos relations commerciales avec les pays étrangers sans nous mêler de leurs affaires politiques. — Oui, monsieur, j'en conviens, si nous pouvons les séparer les unes des autres; mais cela n'est pas possible. Les intérêts commerciaux sont et doivent être nécessairement mêlés aux intérêts politiques. La question n'est pas de savoir comment vous pourrez éviter ce mélange, car ils se mêleront malgré vous, ils défieront toute votre prudence, ils mettront en défaut votre diplomatie; la question, c'est de savoir comment vous les règlerez sans danger pour le maintien de votre paix et de votre prospérité. Vous ne pourriez pas, même quand vous le voudriez, vous isoler entièrement de l'Espagne, de l'Angleterre ou de la Russie. Elles sont là, attachées à vos flancs. Supposons un moment que l'Espagne veuille céder Cuba à tout autre gouvernement que le nôtre : demeurerons-nous immobiles? Supposons que l'Angleterre veuille exercer, plus ouvertement qu'elle ne le fait à présent, sa dictature sur les républiques de l'Amérique centrale : demeurerons-nous immobiles? Supposons que la Russie remette en vigueur son ukase de 1821, qu'elle étende le cercle des prohibitions qu'elle a eu l'audace de tracer autour d'elle, et qu'elle nous exclue entièrement des eaux septentrionales de l'Océan-Pacifique : demeurerons-nous immobiles? Non, nous ne le ferons pas, nous ne pouvons pas le faire. Ce n'est pas tout : supposons que l'Angleterre se laisse persuader de se joindre à une coalition européenne, et qu'elle entre dans un autre *système continental;* quels avantages l'Europe pourrait-elle lui offrir qui ne fussent ruineux pour nos intérêts? Un nouveau Pozzo di Borgo ne pourrait-il pas par hasard insinuer au cœur d'un tsar insensé l'idée suggérée déjà en 1817, de subjuguer les États-Unis afin de protéger le monde contre le poison de leurs institutions? »

Il y a dans ce discours de M. Soulé une hypocrisie patriotique que recouvre mal l'éloquence de l'un des orateurs les plus populaires des États-Unis. M. Soulé sait parfaitement que ni la liberté ni l'indépendance des États-Unis ne peuvent être menacées. Est-ce d'ailleurs un moyen de les défendre que d'attaquer les états trop faibles? Vous les sauvez des Anglais, dites-vous : c'est peut-être vrai; mais qui empêche les Anglais d'entrer à leur tour au Nicaragua pour le sauver de vos mains? Et parmi des sauveurs si acharnés, que de chances n'y a-t-il pas pour que le malheureux Nicaragua devienne la proie de l'un ou de l'autre?

Pendant que l'on armait publiquement pour sa cause, Walker éprouvait de sérieux embarras à se maintenir dans sa conquête. Déjà l'action du climat se faisait sentir sur sa petite troupe. Le Nicaragua est malsain. L'exces-

sive chaleur, l'humidité des vallées étroites et profondes, les miasmes pestilentiels qui s'exhalent des marais voisins de la mer, entretiennent sur les côtes les fièvres pernicieuses des tropiques. Pendant l'hiver, il avait peu de chose à craindre; mais au printemps le *vomito negro* pouvait emporter la moitié de ses soldats, mal acclimatés, et le laisser presque seul. Il s'en effrayait d'autant plus, qu'il se sentait menacé par un danger non moins redoutable.

D'abord surpris et consternés par la vivacité imprévue de ses mouvemens, les habitans du Nicaragua comptèrent leurs envahisseurs et reprirent courage. Une partie des troupes régulières s'enfuit dans les états voisins de Honduras, de Guatemala, de San-Salvador et de Costa-Rica. La grande majorité resta dans le pays, soumise à l'autorité de Walker, mais gardant ses armes, et, sous une neutralité apparente, se tenant prête à commencer les hostilités. Dans une contrée presque déserte et sans routes, un simple village peut devenir un centre de résistance. Walker, invincible tant qu'il gardait sa petite troupe serrée autour de lui, ne pouvait, sans le plus grand danger, envoyer des détachemens à la poursuite des insurgés qui tenaient encore la campagne. Dans cette situation critique, il découvrit que la trahison s'était glissée dans ses conseils. Le malheureux Corral se repentit bientôt de sa faiblesse, que ses anciens amis appelaient trahison. Trahir pour soi-même n'est rien, le but sanctifie les moyens; mais trahir pour des étrangers qui méprisent le traître après s'en être servi, c'est le comble du malheur et de la honte. Les restes du parti de Chamorro, qui s'étaient réfugiés dans le petit état limitrophe de Costa-Rica, renouèrent correspondance avec lui. Corral leur écrivit de reprendre courage et de se concerter pour lui prêter secours quand le moment d'agir serait venu. Pendant qu'il jouait ce rôle à double face et qu'il se flattait de renvoyer Walker à la Nouvelle-Orléans, un de ses propres officiers, le général Valle, plus connu sous le nom de *Chelon le Chasseur*, découvrit la trahison à Walker et lui en remit les preuves écrites.

Walker frémit du danger qu'il avait couru. Corral, ministre de la guerre, populaire au Nicaragua, jouissant d'une réputation de courage assez rare sous cette latitude, pouvait soulever tout le peuple contre lui. Walker le fit traduire devant un conseil de guerre qu'il présida lui-même. La sentence n'était pas douteuse. Il fut condamné à mort et fusillé sur-le-champ par ordre de Walker, qui était à la fois son accusateur et son juge. Que Corral eût violé les lois de la guerre en conspirant contre un gouvernement dont il était membre, cela n'est pas douteux; mais trahir l'ennemi de sa patrie, est-ce trahir? Je laisse à d'autres le soin d'en décider. J'avouerai pourtant que je n'ai jamais pu m'indigner sincèrement contre ces Saxons qui, sur le champ de bataille de Leipzig, au plus fort de la mêlée, tournèrent leurs canons contre nous et sauvèrent l'indépendance de l'Allemagne au prix de leur honneur militaire. Les traités de Vienne leur ont peut-être donné des

remords; mais quel que soit l'événement, le citoyen qui en sa conscience a cru délivrer sa patrie trouvera grâce devant l'histoire. La vie et la mort de Corral étaient également dangereuses pour Walker. Cette exécution militaire, faite avec les simples formalités d'un conseil de guerre (et l'on sait si ces formalités sont expéditives!), excita une indignation profonde parmi les Nicaraguans. Walker s'en émut. Son journal officiel, *el Nicaraguense*, expliqua inutilement l'affaire et la trahison de Corral. Celui-ci passa pour un martyr de la liberté de sa patrie. Le nombre des gens qui gagnaient la frontière et se réfugiaient sur le territoire de Costa-Rica s'accrut tous les jours. Walker sentit venir la révolte. L'argent commençait à lui manquer. Dès le jour de son arrivée, il avait, avec une prévoyante promptitude, mis la main sur les caisses publiques; mais ce fonds de réserve s'épuisait. Ses soldats, dont la paie, d'abord considérable, n'était plus assurée, désertaient déjà. Le président de la petite république de Costa-Rica, Raphaël Mora, voyant sa chute prochaine, leva des troupes et menaça la frontière. Walker, poussé à bout, se tira d'affaire par un acte d'audace et un acte d'ingratitude. Il déclara la guerre à Costa-Rica et saisit les *steamers* de la compagnie de transit qui fait le service de New-York au Nicaragua.

On n'a pas oublié la part que cette compagnie avait prise à son expédition. Elle avait transporté publiquement, et malgré la défense du gouvernement fédéral, des soldats et des armes pour le service de Walker. Ses représentans, traduits pour la forme devant le grand jury de New-York, avaient été unanimement acquittés, et cet acquittement, joint à celui du colonel Kinney de Baltimore, qui eut à se défendre devant le même tribunal du reproche d'avoir violé la neutralité des États-Unis en attaquant un pays allié, n'avait été qu'un encouragement de plus pour Walker et ses amis. Le moment était venu pour la compagnie de recueillir le fruit de ses sacrifices. Elle avait cru s'assurer le monopole du Nicaragua et ruiner, grâce à Walker, la concurrence du chemin de fer de Panama. Les actionnaires s'attendaient à une hausse énorme et à voir doubler leurs dividendes, lorsqu'un décret de l'ingrat Walker détruisit ces illusions, et porta un coup funeste à la prospérité de la compagnie. Walker, à bout de ressources, saisit les *steamers* qui apportaient à New-York l'or de la Californie. Cet acte de désespoir fit grande sensation aux États-Unis. Ses plus chauds partisans n'osèrent le défendre du titre de flibustier. L'opinion publique, jusque-là indécise ou trompée par ses protestations d'amour de la justice et de la liberté, se tourna contre lui. Les actionnaires, dont les rêves de fortune étaient détruits, jetèrent des cris d'indignation. Il l'avait bienprévu; mais la nécessité l'entraînait. Cette saisie retardait sa perte au moins de quelques mois, et pouvait même le sauver. D'ailleurs, prêt à jouer sa vie et sa fortune dans une guerre sans issue contre la république de Costa-Rica et les autres états de l'Amérique centrale, il se souciait peu des réclamations de quelques banquiers dont l'avidité trompée n'inspirait aucune compassion aux États-Unis. « Si je suis vain-

queur, disait-il à l'un de ses amis, je serai assez riche et assez puissant pour réparer cette perte. Si je péris, que m'importe? »

C'est dans ces sentimens qu'il déclara la guerre à la république de Costa-Rica. Cet état, qui est le plus petit et le moins peuplé de l'Amérique centrale, n'a pas plus de 120,000 habitans. Les montagnes abruptes qui le couvrent, sa côte sans port, son sol mal cultivé et sans routes devraient lui ôter toute importance; mais le président actuel, M. Mora, homme énergique et habile, qui avait accueilli généreusement les réfugiés du Nicaragua, jugea qu'il était important de chasser un si dangereux voisin avant qu'il se fût solidement établi. Secrètement appuyé par les Anglais, qui lui envoyèrent des armes et des munitions, il marcha contre Walker. Celui-ci, retenu à Granada par la crainte d'un soulèvement, confia le commandement de son armée, composée d'environ cinq ou six cents hommes, au colonel Schlossinger, réfugié hongrois. L'armée des Costa-Ricans était à peu près égale en nombre. Cette guerre ressemble assez à celle que Montmartre pourrait déclarer à Montrouge; mais si les deux armées étaient peu nombreuses, l'objet de la querelle n'en paraissait que plus grand. En réalité, on allait décider du sort de l'Amérique centrale. Schlossinger, surpris dans son camp, s'enfuit le premier. Ses soldats le suivirent de près, et Walker se vit menacé au centre du Nicaragua par les Costa-Ricans victorieux. Il ne se découragea point. Il publia un bulletin dans lequel toute la honte de la déroute fut attribuée à la lâcheté de Schlossinger. On découvrit que ce brave colonel hongrois, dont les journaux des États-Unis avaient fait d'avance un pompeux éloge, n'était qu'un ancien caporal autrichien qui avait reçu vingt fois la schlague dans son régiment, et qui avait volé en Allemagne des sommes considérables. Walker le fit chercher et fusiller; puis il se mit à la tête de ses forces et marcha lui-même contre les Costa-Ricans. Il les rencontra à Rivas et livra bataille. A en croire son récit, il remporta une victoire signalée : six cents Costa-Ricans avaient été tués, un plus grand nombre blessés ou faits prisonniers, et les Américains avaient fait des prodiges de valeur.

La vérité, qu'on connut bientôt par le récit des témoins oculaires et des voyageurs français et allemands qui revenaient du Nicaragua, est que le combat fut très acharné, qu'il y eut de grandes pertes des deux côtés, et que, d'un commun accord, les deux partis abandonnèrent le champ de bataille. Il n'y eut point de poursuite; mais une bataille indécise est une défaite pour Walker. Il eut beau vanter ses succès imaginaires, publier les lettres interceptées de lord Clarendon au président de Costa-Rica, se plaindre de l'intervention secrète des Anglais et provoquer par ses amis des *meetings* aux États-Unis : toutes ces ressources d'un homme au désespoir furent bientôt épuisées. En vain M. Soulé, dans un *meeting* tenu à la Nouvelle-Orléans, déclara que 350,000 dollars suffiraient pour assurer le triomphe de Walker et la liberté du Nicaragua : une trentaine d'auditeurs seulement répondirent à cet appel. On se lassa d'envoyer de l'argent et des hommes.

Les chefs mêmes du parti démocratique du sud, qui s'étaient d'abord montrés pleins de zèle, se refroidirent sensiblement. Le général Cass refusa, sous prétexte de santé, d'assister au *meeting* tenu en faveur de Walker. Les autres hommes politiques les plus importans se tinrent à l'écart. On le voyait perdu, et personne parmi les *Yankees* n'a de compassion ou de sympathie pour celui qui échoue. En même temps le Guatemala, le Honduras, le San-Salvador, encouragés par les revers de Walker, formèrent une ligue contre lui. La saison trop avancée a suspendu les hostilités, mais elle a donné à ses ennemis le temps de se réunir, de se compter, de voir leur supériorité, à ses amis celui de se décourager. Vainement le père Vijil, moine nicaraguan, qu'il a envoyé à Washington, obtint du gouvernement fédéral la reconnaissance de son gouvernement; cette concession, faite trop tard et dans le dessein d'assurer la réélection du président Franklin Pierce, n'a pu couvrir la faiblesse réelle de Walker. M. Pierce lui-même s'en est repenti avec sa légèreté et son inconséquence habituelles; il a fait prier le père Vijil de retourner au Nicaragua, et l'envoyé de Walker, voyant bien qu'il n'y avait rien à attendre ni du gouvernement fédéral ni des simples particuliers, est parti sans regret et sans espérance. Les dernières dépêches du Nicaragua sont pleines d'obscurité. D'un côté, Walker a été élu président à l'unanimité, comme on devait s'y attendre; de l'autre, Patricio Rivas, son prédécesseur, a pris les armes contre lui, l'a chassé de Léon, et tient la campagne avec quinze cents hommes. Qu'on joigne à cela le manque d'argent et de renforts, l'alliance des quatre autres états de l'ancienne confédération guatémalienne, dont les troupes s'avancent en ce moment même dans le Nicaragua, l'hostilité de l'Angleterre, l'indifférence des États-Unis, et l'on conclura avec nous que si la ruine de Walker n'est déjà consommée, elle paraît au moins imminente.

Qu'il vive ou qu'il meure, peu importe. De tels héros sont célèbres, honorés, glorieux, tant qu'ils ont pour eux la force, car la force est toute-puissante et admirable. La force est vraie, la force est équitable; elle est sensée, judicieuse; elle a du génie, du bonheur, et même de la vertu. C'est la seule divinité qui ne se trompe jamais. Que ceux qu'elle tient par la main et qui n'ont foi qu'en elle ne la quittent pas! Plus ils tombent de haut, plus leur chute est mortelle. L'histoire ramasse leurs débris avec mépris et dégoût et les jette à la postérité. Avant peu, Walker en fournira peut-être un éclatant exemple. Quoi qu'il arrive, ne désespérons pas de l'avenir du Nicaragua. Aux États-Unis, les plus honnêtes gens, sans approuver en principe la conduite de Walker, croient la justifier en disant que l'arbre, quoique mauvais, portera de bons fruits; que la race hispano-américaine est indolente, sans capitaux, sans intelligence et surtout sans énergie; que l'invasion de Walker lui donnera une vie nouvelle; qu'après ces aventuriers, qui ne connaissent que le *revolver* et le *bowie-knife*, viendra la masse des émigrans laborieux, industrieux, soumis aux lois. Il faut, disent-ils, que ce continent s'ouvre pour

laisser passage aux hommes; il faut qu'avant cinquante ans les communications deviennent par là aussi fréquentes entre la Chine et l'Europe qu'elles le sont aujourd'hui entre l'Angleterre et la France. Dans les grandes luttes industrielles, parmi de grands biens généraux, il y a toujours beaucoup de maux particuliers. Après la bataille, chaque parti enterre ses morts, et les vivans font alliance. Le fort n'a-t-il pas toujours dévoré le faible? Les Grecs détruisirent les Pélasges, les Romains détruisirent les Grecs, les barbares du nord, les Romains. Toutes les races s'éteignent successivement. Qui se souvient du mammouth et des animaux antédiluviens? Qui se souvient des Onnontagués et des Tsonnonthouans si célèbres au Canada? Qui regrette les Abénaquis de l'Acadie, les Papous de Van-Diémen? La grande unité des races qui se prépare n'est pas, à proprement parler, la fusion des races humaines, mais la disparition des autres races devant la race anglo-saxonne, qui doit dans quelques siècles couvrir le monde entier.

Ainsi parlent avec un naïf orgueil beaucoup de *Yankees*, très honnêtes gens, chauds patriotes, mais mauvais raisonneurs. J'aime mieux le discours d'un Espagnol de mes amis, homme de beaucoup de sens et d'esprit, qui disait un jour : « Laissons ces gens à leur folie. Ils sont nés d'hier, et déjà l'orgueil de vivre leur a tourné la cervelle. Proscrits de toutes les races, ils se croient l'élite de l'humanité. Ils aspirent à la domination. Qu'ont-ils donné au monde pour avoir le droit de le gouverner? De quels grands hommes sont remplies leurs annales? De Washington, honnête homme, égoïste et médiocre; de Jackson, soldat brutal et perfide, vrai troupier; de Cooper, le plus ennuyeux des romanciers. Avec eux, si par malheur leur rêve se réalise, s'établira par toute la terre un système d'égoïsme, de *cant*, d'hypocrisie religieuse, de bavardage politique, d'oppression industrielle, de tristesse immense et universelle. Quel monde mélancolique que celui où tous les soirs, à la même heure, on prendra d'un pôle à l'autre du thé et des sandwiches, où on lira la Bible tous les dimanches après avoir vendu toute la semaine du bœuf salé et du coton! Non, les races ne sont pas condamnées à périr. Laissons ces *Yankees* fanfarons vanter leurs comptoirs remplis de marchandises et d'acheteurs, leurs tonneaux qui regorgent de bière, leurs coffres d'où l'or ruisselle, leurs villes pleines d'habitans jusqu'aux bords. C'est la richesse, c'est la force matérielle, ce n'est pas le bonheur. Ils sont condamnés à la mort lente du travail sans espérance et sans fin. Qu'ils regardent au midi. Parmi ces peuples qu'ils méprisent parce que le vin et le soleil leur tiennent lieu de pain et de liberté, en est-il de plus misérables qu'eux-mêmes? Dieu a châtié leur orgueil et leur avidité. Ils travaillent, et ils ne recueilleront pas le fruit de leur travail. »

Je l'interrompis : « Vous les haïssez parce qu'ils vous succèdent; mais avouez que ces *Yankees* sont un grand peuple. — Je les hais, me dit-il, non parce qu'ils nous succèdent, mais parce qu'ils nous haïssent, nous et toutes les autres nations. Lisez leurs journaux et ceux des Anglais, qui ne valent

pas mieux. Vous croyez toujours entendre la prière du pharisien : *Seigneur, abaisse tes regards sur ton serviteur. J'ai pratiqué la justice et l'aumône, j'ai fui l'iniquité. Ce publicain pèche tous les jours contre toi. Le laisseras-tu, Seigneur, entrer avec moi dans ton paradis?* Des deux larrons entre lesquels fut crucifié le Sauveur, l'un était sûrement Anglais, l'autre *Yankee.* »

Cette boutade nous fit rire. Pour moi, je suis fort éloigné de haïr mon prochain, fût-il pharisien, et je trouve le jugement de l'Espagnol trop sévère. Il faut pardonner quelque chose aux vaincus. Ce qui est vrai, c'est que de gré ou de force les Américains du Nord peupleront et posséderont l'Amérique centrale. Tous les efforts de l'Angleterre et de quelques hommes courageux ne pourront que retarder cet événement. Walker sera chassé sans doute; mais peut-on chasser les marchands, les industriels, les colons? Peut-on arrêter ce flot irrésistible qui pousse les populations de l'Europe vers les États-Unis, et celles des États-Unis vers l'Océan-Pacifique? Le genre humain tourne, comme le globe terrestre, d'orient en occident. C'est un mouvement aussi lent, aussi régulier que celui des astres. Pourquoi le hâter ou le retarder par la violence? Les forces humaines, bornées par leur nature même, ne peuvent vaincre l'invincible Providence. Le but vers lequel nous marchons est inconnu, mais la route est marquée; le chemin que nous avons fait indique assez celui que nous devons faire encore. Si les astronomes calculent la marche des planètes, pourquoi ne calculerions-nous pas celle du genre humain? Toute science repose sur des principes fixes, mais inconnus, et qui ne se laissent découvrir aux hommes qu'après des siècles d'observation patiente et réfléchie.

ALFRED ASSOLLANT.

SCIENCES

DE LA PLUIE ET DES INONDATIONS

Les heureux citadins de notre civilisation moderne ne s'occupent guère des phénomènes météorologiques que comme de légers accidens atmosphériques qui n'apportent aux relations de la société que des agrémens ou des contrariétés. Parler de la pluie ou du beau temps signifie en général avoir une de ces conversations que l'on ne soutient que faute de mieux, et qui ne commandent qu'un intérêt des plus secondaires. Avec des précautions convenables, les personnes valétudinaires ou d'une organisation nerveuse savent elles-mêmes se mettre à l'abri des influences de la saison et des troubles exceptionnels de l'air où nous vivons. Il n'en est pas tout à fait de même pour les habitans des campagnes, qui sont mis forcément en relation avec les grandes forces de la nature. Pour l'homme isolé des habitations, le froid et le chaud, le temps sec ou pluvieux, le vent ou le calme, l'orage ou l'air serein sont des circonstances importantes qui agissent énergiquement pour la santé ou pour la maladie.

Mais quand on considère que les nombreuses populations de nos contrées s'alimentent du produit d'un petit nombre de plantes et d'animaux, et que cette production si essentielle dépend uniquement des influences du climat, les études météorologiques reprennent le haut rang qui leur est dû dans l'agriculture comme dans la médecine. Elles entrent par leurs résultats dans le domaine de l'économie politique. Il ne s'agit plus d'une partie de promenade contrariée par le mauvais temps ou d'une averse à éviter, mais bien de l'approvisionnement et de l'alimentation des deux cent cinquante millions d'hommes de notre Europe. En un mot, la question est celle de la subsistance facile ou de la disette, de l'abondance ou de la famine.

Les pluies désastreuses qui ont ravagé la France par les inondations qui en ont été la suite dans ces derniers mois, et qui, chose singulière, ne se sont fait sentir que dans la France moyenne, dans les bassins de la Loire et du Rhône, entre les bassins non compromis de la Seine et de la Gironde, ont excité, par la grandeur du fléau, un étonnement général, une véritable consternation. Chacun a demandé quelle était la cause de ces désastres, et s'il était possible de les prévoir, de les prévenir, ou enfin de les réparer. Tous ceux que l'on présume s'occuper de la physique du globe ont été accablés de questions relatives à cet état météorologique si exceptionnel, et la réponse prudente : « Je ne sais pas! » était loin d'être accueillie favorablement, elle provoquait infailliblement cette réflexion peu obligeante : « Mais à quoi donc sert la science? »

Avant de répondre, il faut savoir. Pour savoir, il faut observer et recueillir des instructions venues de diverses parties du globe. Il faut enfin connaître quel a été l'état météorologique du globe dans les années antérieures. On voit que dans une pareille situation de la science, l'ignorance et le doute sont bien pardonnables, ou plutôt qu'ils sont impérieusement commandés, sous peine de tomber dans les inconvéniens qui attendent ceux qui se croient obligés de tout savoir et d'avoir réponse à toutes les questions. En essayant aujourd'hui d'expliquer les inondations de la France centrale par la théorie de la pluie que j'ai donnée en 1848, je ne me flatte pas d'entraîner une conviction unanime. Je désire seulement qu'on pèse attentivement les faits que j'ai groupés et les analogies nombreuses d'où j'ai déduit mes conclusions.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà la cause à laquelle il faut rapporter principalement la précipitation de l'eau qui est contenue dans l'air et qui forme la pluie. J'en ai parlé dans plusieurs circonstances, et notamment dans une étude sur l'arrosement du globe terrestre (1). Je me borne ici à rappeler les notions fondamentales de la théorie de la pluie.

L'air même, quand il est pur, transparent et bleu, est un vaste réservoir d'eau en vapeur mêlée à l'air sec et constituant avec lui ce qu'on appelle l'*atmosphère*. C'est cette vaste mer aérienne sans rivages et sans limites qui entoure la terre de toutes parts, et dont la profondeur peut être estimée à 60 kilomètres. L'homme, les animaux et les plantes vivent au fond de cet océan de fluide respirable, qui est environ huit cent fois moins compacte que l'eau, mais qui cependant, mobilisé par des vents impétueux, peut remplacer le poids qui lui manque par la grande vitesse qu'il acquiert et produire des effets tout aussi terribles que l'eau, ainsi qu'on l'observe dans les ouragans des Antilles et des contrées intertropicales, qui rasent tout à la surface du sol qu'ils balaient.

La présence de l'eau dans l'atmosphère est indispensable pour rendre l'air

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1854.

respirable. Un air trop sec dessèche les poumons et incommode les hommes, les animaux et même les plantes. C'est ce qu'on éprouve dans les ascensions en ballon ou sur les sommets des montagnes, car l'air y est presque privé totalement de vapeur d'eau. On connaît les effets désastreux du *sémoun* ou vent sec du désert. Une trop grande humidité de l'air a aussi ses inconvéniens pour l'hygiène, et tout le monde connaît la *malaria* des lieux chauds et humides. En comparant sous ce point de vue l'Angleterre et la France, Paris et Londres, nous trouvons qu'à Paris l'air contient en général moitié de la vapeur totale qu'il peut porter avec lui, tandis qu'à Londres cette quantité approche de l'humidité extrême, et les bois ne peuvent s'y conserver que sous une couche de vernis qui les préserve de cette influence destructive.

Au reste, rien n'est plus facile que de forcer l'air à déposer l'eau qu'il contient sous forme de vapeur : il suffit de le refroidir. Tout vase qui l'été contient de l'eau froide ou de la glace se couvre à l'extérieur d'une couche épaisse d'eau qui bientôt après ruisselle le long de ses parois et peut être recueillie en assez grande abondance. C'est ainsi que les larges feuilles des choux et des plantes potagères, refroidies par l'exposition à ciel découvert, rassemblent, non pas de simples gouttes, mais bien de petites flaques d'eau très pure qui en remplissent toute la concavité. C'est la théorie de la rosée.

Une donnée importante de la question qui nous occupe, c'est que l'air contient d'autant plus de vapeur d'eau qu'il est à une température plus élevée, en sorte que dans les régions équatoriales l'atmosphère porte une bien plus grande masse d'eau que dans nos climats. Chez nous même, il y a entre l'hiver et l'été une grande différence pour la vapeur mélangée à l'air. Il y en a six fois plus dans la saison chaude qu'au moment où il gèle. Aussi les pluies d'été, quoique moins fréquentes, sont bien plus abondantes que celles d'hiver, et les pluies tropicales sont de même très supérieures aux nôtres pour l'épaisseur de la couche d'eau qu'elles versent sur la terre.

Le refroidissement de l'air étant la cause que tout le monde assigne à la pluie, il reste à savoir comment se produit dans la nature ce refroidissement, généralement très subit. Là est le secret de la formation de la pluie.

De tous les moyens d'échauffer ou de refroidir l'air, il n'en est pas de plus efficace et de plus prompt que de le comprimer ou de le dilater. Ainsi l'air enfermé dans un étui de cuivre ou de verre et rapidement comprimé par une baguette garnie d'un tampon s'échauffe au point d'enflammer l'amadou. Si après avoir resserré de l'air dans un vase de cristal on lui ménage une sortie par une petite ouverture, cet air reprend son volume en sortant, il s'étend en tous sens, se dilate et devient très froid; il dépose de l'humidité et même de la glace sur les corps où il souffle. L'air qui s'échappe des lèvres quand on siffle donne, après avoir été comprimé dans la poitrine, une impression de fraîcheur bien connue, ce que ne fait point l'air qu'on exhale avec la bouche ouverte. On peut voir la fable de La Fontaine sur ceux qui *soufflent le chaud et le froid*. Au physique, tout le monde en est là.

Cet effet se produisait en grand dans une machine des mines de Schemnitz en Hongrie. Là un vaste réservoir d'air humide portait le poids d'une colonne d'eau de 150 mètres. Quand on lui ouvrait une issue au moyen d'un robinet, on voyait cet air conserver pendant quelque temps sa transparence jusqu'à ce qu'il se fût dilaté convenablement dans l'espace où il se répandait librement. A une certaine distance de l'orifice, l'air refroidi par l'expansion subite changeait la vapeur transparente en nuage visible à l'œil. Plus loin, le nuage encore plus refroidi donnait des gouttes d'eau, c'est-à-dire de véritable pluie. Enfin, à une distance plus grande encore, l'humidité de l'air se transformait en neige et en glace que l'on recueillait sur un bonnet de mineur.

Les expériences de physique où l'air dilaté se refroidit sont innombrables. Ainsi les premiers coups de piston d'une machine pneumatique produisent un brouillard dans le récipient de cristal. Ainsi, quand on partage l'air d'un ballon de verre entre deux ballons pareils, un thermomètre fait d'une triple lame métallique extrêmement mince indique un froid supérieur à ceux qui règnent en Sibérie. Quand le baromètre baisse de 2 centimètres, l'air se refroidit de 3 degrés centigrades.

Maintenant par quel procédé la nature dilate-t-elle l'air pour le refroidir ainsi et lui faire donner de l'eau par la condensation de la vapeur? C'est tout simplement en le transportant dans des régions élevées où la pression est moindre, où par suite l'air se dilate, se refroidit et précipite la vapeur qu'il avait avec lui.

D'après ce qui vient d'être dit, soulevez une masse d'air à une hauteur de 200 mètres, elle portera un poids d'air moindre. Cette diminution de poids sera de 2 centimètres du baromètre. Cette masse se refroidirait donc de 3 degrés. Si l'élévation est beaucoup plus grande, par exemple de plusieurs milliers de mètres, comme le long des flancs d'une montagne, le refroidissement est énorme, et, si l'air est humide, il se produit une abondante averse d'eau ou de neige.

M. le commandant Rozet, officier d'état-major, a bien voulu, à ma demande, vérifier directement cette assertion pendant ses beaux travaux géodésiques le long de la chaine des Pyrénées. Ayant placé plusieurs observateurs munis de thermomètres le long des flancs d'une montagne, pendant qu'un vent constant et bien réglé poussait un courant d'air ascendant long des pentes de cette montagne, il a reconnu que l'air, à mesure qu'il s'élevait, devenait de plus en plus froid, et cela de la même quantité que la théorie assignait à l'avance. Ceci nous explique la cause du grand froid qui règne au sommet des pics très élevés. Il est évident que tout l'air que les vents poussent dans ces hautes régions n'y arrive que très dilaté à cause de la très petite pression de l'atmosphère à ces hauteurs, et que cette dilatation cause un vif refroidissement de l'air qui se communique à la montagne que baigne cet air refroidi. Au reste, il y a aussi d'autres causes de refroidisse-

ment pour les sommets isolés, mais celle-ci est certainement une des plus efficaces. Il est des montagnes, telles que celles de l'Inde, au sommet desquelles le poids de l'air est réduit à la moitié de ce qu'il est ordinairement dans les plaines peu élevées ou sur le rivage des océans. Quand on voyage dans ces sites aériens, on voit souvent apparaître capricieusement de petits nuages dont la dimension n'est que de quelques mètres, et qui disparaissent aussi subitement qu'ils se sont formés. On voit qu'il suffit qu'une petite masse d'air humide ait été soulevée de quelques dizaines de mètres pour montrer sa vapeur en brouillard, et qu'au bout de quelque temps le réchauffement de ces petites masses au sein d'une atmosphère plus chaude doit y faire rentrer la vapeur, à peu près comme nous voyons les petits lambeaux de nuages que lancent nos locomotives flotter dans l'air et y disséminer leur vapeur blanche, qui reprend, en se mêlant à l'air, et de la chaleur et de la transparence.

Ce phénomène s'est montré à moi dans toute sa magnificence au milieu d'une des gorges élevées des Pyrénées entre la France et l'Espagne. Un vent violent poussait l'air des plaines françaises le long des flancs abrupts de la chaîne du Canigou. Par une circonstance particulière, cet air peu chargé d'humidité ne devenait brouillard et nuage qu'à la hauteur où j'étais placé; ensuite, en se précipitant vers l'Espagne, il se condensait, il regagnait la chaleur que la dilatation lui avait fait perdre, et à quelques mètres au-dessous de moi, il reprenait sa transparence et cessait d'être nuage. La persistance du petit nuage qui couronnait la hauteur, malgré un vent violent qui aurait semblé devoir l'entraîner rapidement, était un phénomène des plus curieux, que j'observais de tous mes yeux, mais dont je ne cherchais point alors la cause. La même observation a été faite par plusieurs des explorateurs de montagnes, et notamment par l'illustre M. Cordier.

On a dit très justement que les météores sont les expériences de physique de la nature. En voici une exécutée sur une échelle immense au centre de la France, dans l'atmosphère de cette vaste et riche plaine de la Limagne d'Auvergne, que dominent de loin la chaîne du Puy-de-Dôme et celle du Mont-d'Or. Un soleil brillant dardait ses rayons sur la contrée fertile qui environne Clermont et Riom. Pas un nuage dans toute cette vaste étendue, pas même cette teinte légèrement pâle qui, chez nous, ternit un peu l'azur du ciel et nous rend improbables les ciels d'outremer des peintres italiens. Partout le calme de l'air et la transparence la plus parfaite. Tout à coup un mouvement s'opéra dans cette masse précédemment immobile. Le vent d'après-midi la poussa vers le Puy-de-Dôme, et les arbres, inclinant légèrement leurs têtes vers la montagne, indiquèrent que c'était vers ce côté que le courant d'air prenait sa route. Forcément cette masse d'air devait se soulever en suivant les flancs herbeux de la montagne. En montant, elle devait être déchargée du poids de toutes ces couches d'air au-dessus desquelles elle se plaçait successivement. De là une dilatation, un refroidissement et toutes ses

conséquences. En effet on vit bientôt la tête du courant ascendant se troubler, s'obscurcir et former un nuage dont on apercevait le dessus et le dessous, le commencement et la fin. Peu à peu, le courant continuant à se transformer en nuage, celui-ci occupa tout l'espace jusqu'à moitié hauteur du Puy-de-Dôme. Ultérieurement la tête du nuage offrit toutes les apparences de ces nuages lourds terminés en dessous par une base plane d'où s'échappe ordinairement la pluie. Celle-ci ne fit pas longtemps défaut, et la teinte du sol arrosé montra bientôt l'étendue de la portée du courant d'air d'où s'échappaient les gouttes d'eau d'une pluie abondante. Un peu plus tard, quand le vent eut encore élevé le nuage, la scène changea, et ce furent des flocons de neige qui sortirent du nuage encore plus refroidi pour joncher les hautes pentes du Puy-de-Dôme et donner aux habitans de la plaine le spectacle, habituel pour eux, d'une neige d'été. Les observateurs, placés sur la haute cime, purent vérifier l'image hardie de Huygens le père, qui, franchissant les Alpes, s'étonnait de porter ses pas au travers des neiges de juillet et d'août :

Ferre per æstivas torpida membra nives.

Une grande obscurité avait momentanément dérobé le ciel et la terre aux contemplateurs stationnés sur le pic le plus élevé. Un caprice du vent fit plier le courant d'air à droite, vers la chaîne du Mont-d'Or, et tira, pour ainsi dire, d'une manière magique le rideau qui leur avait dérobé pour quelque temps le spectacle de la belle Limagne d'Auvergne, avec ses cultures, ses moissons, ses arbres, ses roches volcaniques et ses rivières, dont les ondes étincelaient au grand soleil. Il ne restait du météore qu'une plaine de neige qui blanchissait momentanément la plus haute cime du mont, et, plus bas, les hautes herbes mouillées, qui réservaient au retour des explorateurs de la nature un bain à peu près aussi complet que s'ils eussent traversé à gué les eaux de l'Allier qu'ils apercevaient à l'horizon.

Il est bon d'observer cependant que les choses ne se passent pas toujours d'une manière aussi paisible. Les courans d'air n'accostent souvent les flancs des montagnes qu'avec de furieux ouragans qui ne permettent pas aux voyageurs de se tenir debout. D'autres fois de formidables coups de foudre, renouvelés à chaque seconde, sont échangés entre le nuage et la montagne. Alors les hommes et les troupeaux, saisis d'une panique étrange, fuient à grande vitesse le théâtre du redoutable météore. Les moutons rivalisent de course avec les chiens pour aller chercher ailleurs un refuge, et tout disparaît en un instant d'alentour du voyageur, resté seul et que ses guides eux-mêmes ont abandonné.

Une chaîne de montagnes qui s'élève au centre d'une contrée est donc une véritable source de pluie par le refroidissement qu'elle occasionne dans les masses d'air humide qui franchissent ses sommets, et, je le répète, par cela seul que ces masses d'air se dilatent en montant dans l'espace, et en se trou-

vant déchargées du poids des couches inférieures qui les comprimaient. Remarquons ici que rien ne limite la quantité de pluie que peut donner une pareille disposition du terrain. Tant que le courant d'air continue à affluer pour franchir la barrière élevée que lui oppose la chaîne montagneuse, la pluie ne cesse de tomber de l'air refroidi de ce courant, en sorte que si le vent humide s'établit en permanence, il dépose des masses fluides telles que le lit des rivières est impuissant à les contenir, pour les conduire comme à l'ordinaire à la mer ou aux grands fleuves, dont les rivières sont tributaires.

Si l'on connaît le relief d'un pays et la nature des vents régnans, on peut vérifier que partout où ces vents trouveront un obstacle qui les forcera de s'élever, ils donneront naissance aux sources de rivières dont les eaux seront en proportion de la hauteur de l'obstacle qui leur a été opposé. Les Alpes nous offrent un exemple frappant de cette influence d'arrosement : les vents habituels de sud-ouest qui nous arrivent de l'Atlantique, en venant déposer leurs eaux à la barrière alpine, nous donnent le Rhône et le Rhin, deux des plus grands fleuves de l'Europe occidentale. Les vents chauds et humides de l'Italie et de la Lombardie, en franchissant les Alpes tyroliennes, nous donnent le Pô et tous ses affluens ou *cousins* (*cognati suoi*), pour me servir d'un mot de Dante. On sait que ce fleuve, au moment des crues, roule dans l'Adriatique un volume d'eau tel, que, pendant le blocus continental, les croisières anglaises pouvaient s'approvisionner d'eau douce hors de la portée des canons de la côte. Enfin ces mêmes Alpes, recevant dans leurs nombreux chaînons le vent de retour de la Russie, donnent naissance au Danube, le roi des fleuves d'Europe, qui, après avoir reçu cent affluens qui ont une origine analogue, va contribuer puissamment à dessaler cette Mer-Noire où viennent de s'illustrer de tant de gloire nos modernes argonautes de la justice et de la civilisation.

Mais, dira-t-on, il pleut dans les plaines dépourvues de hauteurs considérables, il pleut même en pleine mer, là où aucune barrière ne peut forcer les courans d'air à se soulever, à se dilater, à se refroidir et à précipiter leur humidité. Les bassins de la Somme, de la Seine, de la Loire, de la Charente, de la Gironde, de l'Adour, ne sont qu'en très faible partie adossés à des chaînes montueuses. D'où vient ici l'ascension des masses d'air qui doit produire leur refroidissement et la pluie qui en est la suite? Je vais le dire.

Il est impossible de ne pas admettre que quand un grand courant d'air s'est établi dans une direction quelconque, il est souvent ralenti dans sa marche soit par les aspérités du terrain qui le retardent, soit par les forêts et les plantations au travers desquelles il ne se fraie un passage qu'avec des difficultés et des retards qui se communiquent à la masse entière mobilisée; de plus, il faut pour que le courant s'avance que l'air qui le précédait lui ait livré passage en se déplaçant lui-même. Or un changement de direction, ou la rencontre d'un courant d'air opposé, ou encore l'obstacle d'un air allant moins vite que celui qui le suit, mille causes enfin, sans compter

l'influence calorifique des rayons solaires, doivent fréquemment retarder la marche de ces courans capricieux. Or tout courant qui sera arrêté ou seulement retardé dans sa route se renflera, se soulèvera en augmentant de hauteur tout comme s'il eût été soulevé dans toute son épaisseur en glissant le long d'une pente inclinée. L'effet sera donc le même, il y aura dilatation et refroidissement. Telle est l'origine de la pluie qui alimente nos rivières des plaines. Alors la pluie s'échappe de toute la masse du courant d'air qui s'est dilaté en s'arrêtant, et on explique ainsi comment il tombe plus de pluie dans une plaine que sur une hauteur saillante au milieu, et comment, par exemple, on recueille sensiblement plus de pluie dans l'appareil qui est placé au pied de l'Observatoire que dans celui qui est sur la plate-forme élevée de ce grand édifice. Il y a un petit nombre d'années, il ne pleuvait point dans la Basse-Égypte. Les vents constans du nord, qui y règnent presque exclusivement, passaient sans obstacle sur cette terre privée de végétation, et, sur les toits d'Alexandrie, on conservait les grains sans les recouvrir ou les préserver des injures de l'atmosphère; mais depuis que des plantations y ont été faites, il en résulte un obstacle qui retarde le courant d'air septentrional. Cet air retardé se gonfle, se dilate, se refroidit et donne de la pluie. Les forêts des Vosges et des Ardennes produisent le même effet pour le nord-est de la France, et nous donnent une forte rivière, la Meuse, aussi remarquable par le volume de ses eaux que par le peu d'étendue de son bassin. Sous le point de vue du retard d'un courant et des effets de ce retard, un de mes illustres confrères, M. Mignet, non moins penseur profond qu'écrivain éloquent, me suggérait que, pour produire de la pluie, une forêt valait une montagne. Cette remarque est vraie à la lettre. Enfin en plein océan, où le retard d'un courant aérien ne peut provenir ni des inégalités du terrain, ni de la présence des forêts, ni du contournement des vallées, il a bien d'autres causes, par exemple la rencontre de courans contraires, l'effet des vents d'est et d'ouest que chaque jour amène le soleil, peut-être même l'agitation que le vent imprime à la mer pour faire les vagues, agitation qui ne peut être produite par l'air sans que celui-ci ne perde de son mouvement, en en communiquant une partie aux flots qu'il tourmente de mille manières.

Si l'on jette les yeux sur une mappemonde et qu'on soit instruit de la marche générale des courans de l'atmosphère, on aura le secret de tout ce que fait la nature pour l'arrosement de notre globe. Partout où il y aura une cause de soulèvement des masses d'air soit à raison des chaînes de montagnes, soit par un arrêt des masses d'air mobilisées, il devra pleuvoir, et on verra naître des rivières. Un seul mot cependant sur ces pluies tropicales qui sont si abondantes dans la zone torride où l'air, étant très chaud, contient par là même une grande quantité de vapeur d'eau. Lorsque le soleil arrive d'un côté ou de l'autre de l'équateur sur la tête des habitans de ces régions, il détermine par la chaleur de ses rayons, tombant à plomb, un courant as-

cendant semblable à celui qui s'élève au-dessus de tous les corps échauffés; c'est ce courant qui fait monter la flamme et la fumée de nos foyers domestiques ou des feux qu'on allume en plein air. On sait que ces courans qui s'élèvent de la zone torride vont ensuite se déverser vers les deux pôles et y tempérer la rigueur du froid. Or ce courant ascendant, emportant avec lui sa vapeur, est précisément dans le même cas que celui qui s'élève le long de nos montagnes. Il monte en vertu du mouvement primitif qu'il reçoit de l'action du soleil et va se refroidir en se dilatant dans les régions supérieures de l'atmosphère, d'où résultent ces pluies qui font de l'Amazone une mer d'eau douce dont la longueur se compte par milliers de kilomètres, et la largeur par centaines des mêmes mesures.

Voici maintenant la cause qu'on peut assigner à la catastrophe météorologique qui a désolé naguère la région moyenne de la France.

Tout le monde connaît l'immense courant d'air chaud qui, sous le nom de *vents alisés*, marche vers l'ouest entre les tropiques. Une portion de ce courant se déverse sur l'Atlantique et revient des États-Unis à la France et à l'Europe, en passant sur un courant d'eau chaude qui suit la même route, et qui tempère ce vent de retour de manière à produire pour la France un climat d'une qualité supérieure à toute autre contrée située à pareille distance de l'équateur. D'après les lignes de chaleur tracées par M. de Humboldt, si on prend une localité quelconque au milieu de la France, par exemple en Champagne ou en Bourgogne, on ne trouvera qu'en se rapprochant du midi des localités également favorisées pour la chaleur et les productions du sol qui en dépendent. Ce courant d'air tempéré, qui jette sur la France une sorte de manteau protecteur, se déverse par un premier embranchement vers Marseille, puis, par une seconde branche, il entre par Trieste dans la mer Adriatique, puis encore il redescend en partie vers l'équateur par la Mer-Noire, par la mer Caspienne, par la Perse et par l'Inde. Il rejoint ainsi le grand courant des vents alisés. Plus loin, les chaînes de l'Himalaya et de l'Altaï de Sibérie lui opposent une barrière infranchissable, et stérilisent ainsi toute la Chine occidentale. Voilà donc établi le régime normal de notre atmosphère française et européenne. Or depuis plusieurs années ce courant, qui accostait l'Europe par le milieu de la France, s'était peu à peu déplacé; il était remonté jusqu'à la Baltique et au nord de l'Allemagne, et il avait interrompu le décroissement régulier de la chaleur à mesure qu'on s'élève vers le pôle, à tel point que le nord de l'Allemagne se trouvait momentanément plus chaud que le milieu de cette vaste contrée.

C'est sans doute cette circonstance qui a rendu les dernières années remarquablement sèches dans l'Angleterre du sud. Le courant humide passait plus haut. Je n'ai pas besoin de dire que cet état de choses était exceptionnel et pour ainsi dire forcé. Ce n'est point là le régime habituel du courant atlantico-européen, lequel passe d'ordinaire par le milieu de la France. Cette année, une rechute s'est opérée. Le courant a repris son ancienne

direction, et il est venu aborder la France par son milieu, revenant ainsi à son cours ordinaire; mais il n'a point trouvé les voies préparées; il n'a point trouvé établis les déversemens naturels vers le midi dont nous avons parlé plus haut. Il a trouvé un obstacle dans l'immobilité de l'air de la France, jusqu'à ce que le régime primitif des déversemens naturels ait été rétabli. Cet air humide a donc dû s'entasser au-dessus de l'atmosphère du milieu de la France, et par suite il a été soulevé, dilaté, refroidi, et nous a donné des pluies désastreuses. Il est évident que la surcharge de l'air a rétabli les anciens courans, et que sans doute les pluies de 1856 ne se renouvelleront pas en 1857. On voit, par ce qui vient d'être dit, combien il est important de jeter un coup d'œil d'ensemble sur le globe entier, et combien il est nécessaire d'en connaître le régime normal et les exceptions qui viennent suspendre le cours régulier des météores, car on est alors menacé d'un retour brusque au régime naturel avec les inconvéniens attachés à tout changement violent dans l'ordre de la nature. Les communications par voie électrique nous promettent beaucoup pour le perfectionnement de la météorologie, et l'observatoire de Paris, soutenu par une volonté puissante, a déjà pris pour la connaissance de l'ensemble des faits de la physique du globe la plus utile et la plus honorable initiative. Espérons qu'à une époque prochaine les peuples ne seront jamais pris à l'improviste par aucun des grands phénomènes de la nature.

Mais ce n'est pas tout que de prévoir la possibilité ou l'imminence d'une crise météorologique, il faut organiser les moyens d'en atténuer les effets désastreux, à peu près comme on cherche à s'approvisionner de céréales dès le moment où l'on prévoit une récolte insuffisante. Ici toutefois les difficultés sont bien autrement grandes.

En effet, la nature et les travaux d'art ont établi le lit de nos fleuves et de nos rivières de manière à permettre aux grandes crues de s'écouler jusqu'à la mer sans dépasser certaines limites au-delà desquelles il y aurait dégâts et catastrophe. Or, comme les phénomènes de la nature peuvent outrepasser les prévisions les plus étendues, il semble qu'il n'y ait plus pour ces circonstances exceptionnelles, comme pour tous les fléaux irrémédiables de la société, qu'à attendre la cessation du mal. Quelles digues auraient pu contenir les inondations des mois derniers dans les bassins de la Loire et du Rhône? Il me paraissait donc complétement impossible de parer à de si redoutables éventualités. Une autorité souveraine, après avoir consulté les lumières pratiques de nos ingénieurs qui tiennent le premier rang dans le monde entier, n'a pas jugé la chose désespérée. Il s'agit de mettre des obstacles temporaires à la réunion trop prompte de toutes les inondations partielles et de donner le temps de s'écouler aux masses d'eaux déjà accumulées avant de laisser d'autres masses destructives arriver pour augmenter le désordre et le rendre irrémédiable. Gagner du temps est tout dans cette circonstance, et si l'on peut retarder la marche d'une rivière de manière à

la faire aller deux fois moins vite, c'est comme si on en réduisait les eaux à moitié, puisque l'on gagne deux fois plus de temps pour en opérer l'écoulement. J'adopterai cette manière de voir, qui me paraît très rationnelle. Il s'agira donc de placer au travers des cours d'eau qui deviendront menaçans des barrages momentanés qui diminueront la pente et la dépense de ces cours d'eau, et par suite les rendront inoffensifs.

La question ainsi posée, il nous faut imaginer un barrage momentané, facile à établir sans travaux préparatoires longs et dispendieux, — et qui puisse entraver la marche du courant jusqu'au moment où la masse de ses eaux n'offrira plus de danger. En ce genre, rien ne me paraît plus praticable que d'avoir de grandes caisses creuses en fonte, pareilles à celles dans lesquelles on embarque des provisions d'eau à bord des grands bâtimens de la marine. Ces caisses, d'ailleurs très solides, flottent facilement quand elles sont vides, et sont par suite d'un transport aisé. Après les avoir amenées en travers du courant, on les relierait l'une à l'autre par des chaînes courtes et solides, et on ferait de leur ensemble une espèce de pont flottant. En les laissant ensuite se remplir d'eau par une ouverture convenable, ces caisses s'enfonceraient jusqu'au seuil de la rivière, et mettraient à l'écoulement des eaux un obstacle dont l'ingénieur réglerait à volonté la puissance et l'effet. La pose d'un pareil barrage ne serait guère plus difficile que l'établissement d'un passage sur pontons au travers d'une rivière quelconque, et plus tard, pour rendre les caisses susceptibles de flotter de nouveau et d'être transportées ailleurs, il suffirait de les vider de l'eau qu'on aurait laissée s'y introduire. J'avais à deux reprises fait proposer au pacha d'Égypte ce système de barrage pour élever le niveau des eaux du Nil sans constructions difficiles ou dispendieuses; malheureusement c'était en 1840, lors de l'expédition anglaise, et je n'ai point reçu de réponse à mes communications. Plusieurs de nos ingénieurs les plus illustres ont donné leur approbation à ce système de barrage mobile, mais c'est surtout en matière d'hydraulique qu'il faut laisser à l'expérience le droit de prononcer. Le maître souverain, c'est le succès, *usus magister*. C'est une autorité irrécusable.

Voilà donc ce qu'on peut faire pour diminuer les effets des grandes crues subites, prévues ou non. Un préservatif extemporané et momentané est opposé à une menace passagère et à un danger de courte durée. Ici tout est logique. Mais ne conviendrait-il pas d'organiser le sol même de manière à prévenir ces entassemens d'eaux si menaçans, qui semblent se former aujourd'hui plus fréquemment que dans les siècles passés?

On peut déjà reconnaître que la culture, qui, par l'établissement de fossés et de tuyaux de drainage, rend l'écoulement des eaux pluviales plus prompt et leur arrivée plus rapide dans les cours d'eau permanens, que la culture, disons-nous, a contribué à donner à nos rivières un régime torrentiel. Les cours d'eau, par le rapide écoulement des produits de la pluie, s'enflent démesurément et ravinent leur lit. En même temps la terre végétale des col-

lines est entraînée loin des hauteurs qu'elle devrait continuer à recouvrir et à rendre fertiles. Pour éviter cet inconvénient, tout le monde a pensé à des fossés creusés en travers de la pente pour arrêter les eaux et les terres qu'elles entraînent. Ces fossés devraient être plantés et défendus contre la dévastation ordinaire des bûcherons et du bétail. Toutes les crêtes des collines devraient sans retard être boisées, ce qui aurait le double avantage de produire la pluie, comme nous l'avons dit déjà, et ensuite d'en retenir les eaux bienfaisantes. Ensuite, de proche en proche, la végétation gagnerait de l'espace et refertiliserait la terre. Quant à la mise à exécution de ces travaux, dont la dépense serait en partie supportée par les propriétaires, je me hasarderai à reprendre une idée que j'ai déjà émise dans cette *Revue*, à savoir l'organisation de régimens de planteurs pris parmi les vétérans de l'armée. On utiliserait ainsi, dans des travaux qui seraient à peu près analogues à ceux des jardiniers, la vieillesse et une partie de l'âge mûr d'hommes estimables dont on assurerait la subsistance jusqu'à leur mort. Leurs habitudes de subordination, la régularité de leur travail, le bas prix auquel on s'assurerait leurs services, comme complément de pension de retraite, feraient de ces corps d'utiles auxiliaires à l'agriculture. Nos ancêtres, qui n'avaient pas notre puissante organisation financière, donnaient les invalides à des bandes nombreuses d'anciens soldats, en les employant à bâtir des monastères ou des basiliques dont la dimension nous étonne aujourd'hui, et qu'ils terminaient rarement. On pourrait les employer plus utilement aujourd'hui à fertiliser le sol, et à porter remède aux dévastations que des exploitations peu prudentes ont commises en déboisant des contrées entières outre mesure, en faisant même disparaître toute trace de végétation sur des coteaux autrefois productifs. Ils pourraient aussi exécuter une portion des travaux d'irrigation ou de drainage que réclame l'état agricole actuel de la France. On les appliquerait à la fertilisation des vastes terrains qui sont perdus à l'embouchure de nos rivières et sur les côtes de la mer, ou recouverts de sables susceptibles de culture par l'amendement du sol et la fixation des dunes. C'est aux hommes d'état qu'il appartient de réclamer de nos sciences modernes tous les services que demande la société actuelle. Il n'est point de gloire qui vaille le bonheur d'être utile, ou plutôt c'est la plus brillante de toutes les gloires que celle de faire quelque chose pour le bien public. *Deus est juvare mortalem.* Suivant cette belle pensée de Pline, c'est même participer à la divinité que de venir en aide aux hommes.

BABINET, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1856.

Quelle est en ce moment la vraie situation de l'Europe? Peut-être serait-il assez difficile de la caractériser avec quelque précision. La paix est évidemment partout, l'envie de reprendre les armes n'est nulle part, les complications sérieuses se sont évanouies, et cependant il y a des malaises intimes, indéfinissables, que les polémiques exagèrent souvent par un reste d'habitude belliqueuse, mais qui n'existent pas moins au fond, et se manifestent par des faits palpables. Si on se tourne vers l'Orient, il y a un ensemble de petites difficultés qui se succèdent dans cette transition de la guerre à la paix, au sujet de l'application du traité conclu à Paris entre la Russie et les puissances européennes. Des vaisseaux anglais rentraient même il y a peu de jours dans la Mer-Noire, comme pour attester que les forces alliées n'étaient point encore absentes de ces contrées. Si on se tourne vers l'Italie, il y a dans certains états, à Naples surtout, un travail suivi de négociations marchant lentement vers un succès qui n'aura point été obtenu du premier coup. Si on se tourne enfin vers l'Espagne, qui est venue à son tour attirer tous les regards de l'Europe, la crise soudaine et violente qui éclatait il y a un mois n'est point tellement apaisée, qu'elle ne laisse encore le gouvernement victorieux dans des perplexités singulières. Suivons donc ces incidens, qui sont comme les nuages de la politique dans un moment où les grandes affaires ont cessé d'être l'unique et absorbante préoccupation des cabinets. Et d'abord, on ne peut disconvenir qu'il ne se soit élevé depuis quelque temps des divergences dans l'interprétation du traité qui a mis fin à la guerre d'Orient. Ces divergences étaient-elles la suite inévitable de stipulations peu précises qui ne pouvaient tout prévoir et descendre dans tous les détails? Ont-elles été provoquées par la subtile ténacité de la Russie, par

cette précipitation que met toujours le cabinet de Saint-Pétersbourg à s'emparer de tous les moyens évasifs qui lui sont offerts? Il n'est pas moins vrai que les difficultés étaient réelles, et qu'elles avaient trait à plusieurs points principaux, l'évacuation de Kars, la possession de l'île des Serpens à l'embouchure du Danube, et la délimitation nouvelle de la Bessarabie. Tandis que la France et l'Angleterre redoublaient d'activité pour quitter l'Orient même avant le terme prescrit, l'armée du tsar, bien que plus rapprochée de ses frontières, ne se montrait point évidemment aussi empressée de quitter Kars. Sans admettre l'hypothèse que la Russie ait prétendu manquer ouvertement à ses obligations, il n'est point douteux qu'elle a voulu prolonger le plus longtemps possible son séjour dans la ville turque. Elle y a mis assez d'insistance pour que cette immobilité soit devenue une question entre les gouvernemens, et c'est là, selon toutes les probabilités, l'une des causes de la rentrée de quelques vaisseaux anglais dans la Mer-Noire. Quelque intention qu'ait pu avoir primitivement la Russie, elle a dû céder à l'évidence de ses engagemens, puisque le chef du corps d'occupation de Kars vient d'annoncer au gouverneur d'Erzeroum qu'il était prêt à remettre la place entre les mains des autorités ottomanes. La difficulté relative à l'occupation de Kars n'existe donc plus.

Les prescriptions du traité étaient du reste assez manifestes en ce qui touche l'évacuation de l'empire ottoman pour qu'il n'y eût point ici à argumenter longuement. Il n'en est point tout à fait de même des autres questions qui ont été soulevées. Vers l'embouchure du Danube, à quelque distance de la côte, se trouve une petite île inhabitée et inhabitable, c'est l'île des Serpens. Un phare destiné au service de la navigation est établi sur ce rocher, qui n'a d'importance que par sa position près des bouches du fleuve. Les Russes ont prétendu rentrer en possession de cette île; la Turquie a protesté. Voici donc les deux prétentions, les deux droits en présence. Malheureusement le traité de Paris ne mentionne point l'île des Serpens, et la question ne peut être résolue que par voie interprétative. Cette omission est-elle de nature à couvrir la prétention imprévue élevée par la Russie? Il suffit, pour trancher le différend, de consulter l'esprit du traité lui-même. Les stipulations du 30 mars ont justement pour objet d'affranchir les bouches du Danube et de soustraire la navigation du fleuve à toute influence de la Russie, dont la frontière est à dessein transportée plus loin. S'il en est ainsi, si la pensée essentielle du traité consiste à écarter la domination russe, comment les représentans du tsar pourraient-ils sérieusement arguer d'une omission pour revendiquer un point isolé à l'embouchure du fleuve? Comment concilierait-on la possession de l'île des Serpens avec l'abandon d'Ismaïl et de Reni? Ici encore, au surplus, la Russie ne paraît point persister dans sa prétention première. Elle se borne, dit-on, à demander la neutralisation de l'île, de façon à ce que le service du phare puisse être assuré en commun, et dès lors la difficulté s'amoindrit : elle disparaît dans

cette autre grande question que l'Europe a entrepris de résoudre en plaçant sous sa garantie la liberté et la sûreté de la navigation du Danube.

Quant aux divergences qui ont surgi à propos de la délimitation nouvelle de la Bessarabie, ce sont peut-être les plus graves et les plus difficiles à concilier. Les premières conditions soumises à l'acceptation du cabinet de Saint-Pétersbourg avaient indiqué une ligne de division qui, par une circonstance singulière, ne s'est point trouvée en rapport avec les dispositions topographiques des lieux. Le traité de Paris traçait donc une ligne nouvelle d'après des cartes présentées par la Russie elle-même. Or il se trouve que les cartes russes, en reproduisant plus fidèlement la configuration des lieux, n'étaient pas encore complétement exactes, quant à la détermination des points principaux de délimitation. Toute la difficulté réside dans la ville de Bolgrad, que le gouvernement russe refuse d'abandonner, et que les puissances européennes considèrent comme devant appartenir au territoire cédé. Si on s'arrête à la lettre stricte du traité, la Russie, on ne peut le nier, paraît être dans son droit. Si on suit rigoureusement la ligne indiquée, la délimitation est arbitraire et même impraticable; elle scinde tous les intérêts des habitans. La Russie reste par subterfuge en possession d'un point que les puissances n'ont pas voulu lui attribuer. L'aspect des lieux a suffi pour révéler l'impossibilité d'une telle frontière. Maintenant, si cette impossibilité est le résultat de l'inexactitude des cartes d'après lesquelles la ligne de division a été tracée, il s'ensuit que la rectification doit s'opérer dans le sens des intentions de l'Europe. Il y a d'autant plus de raisons pour qu'il en soit ainsi, que la Russie avait obtenu déjà de suffisantes concessions à la faveur de l'inexactitude des premiers tracés. La question est donc aujourd'hui posée et débattue dans ces termes. Ce ne sont là, si l'on veut, que des difficultés secondaires, des difficultés qui ne peuvent certainement conduire à un conflit ou à une rupture nouvelle. La paix générale n'est point sans doute à la merci de ces dissidences.

Dans cette succession de petits faits, de petites querelles, n'aperçoit-on pas cependant une sorte de travail prémédité et obstiné de la Russie pour chercher à regagner peu à peu, en détail et en lassant l'Europe, le terrain qu'elle a perdu? Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne violera pas avec éclat et par des procédés trop directs le traité qu'il a signé; mais qu'on observe sa conduite en Orient depuis que la paix est rétablie. Il ne se retire qu'à la dernière extrémité des villes occupées momentanément par ses soldats; si par hasard il existe une lacune, une omission, il se glisse aussitôt par cette issue, prenant des positions qu'on a oublié de mentionner, se faisant une arme des indications inexactes; il détruit les forteresses qu'il est obligé d'abandonner, il vend même les établissemens publics avant de se retirer: cela est arrivé, dit-on, à Ismaïl. Quelque réelle qu'ait pu être sa défaite, la Russie n'a point assurément renoncé d'un jour à l'autre à sa politique en Orient, et c'est là le plus puissant motif pour que l'Europe travaille in-

cessamment à rendre les traités plus efficaces, en stimulant la régénération de l'empire ottoman, en favorisant une réorganisation solide et vigoureuse des principautés. L'occasion est peut-être unique aujourd'hui. Ces populations roumaines demandent à être unies et à former un état compacte. L'accueil qu'elles viennent de faire à l'envoyé de la France, dont la politique est connue, est un témoignage de leurs dispositions. Le meilleur moyen en ce moment ne serait point de prétendre découvrir un prince étranger pour le mettre à la tête du nouvel état. D'ailleurs où trouverait-on ce prince? L'exemple de la Grèce n'est point à coup sûr des plus concluans. On peut du moins rapprocher les populations des deux principautés, les placer sous un même régime, les faire vivre d'une même vie, et préparer le jour où cette nationalité, debout et vivante, sera une force et une barrière. C'est là la question qui reste à résoudre aujourd'hui, qui sera bientôt agitée sans doute par la commission européenne envoyée dans les principautés, et si les deux provinces manifestent nettement leurs vœux, il est difficile que toutes les oppositions ne cèdent point à cette heureuse force des choses.

Maintenant, tandis que les plus délicats et les plus graves problèmes de politique extérieure s'agitent encore en Orient, dans cette demi-obscurité de complications secondaires, que devient l'Espagne, ce théâtre d'agitations et de conflits d'un autre genre? Quels sont les résultats de la dernière crise? sous quels aspects nouveaux se dessine la situation de la Péninsule? Il y a un premier fait à constater : le gouvernement est sorti victorieux de la lutte engagée contre lui par les passions révolutionnaires. La prompte et décisive défaite de l'insurrection à Madrid a exercé une visible influence sur le reste du pays. A Barcelone, il est vrai, le choc a été redoutable et sanglant, et on a vu se reproduire des épisodes tragiques, des scènes de meurtre comme il y en eut en France dans les sinistres journées de juin. Quatre jours de combat cependant ont épuisé ce feu dans la ville même, et la pacification de la Catalogne tout entière s'en est bientôt suivie. Saragosse, qui s'était constituée en centre politique, presque en gouvernement, Saragosse a fini par reculer devant une lutte devenue impossible en l'absence du concours des autres provinces. Le général Dulce, envoyé de Madrid en Aragon avec une petite armée, a trouvé une insurrection déjà en déroute. Il n'a eu qu'à garder pendant quelques jours une attitude d'observation pour laisser à la junte révolutionnaire le temps de se dissoudre elle-même et de lui ouvrir les portes de la ville. Saragosse et l'Aragon se sont soumis sans combat, sans effusion de sang, par le simple effet de quelques négociations qui ont permis aux principaux chefs de gagner la frontière de France. Les autres villes, moins compromises d'ailleurs, ont suivi cet exemple de soumission. En quelques jours, cette ébullition révolutionnaire s'est calmée, et le gouvernement est resté le maître de l'Espagne. Il s'est trouvé le maître du pays plus même qu'il ne pouvait l'espérer, car la lutte engagée contre lui et dénouée en sa faveur le plaçait dans une situation prépondérante, et mettait

entre ses mains un pouvoir immense. Matériellement donc, toute résistance a été domptée, la paix est rétablie en Espagne, et le ministère formé par la libre prérogative de la reine, confirmé par la victoire, n'a plus à combattre pour sa propre existence. Ce n'est là cependant qu'un acte de ce drame des crises espagnoles, où l'imprévu joue toujours un si grand rôle. Ici commencent peut-être les difficultés les plus réelles et les plus sérieuses.

Une fois victorieux et maître incontesté du pouvoir, que va faire le ministère à la tête duquel s'est hardiment placé le général O'Donnell? Tant que la lutte s'est prolongée, il a pu, il a dû même ajourner toute décision jusqu'à la pacification intérieure de l'Espagne. La première condition était d'exister. Aujourd'hui la pacification matérielle est complète. Le moment est venu de professer une politique, de marquer par des actes le vrai caractère du mouvement qui vient de s'accomplir. Jusqu'ici, le cabinet de Madrid ne semble pas bien fixé lui-même sur le système qu'il suivra. Il vit de temporisation, et en attendant, il distribue des grades ou des titres, il nomme des employés. Y a-t-il une pensée politique dans ces choix? Il serait difficile de le dire. Parmi les fonctionnaires récemment nommés dans diverses administrations, il y a des modérés, des progressistes très avancés, et même des absolutistes. Dans l'ordre diplomatique, M. Olozaga, ambassadeur à Paris, et M. Antonio Gonzales, ministre plénipotentiaire à Londres, ont donné leur démission, et ils ont été remplacés, le premier par le général D. Francisco Serrano, le second par M. Pacheco. Le général Serrano est un personnage fort renommé en Espagne, quoique jeune encore. Après avoir commencé sa carrière militaire dans le corps de carabiniers qui est chargé de la surveillance des douanes, il franchissait rapidement tous les grades, et à la fin de la dernière guerre civile il se trouvait brigadier. Devenu homme politique sous la régence d'Espartero, appelé même un instant à figurer dans un cabinet formé à cette époque par M. Lopez, il prenait une grande part au mouvement qui renversa le duc de la Victoire en 1843. Il fut pendant quelques jours le ministre universel de l'insurrection, et il resta ministre de la guerre pendant quelque temps encore après le dénoûment de cette crise. Depuis cette époque, le général Serrano ne disparaissait pas complétement de la scène, il s'en faut. Il y a deux ans, il se retrouvait avec O'Donnell et les autres généraux qui s'étaient soulevés. Aujourd'hui il est appelé à représenter la reine Isabelle à Paris après avoir été récemment élevé au plus haut grade dans la hiérarchie militaire, à celui de capitaine-général d'armée. Le cabinet de Madrid a dû avoir évidemment des raisons particulières pour confier une mission diplomatique de cette importance à un homme que son aptitude ne semblait point désigner à ce poste. Pour peu qu'on observe tous ces choix diplomatiques ou administratifs, il est facile d'y voir la trace d'une certaine hésitation, de certains embarras, de combinaisons plus personnelles que politiques. Par le fait, autant qu'on en peut juger, il y a aujourdhui deux tendances assez marquées au sein du ministère espa-

gnol, et, autour du ministère, parmi tous les hommes qui se préoccupent de la direction des affaires publiques. Les uns, ne consultant que la logique naturelle des situations, n'hésitent point à défendre une politique sérieusement conservatrice, propre à ramener la paix morale en Espagne, comme l'armée a déjà rétabli la paix matérielle. Ils ne veulent point substituer à l'anarchie un despotisme déguisé; ils voudraient faire tourner les circonstances actuelles au profit de l'ordre troublé, de la monarchie ébranlée, de la sociétée menacée, sans enlever au pays les garanties d'un régime libéral. D'autres se préoccupent de la réaction dont ils ont donné le signal, ou à laquelle ils ont adhéré; ils craignent déjà de se voir dépassés et absorbés. Ils s'inquiètent de cette terrible logique qui en Espagne pousse toujours un mouvement à ses dernières conséquences, et alors ils se tournent vers les progressistes, recherchant leur appui, s'efforçant de les rallier sous un drapeau qui ne soit aucun des drapeaux connus jusqu'ici. Au milieu de ces fluctuations, le ministère ne semble guère se décider, et, s'il ne se hâte point, il ne sera qu'un ministère de transition, au lieu d'être ce qu'il pouvait, ce qu'il devait être, un ministère sérieusement réparateur, constitutionnel et modéré.

La politique du nouveau gouvernement de l'Espagne n'est-elle point naturellement tracée par la force des choses? Elle ne naît point de combinaisons arbitraires, de théories artificielles, qui risqueraient fort d'être sans valeur au-delà des Pyrénées; elle est tout entière dans la nature intime de ce mouvement qui vient d'agiter la Péninsule, et qui a favorisé l'avénement du général O'Donnell. Comment l'Espagne a-t-elle été conduite à cette dernière crise, qui a eu un victorieux dénoûment, mais qui pouvait avoir une issue terrible? Elle a été conduite à cette extrémité par un système permanent d'agitation révolutionnaire, par l'indécision d'un pouvoir sans unité, par l'impuissance d'une assemblée plus occupée à se perpétuer qu'à organiser sérieusement le pays, par une série de désordres qui, en s'aggravant, ont réveillé le sentiment du péril et ont fait renaître partout le besoin de la protection. A quoi le général O'Donnell a-t-il dû sa force, son ascendant au moment décisif? C'est que depuis deux années il n'a cessé d'être considéré comme le défenseur résolu de la monarchie, comme le représentant d'un principe de conservation; c'est que son activité énergique était un gage en faveur de l'ordre public. La crise qui a éclaté, il y a un mois, à Madrid, n'a point de sens, ou elle doit avoir pour résultat d'assurer au pays ces garanties que deux années de perturbations ont affaiblies. De ces circonstances découle naturellement la politique à suivre. Cette politique peut se résumer dans un petit nombre de mesures essentielles qui touchent au régime politique, à l'organisation administrative, à l'existence de la milice nationale, cette armée permanente de toutes les insurrections. Le ministère est-il d'accord sur ces mesures? On dit qu'il hésite encore à se prononcer. Il paraît certain néanmoins que ces diverses questions devront être résolues dans un sens

conservateur, ou que le cabinet ne restera point composé comme il l'est aujourd'hui. M. Rios-Rosas, l'homme politique le plus important du gouvernement actuel avec le général O'Donnell, ne se laissera point sans doute absorber dans un de ces amalgames, qui n'aboutissent qu'à l'affaiblissement de toutes les situations et de tous les pouvoirs Que le cabinet de Madrid n'obéisse point à un esprit exclusif dans la distribution des emplois publics, qu'il accepte, qu'il sollicite même le concours des hommes de tous les partis, rien n'est plus simple; mais la première condition est d'avouer hautement une politique, afin que le concours des hommes prenne une signification, et que le pays lui-même sache dans quelle route il va marcher, vers quel but on le conduit. Il ne s'agit point ici d'une réaction violente qui emporte les garanties et les institutions libérales; il s'agit justement de fonder ce régime libéral sur des bases solides et équitables. Tout ce qui s'écartera de cette politique sera sans force comme sans durée, et n'aura d'autre valeur que celle de toutes les combinaisons où dominent les calculs personnels : œuvre d'une circonstance fortuite qu'une circonstance nouvelle fait disparaître.

La France a pu connaître ces péripéties des luttes publiques; elle a vécu dans cette atmosphère ardente où les partis et les opinions sont toujours en éveil. Elle vit aujourd'hui dans le calme, spectatrice des agitations des autres peuples. Dans le premier instant, lorsque les événemens de Madrid éclataient, il y a un mois, le gouvernement rassemblait quelques troupes sur nos frontières voisines de l'Espagne. La pacification de la Péninsule a rendu cette mesure inutile, et les mouvemens de troupes ont été suspendus. Ce n'était là d'ailleurs qu'un acte de prévoyance qui ne pouvait impliquer la pensée d'une intervention. La vraie, la grande émotion de la France dans ces derniers temps a été la guerre qu'elle a soutenue virilement : aujourd'hui cette émotion n'existe plus; les derniers soldats de cette expédition d'Orient regagnent notre pays. Le général en chef lui-même, le maréchal Pélissier, vient de rentrer en France, et en débarquant à Marseille il a trouvé un brevet impérial lui décernant le titre de duc. Quelle désignation particulière devait avoir ce duché? On ne le savait point encore, lorsque *le Moniteur* est venu annoncer qu'en souvenir d'une éclatante action de guerre le maréchal Pélissier était duc de Malakof, et qu'une loi serait présentée au corps législatif pour affecter à ce titre une dotation de 100,000 francs de rente. Ainsi se trouvent récompensés les glorieux services de celui qui a réussi à faire tomber cette citadelle de la Mer-Noire réputée presque inexpugnable. Une autre nomination d'un genre différent vient de donner un successeur à M. Fortoul. On s'était demandé un instant si M. Fortoul serait remplacé, ou si le ministère de l'instruction publique ne cesserait point d'exister. Le doute cesse aujourd'hui par suite de la nomination de M. Rouland, qui occupait les fonctions de procureur-général près la cour impériale. M. Rouland est un homme qui s'est distingué dans la magistrature, et qui apporte au ministère de l'instruction publique les habitudes d'un esprit sérieux et réflé-

chi. Au milieu de cette vie intérieure si calme, si dépourvue d'événemens, les distributions annuelles des prix des lycées viennent d'avoir lieu avec la solennité accoutumée. M. Rouland n'était point encore nommé, et c'est le maréchal Vaillant, comme ministre par intérim de l'instruction publique, qui a présidé cette fête du grand concours. Le maréchal Vaillant a parlé du travail avec autant de simplicité que de raison. Il avait auprès de lui le maréchal Pélissier, et cette élévation due aux services d'une longue carrière était le plus éclatant exemple à offrir à des générations qui entrent dans la vie. Du reste, dans presque tous les discours prononcés à l'occasion des distributions de prix des divers lycées, on retrouve une même pensée, celle de rappeler à l'esprit de la jeunesse l'excellence et la moralité du travail, afin de la mieux détourner des séductions vulgaires, des entraînemens matériels, des spéculations et des jeux de bourse : pensée juste et sage sans doute; mais l'éducation ne se fait point seulement dans le collége. Elle se fait dans le monde aussi, et c'est dans le monde qu'il faut entretenir ces saines idées, pour que, sous cette influence, s'élève une jeunesse virile, faite pour les grandes choses, ou tout au moins pour le bien.

A mesure que les années s'écoulent et que les œuvres de ce siècle s'accumulent, on dirait que chacun sent le besoin de se rendre compte de ce qu'il a fait ou de ce qu'il a voulu faire, de divulguer sa part d'action individuelle dans le mouvement général. Que d'hommes se sont succédé et ont été mêlés à ce drame contemporain aux cent actes divers, aux innombrables personnages! Que de figures ont passé sur la scène du monde, les unes éclatantes et populaires, les autres ingrates et bientôt oubliées, figures de soldats, d'orateurs, de diplomates, de jurisconsultes, de philosophes! Le drame n'est point fini, il ne s'interrompt jamais à vrai dire; mais on a chaque jour des révélations de beaucoup de ces acteurs qui ont eu un rôle dans les affaires de leur temps, et qui ne veulent point disparaître sans dire un dernier mot sur les événemens auxquels ils ont pris part. Ces révélations ont un puissant intérêt, quand elles émanent d'un homme d'une importance dominante, quand elles éclairent les parties obscures de l'histoire, surtout enfin lorsqu'elles sont la confidence d'un mort à la postérité. M. Dupin fait mieux, il publie ses *Mémoires* de son vivant, il se fait à lui-même, si l'on peut ainsi parler, une postérité tout actuelle et contemporaine, ce qui est peut-être un malséant témoignage de défiance à l'égard de la postérité véritable. Après avoir raconté sa vie judiciaire dans le premier volume de ses *Mémoires*, M. Dupin raconte aujourd'hui dans le second volume sa vie politique, cette vie qui commence dans la chambre des représentans de 1815 et qui se prolonge jusqu'au 2 décembre 1851. L'auteur rassemble tous les souvenirs de sa carrière politique, de son existence parlementaire; c'est M. Dupin député, ministre, président. A tout prendre, M. Dupin reste toujours un peu, ce nous semble, l'homme de sa première profession; en entrant dans la vie politique, il ne manque point de se dire que c'est une cause de plus à

défendre, un client de plus à couvrir de son éloquence; il est vrai que ce client est le premier et le plus illustre de tous, c'est le pays. Par malheur l'auteur des *Mémoires* ne paraît point avoir une grande abondance d'informations particulières sur la cause. Que dit donc M. Dupin? Si on en croit les révélations de l'ancien président, il paraît certain que vers l'année 1827, époque où commencent réellement les *Mémoires* politiques, il y avait en France un ministère présidé par M. de Villèle, que peu après, à la suite d'élections orageuses, un cabinet plus libéral se formait un instant sous les auspices de M. Martignac, et que bientôt enfin ce ministère ayant lui-même disparu, il s'accomplissait à Paris un événement connu sous le nom de révolution de 1830, événement qui portait au trône une dynastie nouvelle. Du reste, dans ces diverses périodes, il y avait une quantité de discussions législatives auxquelles l'ancien député de la Nièvre prenait la plus honorable part. Est-ce là, dira-t-on, tout ce que peut nous apprendre M. Dupin? Non, certes; il révèle en outre que, sous la restauration, il avait refusé d'être sous-secrétaire d'état avec M. de Serre, préférant la profession plus sûre d'avocat, et que plus tard, après la révolution de 1830, il eut plus d'une fois à faire appel à toutes les ressources de son esprit bien connu, pour se défendre d'entrer dans diverses combinaisons ministérielles. Est-ce là tout encore? En vérité, s'il en est ainsi, les *Mémoires* de M. Dupin ressemblent un peu à une gazette d'autrefois, quoique le récit de ses tribulations ne manque pas d'un certain comique. La partie la plus intéressante, la plus animée des *Mémoires* de l'ancien président, est celle qui a trait à ce terrible lendemain de la révolution de juillet. Là, M. Dupin apparaît dans son beau moment, dans son originalité native, orateur incisif et net, luttant avec l'énergie du bon sens contre les intempérances révolutionnaires, déconcertant par un mot les déclamateurs, et prenant part à cette grande défense de la société française, qui cherchait à reconquérir l'ordre sans abdiquer la liberté. Les meilleurs *Mémoires* de M. Dupin sont ses discours. Sur tout le reste, l'ancien président est trop visiblement préoccupé du soin de mettre en lumière les scènes où figure sa bourgeoise personnalité. « Ce ne sont mes gestes que j'escris, c'est moy, c'est mon essence, » dit Montaigne. M. Dupin fait le contraire, ce qui est assez naturel, l'auteur des *Mémoires* n'étant pas l'auteur des *Essais*.

La politique, on l'a vu, est en ce moment peu active et peu animée. Elle est passée des agitations d'un puissant conflit à un calme relatif que ne parviennent à troubler sérieusement ni les difficultés nées de l'interprétation du dernier traité de paix, ni les commotions successives de l'Espagne. Il est des instans où tout se subordonne à une pensée universelle, à une sorte d'entraînement général. L'Europe a aujourd'hui le désir et le besoin de la paix, elle l'a laissé voir assez clairement, et elle s'arrange pour que cette paix ne soit point à la merci de quelque perturbation imprévue. Ce calme sera-t-il de longue durée? Le voile jeté avec calcul sur les plus grandes

questions ne se déchirera-t-il pas quelque jour, pour laisser apparaître des complications nouvelles et plus redoutables? Qui pourrait le dire? C'est un secret qu'il faudrait chercher dans l'étude de toutes les situations. En attendant, les gouvernemens et les peuples reviennent à leurs habitudes, à leurs préoccupations, à leurs affaires. Les fêtes elles-mêmes se mêlent à la politique. Les fêtes d'ailleurs ont plus de place qu'on ne croit dans la vie des peuples. Elles ont souvent un sens profond, quand elles ne servent pas à faire oublier les choses sérieuses. Au nord vont être célébrées d'ici à quelques jours les fêtes du couronnement de l'empereur Alexandre, qui a attendu la fin de la guerre pour aller accomplir cette cérémonie dans la ville sainte des tsars, à Moscou. Les missions extraordinaires envoyées par les diverses cours de l'Europe sont déjà en Russie. M. de Morny, comme on sait, doit représenter la France, lord Granville représentera l'Angleterre. Le prince Esterhazy, au nom de l'empereur François-Joseph, va déployer la magnificence hongroise aux fêtes du couronnement de Moscou. Des voyageurs de tous les pays assisteront à ce spectacle de l'autocratie russe se couronnant elle-même en présence de l'Europe.

Veut-on voir maintenant sous un autre aspect ce genre de cérémonies publiques? Il y a quelques jours à peine, la Belgique constitutionnelle célébrait le vingt-cinquième anniversaire de l'avénement du roi Léopold au trône. Ces fêtes commençaient à Bruxelles avec un éclat inaccoutumé; elles ont duré plusieurs jours, et elles ont continué dans le reste du pays avec un caractère d'effusion sincère et spontanée. La Belgique s'applaudissait elle-même de ces vingt-cinq années passées sans troubles, elle faisait avec raison honneur à la sagesse de son souverain d'un tel résultat. Quoi qu'il arrive en effet, pendant ces vingt-cinq années qui viennent de s'écouler, la Belgique a vu son indépendance nationale s'affermir, ses institutions se consolider, ses intérêts prendre un essor inattendu, ses relations se régulariser. Elle a fait mieux encore. Lorsque les dernières révolutions bouleversaient l'Europe, elle restait calme, se rattachant plus que jamais à la monarchie constitutionnelle, tandis que la république était à ses portes. C'est donc une fête nationale que l'anniversaire de ce jour où la Belgique était définitivement constituée par l'avénement du roi Léopold au trône. Après cette longue période, l'alliance scellée entre le souverain et le peuple est restée dans toute sa force. Les Belges ont voulu donner un sens politique à leurs démonstrations; ils n'ont point tort vraiment, à la condition de ne pas oublier que leur bonne fortune est due uniquement à un juste et sage esprit de conservation dans la pratique des institutions les plus libres du monde.

L'Italie est loin d'offrir ce spectacle de fêtes et de solennités populaires. Il est, disions-nous, des états de la péninsule où se poursuivent lentement de laborieuses et difficiles négociations, qui n'ont d'autre objet que d'incliner l'esprit des gouvernemens vers une politique plus libérale, plus conciliante. C'est là encore une des suites des résolutions adoptées dans le congrès de

Paris. La France et l'Angleterre, comme on sait, ont réuni leurs efforts pour exercer une influence modératrice à Naples; elles ont fait entendre les mêmes représentations et les mêmes conseils. Au premier abord, le gouvernement des Deux-Siciles, s'abritant derrière son indépendance, s'est montré assez peu disposé à écouter les suggestions des deux puissances. En réalité, de quoi s'agissait-il? Il s'agissait, non certes de rétablir un gouvernement constitutionnel, mais de tempérer un système de rigueurs plus dangereuses qu'efficaces, d'imprimer à l'administration de la justice et à la police une direction plus tolérante, d'assurer enfin aux populations les bienfaits d'un régime bienveillant et protecteur. Ce que le cabinet de Naples a refusé d'abord à la France et à l'Angleterre, l'accordera-t-il à l'Autriche, qui est intervenue à son tour, sinon absolument dans le même sens, du moins pour suggérer des modifications utiles? Le roi Ferdinand s'est montré, dit-on, plus porté à écouter des conseils venant du cabinet de Vienne. L'essentiel est que le résultat soit obtenu, et qu'une politique plus modérée, plus clairvoyante, dissipe peu à peu cette fermentation qui est une menace incessante pour la sécurité de tous les états italiens et pour l'ordre européen lui-même. Les passions révolutionnaires ne seront point désarmées sans doute, mais elles auront moins d'alimens et moins de prétextes, et c'est avec une autorité plus libre, plus incontestée, que les gouvernemens pourront les contenir.

Au milieu de tous les états de la péninsule, le Piémont reste dans sa situation exceptionnelle, ayant ses vues et ses desseins, se conduisant par des voies qui lui sont propres. Dans deux circonstances récentes, la politique piémontaise s'est montrée sous son double aspect. Il y a peu de jours, une échauffourée, qui n'a pu devenir une insurrection, éclatait sur les confins du duché de Modène, à Massa et Carrare. Par une belle nuit, soixante insurgés environ partaient de la ville piémontaise de Sarzana et se dirigeaient vers la frontière du duché de Modène. Ils s'emparaient par surprise du poste de douanes de Parmignuola; puis, à la première rencontre de quelques soldats, la bande se dispersait, quelques insurgés étaient arrêtés, les autres prenaient la fuite, et tout était fini. Qui avait organisé cette tentative? Elle avait été précédée quelques jours avant de proclamations de M. Mazzini : c'était l'éclair avant la tempête. Ce qu'il y a de particulier, c'est que les défenseurs de ce puéril mouvement ont prétendu établir une secrète solidarité entre l'insurrection de Massa et le gouvernement piémontais. Par le fait, ce gouvernement prenait de son côté toutes les mesures pour disperser l'échauffourée, sans chercher du reste à lui donner une importance qu'elle n'avait pas. Le cabinet du roi Victor-Emmanuel ne peut qu'être naturellement conservateur en présence des tentatives révolutionnaires, et il remplit un devoir en empêchant sur son territoire les conspirations contre d'autres états. Veut-on voir le sentiment politique du Piémont éclater dans sa sincérité et dans sa force? Il y a peu de temps, on le sait, le gouvernement prenait la résolution de fortifier Alexandrie, et il ouvrait un crédit pour commencer

les travaux. La mesure était directement tournée contre l'Autriche. Aussitôt des souscriptions se sont ouvertes pour offrir cent canons au gouvernement. Quelques esprits circonspects ont pu en secret blâmer ces démonstrations bruyantes. Au fond, le sentiment national rallie tous les partis, et c'est ce qui fait la force de ce pays. Les divisions s'effacent devant un intérêt patriotique. Qu'on y songe bien, ce sentiment vif et persistant n'a rien à démêler avec les théories de M. Mazzini, ni même avec la politique de M. Manin. C'est un sentiment traditionnel qui survit à travers tout, qui ne fait que se transformer, et qui est le gage de l'avenir du Piémont, comme il explique son passé. L'œuvre d'une juste et intelligente politique, c'est de le maintenir intact et de ne point le laisser s'égarer dans des alliances compromettantes avec l'esprit révolutionnaire, alliances qui ne feraient que le dénaturer et l'affaiblir.

Dans les relations de l'Europe avec le Nouveau-Monde, il y avait récemment deux questions qui présentaient un caractère menaçant. L'une, la querelle de l'Angleterre et des États-Unis, a presque complétement disparu, ou du moins elle est entrée dans une sphère de négociations d'où elle ne sortira point sans doute. L'autre, le différend survenu entre l'Espagne et le Mexique, vient de trouver également une solution qui écarte la possibilité d'une rupture immédiate. Ce démêlé, si l'on s'en souvient, a pour première cause l'inexécution d'un traité international relatif à une dette reconnue par le Mexique. Le gouvernement mexicain actuel se plaint que dans cette dette, qui est assez considérable, on ait introduit un grand nombre de crédits frauduleux ou purement chimériques, et sans autre considération légale ou diplomatique, sans recourir à aucune espèce de négociations, il suspendait le traité il y a quelques mois, il frappait d'interdit les bons de la dette espagnole. L'Espagne réclamait aussitôt avec énergie, elle envoyait à Mexico un nouveau ministre, M. Santos Alvarez, et en même temps elle faisait partir de La Havane une petite escadre qui allait croiser devant la Vera-Cruz, prête à agir par la force, si son ministre n'obtenait point une immédiate satisfaction. Un conflit était imminent. C'est alors qu'est intervenue une transaction préparée par la diplomatie. Il a été convenu que l'escadre espagnole quitterait les eaux de la Vera-Cruz, tandis que le gouvernement mexicain, de son côté, abrogerait le décret d'embargo sur les bons de la dette, et remettrait en pleine vigueur la convention de 1853. Cela fait, M. Santos Alvarez a dû présenter ses lettres de créance, et il s'est en même temps engagé à soumettre à l'examen du cabinet de Madrid la révision de certains crédits signalés par le Mexique comme entachés de fraude. Les premières conditions de cet arrangement ont été remplies; les vaisseaux espagnols ont repris le chemin de Cuba, et le gouvernement mexicain s'est exécuté en abrogeant son décret d'embargo. Il ne reste donc plus qu'une négociation à suivre. Ce qu'il y a de plus terrible, c'est que le Mexique est peut-être fondé dans ses plaintes. Mais qui donc a reconnu, liquidé cette dette? qui l'a in-

scrite parmi les charges du Mexique? Ce sont tous les gouvernemens qui se sont succédé. D'autres gouvernemens viendront et reconnaîtront de nouvelles dettes qu'ils ne paieront pas davantage, parce qu'ils ne le pourront pas, parce que toute la vie de ce malheureux pays consiste depuis longtemps à aggraver ses charges et à épuiser ses ressources en accumulant ses misères.

Il y a un an que le Mexique se débat dans une révolution qui n'est que la trop simple expression de l'anarchie profonde dans laquelle le pays est tombé. Où est le gouvernement? où est le lien de toutes ces immenses provinces en dissolution? On ne saurait trop le dire. Il y a à Mexico un président, M. Comonfort, porté au pouvoir par l'insurrection qui a renversé Santa-Anna. M. Comonfort inclinerait peut-être vers un système de modération, s'il n'était poussé et menacé par un congrès très démocratique et tout occupé à faire des lois qui ne seront jamais exécutées, qui ne pourraient l'être qu'à la condition de précipiter la décomposition de la république mexicaine. M. Comonfort d'ailleurs, d'après une combinaison assez particulière, n'est qu'un président *substitué;* il tient la place du général Alvarez, le véritable chef de la dernière révolution, qui s'est retiré dans le sud, et qui vit au milieu de ses Indiens, Indien lui-même. Dans les premiers temps, lorsqu'il fut nommé président, Alvarez allait à Mexico, où il campait avec ses *pintos* déguenillés, qui faisaient frémir toute la population cultivée; mais bientôt cette vie lui pesait, et il reprenait le chemin de l'état de Guerrero, son vrai domaine, laissant le pouvoir à M. Comonfort. Au nord, un autre chef, M. Vidaurri, règne en maître, à peu près indépendant du gouvernement, ne reconnaissant aucune autorité, décrétant la réunion de diverses provinces. M. Vidaurri est très soupçonné de frayer la route au protectorat des États-Unis. Dans presque tous les états, sauf les plus rapprochés de Mexico, le pouvoir central est sans influence et sans action. Chacun fait des lois selon son caprice. C'est au milieu de cette anarchie universelle que le congrès de Mexico travaille sérieusement à constituer la république, et proclame dans ses paroles et dans ses actes l'avénement de la liberté et du progrès. La réalité n'est point malheureusement dans les déclamations pompeuses des *licenciés* du congrès de Mexico; elle est tout entière dans cette désorganisation complète à la faveur de laquelle la barbarie envahit chaque jour ce qui reste de civilisation et ouvre la route aux conquérans anglo-américains. La grande innovation qui vient d'être proclamée au Mexique comme le souverain remède à tous les maux, c'est la dépossession de l'église et la vente des biens du clergé. Or, il ne faut point s'y tromper, ce n'est là qu'un élément de dissolution de plus. C'est le principe de nouveaux déchiremens, et peut-être n'est-il point difficile de prévoir quelque révolution prochaine qui ne sera elle-même qu'une étape dans cette voie de décomposition.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXVIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1856.

Livraison du 1er Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue St.-Benoît, 7.

